This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

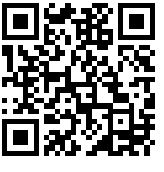

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Acad.
73 i 46
H

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

## DE METZ.

XLVI[e] ANNÉE. — 1864-1865.

DEUXIÈME SÉRIE. — XIII[e] ANNÉE.

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

1
46.47
1864-1866

METZ.

ROUSSEAU-PALLEZ, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE,

Rue des Clercs, 14.

1865.

1 9

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

Digitized by Google

Digitized by Google

Acad.
73 i
(46

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

Digitized by Google

Metz. — F. Blanc, imprimeur de l'Académie impériale. — 1865.

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

## DE METZ.

XLVIe ANNÉE. — 1864-1865.

DEUXIÈME SÉRIE. — XIIIe ANNÉE.

ACADÉMIE D'AI
BIBLIOTHÈQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE.

METZ.

ROUSSEAU-PALLEZ, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE,
Rue des Clercs, 14.

1865.

Fr V 11/59/233

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

# SÉANCE PUBLIQUE

DE

# L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

## DE METZ,

DU DIMANCHE 7 MAI 1865.

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE COMTE DE PUYMAIGRE, PRÉSIDENT.

## SOUVENIRS LITTÉRAIRES DU PAYS MESSIN.

Messieurs,

Appelé, par l'Académie, à l'honneur de la présider, je vais, tout à l'heure, quitter les fonctions qui m'ont été confiées, et que j'ai acceptées avec une gratitude contre laquelle, pourtant, la méfiance de mes forces a longtemps combattu. Au moment où je vais, suivant l'usage, clore par un discours public les travaux de l'année, cette méfiance s'accroît encore, et elle est bien naturelle, à la pensée des savantes et éloquentes paroles que vous êtes



Digitized by Google

habitués à entendre dans cette circonstance. Je ne me suis guère livré qu'à de modestes travaux littéraires, et n'ose m'avancer au delà des limites de mes études accoutumées. Elles ont besoin, ces études, de trouver une puissante protection, aussi vais-je les abriter derrière le nom de Metz, derrière des souvenirs locaux, sur l'intérêt desquels je compte pour m'attirer votre bienveillance.

Quand nous parcourons une ville, si nous apercevons, appliquée à une vieille maison, une plaque indiquant qu'un homme célèbre est né là ou qu'il y a vécu, tout à coup, ces murailles lézardées, ces fenêtres vermoulues, ce seuil usé, cette habitation, devant laquelle nous allions passer indifférent, nous arrête, nous émeut, notre imagination a reçu une commotion subite; cette inscription nous rappelle toute une existence, toute une époque; ces pierres inertes prennent à une lointaine renommée je ne sais quel rayon qui les éclaire soudainement, je ne sais quelle étincelle de vie qui semble les animer. Je voudrais provoquer en vous le sentiment que produisent ces tables commémoratives, mettre sous vos yeux les noms d'hommes qui ont existé sous notre ciel, qui ont foulé ce sol sur lequel nous marchons, il me semble qu'ils prêtent aux lieux où nous vivons un intérêt nouveau et, tout à la fois, que beaucoup d'entre eux, qui eussent passé inaperçus sur un plus vaste théâtre, paraissent grandir sur la scène restreinte de la vie provinciale.

Je voudrais non pas esquisser l'histoire de la littérature dans nos contrées, l'espace manquerait à une pareille tâche, mais, plus simplement, évoquer la mémoire d'hommes et de choses qui pourraient se rattacher à cette histoire, réunir ce que j'appellerai les souvenirs du pays Messin. Je ne nommerai pas seulement les écrivains nés à Metz, mais aussi quelques étrangers célèbres qui y ont séjourné. Une province exerce sur ceux qui

Digitized by Google

l'habitent, même temporairement, une influence à laquelle elle doit de pouvoir légitimement revendiquer une partie de leur vie et de leurs travaux. C'est un de ces étrangers illustres que je rencontre au début même de ces recherches.

Dans la série de vers qu'Ausone a consacré aux principales villes de l'empire, Trèves est cité après Rome, Constantinople, Carthage, Antioche et Alexandrie. Trèves avait alors une importance qui devait écraser les cités voisines, et cette suprématie explique, sans doute, pourquoi nul souvenir littéraire ne s'est lié à l'histoire de Metz, durant la domination romaine. Le témoignage de plusieurs historiens nous prouve que Metz n'était pas, alors, une ville insignifiante; mais, enfin, aucune renommée de poëte ou de rhéteur n'a surnagé au-dessus de ces siècles éloignés, et Ausone, pressé de décrire des rives charmantes peuplées de villas, de palais dont les ruines se sont mêlées plus tard aux poussières du moyen âge, Ausone, s'il s'est arrêté à Divodurum, ne lui a pas consacré un seul vers. Malgré cette omission, — qu'il comptait réparer (1)', — il y aurait comme de l'ingratitude à ne pas rappeler ici le poëte qui a chanté avec enthousiasme la rivière dont le cours embellit nos paysages, dont le nom est devenu celui de la contrée que nous habitons. Accordons un rapide souvenir à celui qui, dans de beaux vers, a salué, jadis, nos campagnes et leurs anciens habitants.

Un autre poëte, inférieur à Ausone, appartenant encore plus complétement que lui à une époque de décadence, mais, après tout, un des derniers écrivains qui aient manié, avec une certaine habileté, l'idiome de l'Énéide, Fortunat, deux siècles plus tard, devait être moins in-

' Voir les notes à la fin du discours.

Digitized by Google

différent à l'égard de Metz. A cette époque, cette ville occupait une position presque analogue à celle que Trèves avait eue autrefois. Metz était devenue la capitale de l'Austrasie; elle était la résidence de princes héritiers de ces sauvages envahisseurs qui s'étaient taillé tant de manteaux de rois dans l'immense pourpre romaine; mais la barbarie n'avait pu s'étendre à l'aise sur un monde hérissé de tant d'imposantes ruines, et les Mérovingiens étaient moins étrangers qu'on ne le supposerait, aux idées de civilisation, à un certain respect des arts, à une espèce d'instinct pour la poésie. Sigebert, prince généreux, brave, aimé de ses sujets, doué de grandes qualités, Sigebert devait, plus qu'aucun de ses contemporains, être sensible aux échos de l'antique muse latine (2). Il accueillit avec distinction Fortunat, que l'éclat de son règne avait attiré en Austrasie. On a encore un grand nombre de vers que le poëte composa à Metz. Tels sont plusieurs chants en l'honneur de Villicus, qui en occupait alors le siége épiscopal, de God, de Sigoald, seigneurs austrasiens; telle est la relation d'un voyage fait sur ces mêmes eaux qu'avait sillonnées Ausone, et que l'on regrette que Childe Harold n'ait point parcourues en quittant le Rhin, devenu pour lui le sujet de si beaux vers. Fortunat paya aussi le bienveillant accueil de Sigebert par plusieurs poésies: il écrivit un épithalame pour le mariage de ce roi et de Brunechild. Pourquoi faut-il que, quelques années après, le brillant étranger ait chanté les vertus de Chilpéric et la bonté de Frédégonde? C'est un effet singulier que produit ce poëte bel esprit près de ces Francs encore si voisins de leur irruption victorieuse. N'est-il pas étrange de voir les noms mérovingiens de Dagobert, de Childebert, devenir le sujet d'acrostiches et de jeux de mots, comme, douze cents ans plus tard, le chevalier de Boufflers aurait pu s'amuser à en écrire à la

Digitized by Google

cour de Stanislas? N'y a-t-il pas un contraste bien bizarre entre ces petits vers et ces sombres personnages qui nous apparaissent entourés de toutes les horreurs tragiques, entre ce vieux monde qui achève de s'écrouler et ce monde nouveau qui achève de naître (3)?

L'écrivain qui a peint cette intéressante époque, le vertueux évêque qui raconte les événements au milieu desquels il ne cessa de montrer un si noble caractère, vit lui-même de près ces princes austrasiens dont il redit les violences ou les malheurs. En 572, Grégoire de Tours résida à Metz (4); il ne fut pas doué des qualités qui font les littérateurs, mais il apparut, auteur véridique et impartial, au berceau même de notre nation, il apparut là, si prématurément, par une espèce de phénomène qui, je le crois, ne s'est produit à la naissance d'aucun autre peuple; mais c'est que cette nation est celle dont plus tard on devait écrire les actions sous ce beau titre : *Gesta Dei per Francos.*

Longtemps l'histoire se passa, du reste, de ces mérites de style, de pensées, d'appréciations, d'agencement, de composition qui, dans l'antiquité, l'avaient rendue digne d'avoir sa muse ; aussi, si je me suis incliné devant le nom de notre premier historien, si dans la suite je mentionne encore les recherches de quelques chroniqueurs, je ne me croirai pas obligé, cependant, de citer tous ceux que je rencontrerai dans cette longue course que je dois faire si rapidement au milieu du passé. Je ne m'occuperai donc pas ici de quelques annalistes dont les travaux laissent pour ainsi dire entière la longue lacune de vie intellectuelle qui s'étend jusqu'à l'avénement de la dynastie carlovingienne. On sait les fréquents séjours de Charlemagne à Metz, on sait combien il se plaisait à habiter Thionville, alors maison royale entourée de grandes forêts. Après s'être livré au violent exercice de

Digitized by Google

la chasse dans ces vastes bois où quelques légendes ont encore retenu son souvenir (5), peut-être se faisait-il répéter les bardits du peuple franc ; mais cherchant à continuer ce monde ancien auquel il se rattachait par le titre d'empereur, il avait institué une petite académie dont chaque membre faisait revivre un nom illustre de l'antiquité. Il dut plus d'une fois s'entourer, dans nos contrées, de cette docte société, dans laquelle on remarquait Alcuin, fondateur de tant d'écoles renommées ; Eginhard, le seul historien qui ait cité Roland, si célèbre dans les épopées chevaleresques ; Paul Diacre, poëte et prosateur, qui écrivit une histoire des évêques de Metz, en apprenant de la bouche même de l'Empereur de curieux détails sur saint Arnould.

Si je voulais suivre minutieusement les traces presque imperceptibles de quelques velléités littéraires, après la disparition de Charlemagne, il me faudrait rechercher ces rares vestiges, soit chez les religieux, soit chez les prêtres séculiers ; j'aurais à nommer, sous Louis le Débonnaire, le diacre Amalaire ; sous Charles le Chauve, l'évêque Advence, qui composa quelques vers latins ; j'aurais à demander à l'abbaye de Saint-Arnould, à l'abbaye de Gorze, à celle de Saint-Symphorien, à celle de Saint-Martin, quelques noms dont je ne pourrais faire ici qu'une sèche nomenclature. C'est une abbaye, du reste, qui va m'offrir une œuvre un peu plus littéraire que les travaux historiques ou théologiques auxquels il ne m'est pas loisible de m'arrêter.

Au douzième siècle, vivait, dans le couvent de Haute-Selve, qui alors faisait partie du diocèse de Metz, un moine appelé dom Jehan. Ce moine dédia à l'évêque Bertram (6) un livre intitulé : *Les sept Sages de Rome*. L'œuvre connue sous ce titre, et qui eut une longue action sur le moyen âge, était la transformation d'une antique fiction

Digitized by Google

indienne. Traduite ou imitée en arabe, en persan, en turc, en grec, en hébreu, cette fiction arriva, on ne sait par quel chemin, au moine de Haute-Selve. La fable dont il s'empara rappelait un peu, par sa donnée principale, l'histoire de Joseph. Faussement accusé par sa belle-mère d'un amour qu'elle nourrit seule, un jeune prince est condamné à mort par son père. Les apologues que débitent sept sages, et que la marâtre combat par des récits d'une application différente, font tour à tour passer de la mort à la vie et de la vie à la mort le jeune prince dont l'innocence est enfin reconnue. Ce cadre offrait une place à des nouvelles variées et qui, grâce à dom Jehan, arrivèrent à nos trouvères, à Boccace et à ses nombreux imitateurs. Mais bientôt ces fictions perdirent la morale qu'elles renfermaient ; sous l'influence railleuse et galante de l'esprit gaulois, l'intérêt se tourna fréquemment du côté des légères héroïnes auxquelles la sagesse de l'Inde n'épargnait pas le blâme. Ainsi, une anecdote où dom Jehan avait vu une leçon a été transmise à Molière, par une succession de conteurs; il n'y a vu, comme eux, qu'une situation comique ; il en a fait une des scènes les plus plaisantes de Georges Dandin, celle où Angélique feint de se jeter dans un puits. Où dom Jehan avait mis une moralité, Molière a mis un éclat de rire.

Le moine de Haute-Selve, avec lequel on s'est obstiné à confondre le trouvère qui composa le roman de Dolopathos (7), avait écrit son livre en latin. De son temps, cependant, une langue s'était formée du mélange des dialectes aborigènes et de la langue latine, qui s'était corrompue, d'abord, par ses rapports avec les peuples vaincus, ensuite, par son contact avec les peuples vainqueurs. Malgré la proximité de l'Allemagne, Metz parlait cette langue, et c'est sans doute à Metz ou dans les en-

Digitized by Google

virons de cette ville, que fut versifié le poëme de Floovent, une des rares chansons de geste qui n'appartiennent pas au cycle carlovingien. Le héros de cette œuvre est, suivant l'auteur, l'aîné des fils de Clovis. Banni pour avoir manqué de respect à son gouverneur, Floovent a, durant un long exil, de nombreuses aventures; pour nous, elles ont surtout le mérite d'avoir été écrites dans un idiome qui, suivant la remarque de l'un de nos confrères, M. Henri Michelant, présente de grandes analogies avec la langue d'anciennes chartes messines (8). Nous pouvons aussi réclamer une partie d'une chanson de geste beaucoup plus connue, *Garin-le-Loherain;* c'est là une des plus vastes épopées du moyen âge; elle ne compte pas moins de soixante-dix mille vers, soixante-quatre mille vers, environ, de plus que l'Énéide. L'introduction de cette chanson de geste a dernièrement occupé un de nos confrères. M. Auguste Prost a fait remarquer que, dans cette première branche, Hervis, père de Garin, devient le fils d'un marchand de Metz, marié à la fille d'un duc de Lorraine. Sur ce contrat de mariage, M. Prost a vu, avec raison, comme la signature d'un de nos vieux compatriotes. Il semble probable, d'ailleurs, qu'une notable portion du reste de l'œuvre a dû naître dans nos contrées; on peut le croire en voyant quel rôle capital est réservé à Garin, en remarquant la fréquente mention de Metz. Ce poëme est faux pour les renseignements historiques, mais il est vrai par les peintures de mœurs; comme le poëme du Cid, son contemporain, il reflète si bien la vie de l'époque, il contient tant de détails si précis, il leur doit une telle apparence de réalité que, de même que l'antique production castillane, il a surpris la bonne foi d'anciens historiens. L'importante geste de Garin, que M. Paulin Paris considère comme « l'une des plus intéressantes fictions que puisse offrir la littérature primitive

Digitized by Google

d'aucun peuple, » est le récit de l'interminable lutte des grands vassaux du nord contre ceux du midi. La guerre commence entre Hervis, de Metz, et Hardré, de Bordeaux; elle se transmet, comme un héritage, de génération en génération, avec une implacabilité de haine et de vengeance qui rappelle la sombre inspiration de Niebelungen (9).

A côté de cette chanson de geste, toute *fervestue*, si l'on peut lui emprunter un de ses mots énergiques, toute retentissante de cliquetis d'armes, de galop de chevaux, tout éclatante de pennons et de casques, à côté de ce poëme si vivant, si tumultueux, un autre poëme, à peu près de la même époque, l'*Image du monde,* paraît d'abord un peu pâle (10). Mais, pour nous, cette œuvre acquiert un grand intérêt par son origine. Nous ne saurions pas que son auteur ajoutait le nom de Metz à son prénom de Gaultier; nous ne saurions pas que dans un des manuscrits de son poëme, il rappelle, à propos de Charlemagne et de saint Arnould, qu'il est né à Metz (11); que des passages, où il nomme cette ville sans nécessité de le faire, où l'on sent comme palpiter l'amour du lieu natal, suffiraient pour nous indiquer qu'il appartient à notre cité. L'*Image du monde* est une de ces compilations encyclopédiques que le moyen âge aimait, une compilation rappelant le *Trésor,* de Brunetto Latini, le maître de Dante; mais Gaultier a voulu faire, à la fois, œuvre de savant et œuvre de poëte, ou, pour mieux dire, de versificateur. C'est en vers octosyllabiques qu'il écrivit son *Image du monde.* On y trouve, accumulées, toutes les connaissances de son époque, on y rencontre aussi plusieurs de ces fables bizarres qui furent tant de fois répétées. Telle est la légende qu'on se plut à broder sur Virgile, devenu, tout à coup, un magicien non moins puissant que Merlin, le grand enchanteur du cycle de la



Digitized by Google

Table ronde (12). Telle est encore l'histoire de saint Brandaines, de la découverte d'un merveilleux pays, modèle de l'*Eldorado* de Candide, d'une île admirable, dont la tradition entraîna à de hardies entreprises plus d'un navigateur espagnol, et, qui sait? fut peut-être pour quelque chose dans la glorieuse expédition de Christophe Colomb. Ce curieux voyage de saint Brandaines ne se retrouve pas dans toutes les leçons de l'*Image du monde,* dont la vogue est prouvée par tant de manuscrits que possède la Bibliothèque impériale. Dans l'un d'eux, l'œuvre est, par un vers final, attribuée à Omon (13), né aussi à Metz, à ce qu'il paraît, et qui composa un livre où, sous le titre de *Volucraire,* des notions d'histoire naturelle, fort erronées, se mêlent à de fatigantes et incessantes allégories. Il se peut, d'ailleurs, qu'Omon ait ajouté certains passages au travail de Gaultier. Il est rare que ces longues productions du moyen âge n'aient qu'un seul auteur..... Nos vieux poëmes, comme nos vieilles cathédrales, ont souvent eu plus d'un architecte, mais les plus grands poëtes furent alors ceux qui élevèrent les admirables édifices dont vous avez là, à côté de vous, un si magnifique modèle.

On s'étonne, à la majesté de pareils monuments, de ne pas voir dans les œuvres intellectuelles, leurs contemporaines, une même vigueur, une même élévation de pensée. Il faut l'avouer, ces qualités manquent, même dans les conceptions poétiques, qui, comme les cathédrales, avaient leur point de départ dans la foi. — Je ne parle pas de la *Divine comédie,* qui domine tous les pays comme tous les siècles. — Les choses, les personnages se rapetissaient dans les représentations pieuses dont la Bible et la vie des saints fournissaient les sujets; il faut arriver à certains drames de Caldéron, au saint Genest de Rotrou, au Polyeucte, de Corneille, pour voir, dans

Digitized by Google

cette voie, l'inspiration religieuse produire des œuvres dignes d'elle. Malgré leurs trivialités et l'absence de génie, les mystères eurent un long et grand succès. A Metz, notamment, ils attirèrent souvent une foule enthousiaste. La première représentation de ce genre eut lieu, dans notre ville, le 14 septembre 1412; elle était intitulée le *Jeu de saint Jean-Baptiste*. Je ne citerai pas tous les drames pieux qui lui succédèrent et sur lesquels, un de nos confrères, M. Ch. Abel, a publié de curieuses recherches (14), mais je rappellerai, à cause d'un petit épisode romanesque, le mystère de sainte Catherine, qui fut, en 1468, donné dans la cour de Saint-Arnould. Le rôle de la sainte fut confié à une jeune fille de dix-huit ans. Elle avait à réciter, au dire de Philippe de Vigneulle, « vingt trois cent vers, et parloit ceste fille si tristement » et piteusement, qu'elle provoquoit plusieurs à pleurer » et à l'occasion de ce, fust ceste fille mariée à un gen- » tilhomme soldoyeur de Metz, appelé Henri de la Tour, » qui d'elle s'enamoura pour le grand plaisir qu'il y » prinst (15). » Plus tard, des spectacles d'un autre genre d'inspiration remplacèrent les mystères; on alla jusqu'à jouer, en latin, une comédie de Térence, l'Andrienne. Serions-nous, aujourd'hui, doués d'assez de qualités littéraires pour fournir des acteurs et des spectateurs à un plaisir aussi érudit ? il est permis d'en douter.

A chaque instant nous rencontrons les traces de ces fêtes dans les trois chroniqueurs dont les récits ont été réunis sous le titre de *Chroniques messines*. Lorsque le vieux Metz aura entièrement disparu, on saura encore où le retrouver, où le retrouver tout entier avec ses réjouissances, ses cérémonies, ses guerres, ses mœurs, son existence d'autrefois, depuis les petits scandales du jour jusqu'aux événements qui menaçaient sa sécurité ou son indépendance. On le retrouvera dans ces chroniqueurs,

Digitized by Google

écrivant sans prétention à la grande histoire, et par cela même plus intéressants, plus entièrement vrais. Si Paillon, Aubrion, Philippe de Vigneulle eussent tenté de juger les événements de haut, s'ils avaient pu se chercher des modèles dans l'antiquité, ils ne nous auraient pas conservé une image aussi exacte de la vie au moyen âge; ils n'auraient pas osé rappeler des incidents, des détails qui, précisément, donnent le mouvement à leurs récits, qui nous montrent l'homme vêtu d'un pourpoint, couvert d'un chaperon, au lieu d'un mannequin imité de quelque statue grecque ou romaine.

Le dernier de ces trois annalistes était, du reste, plus littérateur que ses deux prédécesseurs. L'Italie exerça sur Philippe de Vigneulle une heureuse influence; il a des réminiscences des conteurs italiens dans sa manière de narrer; le fond de plusieurs de ses *contes joyeux* est d'ailleurs emprunté à Boccace ou à ses émules, ce qui ne l'empêche pas de les débiter comme des anecdotes récentes; il nomme la personne à qui, suivant lui, est arrivée telle aventure; il cite la rue, le village où l'événement a eu lieu; tout a l'air de se passer entre gens de connaissance. Philippe de Vigneulle mit aussi en prose le poëme de Garin-le-Loherain, dont j'ai déjà parlé (16) et dont le héros était si célèbre que son nom avait été donné à une cloche rivale de la Mutte (17). Dans toutes ces œuvres, le bon chaussetier fait preuve, par moment, d'un vrai talent de narrateur, comme lorsqu'il raconte la captivité que lui et son père eurent à subir. Sa phrase est souvent heureuse, comme quand, dans ses mémoires, il parle d'un certain Mengin, grand faiseur de ballades, qui fut, pour bien rimer et jouer de bons tours, un autre François Villon, et qui poussa l'imitation de son modèle jusqu'à risquer, de même que lui, de se faire pendre (18). Il paraît que, dans ces temps, Metz compta un grand

Digitized by Google

nombre de poëtes ou plutôt de rimeurs. Philippe de Vigneulle lui-même a écrit beaucoup de vers, et Nicole Louve, le chevalier qui, à la Grange-aux-Ormes, crut reconnaître Jeanne d'Arc dans une aventurière dont la vie accidentée devrait tenter un romancier (19), Nicole Louve, en 1428, à son retour de la terre sainte, composa une longue ballade (20).

Une preuve en faveur de la culture intellectuelle, à Metz, c'est que l'imprimerie s'y établit de bonne heure. Elle y servit, en 1516, à mettre en lumière un poëme dont l'auteur, resté inconnu, appartenait probablement à notre pays : *le Chevalier aux dames* (21). Malgré ce titre, il ne s'agit point là d'un paladin copié du cycle d'Artus où du cycle de Charlemagne. Alors des êtres allégoriques avaient supplanté depuis longtemps les héros vieillis des chansons de geste. Le monde moral s'était animé ; les vertus, les vices avaient revêtu des formes palpables et constitué une nouvelle mythologie. La droiture, la tempérance, la générosité n'étaient plus d'invisibles abstractions, c'étaient trois nobles femmes, trois proscrites. Comme on vient à la maison d'un ami, elles étaient venues au cœur de Dante, et l'amour qui habitait ce cœur les avait favorablement accueillies. La rose célébrée par Jean de Meung, et autour de laquelle se groupaient Faux-Semblant, Bel-Accueil, Franchise, Mâle-Bouche, avait été considérée par tels commentateurs comme le symbole du grand œuvre; pour d'autres, elle se perdait dans un nuage presque mystique. *Le Chevalier aux dames* vit avec raison dans la fiction de Jean de Meung une allégorie plus facile à comprendre ; il y vit aussi une attaque aux femmes et essaya de les venger en combattant *Vilain cœur ;* c'est ainsi qu'il nomma l'auteur du roman de la Rose dont son livre ne fit guère que constater le succès plus que deux fois séculaire.

Digitized by Google

Il me semble que dans les souvenirs que je viens de grouper rapidement il y a une réponse à ces mots de marâtre des lettres qui furent lancés à Metz au seizième siècle. L'auteur de cette espèce d'imprécation fut cet Agrippa de Nettesheim, homme étrange qui connaissait huit langues, qui maniait la plume aussi bien que la parole, l'épée aussi bien que la plume. Savant, philosophe, guerrier, diplomate, il était tout cela, et tout cela ne suffit pas à ses contemporains. Ils firent encore de lui un sorcier (22), payant, comme Faust, ses créanciers en pièces qui d'abord paraissaient de bon aloi, et qui, dans la poche, devenaient des objets de nulle valeur (23). A la suite d'une aventure arrivée à Louvain et racontée par Delrio (24), d'une évocation imprudente terminée par la mort et la résurrection momentanée d'un de ses élèves, Agrippa vint à Metz, où il exerça avec une remarquable éloquence les fonctions d'orateur de la cité. Alors l'accusation de sorcellerie fit condamner quelques femmes au dernier supplice; la fille de l'une d'elles fut soupçonnée de s'être aussi livrée à la magie. Agrippa la protégea, la sauva, et tel paraît avoir été le motif principal de la condamnation à l'exil qui vint le frapper.

Peu après son départ, Metz eut un hôte non moins étrange et bien plus célèbre encore.

Vous avez sans doute remarqué, Messieurs, dans une rue roide, étroite, sinueuse, montant vers la partie la plus ancienne de la ville, et dont le nom paraît un souvenir mythologique, vous avez sans doute remarqué une maison basse, comme écrasée par les tuiles noircies qui la couvrent. Cette maison serait une masure sans une élégante porte ogivale qui attire l'œil. Si l'on franchit cette porte on trouve, à sa gauche, un escalier tournant, dont les degrés de bois tremblent et se disloquent sous le pied, et qui conduit à une petite chambre à laquelle

Digitized by Google

une fenêtre exiguë donne un peu de lumière. Dans ces vieux murs habitait, au commencement du seizième siècle, le sacristain de la chapelle Saint-Genest. D'après une tradition que nous n'avons pas de motif pour rejeter, il consentit à donner un gîte à une espèce de vagabond qui avait jeté le froc aux orties. Ce pauvre hère avait été poussé vers Metz on ne sait par quel événement, peut-être par la nécessité de cacher une dangereuse escapade sous quelques mois d'oubli. Il fut installé, dans le réduit dont je parlais tout à l'heure. Ce réduit, nu, froid, délabré, que quelques pas mesurent, une imagination aussi puissante que déréglée, aussi audacieuse que bouffonne, l'a sans doute rempli des plus étranges prestiges; des personnages entrevus dans une conception vague et qui allaient bientôt venir à la vie dans un livre sans copies et sans modèles, ont dû s'y renvoyer les paradoxes de discussions burlesquement savantes. Là, sans doute, ont germé quelques-unes des idées que la plume a fixées plus tard ; là s'est probablement agité un monde fantasque, ou plutôt le chaos de ce monde non encore débrouillé et qui, même en arrivant à la création matérielle, a conservé quelque chose de l'imprévu des rêves et des hallucinations de l'ivresse. En effet, s'il y a des livres dans lesquels entrent tout un homme, toute une vie, *Gargantua* et *Pantagruel* sont de ces livres-là (25).

Quel jeu du hasard m'oblige, dans l'ordre chronologique que j'ai adopté, à prononcer à côté du nom de Rabelais le nom respecté et, s'il est possible, toujours grandissant de Bossuet! Une partie notable de la vie de cet homme de toutes les sciences et de tous les talents, comme disait de lui Massillon, s'est écoulée à Metz dont il aimait le calme, dont il préférait le séjour à toute autre résidence, où il demeura dix-sept ans (26), de 1652 à 1669, où il fit sa première oraison funèbre, pour un

Digitized by Google

membre de la famille de Gournais, où il fit ses premiers sermons, où il écrivit ses premiers ouvrages de controverse. « La louange languit auprès des grands noms, » a dit Bossuet lui-même, aussi me suffit-il de nommer ce majestueux génie pour que nous nous sentions comme enorgueillis à la pensée que notre ville à pu donner tant d'heures de silence et de recueillement à des travaux qui ont été faits pour l'immortalité.

En face de Bossuet, dans un autre camp, comme loyal adversaire, nous voyons paraître Paul Ferry. C'est un de ses livres, publié à Metz en 1654, qui provoqua la première œuvre de Bossuet. Tous ceux qui se sont occupés de notre histoire locale, connaissent les *Observations sur l'histoire de Metz*. Si ce patient travail, si des livres de controverse, si la réputation d'avoir été un des hommes les plus éloquents de son temps ne suffisaient pas pour m'autoriser à nommer ici Paul Ferry, j'aurais à vous rappeler que dans sa jeunesse il fut poëte, il chanta une certaine Isabelle, aimée platoniquement, à travers les sonnets de Pétrarque. Ferry vécut et mourut à Metz, plus heureux que d'autres hommes éminents, appartenant, comme lui, à la religion protestante; que les Ancillon, qui enrichirent l'Allemagne de leur science et de leur goût; que Le Duchat, dont Bayle a mis tant de fois la vaste érudition à profit.

Parmi les contemporains de ces savants, je n'oublierai pas de citer Meurisse, né en Picardie, mais que sa résidence à Metz et son histoire des évêques de cette ville nous donnent quelque droit de réclamer. Un peu plus tard, au commencement du dix-huitième siècle, nous apercevons les deux Baltus, l'un, l'auteur des Annales, n'eut rien de littéraire, l'autre fut, surtout, un théologien, mais fit preuve d'esprit et de goût dans sa réfutation du livre que Fontenelle avait écrit sur les oracles.

Digitized by Google

Si ces derniers souvenirs paraissent entrer difficilement dans le cadre que j'ai choisi, il en est d'autres qui appartiennent plus légitimement à mon sujet. En remontant à peu près à l'époque où Bossuet habitait Metz, nous remarquons un autre étranger, dont la réputation, due à des vers agréables, ne s'est pas entièrement fanée. Étienne Pavillon siégea comme avocat général dans notre parlement avant d'aller, comme poëte, siéger à l'Académie française. Il appartenait à l'école de Voiture, à cette école née à l'hôtel de Rambouillet, qui aiguisa tant d'ingénieux esprits, et à laquelle semble aussi se rattacher, bien qu'à une longue distance d'années, Mlle de Givry, née à Metz, devenue la comtesse de Fontaines, et dont les romans offrent comme quelques reflets du talent de Mme de Lafayette.

Metz, un peu plus tard, a encore produit d'autres écrivains qui ont écrit dans ce genre où il est si difficile d'exceller et que l'on a pourtant appelé la littérature facile. Maucomble composa trois ou quatre romans que nos pères ont lus avec plaisir. Le chevalier de Mouhy (27) inscrivit sur plus de quatre-vingts autres un nom qui, il faut l'avouer, n'a pu triompher de l'oubli. Le baron de Bock, considéré par Ch. Nodier comme l'un des pères du romantisme (28), nous fit connaître des productions de l'Allemagne où étaient peintes avec une certaine vérité ces coutumes et ces mœurs du moyen âge, que le comte de Tressan, qui fut gouverneur de Bitche et l'un des membres de notre ancienne Académie, altéra, si spirituellement d'ailleurs, dans ses *Extraits de romans de chevalerie*. Le baron de Bock s'occupa aussi d'œuvres plus sérieuses: il fut le traducteur d'une histoire de la *Guerre de trente ans* et l'auteur de recherches savantes sur divers sujets. Maucomble, dont je parlais tout à l'heure, écrivit aussi dans un ordre d'idées plus grave,



Digitized by Google

il composa une histoire de Nîmes à peu près à l'époque où Bérault-Bercastel, né à Briey, publiait une importante histoire de l'Église qui a encore une réputation méritée.

Mais en suivant un instant ce filon d'études sérieuses, j'ai oublié de mentionner une femme qui, dans la carrière de la littérature romanesque, fit preuve de beaucoup d'imagination : Mme de Bournon-Malarme. Elle était sœur du comte de Bournon. Celui-ci fut un savant distingué, et ses travaux sur la minéralogie ont des qualités de style qui lui mériteraient une place dans cette revue trop succincte, si je ne devais parler ici que d'œuvres se rattachant plus intimement à la littérature proprement dite. Permettez-moi une remarque à ce sujet. Pendant longtemps, le goût, la composition, le mérite de la rédaction manquent dans des livres qui, par leur nature, semblaient exiger l'emploi de toutes ces qualités. A mesure que nous avançons, ces qualités apparaissent dans des œuvres qui, par leur fonds, n'appartiennent pas à mon sujet. A l'époque dont je parle, et aujourd'hui d'une façon bien plus complète encore, la forme est pour ainsi dire toujours littéraire, elle l'est même dans l'exposé des sciences les plus ardues. Vous le comprendrez pourtant, Messieurs, cette enveloppe brillante ne doit pas me séduire au point de m'entraîner entièrement en dehors du cercle dans lequel j'ai cherché à me renfermer.

Ce fut un savant aussi que Dupré de Geneste, mais il ne dédaignait pas la littérature proprement dite ; il aimait à écrire des vers, il comprenait et appréciait d'ailleurs tous les genres de travaux intellectuels; aussi fut-il l'un des principaux organisateurs d'une société d'étude fondée en 1757, et qui, en 1760, devint la première académie de Metz, grâce à la protection du maréchal de Belle-Isle. Trois de nos confrères ont rendu hommage au fondateur de la société à laquelle la nôtre a succédé. Après

Digitized by Google

MM. Leclerc, Chabert et Emmanuel Michel, je n'ai pas à rappeler le zèle que le maréchal apporta à cette importante création, je veux du moins vous dire avec quel intérêt j'ai parcouru les archives de nos prédécesseurs. On y sent une remarquable ardeur pour le travail. Histoire, numismatique, archéologie, agriculture, philosophie, mécanique, littérature, art militaire, rien pour ainsi dire n'était étranger à l'Académie, pas même l'économie politique, cette science alors si nouvelle. Sans doute, parmi ces travaux il en est qui nous sembleraient fort incomplets, mais il en est d'autres qui ne méritent pas l'oubli. L'Académie acquit d'ailleurs une prompte célébrité; des mémoires lui furent adressés de tous les points, plusieurs offraient des signatures qui devaient devenir des noms fameux à divers titres. Parmi ces noms on remarque ceux de Cessac, de la Condamine, de Lacépède, de Parmentier. Une des questions que l'Académie mit au concours valut une médaille à un jeune homme qui terminait son exorde par ces mots : « Je suis loin de trouver en moi les grandes ressources, mais je n'en ai pas moins osé vous présenter mon tribut; c'est le désir d'être utile, c'est l'amour de l'humanité qui vous l'offre (29). » Quel contraste entre ces paroles et le rôle implacable qu'a, dans l'histoire, celui qui les écrivit! Ce jeune homme était avocat à Arras et s'appelait Robespierre.

L'Académie réunit tous les esprits laborieux de la province, elle dut un concours assidu aux Bénédictins, à dom Tabouillot, à dom Jean François, qui écrivaient l'histoire de Metz, à dom Bernardin Pierron, qui, dans un poëme latin, repoussa l'injuste accusation d'Agrippa; elle comptait dans ses rangs le comte de la Touraille, qui habitait le riant coteau de Guentrange, et dont quelques opuscules attirèrent l'approbation, peut-être un peu

Digitized by Google

trop complaisante, de Voltaire; le baron de Tschudy, qui, non content de cultiver l'un des premiers le colza et d'écrire de curieux mémoires sur des questions d'agriculture et de botanique, se plaisait aux œuvres littéraires. Nous rencontrons dans l'ancienne Académie des hommes qui, depuis, ont paru sur un plus vaste théâtre, et dont la vie politique s'est emparée; plusieurs ont cessé d'appartenir à une province, pour appartenir à la France; ils ont disparu depuis si peu de temps et sont restés assez connus pour qu'il suffise d'enregistrer leurs noms; autour de ces noms votre mémoire groupera les œuvres qui leur ont valu un éclat plus ou moins grand. Tels sont: Barbé de Marbois, que l'on se rappellerait davantage comme littérateur, s'il eût joué un rôle moins important comme homme d'état; Emmery, l'un des grands jurisconsultes du siècle, et qui, dans sa célèbre bibliothèque, laissa une preuve de son goût pour les lettres; Rœderer, qui ne pouvait manquer de trouver la célébrité, qui l'eût trouvée comme écrivain s'il ne l'avait reçue comme homme politique; Lacretelle aîné, qui se révéla par un mémoire auquel l'Académie de Metz accorda un premier prix. Il était le frère de l'historien éminent dont cette année même vous avez fait le sujet d'une étude par vous mise au concours et que vous avez regretté de ne point voir traiter. Tous deux étaient nés à Metz, tous deux ont pris place à l'Académie française.

Il y avait dix ans que l'Académie de Metz (30) existait, quand bien au-dessous d'elle et en dehors de son influence, naquit un homme qui fut un vrai et charmant poëte. Cet homme était le fils d'un laboureur de Sainte-Barbe, et fut d'abord élevé par le maître d'école de ce village. Le patois messin avait déja pris un aspect presque littéraire dans *Flippe Mitonno ou la Famille ridicule,* comédie satirique attribuée à l'avocat Fétiq et dont

Digitized by Google

la première édition remonte à l'année 1720. Cette comédie avait été depuis longtemps précédée par quelques autres opuscules dans le même idiome, et dont, il faut le reconnaître, la rareté fait le principal mérite. Malgré ces essais, les patois étaient loin d'exciter autant d'intérêt que de nos jours. On eût alors été bien surpris d'apprendre qu'un profond penseur comme Joseph de Maistre y verrait « des mines presque intactes, dont il est possible de retirer de grandes richesses historiques et philologiques » ; qu'un élégant écrivain comme Nodier s'écrierait : « Si les patois n'existaient plus, il faudrait créer des académies pour les retrouver. » Certes, les académies du dix-huitième siècle ne s'inquiétaient pas de ces obscurs dialectes, et il est probable que la société qui nous a précédé, ne se préoccupa guère de Brondex ; cela ne l'empêcha pas d'écrire une œuvre délicieuse, *Chan Heurlin*. A une époque où Florian venait de publier *Galathée,* où Gessner écrivait ses Idylles, où l'on peignait la nature avec des couleurs de fantaisie et sans oser la regarder en face, Brondex, lui, se souvint de sa vie au village, il copia ce qu'il avait sous les yeux, il fit une œuvre vraie et ravissante, à cause qu'elle est vraie. Il ne la finit malheureusement pas. *Chan Heurlin* fut achevé plus tard par Mory, qui invoqua aussi, et non sans succès, la muse patoise, si, toutefois, la poésie patoise peut prétendre à une muse. Au reste, tel que l'a laissé Brondex, *Chan Heurlin* suffit pour placer son auteur à côté de Mistral, de Jasmin, de Roumanil ; après bientôt un siècle, son œuvre n'a rien perdu de son succès... Qui, aujourd'hui, connaît le poëme des *Paysages,* écrit à peu près à la même époque par un autre de nos compatriotes, par un homme distingué sous bien des rapports, par Lezay Marnesia. Les *Paysages* sont oubliés, parce qu'ils n'étaient que la reverbération d'autres œuvres.

Digitized by Google

*Chan Heurlin* est resté jeune, frais, vivant, parce qu'il avait eu pour modèle la nature, et parce que la nature ne vieillit pas.

Que d'événements, cependant, se sont accumulés depuis les amours de la belle Fanchon et du sergent Marice. Tout un monde s'est écroulé, une ère nouvelle a commencé; sur la scène soudainement élargie de l'histoire moderne, ont paru beaucoup de personnages dont jadis l'ambition se fût enfermée dans le cercle restreint des institutions locales. Ces grands événements, qui attiraient sur un vaste théâtre Rœderer, Emmery, poussaient hors de France quelques autres de nos compatriotes; parmi eux fut Charles de Villers, poëte, moraliste, romancier, écrivain politique, vaste intelligence qui finit par s'obscurcir un peu au milieu des doutes de la philosophie germanique (31). Émigré, Villers se lia avec les hommes les plus distingués d'au delà du Rhin, il se fit le médiateur littéraire, — le trait d'union — des deux nations. Comme tel, il eut l'honneur d'écrire l'introduction du beau livre de l'*Allemagne* de Mme de Staël. En 1804, après sa réception à l'Institut, Villers se trouvait à Metz avec cette femme célèbre, dont l'année dernière, ici-même, il vous a été parlé d'une manière si intéressante. Mme de Staël était suivie de Benjamin Constant, Villers accompagnait Mme de Rodde. Ils furent accueillis avec un vif empressement par la société messine; elle comptait alors d'aimables causeurs et des hommes d'une haute distinction : parmi les premiers, on citait le comte de Jaubert, le traducteur du livre de Spallart; aux seconds, appartenait l'illustre de Serre, qui fut depuis député, garde des sceaux, ambassadeur, qui mit une si haute éloquence au service de si généreux sentiments, qu'un de nos confrères, M. Salmon, a si dignement apprécié dans une récente monographie. De Serre était né à nos

Digitized by Google

portes, et la gloire dont la parole a comblé son nom, me rappelle si naturellement un autre grand orateur, que je ne puis, pour ainsi dire, m'empêcher de noter ici que Berryer se rattache à notre département par sa famille: elle est originaire de Sarralbe (32).

L'honnêteté, alliée chez le comte de Serre à un si beau talent, à un si grand amour de la justice, à un culte si fervent pour la liberté, me fait souvenir encore d'un grand homme qui, s'il ne nous appartient pas par le berceau, nous appartient par sa jeunesse, par ses premières études, par ses premières impressions, par toutes ces choses qui ont une part si importante dans le reste de la vie. C'est à Metz qu'a été élevé Alexis de Tocqueville; plusieurs de ses plus anciens amis lui ont survécu, peut-être y en a-t-il ici même quelques-uns!... Oh! comme ils doivent être fiers d'avoir serré la main qui a écrit tant d'admirables pages, d'avoir connu l'homme d'état, si homme de bien, qui, dans l'admiration de la France, occupe, à côté de Montesquieu, une place longtemps restée vide!

A mesure que j'approche de notre époque, les noms se pressent devant moi, je ne puis les citer tous, même en m'arrêtant devant ceux à qui la vie réserve peut-être encore de nouveaux succès. Dans l'impossibilité où je me trouve d'être complet, je veux, du moins, rappeler le baron Ladoucette, qui, dans *Robert et Léontine,* essaya de mêler à une intrigue romanesque de curieux détails sur les mœurs, les usages, la vie du pays Messin au seizième siècle; Adolphe Rolland qui, entre l'ancienne et la nouvelle école, s'est fait une place à part, et auquel il n'aurait fallu, pour une réputation plus grande, qu'une publicité moins restreinte donnée à des vers composés loin de toute ambition littéraire; Joseph Kœnig, mort trop jeune pour avoir atteint sa taille; le baron d'Huart, qui semblait encore

Digitized by Google

appartenir à ce monde de la chevalerie dont il aimait tant à étudier les ruines et à raconter les légendes. Je dois rappeler aussi Henrion, recommandable par plusieurs importants travaux historiques ; les deux Huguenin; le dernier mourut au moment où l'Académie Française allait accorder à son *Histoire d'Austrasie* une haute distinction ; le comte Ch. du Coëtlosquet, auteur de pages élégantes toutes inspirées par l'amour du bien; Macherez, dont la verve n'aimait pas toujours assez à obéir aux exigences de la rime et du style, mais qui se faisait pardonner cette indépendance par une âpre originalité; Munier, dont un de nos confrères, M. Thiel, a si bien raconté la vie modeste et laborieuse; Gerson-Lévy, qui a donné aux Mémoires de l'Académie tant de morceaux aussi savants par le fonds qu'élégants par la forme.

Je me suis imposé de ne pas parler des vivants; j'aurais voulu pourtant nommer Mme Tastu, et j'aurais pu faire l'éloge de cet aimable poëte, sans craindre d'être contredit par l'avenir.

Vous le voyez, Messieurs, c'est tout un livre qu'il faudrait composer sur ce vaste sujet; je n'en ai guère écrit que le sommaire. Espérons que le temps présent fournira encore des pages à celui qui voudra, avec plus de développement, s'occuper de nos souvenirs littéraires; espérons-le, quoique la littérature, proprement dite, soit moins cultivée chez nous que les sciences et les arts dont, vous vous le rappelez, un de mes plus spirituels et plus savants prédécesseurs, M. le général Susane, vous a fait une si brillante peinture. Je serais doué de tout son talent, que je ne saurais créer un pendant à son tableau. On peut le croire, cependant, l'état littéraire de la province s'améliore ; la décentralisation intellectuelle est en progrès. On en a une preuve dans la sympathie qui n'a cessé

Digitized by Google

d'entourer les orateurs de nos conférences publiques, dans le concours empressé que trouve l'Académie; et ce mouvement, qui se manifeste à Metz, a lieu partout.

Il dépend de la province de l'augmenter; elle peut retenir chez elle ceux qui seraient disposés à se laisser tenter par les succès de Paris; elle le peut, par moins de méfiance de ses forces, par plus d'accueil pour ceux qui s'essayent dans des voies jusqu'ici peu fréquentées. Un spirituel écrivain, dont la famille n'est pas étrangère à notre ville, Alphonse Karr, a dit que la réputation d'un homme de lettres n'entrait dans son ménage qu'en venant du dehors et qu'en enfonçant la porte; ce n'est pas seulement dans sa maison qu'elle pénètre ainsi, c'est dans sa cité, c'est dans sa province...

Si la littérature s'acclimatait davantage dans les départements, il en résulterait un bénéfice plus grand que la satisfaction d'une vanité de clocher. On se plaint, avec raison, des tendances peu morales de la littérature dramatique et de la littérature romanesque qui s'adressent aux masses, et qui ont tant d'influence sur elles. Ces tendances se modifieraient heureusement loin du grand centre. Le romancier vit, trop souvent, à Paris, dans un monde qui s'agite au-dessous de la société; il en prend le goût, les habitudes, les hardiesses, il y perd le sens moral, il y choisit ses héroïnes, il les décrit sans ménagements. Jamais celles-ci n'ont autant figuré dans les œuvres d'imagination, jamais elles n'ont tenu tant de place dans l'oisiveté parisienne. Depuis que le crayon si fin de Gavarni et que la grosse plume de Paul de Kock ont commencé à les célébrer, quel rôle immense elles jouent dans des fictions de toute espèce, quelle place elles ont conquise au soleil! Cela se comprend; pour le public si, à Paris, l'auteur est célèbre, l'homme reste inconnu; il n'a point à se gêner, il n'a point à redouter le regard



Digitized by Google

désapprobateur d'un ami plus sévère, il n'est pas retenu par des antécédents ou des souvenirs de famille. En province, il n'en est pas ainsi; le milieu est plus honnête, les modèles manqueraient, ou, si on les rencontrait, on n'oserait pas les peindre; des relations intimes, journalières, arrêteraient le romancier trop hardi. La morale aurait tout à gagner à la décentralisation littéraire; l'art ne pourrait y perdre. Les départements conservent encore une certaine originalité d'usages, de caractères qui n'existent plus guère à Paris. Il y a, en province, des contrastes faits pour séduire l'observateur; Balzac et Ch. de Bernard ont trouvé là les sujets de leurs meilleurs tableaux. Récemment, il a paru un livre écrit sous l'inspiration parisienne; ce qu'il y a de charmant dans ce livre, ce ne sont pas les aventures de Madelon, cette nouvelle Manon Lescaut qui fait regretter l'ancienne, c'est la description d'une petite ville d'Alsace, de sa société, de la vie qu'on y mène... Je m'arrête dans ces aperçus, qui pourraient déborder de mon sujet, mais qui combattent, il me le semble, si puissamment en faveur des idées de décentralisation.

Ces idées, tout en exprimant bien vivement l'espoir de les voir dominer, je ne voudrais pas qu'on cherchât à les lancer hors des limites du possible et dans la trop vaste carrière des illusions. Aucun de nous ne pense à nier le grand rôle que Paris doit continuer à jouer. Il y a là un foyer immense dans lequel je ne songe pas à jeter une inoffensive goutte d'eau; mais je crois que la province, tout en profitant de cette chaleur et de cette clarté, peut essayer de se chauffer et de s'éclairer chez elle. Ce qui, du reste, semblait devoir porter le dernier coup aux départements, aidera peut-être à leur réveil. On a dit que, par les chemins de fer, les grandes villes ne seraient plus que les faubourgs de Paris, mais il arrive que les fau-

Digitized by Google

bourgs deviennent la ville même. La facilité, la rapidité des communications établiront, je l'espère, une plus juste répartition de forces, une circulation plus normale.... Allons à Paris, comme le sang va au cœur, et revenons en apporter plus de vie et d'activité aux extrémités de la France.

Digitized by Google

# NOTES.

(1). Ausone se proposait de consacrer un autre poëme aux villes qui bordent la Moselle; il dit:

Addam urbes, tacito quas subterlaberis alveo
Mæniaque antiquis te prospectantia muris.
(*Mosella*, vers 454.)

(2). Fortunat dit à Sigebert:

Cum sis progenitus clara de gente Sygamber
Floret in eloquio lingua latini tuo.
Qualis est in propria docto sermone loquella
Qui nos romanos vincis in eloquio.
(*Maxima bibliotheca veterum patrum*, t. X, p. 560.)

(3). Les œuvres de Fortunat ont été imprimées dans le grand recueil *Maxima bibliotheca veterum patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*, tome X et non tome III, comme le dit la *Biographie universelle*. La partie historique des poésies de Fortunat a été imprimée aussi dans le tome II du *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, de dom Bouquet. Plusieurs écrivains modernes se sont occupés de Fortunat; je citerai MM. Huguenin et Digot, dans leurs *Histoires d'Austrasie;* Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, t. II, premier récit; Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, leçon XVIII; Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. II, ch. XIII; l'abbé Gorini, dans son savant et curieux livre, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques*, deuxième édition, t. II, ch. XV, a relevé, avec son érudition et sa courtoisie habituelles, plusieurs interprétations inexactes de ces trois derniers écrivains. Dom Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVI,

Digitized by Google

p. 84, a donné une assez longue notice sur Fortunat; enfin le talent de ce poëte, l'influence qu'il put exercer, ont fourni à Ozanam le sujet d'une belle page dans la *Civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. IX, p. 412. Parmi les pièces qui, dans les œuvres de Fortunat, se rattachent à l'Austrasie, on remarquera trois morceaux adressés à Villicus, évêque de Metz, *Maxima bibliotheca*, t. X, p. 543; une pièce sur Sigebert, p. 558; un épithalame pour le mariage de ce prince et de Brunechild; des vers sur ces deux personnages, même page; le récit d'un voyage à Andernach, p. 590.

J'ai parlé du goût de Fortunat pour les difficultés rhythmiques. On en a un exemple dans une épitaphe en acrostiche pour Dagobert, p. 581, et dans une pièce en vers élégiaques qui n'a été publiée que par Mabillon, *Vetera analecta*, p. 387 de l'édition de Paris. Cette pièce est adressée à Childebert, fils de Sigebert, et commence ainsi :

Rex regionis apex et supra regna regimen,
Qui caput es capitum, vir capitale bonum.
Ornamentorum ornatus, ornatius ornans,
Qui decus atque decens cuncta decenter agis, etc.

J'ai dit que Fortunat a loué Chilpéric; il a dit :

Rex bonitate placens, decus altum et nobile germen
In quot tot procerum culmina culmen habent
Anxilium patriæ spes et tutamen in armis
Fida tuis virtus, inclytus atque vigor, etc.
(P. 579.)

(4). Dom Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVII, p. 2, parle du séjour de Grégoire de Tours à Metz. — Il est plusieurs fois question de cette ville dans les œuvres de Grégoire de Tours. Voyez la table générale publiée à la fin des *Livres des miracles*, édités par la Société de l'*Histoire de France*, t. IV, p. 355.

(5). Voyez dans l'*Austrasie* la *Promenade archéologique dans la vallée de la Caner*, par M. Boulangé, article Rabas. Jean

Digitized by Google

Chatelain dit, dans sa chronique en vers, à propos de la fondation de cette chapelle :

En celui temps le roy Charlemaigne
Roi et empereur d'Allemaigne
En chassant aux bois à l'esbat
Fonda la chapelle de Rabas.

(6). La dédicace de dom Jehan à l'évêque Bertram a été donnée par dom Martène : *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium amplissima collectio*, Paris, 1724, col. 948, 949. Cette dédicace révèle une certaine culture littéraire et l'on y remarque la citation d'un vers de Juvénal. M. de Montaiglon, préface de *Dolopathos*, p. XII, paraît douter que l'œuvre latine d'où sont dérivées toutes les imitations en prose et en vers du *Roman des sept sages*, et qui porte cependant le titre de l'œuvre de dom Jehan, *Historia septem sapientium*, soit l'œuvre même de celui-ci. Il pense que cette œuvre s'est perdue et se fonde sur cette observation : Herbert, qui écrivit en vers français *Dolopathos*, prétend l'avoir traduit de dom Jehan. Or, *Dolopathos* offre des différences très-grandes avec la rédaction du *Livre des sept sages* tel que nous le connaissons, il en modifie la donnée générale et n'en reproduit que deux nouvelles. M. Loiseleur-Deslongchamps me paraît avoir répondu d'avance à cette objection ; il dit avec beaucoup de raison : « On sait que pour les poëtes des douzième, treizième, quatorzième siècles, traduire c'était imiter en se donnant toutes les libertés possibles. » M. de Montaiglon tire en faveur de son opinion une autre induction de la légende du chevalier du Cygne que contient *Dolopathos*. C'est là, dit-il, un sujet lorrain, puisque la mère de Godefroid de Bouillon était la fille de Godefroid le Barbu, duc de Lorraine. Mais la valeur de cette induction n'est pas réelle, et avec plus de connaissance de notre histoire M. de Montaiglon l'aurait abandonnée. Metz ne s'inquiétait guère de ce que faisaient les princes de Lorraine que quand il s'agissait de guerroyer contre eux. La légende du chevalier du Cygne ne pouvait avoir un intérêt local, ni un attrait particulier pour l'évêque Bertram ; rien donc ne peut

Digitized by Google

faire présumer qu'elle se trouvait dans l'œuvre latine imitée par Herbert. Cette légende du chevalier du Cygne a, du reste, eu une très-grande vogue au moyen âge et n'est pas d'origine lorraine; que l'on me permette de renvoyer sur ce point aux recherches que j'ai faites dans les *Vieux auteurs castillans*, t. I, p. 401. — Le lecteur désireux de plus de renseignements sur le *Livre des sept sages* consultera l'*Essai sur les fables indiennes*, de M. Loiseleur-Deslongchamps, de la page 141 à la page 168. A la suite de ce beau travail il trouvera la traduction en ancienne prose française du *Roman des sept sages*. Cette dernière publication est due à M. Leroux de Lincy.

(7). On a sans cesse confondu le *Livre des sept sages* et *Dolopathos*. M. Bégin, notamment, a accumulé les erreurs à ce sujet. Dans son *Histoire des sciences, lettres et arts dans le pays Messin* il attribue à Herbert ce qui est à Dom Jehan, et fait du premier l'auteur de la lettre adressée à l'évêque Bertram. Je ne sais pourquoi M. de Montaiglon, dans sa préface de *Dolopathos* m'a associé à des bévues que j'ai au contraire combattues. Voyez *Poëtes et romanciers de la Lorraine*, p. 227.

(8). *Floovent* a été publié par MM. H. Michelant et Guessard. Suivant eux, cette chanson de geste « est écrite en dialecte lorrain; nous en jugeons ainsi, ajoutent-ils, en la comparant à des documents datés, notamment à des chartes rédigées à Metz. »

(9). *Revue de l'Est*, première livraison. L'*Histoire littéraire de France* contient une longue analyse des *Loherains*, t. XXII, p. 587. Cette analyse est de M. P. Paris, qui a publié en 1833-1835, Paris, Techener, *li Romans de Garin le Loherain* et qui, depuis, a donné un abrégé en prose moderne de cette chanson de geste; Paris, collection Hetzel. La *Mort de Garin* a été publiée par E. du Méril, Franck; Paris, 1846. M. Émile Chasles a fait de Garin le Loherain le sujet de son discours de réception à l'Académie de Stanislas de Nancy.

(10). Il a été publié dans la *Revue d'Austrasie* une notice sur

Digitized by Google

l'*Image du monde*. — *La légende latine de saint Brandaines, avec une traduction en prose et en poésie romanes*, a été publiée par A. Jubinal; Paris, Techener, 1836. — L'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, contient une longue analyse de l'*Image du monde*.

(11).

Si come l'en trouve en sa vie
Qu'à Mès en Loherengne gist
Dont cil est qui cest livre fist.

J'ai dit que fréquemment Gauthier parle de notre pays sans être obligé de le faire par la nature de son sujet. Aucun souvenir de ce genre n'apparaît dans l'œuvre d'un autre écrivain qui ajoutait aussi le nom de Metz à son prénom. La *Description de la ville de Paris au quinzième siècle*, par Guilbert de Metz (Aubry, 1858), n'offre d'ailleurs rien de littéraire et ne pouvait devenir l'objet d'une mention.

(12). M. E. du Méril a donné de curieux détails sur cette transformation de Virgile (*Mélanges archéologiques et littéraires*, p. 424). Un intéressant ouvrage espagnol, *El Vitorial*, ajoute à la légende de Virgile de nouveaux détails que j'espère faire, un jour, connaître.

(13).

Omon a nom qui fist ceste weure.

L'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIH, p. 321, donne une courte analyse du livre d'Omon que dom Bernardin Pierron n'a pas oublié dans son *Temple des Messins*. — Peut-être après avoir parlé d'Omon aurais-je dû réserver quelques lignes à l'auteur d'un poëme ou plutôt d'une chronique rimée de la guerre de Jean de Bohême contre Metz. Cette œuvre, d'un piètre mérite poétique, mais qui peut avoir de l'intérêt au point de vue historique, se trouve à la bibliothèque publique de Metz, manuscrit n° 8. Elle est suivie de plusieurs morceaux allégoriques et satiriques relatifs aux mêmes événements et qui datent du quatorzième siècle.

Digitized by Google

(14). Voyez le *Mystère de Saint-Clément*, publié par Ch. Abel; Metz, Rousseau, 1861, p. 15.

(15). *Chroniques messines;* Metz, 1838, p. 361.

(16). Cette traduction de *Garin le Loherain* est à la bibliothèque de la ville, sous le n° 97.

(17). En 1470, Philippe de Savoie étant à Metz, visita la cathédrale : « Firent les chanoinne parer le grant aultel et juer des grosse orgue pour l'amour de luy. Et priset ledit seigneur et ces gens moult les juelz du grant aultel et fuit veoir Meute et le lorain Gairin. » *Journal d'Aubrion*, publié par L. Larchey, p. 41; Metz, Blanc, 1857.

(18). *Gedenbuch des Metzer burgers Ph. von Vigneulle*, Her. von Dr H. Michelant; Stuttgart, 1852, p. 145.

(19). J'ai donné dans *Metz littéraire*, sur cette aventurière, une notice extraite des curieux documents que M. J. Quicherat a réunis, t. V, p. 336, du *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc.*

(20). Cette ballade a été publiée par M. Auguste Prost, dans *Metz littéraire.*

(21). Le titre de ce livre est :

Cy est le chevalier aux dames
De grant beaultez et prudence
Qui pour les garder de tous blasmes
Fait grant prouesse et grant vaillance.

Voyez, sur ce livre, Brunet, *Manuel du libraire*, et l'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. X, p. 139. Le *Chevalier aux dames* a été, sans motifs, attribué par M. Bégin à un écrivain qui se serait appelé François Oudet.

(22). On lira avec intérêt, sur Agrippa, l'article que lui con-



Digitized by Google

sacre Bayle dans son *Dictionnaire*. M. Bizouard ne l'a pas oublié dans son livre *Des rapports de l'homme avec le démon;* Paris, Gaume, 1864, t. III, p. 53. Les paroles d'Agrippa, sur Metz, se trouvent dans une de ses lettres; les voici d'après l'*Histoire de Metz*, par les Bénédictins, t. II, p. 700 :

« Nunquam unquam alicubi locorum fui, unde abirem libentius quam ab hac omnium bonarum litterarum, virtutumque novercca (pace tua dixerim) civitate Metensi. » Dans le *Ducatiana*, Amsterdam, 1738, t. II, p. 377, on trouve, sur Metz, un dicton qui reproduit en partie la phrase d'Agrippa : « Metis avara scientiarumque noverca. »

(23). « Sic fert fama Faustum et Agrippam magos; cum iter facerent, solitos nummos ad oculum sinceros in diversoriis numerare; quos qui receperant, post pauculos dies cornuum frustra vel scruta vilissima reperiebant. » *Disquisitionum magicarum*, libri II, q. XII, p. 79; Lyon, Hor. Cardon, 1608, in-folio.

(24). On trouve dans le même livre, question XXIX, sect. I, p. 157, le récit détaillé de l'épisode étrange que je rappelle brièvement. Rien ne manque à la légende d'Agrippa, pas même un chien, comme celui que Gœthe a fait apparaître dans son *Faust*, et qui a son rôle à la fin de la vie d'Agrippa. « Il mourut d'une mort misérable, dit Leloyer, et ne put l'en garantir son chien qui le suivait partout, ayant un collier au col, plein de caractères magiques. Le chien l'abandonna en sa maladie et se précipita dans la Saosne ne tardant guieres Agrippa à le suivre en trépassant tout à l'instant. » *Histoire des spectres, visions et apparitions des esprits;* Paris, M. DCV, p. 317.

(25). Une phrase de Le Duchat: « A Metz on montre encore en Jeurue la maison qu'occupa Rabelais en cette rue pendant un assez long sejour »; la tradition qui désigne cette maison, et enfin une lettre écrite de Metz par l'auteur de *Gargantua*, tels sont les indices de la résidence de Rabelais dans notre ville. La lettre de Rabelais, la seule qu'il ait écrite de Metz, a été publiée pour la première fois par M. Libri, dans le *Journal des Savants*,

Digitized by Google

de 1842, page 45. Un peu plus tard, en 1845, M. Bégin l'a donnée dans les *Mémoires de l'Académie* (*Rabelais à Metz*, p. 75). Cette lettre existe, en effet, non à la bibliothèque publique de Montpellier, comme l'a dit M. Bégin, mais à la bibliothèque de la faculté de médecine de cette ville. M. Kuhnholtz, bibliothécaire de cette faculté, a bien voulu m'apprendre qu'on trouve la lettre en question dans le manuscrit H, 24, page 34; elle n'est point autographe, elle a été copiée par Jean Bouhier, père du savant président; la voici, elle est adressée au cardinal du Bellay :

» Monseigneur

» Si venant icy, M. de Saint-Ay eust eu la commodité de vous saluer à son partement, je ne feusse de présent, en telle nécessité et anxiété, comme il vous pourra exposer plus amplement, car il m'affermoit qu'estiez en bon vouloir de me faire quelque aumosne, advenant qu'il se trouvast homme seur venant de par de ça. Certainement, Monseigneur, si vous n'avez de moy pitié, je ne sache que doive faire, sinon en dernier desespoir m'asservir à quelqu'un de par de ça, avec dommage et perte évidente de mes estudes. Il n'est possible de vivre plus frugalement que je fais, et ne me saurez si peu donner de tant de biens que Dieu vous a mis en main, que je.... en vivotant et m'entretenant honnestement, comme j'ay fait jusques à présent, pour l'honneur de la maison dont j'estois issu à ma départie de France.

» Monseigneur je me recommande très humblement à vostre bonne grace et prie Nostre Seigneur vous donner en parfaite santé très bonne et longue vie.

» Vostre très humble serviteur

» François Rabelais medecin

de Metz ce 6 fevrier. »

Février, de quelle année? c'est ce que l'on ignore. Un article de M. Ph. Chasles, publié dans le *Journal des Débats* (17 juillet 1859), m'avait paru contenir une réponse à cette question. On lit dans cet article: « Il (Rabelais) revint, avec une belle et bonne

Digitized by Google

bulle dans sa poche, exercer la médecine à Narbonne, à Castres, à Lyon et à Paris, publia *Pantagruel*, et voyant Dolet pendu, Marot exilé, l'université irritée, la Sorbonne furieuse, leur opposa, selon sa coutume, les prélats et les princes dont il disposait, se fit donner par eux un privilége spécial et resta clos et couvert. François Ier mort, il pressent l'orage et le péril, s'enfuit à Metz, comme Voltaire s'en allait à Mayence, se sauve jusqu'à Rome où il se cache sous la robe du cardinal du Bellay. »

Les détails donnés par M. Chasles étaient si précis, que je désirai remonter à la source où il les avait puisés. Ils avaient pour point de départ l'édition de Rabelais donnée par MM. Burgaud des Marets et Rathery (Firmin Didot, 1858, 2 vol. in-12). Je m'en procurai un exemplaire et je lus, p. XLI de la notice biographique « deux lettres latines [1] récemment retrouvées; l'une de Rabelais lui-même, datée du 6 février; l'autre de Jean Sturm, recteur du gymnase de Strasbourg, à la date du 28 mars, s'accordent à représenter Rabelais comme fugitif, nécessiteux et attendant à Metz quelques secours du cardinal du Bellay, à qui toutes deux sont adressées. Voici le passage de la lettre de Jean Sturm, relatif à Rabelais : « Tempora etiam Rabelesum ejecerunt e gal- » lia φεῦ των χρονων. Nondum ad nos venit, Metis consistit, ut » audio, inde enim nos salutavit. Adero ipsi quibuscumque » rebus potero, cum ad nos venerit. »

Cela semblait péremptoire; cependant, comme M. Rathery avait, selon moi, attribué sans certitude la lettre de Rabelais à l'année 1547; je désirais savoir si celle de Jean Sturm était bien de cette époque, ce qui eût détruit tous mes doutes; cet éclaircissement paraissait d'autant plus facile à se procurer qu'en note M. Rathery ajoute que « la lettre de Jean Sturm se trouve à la bibliothèque de Strasbourg, recueil Delamarre, n° 8584. J'écrivis à Strasbourg, et je reçus d'un homme des plus compétents la réponse suivante : — « Il n'existe point de fond Delamarre à la bibliothèque de Strasbourg, et les numéros des manuscrits qui sont conservés ne vont pas au delà de 6000. C'est d'un fond de la

[1] La lettre de Rabelais est en français, c'est celle que l'on vient de lire.

Digitized by Google

bibliothèque impériale de Paris qu'il s'agit... Il existe dans ledit fond parisien une lettre de Jean Sturm au cardinal du Bellay; il n'y est point question de Rabelais, mais d'un certain Raboletus chassé pour cause de religion et attendu à Metz où il paraît ne pas être arrivé. »

A la réception de cette communication, je m'adressai à un obligeant ami pour le prier de vérifier si, en effet, la bibliothèque impériale recélait l'objet de mes recherches. Il me répondit qu'il y avait eu, en effet, un fond Delamarre à la bibliothèque impériale, mais que depuis longtemps il n'existait plus, que l'ancien n° 8584 n'en faisait point partie, qu'il contenait des lettres à la vérité, mais qu'elles étaient toutes de 1515 à 1525; qu'enfin, la lettre de Jean Sturm n'était portée sur aucun inventaire.

On voit que, jusqu'à plus ample informé, cette lettre introuvable ne décide rien. Il y a, d'ailleurs, une objection à faire à cette fugue à Metz qui, d'après M. Rathery et M. Chasles, aurait surtout été causée par la mort de François Ier. Cette mort arriva le 31 mars de l'année 1547, et la lettre que Rabelais écrivit de Metz est du 6 février. — C'est au livre IV, ch. LIX de *Pantagruel* que Rabelais parle du Graoully. La première édition de ce quatrième livre est de 1552; mais si l'on pense avec M. Brunet (*Manuel du libraire*, art. Rabelais), que *Pantagruel*, bien qu'ayant paru après *Gargantua*, fut écrit antérieurement à ce dernier ouvrage, dans les années 1532, 1533, 1534, il faut reporter le séjour de Rabelais à une date beaucoup plus lointaine que celle de 1552. Quant à moi, j'ai placé cette résidence à une époque où l'auteur de *Gargantua* n'avait pas encore acquis une réputation littéraire et une renommée médicale qui, ce me semble, l'auraient un peu protégé contre le besoin. Une induction à cet égard est encore à tirer de certains mots répandus dans diverses parties de *Gargantua* et de *Pantagruel* et qui sont bien d'origine messine. Cette induction, M. Bégin ne l'a pas négligée, mais il a trop exclusivement attribué à nos contrées des termes d'un usage beaucoup moins restreint. — Pour achever de rendre compte des recherches assez longues que j'ai faites sur le séjour de Rabelais à Metz, séjour dont la date seule peut offrir des doutes,

Digitized by Google

je dirai que je n'ai pu découvrir l'*Inventaire des receptes de la chapellotte Saint-Genest*, d'après lequel Rabelais ne payait qu'un loyer de six livres. M. Bégin aurait bien dû nous dire où se trouve ce document.

(26). *Études sur la vie de Bossuet*, par Floquet, t. I, p. 222. L'*Oraison funèbre de messire Henry de Gornay*, seigneur de Talange et de Coin-sur-Seille, et non de Louyn-sur-Seille, comme on l'a imprimé, se trouve tome II, p. 92 de l'édition des œuvres de Bossuet donnée par Didot, en quatre volumes grand in-8°. — On peut voir dans le beau travail de M. Floquet, t. III, p. 62, que Paul Ferry, en butte à des menées envieuses, aurait été obligé de quitter la chaire où il brillait depuis cinquante ans, sans l'appui de Bossuet, qui le soutint vivement près du roi.

(27). Il est dit quelques mots peu favorables sur le chevalier de Mouhy, dans les *Mémoires tirés des archives de la police*, de Peuchet, t. III, p. 333.

(28). M. Bégin, dans la *Biographie universelle*, a donné sur le baron de Bock quelques détails inexacts. Ils ont été rectifiés dans le volume *Poëtes et romanciers de la Lorraine*. — Après avoir représenté de Bock comme l'un des hommes qui favorisèrent le plus l'éclosion du romantisme, Nodier ajoute : « Nous ne savions rien du moyen âge, et le baron de Bock, aujourd'hui si peu connu, ressuscita les mystères sanglants des cours vehmiques dans des romans au tour abrupt et tudesque, mais qui sentaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'humidité des vieux souterrains, la poudre des vieux tombeaux, la rouille des vieilles armures. » (*Du mouvement intellectuel dans les lettres et dans les arts; Revue de Paris*, t. XI, p. 34.)

(29). Archives de l'ancienne Académie, carton VI. J'ai reproduit la phrase de Robespierre telle qu'il l'a écrite, en laissant le verbe *offrir* à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent.

Digitized by Google

(30). Me sera-t-il permis, au sujet de l'ancienne Académie de Metz, de rappeler un souvenir de famille? Au mois de mai de l'année 1765, il y a juste cent ans, le directeur de la Société qui nous a précédés, était le président Muzac. Le président Muzac était mon bisaïeul. Que l'on me pardonne de mentionner ce fait, je suis amené à le faire par la bizarre coïncidence des dates et des positions, et par une impression que je ne puis logiquement expliquer; il me semble, par l'espèce de solidarité qui unit l'ancienne à la nouvelle Académie, et par les rapports qui existent entre les membres d'une même famille, que ces antécédents me rattachent depuis plus longtemps et plus étroitement à la Société que je viens d'avoir l'honneur de présider.

(31). M. Bégin a publié sur Villers une étude fort intéressante dans l'*Austrasie* de 1839.

(32). *Gazette de Metz*, du 24 octobre 1832. — Lorsqu'il y a quelques années, M. Berryer vint à Metz, il se plut à rappeler à plusieurs personnes que, par sa famille, il n'était pas étranger à notre département.

Digitized by Google

Digitized by Google

# COMPTE RENDU

DES

# TRAVAUX DE L'ANNÉE 1864-1865,

PAR M. E. MICHEL, SECRÉTAIRE.

---

Messieurs,

Avec vous, j'avais espéré que l'Académie, en portant trois fois de suite ses suffrages sur mon prédécesseur, avait trouvé en lui un secrétaire perpétuel ; et, quand M. Émilien Bouchotte vous a manifesté l'intention de résigner des fonctions qu'il avait si dignement remplies, tous vous avez senti ce que vous perdiez. Puissiez-vous ne pas le sentir trop aujourd'hui, Messieurs; puissiez-vous ne pas trop reconnaître qu'il y avait autre chose que de la modestie dans la crainte que je vous exprimais alors de répondre bien mal à l'honneur imprévu que vous me faisiez.

Mais ce ne sont pas des excuses banales que vous attendez de moi, Messieurs, et je dois à la vérité de dire que je tiens de vous-mêmes, tout ce qu'une bienveillance constante et une sympathie, dont vous m'avez prodigué les témoignages, peuvent donner de confiance. Une société comme la vôtre n'aurait-elle d'autre objet que de réunir dans une réciproque estime et une émulation



Digitized by Google

commune, sur le terrain neutre des lettres, des sciences ou des arts, des hommes d'âges, de croyances et d'aptitudes très-diverses, cette société serait déjà plus que justifiée. Vous trouverez donc naturel que, m'inspirant du sentiment de confraternité que j'ai puisé dans votre Compagnie, je vous parle d'abord de ceux qui nous ont quittés.

**Personnel.**

Cette année a amené dans votre personnel des changements nombreux. MM. Dufrénoy et Crova, au moment où vous commenciez à apprécier la part qu'ils prenaient à vos travaux, étaient appelés à Bordeaux et à Montpellier. M. Aderer, dès le début des conférences organisées par vous, leur avait prêté un concours intelligent et dévoué : le prix même que l'Académie attachait à ce concours devait lui faire prévoir qu'elle en serait bientôt privée, et, une année ne s'était pas écoulée, que M. Aderer était promu à l'une des premières chaires de rhétorique de nos lycées.

Vous auriez applaudi sans réserve à la nouvelle position faite à M. Leclerc, si cette nomination ne l'avait pas éloigné de vous. Vos regrets étaient naturels, Messieurs, et nul mieux que M. Leclerc n'avait su les mériter. Il y a quatre ans, il présidait cette réunion, et vous n'avez oublié ni l'hommage qu'il rendait au maréchal de Belle-Isle, votre premier fondateur, ni ces intéressantes lectures que, malgré les exigences de ses difficiles fonctions, il aimait à vous faire assidûment jusqu'au dernier jour.

Ce sont des regrets sans compensations que vous ont laissés la mort de M. Gerson-Lévy, et ces jours derniers encore celle de M. Ibrelisle : deux hommes qui ont des titres particuliers à nos respects, puisque leurs noms se

Digitized by Google

sont rencontrés déjà, en 1819, sur la liste de ceux qui reconstituèrent votre Académie. L'un et l'autre laissent après eux le souvenir d'une longue vie, honorée par l'étude et par la pratique du bien. Vous avez confié à M. le docteur Scoutetten le soin de rappeler les titres scientifiques de M. Ibrelisle.

Votre vice-président, dans un langage élevé et touchant, a exprimé en votre nom, sur la tombe de M. Gerson-Lévy, les sentiments de gratitude qui n'étaient que le prix légitime de quarante-cinq ans de services rendus à votre Compagnie. Vous avez trouvé quelque convenance à prier notre vénérable confrère, M. Thiel, le seul survivant aujourd'hui de nos membres fondateurs, de reprendre avec détail le récit de cette carrière studieuse. Dans une notice, qui fera dignement suite à celle qu'il consacrait à M. Munier, il pourra vous dire, mieux que personne, tout ce que M. Gerson-Lévy cachait d'érudition solide sous tant de modestie, et quelle délicatesse de goût il associait à une connaissance approfondie des langues orientales.

Pour combler ces vides, que la mort ou l'absence venaient de faire parmi vous, vous avez inscrit sur la liste de vos membres titulaires des noms qui n'étaient plus pour vous des noms nouveaux, puisque l'un d'eux avait été plusieurs fois déjà proclamé parmi vos lauréats, et que les sympathies publiques imposaient en quelque sorte à vos suffrages ceux des hommes de talent et de science qui ont prêté aux conférences de cet hiver un précieux concours.

Ces derniers venus parmi vous, Messieurs, ont pris à tâche de justifier vos choix. Ils se sont crus engagés par le titre que vous leur aviez donné, et, grâce à cette émulation d'activité entre tous, l'année qui vient de s'écouler n'aura pas été inférieure à ses devancières. Un rapide

Digitized by Google

exposé de vos travaux suffira, j'espère, pour vous en convaincre.

### Lettres.

Parmi les communications qui vous ont été faites, j'indiquerai d'abord celles qui ont eu pour objet notre histoire locale.

C'était une tâche naturelle, c'était un devoir, pour une époque de transition comme la nôtre, de chercher dans une connaissance exacte du passé des enseignements pour l'avenir. Une louable ardeur s'est donc attachée, de notre temps, à l'étude de l'histoire. Mais le zèle qu'on mettait à la consulter ne prenait pas toujours pour mesure l'impartialité qui est de rigueur en pareilles recherches. Trop souvent l'esprit de système, la satisfaction des passions politiques, les écarts de l'imagination nous ont présenté tour à tour, sous des couleurs bien diverses, des événements mal étudiés, négligés à dessein par tel écrivain, ou grandis à plaisir par d'autres. Au milieu de ces caprices que la morale et la vérité réprouvent également, le fond même de l'histoire, les faits qui servent de base aux appréciations n'ont pas toujours été l'objet d'une étude suffisamment scrupuleuse.

Depuis quelque temps, le désir de connaître le passé de chaque province, de chaque ville, vient en aide à ce besoin d'exactitude qui doit être la loi première de l'historien. Par l'abondance des matériaux réunis, par l'analyse minutieuse des détails, par le soin qu'on prend de recourir aux documents originaux et de les recueillir tous, il sera désormais possible d'aborder l'histoire générale en donnant satisfaction aux exigences naturelles d'une critique devenue plus sévère.

Notre ville, Messieurs, ne sera pas restée étrangère à

Digitized by Google

ce mouvement : cette année encore, et comme à l'envi, plusieurs de vos membres vous faisaient hommage de nombreux travaux éclairant certains points de notre histoire locale, faisant revivre certaines figures oubliées ou méconnues des temps passés. Vous receviez de M. Chabert, ses Biographies d'horticulteurs messins et ses Annales du département de la Moselle, de 1848 à 1858, et de M. Thilloy, divers mémoires sur un passage du testament de saint Remy, et sur Agnès de Deux-Ponts, dame de Bitche, en 1297. M. Maguin vous offrait son Éloge de Dilange, et M. Abel, une Étude sur Louis XI et les bourgeois de Metz, et une brochure sur le peintre-verrier Hermann et la part qu'il a prise à la décoration de notre belle cathédrale.

M. de Bouteiller, empruntant les éléments de son récit à la chronique de Jean Beauchez, vous montrait l'introduction de la culture du tabac dans le pays Messin combattue par l'ignorance et les méfiances populaires. Il vous traçait des émeutes et des violences, dont les premières plantations de « l'herbe maudite » furent l'occasion, une peinture animée, semant son récit d'indications précieuses sur les mœurs du temps et sur des préjugés qui nous font sourire tant ils semblent éloignés de nous, et dont nous trouverions cependant l'équivalent sans avoir besoin de remonter plus haut que l'établissement des chemins de fer et l'influence qu'on leur attribuait alors sur la maladie des pommes de terre.

Des fragments de sculptures, des médailles, des armes et des bijoux, trouvés dans les travaux du chemin de fer de Carling à Niederbronn, avaient été offerts à l'Académie par M. Petsche, un de ses membres, au nom de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, et vous aviez chargé une commission spéciale d'examiner cet envoi. M. Auguste Prost, dans la description détaillée qu'il vous a

Digitized by Google

faite de ces divers objets, vous a donné un mémoire où le goût exercé de l'artiste vient puissamment en aide à la science de l'archéologue et de l'historien.

M. Dommanget vous a lu une intéressante notice sur Hubert Lemaire, jurisconsulte distingué, auteur d'un travail relatif aux coutumes régissant autrefois le ressort du parlement de Metz. Le zèle qu'en sa qualité de secrétaire de la mairie de Metz, cet homme consciencieux et modeste a mis à classer les archives de la ville et à en donner une table, le signale à la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de recherches dans ces documents originaux de nos annales, et M. Dommanget s'est rendu, par cet acte de justice, leur chaleureux interprète.

Divers ouvrages d'analyse et de grammaire, adressés à l'Académie par M. Félix, ont fourni à M. Thiel une occasion naturelle de remonter du disciple au maître, et de sauver de l'oubli un nom honorable, celui de M. l'abbé Jany, un de nos compatriotes. Le dévouement avec lequel M. Jany avait consacré sa vie à la noble et difficile mission de l'instruction publique, les résultats remarquables qu'il obtint, et que les noms seuls de plusieurs de ses élèves suffiraient à prouver, ne pouvaient trouver près de vous un juge plus compétent.

En appelant M. de Puymaigre à la présidence, vous aviez bien pensé, Messieurs, que ce choix serait d'un bon augure pour les lettres: M. de Puymaigre a tenu à payer d'exemple. Vous lui devez un rapport sur les poésies de M. Ach. Millien, dans lequel il a fait nettement ressortir les heureuses qualités qui, plusieurs fois déjà, ont valu à M. Millien des récompenses sanctionnées avec éclat l'an dernier, par une des plus flatteuses distinctions de l'Académie française.

Je ne saurais vous parler longuement d'un charmant

Digitized by Google

conte en vers, imité d'un ancien fabliau : *les deux Envieux;* j'aurais mauvaise grâce à dépouiller de leur tour net et vif des vers d'une si facile élégance; vous les avez entendus, Messieurs, et vous aimerez à les relire.

Dans la curieuse étude qu'il vous lisait sur un poëte de Nice et sur son principal ouvrage, écrit dans le patois populaire du pays, votre Président vous a permis de juger par vous-mêmes, en mêlant à son appréciation critique la traduction en vers de quelques-uns des passages les plus remarquables. Nous soupçonnons fort ces descriptions colorées d'une des plus admirables contrées, ces détails, pris sur nature, des fêtes et des mœurs dans le Midi, d'avoir gagné à cette traduction, car, contrairement aux conclusions mêmes de celui qui s'en faisait parmi nous l'introducteur, vous auriez, d'après la copie, égalé la Nemaïda à notre Chan Heurlin, si la banalité de certaines réminiscences prétendues classiques, n'altérait parfois la verve et le naturel dans l'original.

Ce travail critique se rattache aux études favorites de M. de Puymaigre, et à des préoccupations qui lui ont valu, en Espagne même, là où sont ses véritables juges et où l'on n'a point à ménager sa modestie, la décoration de Charles III, le titre de membre correspondant de l'Académie de Madrid, et, ce qui n'a pas moins de prix, le suffrage du plus autorisé des critiques, M. de Los Rios.

Le même esprit, le même ordre d'études portait votre président à vous offrir de prendre sous votre patronage le projet d'une bibliothèque messine, comprenant des ouvrages rares ou inédits, intéressant à la fois la littérature et l'histoire locales. La révision scrupuleuse de ces documents, leur impression d'après les manuscrits originaux, permettrait de ne plus invoquer désormais que des textes authentiques, et non des citations de seconde main, trop souvent inexactes. Vous avez donc témoigné votre

Digitized by Google

sympathie pour une publication que réclament tous ceux qui s'occupent du passé littéraire de notre pays.

### Sciences et Agriculture.

La notice de M. Léon Babinet, sur Pilâtre du Rozier, est un travail complet et définitif. Sous une forme vraiment littéraire, et avec l'autorité d'un nom scientifique qui oblige, M. Babinet vous a retracé, sans les surfaire, les services rendus par Pilâtre, ses découvertes, et la noble part qu'il a prise dans les premiers essais de la navigation aérienne. Puisant ses renseignements aux sources les plus sûres, notre nouveau confrère a fait revivre pour vous la séduisante figure de cet homme, mort si jeune, victime de son courage et de son dévouement à la science, et qui sut garder, jusque dans la plus haute popularité, la modestie et la dignité qui relèvent encore le prix du mérite.

Un homme qui a honoré l'Académie de Metz avant d'honorer l'Institut de France, une des gloires de notre pays, M. le général Poncelet, saisissant l'occasion qui lui était offerte de constater les liens qui l'attachent à vous, vous a envoyé le second volume de son ouvrage sur des Applications d'analyse et de géométrie.

M. Terquem père, en vous offrant son quatrième mémoire sur les foraminifères du lias, est entré dans des explications verbales sur la régularité des lois géologiques de succession des divers terrains, et vous a montré l'intérêt qui s'attache à l'étude de ces fossiles, la place qu'ils occupent dans l'économie de l'univers, et la répartition de leurs diverses espèces dans notre pays.

Vous avez reçu, de M. Belhomme, une note concernant le *pollen*, et son rôle dans la fécondation artificielle des plantes, avec le résultat d'observations faites relativement à la durée de son pouvoir fécondant.

Digitized by Google

M. Alfred Terquem vous a présenté deux appareils imaginés par M. Vincenot et par lui-même, et très-heureusement exécutés par M. Belliéni. Ces deux appareils sont destinés à faire diverses expériences d'électricité. Le premier permet de changer rapidement la disposition de la pile employée, de manière à mettre les éléments soit en tension, soit en quantité ; résultat qu'il est important d'obtenir dans certaines recherches et démonstrations relatives à l'électricité. Le second appareil remplace avec avantage la table d'Ampère pour les expériences d'électrodynamique.

C'est ici le lieu de rappeler, Messieurs, avec quelle satisfaction unanime vous avez accueilli la distinction accordée à notre habile et modeste confrère, M. Bodin, qui, depuis plus de quarante ans, d'abord sous la direction des Aimé et des Savart, et maintenant à leur place, travaille à enrichir les collections de modèles et d'instruments de précision que toutes les écoles militaires de l'Europe peuvent envier à l'École d'application de Metz.

M. Eugène Lapointe vous avait donné connaissance d'un procédé très-économique et trop peu connu, employé par lui avec succès pour empêcher les incrustations des chaudières dans les machines à vapeur. Ce procédé consiste à placer dans les bouilleurs des branches de chêne qui transforment le dépôt solide et adhérent aux parois, en une boue noire facile à enlever.

M. Alfred Terquem, au nom de M. le docteur Dieu et au sien propre, vous a rendu compte du travail de la commission chargée par vous d'examiner ce procédé. La commission a reconnu que le bois de chêne abandonne à l'eau une matière colorante qui agit spécialement sur le carbonate de chaux en dissolution dans l'eau, et détermine sa précipitation chimique sous forme d'une boue non adhérente. Vous avez décidé qu'en raison de l'utilité



Digitized by Google

pratique que pouvaient avoir ces indications, surtout à une époque où l'emploi des machines à vapeur tend à se généraliser de plus en plus, le rapport de M. Terquem recevrait toute la publicité possible. Sur votre invitation, notre presse locale s'est associée, avec son empressement et sa bienveillance habituels, à la réalisation de votre désir. Un article, publié depuis dans un de nos recueils populaires les plus justement estimés, le *Magasin pittoresque*[1], les lettres et les renseignements qui nous sont parvenus prouvent assez l'efficacité de la mesure que vous aviez prise.

Les travaux que vous a communiqués M. le docteur Scoutetten, attestent la multiplicité de ses connaissances et l'ardeur constante de ses recherches. Vous lui devez de curieux détails sur un métal peu connu et peu employé jusqu'ici, le *magnesium*. L'abaissement du prix de revient de ce métal permet déjà d'utiliser son pouvoir éclairant, assez puissant pour qu'on puisse obtenir, de nuit, des épreuves photographiques plus facilement qu'avec la lumière électrique. Vous devez également à M. Scoutetten un mémoire sur les eaux minérales. Après de nombreuses observations personnelles, consignées dans un ouvrage spécial pour lequel la presse scientifique n'a été avare ni d'objections, ni surtout d'éloges, notre confrère affirme que l'action bienfaisante des sources thermales n'est pas due complétement, comme on l'admettait jusqu'à présent, à la présence de principes minéralisateurs, mais bien à l'influence de l'électricité sur l'eau pendant son parcours souterrain, influence qui se traduit par des propriétés actives dont on peut mesurer la puissance à l'aide du galvanomètre. Par une série d'expériences bien dirigées, M. Scoutetten constate l'électricité du sang chez les ani-

[1] Voir le numéro d'octobre 1864.

Digitized by Google

maux, et démontre que tous les liquides du corps humain occasionnent des actions réciproques productrices d'électricité; que le contact du sang rouge avec le sang noir constitue surtout une source permanente de fluide électrique; enfin, que la production régulière ou anormale de l'électricité dans les êtres vivants détermine chez eux l'état de santé ou l'état de maladie.

Le travail de M. Raillard, sur les irrigations de la France, est la seule communication que vous ayiez reçue cette année relativement à l'agriculture. Mais l'importance et l'intérêt de ce mémoire, l'ingénieuse disposition d'une carte figurative, qui permet, par un simple coup d'œil, de se rendre compte de l'extension plus ou moins grande de la pratique des irrigations dans chacun de nos départements, assuraient à ce document complet et méthodique l'accueil qu'il a reçu de vous. En se fondant sur la dernière statistique officielle, M. Raillard arrive à ce résultat, qu'en France trente pour cent seulement des prairies naturelles sont soumis à l'irrigation, et que la pratique des arrosages étendue aux neuf dixièmes de nos prairies amènerait une augmentation de 146 millions de francs sur le budget annuel de notre agriculture. Poursuivant son examen, notre confrère signale comme une anomalie apparente ce fait, que c'est généralement dans les localités où les irrigations sont le moins pratiquées que l'on rencontre l'agriculture la plus perfectionnée ou du moins la plus riche. M. Raillard fait ressortir, par des chiffres, cette anomalie, et cherche à l'expliquer en raisonnant sur l'exemple de notre département, qui est au point de vue de l'irrigation le cinquante-quatrième, tandis qu'il est le quinzième sous le rapport de la richesse agricole. Il énumère les diverses causes auxquelles on peut attribuer le peu de place que tient l'irrigation dans notre économie rurale, et termine ce travail, aussi remarquable

Digitized by Google

par la netteté de l'exposition que par les conclusions pratiques auxquelles il aboutit, en indiquant sommairement la mesure qui, suivant lui, permettrait d'entrer de la manière la plus efficace dans la voie des améliorations, surtout dans notre région. Cette mesure consisterait à compléter la législation actuelle au moyen de dispositions nouvelles facilitant, sous l'impulsion et la tutelle de l'autorité administrative, le jeu des associations syndicales, qui seules peuvent entreprendre des opérations d'irrigation vraiment rationnelles et fructueuses sur un sol aussi divisé.

### Arts.

L'an dernier, vous applaudissiez, Messieurs, et tout le monde applaudissait avec vous à l'excellent travail de M. Mouzin sur le développement du goût de la musique dans notre pays, et, à toutes les considérations invoquées par notre confrère dans son rapport, vous ajoutiez, dans votre esprit, la part légitime que serait en droit de s'attribuer, dans ce mouvement, le directeur de notre Conservatoire, et le fondateur de cet Orphéon dont la bonne grâce et le talent contribuent si puissamment à l'attrait de vos séances publiques. Vous témoigniez hautement de votre sympathie pour cette œuvre, en vous associant à la distribution des récompenses accordées aux instituteurs que vous avait signalés votre commission. L'état de vos finances ne vous a pas permis, cette année, de compléter la somme que l'Orphéon mettait à votre disposition pour renouveler ce concours, et vous l'avez ajourné à l'an prochain. Mais afin d'aider, autant qu'il était en vous, aux progrès de l'enseignement musical, et de stimuler le zèle des maîtres à cet égard, vous avez pris soin que le mémoire de M. Mouzin fût envoyé dans toutes les

Digitized by Google

écoles du département. Pour arriver plus certainement au résultat que vous désiriez, il était besoin d'un guide sûr et pratique, qui résumât et mît à la portée de tous l'instruction élémentaire, offrît à côté de la règle des exemples bien choisis, et dans lequel la pureté du goût secondât l'ordre et la clarté de l'enseignement. La petite grammaire musicale de M. Mouzin est venue combler ce vide, et, dès son apparition, elle a reçu la haute approbation du Conservatoire impérial de musique et les éloges unanimes des critiques les plus compétents.

M. Adolphe Bellevoye vous a adressé la première partie d'une publication dans laquelle il se propose de retracer, par une suite de dessins, les principaux monuments de nos environs. Ces dessins, gravés à l'eau forte, donnent une nouvelle preuve d'une habileté professionnelle que vous appréciez, en même temps qu'ils témoignent des habitudes laborieuses d'une vie qui sait encore trouver des loisirs pour la pratique de l'art et l'étude de la nature.

Vous aviez été admis, Messieurs, à juger de la supériorité du dernier travail de M. Pêtre, en voyant dans son atelier cette statue de dom Calmet qui fait maintenant l'ornement de la ville de Commercy. M. Chabert, dans la notice qu'il vous a lue, a su rendre fidèlement vos impressions, et vous a rappelé les diverses qualités d'exécution et de composition qui recommandent cette nouvelle œuvre de notre confrère.

La famille d'Auguste Rolland vous avait offert un exemplaire de ses œuvres, que vous avez désiré renvoyer à l'examen de notre illustre peintre M. Maréchal. En s'aidant des souvenirs de trente années d'étroite confraternité, M. Maréchal a fait revivre, et nous pourrions dire qu'il a consacré, la mémoire d'un homme dont je ne saurais parler moi-même sans quelque embarras,

Digitized by Google

mais qui est populaire dans notre pays. A plus d'un titre, ce rapport fera honneur dans l'avenir à vos Mémoires : non-seulement l'artiste y parle de son art avec l'autorité d'un maître, mais cet écrivain de circonstance, qui se plaint de son inexpérience et de son embarras, rencontre, lorsqu'il lui plaît, une sûreté et un bonheur d'expression qui feraient envie à ceux dont c'est le métier de tenir une plume.

J'éprouverais plus d'embarras encore, Messieurs, pour vous parler avec détail d'une communication qui vous a été faite sur le Beethoven de M. de Lemud. L'accueil trop bienveillant, dont vous avez honoré ce travail atteste, une fois de plus, le prix que vous attachez à tout ce qui intéresse les arts, et montrait assez qu'en parlant avec admiration de l'œuvre de M. de Lemud, votre Secrétaire était l'interprète de vos sentiments.

**Société des Amis des Arts et Conférences publiques.**

J'aurais terminé, Messieurs, la rapide analyse de vos travaux, si, à côté de cette activité intérieure qui anime vos séances, vous n'exerciez pas au dehors une influence qui, cette année surtout, s'est traduite par des efforts constants et des résultats irrécusables.

La question d'un agrandissement du musée de la ville, qui permît de grouper autour de la bibliothèque l'ensemble des collections publiques, avait reçu, l'an dernier, avec votre approbation unanime, l'adhésion de toutes les sociétés qui se préoccupent du mouvement intellectuel de notre cité. Un habile architecte a su donner satisfaction à toutes les exigences, et ses plans, que vous connaissez, vous promettent un monument tel que Metz n'aurait plus à rougir d'aucune comparaison. Présenté dans de telles conditions, ce projet devait rencontrer les

Digitized by Google

sympathies de la municipalité; notre premier magistrat, M. Félix Maréchal, s'est fait l'interprète de vos désirs au Conseil général qui, sur sa proposition, a émis un vœu favorable à une solution que réclament des intérêts multiples.

Il y a plus et mieux qu'une distraction frivole pour les masses dans ces expositions périodiques ou permanentes d'œuvres d'art : l'avenir de notre art industriel, c'est-à-dire d'une de nos gloires nationales, est intimement lié à ces puissants moyens de stimuler les progrès du goût public. Vous l'avez compris, Messieurs, et vous avez généreusement prêté votre appui à la reconstitution de la Société des Amis des Arts de la Moselle, quand M. de Bouteiller, que son rapport sur l'agrandissement du musée désignait déjà comme le futur président de cette Société, est venu vous demander votre patronage. Plus de quatre cents souscripteurs ont, en peu de temps, répondu à l'appel qui leur était fait, et une exposition improvisée, ouverte en ce moment sous vos auspices, permet de fonder des espérances sérieuses sur le développement et la durée d'une Société dont l'ambition est modeste, et que des sociétés pareilles, établies à Nancy et à Strasbourg, conviaient, dès le début, à une entente qui promet d'être féconde.

C'est l'esprit de l'Académie d'encourager, sans en prendre ombrage, la vie croissante de toutes ces sociétés qui s'établissent à côté d'elle pour diriger, dans des voies diverses, le mouvement intellectuel de notre pays. Elles ne font qu'élargir le cercle de votre action, et vous êtes heureux de les voir toutes obéir au même sentiment de convenance en vous rapportant, comme au foyer commun, la vie que vous leur avez communiquée.

L'Académie a pu, également, se montrer heureuse et fière du succès croissant des conférences publiques orga-

Digitized by Google

nisées par elle cet hiver. « Les hommes de science et de » talent qui ont répondu à son appel et secondé ses géné- » reuses intentions, ont rempli leur mission avec une » distinction remarquable qui ne pouvait qu'ajouter à la » dignité et à l'éclat du patronage académique. » Je n'ai pas dû résister, Messieurs, à la tentation de reproduire ici les termes mêmes dont s'est servi M. Félix Maréchal en vous félicitant de votre œuvre, au nom de la ville. Vous ne sauriez oublier à votre tour, et c'est à moi de le dire en votre nom, le concours efficace que la municipalité s'est empressée de vous offrir en se chargeant des frais auxquels donnaient lieu ces réunions. Les conférences, ignorées il y a deux ans, devaient être promptement populaires. Nous aimons à vous rappeler que, pour les instituer, vous n'aviez eu besoin d'aucune impulsion venue du dehors. L'initiative d'un de vos membres les plus zélés, M. le docteur Scoutetten, avait devancé, à Metz, un mouvement qui est devenu général par toute la France.

Sans entrer dans le détail de tant de soirées si bien remplies, dans lesquelles la littérature, l'histoire et la science ont eu leur tour, je vous dois cependant, Messieurs, un court résumé de ces conférences.

M. Jacquet, professeur de rhétorique au lycée de Metz, qui, des premiers, répondait à votre appel et que vous êtes heureux de compter aujourd'hui parmi vous, avait pris pour sujet de ses leçons : *Le Théâtre à diverses époques*. Cherchant de préférence, dans une si vaste étude, comment certains types de la comédie se modifient suivant les temps et les peuples, il a su éclairer discrètement, par la biographie des auteurs dramatiques, le caractère propre de leur talent ou de leur génie. Dans cette revue rapide, qui laissait facilement entrevoir une érudition solide et des lectures étendues, le jeune professeur

Digitized by Google

a charmé son auditoire par l'élégante simplicité et l'abandon de sa parole.

M. de Bouteiller a retracé l'histoire de Metz du treizième au seizième siècle. Ces peintures dramatiques, où M. de Bouteiller a donné une grande place aux institutions et aux mœurs, et dont le portrait de notre ville à divers moments a fourni le cadre, ont bien fait comprendre comment les rivalités de voisins ambitieux se sont jointes à l'amour de la liberté pour favoriser et prolonger l'indépendance de notre vieille cité jusqu'à l'époque de sa réunion à la France.

C'est encore de Metz que M. Benoît Faivre s'est occupé. Il en a retracé les transformations successives et l'histoire intellectuelle et morale depuis soixante ans, et il s'est plu à y trouver la confirmation d'une de ses idées les plus chères : la foi profonde et raisonnée dans le progrès qui s'accomplit insensiblement avec le cours des années. Pour faire partager son sentiment, M. Faivre a soumis aux réflexions de ceux qui l'écoutaient, et parmi eux beaucoup pouvaient rendre témoignage à la fidèlité de ses récits, non des assertions vagues et les illusions d'un cœur généreux, mais le souvenir précis et certain d'améliorations de toutes sortes qu'il est impossible de méconnaître. Cependant les progrès obtenus ne sont pas encore la perfection, et, s'il est des esprits chagrins qui vont déplorant sans cesse la perte des mœurs et le malheur des temps, il est aussi des optimistes dont la complaisance incorrigible prend trop volontiers des chimères pour des réalités. M. Faivre s'est tenu également éloigné de ces deux excès; il a pensé qu'il y avait mieux à faire qu'à flatter ou à dénigrer le présent : il nous l'a montré tel qu'il est : meilleur que le passé, et, s'il plaît à Dieu, plein de promesses pour l'avenir.



Digitized by Google

M. Maguin, qui fait au public de notre ville l'honneur de croire qu'il n'y a point d'études trop élevées et trop sérieuses pour lui, a repris ses conférences sur la philosophie grecque. Il a parlé d'Aristote, du caractère propre de sa doctrine, de l'influence qu'elle a exercée au moyen âge, puis des écoles dont le déclin a rencontré l'aurore du christianisme, et ses auditeurs ont retrouvé dans la suite de ces études la distinction ordinaire de son langage, et la chaleur de ses convictions.

La science n'a pas eu cet hiver des interprètes moins autorisés, ni des adeptes moins sympathiques. C'est un des caractères, c'est une des gloires de notre siècle que cette vulgarisation de la science à laquelle l'importance des vérités acquises ou des applications pratiques, et la multiplicité des problèmes nouveaux récemment posés concourent également.

Dans le vaste domaine ouvert à ses recherches, la science réclame à la fois des observateurs patients, opiniâtres, s'entourant des plus minutieuses précautions pour assurer les données de l'expérience, et des esprits élevés, vraiment philosophiques, qui, profitant des résultats obtenus, les groupent, les coordonnent par une méthode sévère, assignent à chaque détail la place qu'il tient dans l'harmonie générale, et arrivent ainsi à nous présenter ces vues d'ensemble qui résument, pour un temps, l'état de nos connaissances sur l'univers. C'est une de ces vues d'ensemble, qui conviennent au génie de notre époque, que M. Babinet a exposée dans ses entretiens sur la Météorologie et la Physique du globe. Empruntant aux sciences particulières les lois qu'elles ont établies, les rapprochant et les opposant entr'elles, M. Babinet a montré le jeu des diverses forces qui sollicitent et gouvernent notre monde, ne négligeant aucune occasion de mêler à ces grands tableaux les détails qui con-

Digitized by Google

cernent plus spécialement le coin de terre que nous occupons. Notre nouveau confrère a eu le mérite rare de donner l'agrément d'une libre causerie à l'explication rigoureuse de vérités purement scientifiques.

M. Terquem père, dans ses conférences sur la Géologie, a retracé les grandes révolutions de notre globe. Après avoir montré ce que l'état actuel de la science peut nous révéler sur l'origine de notre planète, il a esquissé l'histoire de ses transformations successives avec l'autorité particulière que lui ont donnée de longues études sur la constitution géologique de notre pays.

Traitant des diverses sources de chaleur, M. Alfred Terquem a voulu joindre à l'exposition d'un des problèmes les plus difficiles de la physique l'attrait des expériences. Après avoir nettement opposé l'une à l'autre deux hypothèses célèbres, M. Alfred Terquem a pris parti pour la théorie de Descartes, contre celle de Newton, et revendiqué pour elle l'avantage d'expliquer la transmission des sons de la même manière que celle de la lumière et de la chaleur.

Enfin, c'est encore un professeur de ce lycée de Metz, dont les ressources et le zèle vous ont été acquis dès l'origine, M. Mascart, qui a traité avec une méthode et une clarté remarquables cette question des générations spontanées, mise à l'ordre du jour par des luttes récentes et passionnées. Abordant le fond même de la discussion, sans tenir compte des éléments étrangers dont elle a été mal à propos embarrassée, M. Mascart a présenté des conclusions en faveur desquelles il n'a voulu invoquer d'autres droits que ceux de la vérité.

Vous le voyez, Messieurs, grâce à la variété des programmes, grâce au talent et au dévouement de ceux qui vous ont prêté leur concours, les conférences de cet hiver devaient fixer les sympathies publiques, et les plus vastes

Digitized by Google

salles dont notre ville dispose se sont trouvées trop étroites pour contenir la foule qui se pressait autour de ces chaires improvisées. Vous continuerez à satisfaire, Messieurs, ce besoin de culture qui, chez les classes élevées, est déjà, grâce à vous, devenu à Metz une habitude. Mais, en même temps, vous trouverez aussi le moyen, par des conférences plus spécialement destinées aux classes ouvrières, de répandre le goût de l'étude, de combattre le désœuvrement, les préjugés, l'ignorance ou les plaisirs grossiers, en mettant à portée de tous des idées nettes et justes sur la science, sur ses applications élémentaires, en montrant la beauté et l'utilité de l'art, en remplaçant, enfin, la circulation malsaine d'une basse littérature par des lectures choisies de nos poëtes, de nos historiens, de nos orateurs.

Il semble que notre temps soit appelé à développer dans cette direction l'éducation populaire, et il n'est que juste d'encourager ainsi un désir de s'instruire qui est devenu général. Cette mission, faite pour tenter les plus nobles cœurs, n'est pas indigne des meilleurs esprits. J'ose la proposer à votre Société : elle vous appartient et vous l'accomplirez avec succès ; votre passé sur ce point, Messieurs, répond de l'avenir. Le nom de l'Académie de Metz reste attaché au souvenir de toutes les tentatives généreuses qui ont contribué au progrès des esprits dans notre ville. Là est le secret de l'estime profonde et des sympathies croissantes qui vous entourent ; et, aujourd'hui encore, vous pouvez, avec un légitime orgueil, revendiquer votre part dans ce mouvement qui porte les intelligences vers l'étude désintéressée des lettres, des arts et des sciences.

Poursuivez donc avec confiance, Messieurs, une œuvre qui est la vôtre depuis un demi-siècle ; stimulez ce réveil de la vie intellectuelle ; excitez autour de vous le zèle,

Digitized by Google

réunissez les bonnes volontés éparses, et conviez à prendre avec vous une part de la tâche tous ceux qui ont, comme vous, le respect des choses de l'esprit, et quelque souci de l'honneur de notre ville.

Digitized by Google

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LES

# CONCOURS LITTÉRAIRES,

PAR M. DE BOUTEILLER.

---

Mesdames, Messieurs,

L'Académie a décidé, dans un sentiment tout de bienveillance pour l'auditoire qui veut bien honorer cette réunion de sa présence, que le rapport sur les concours littéraires serait, cette année, rendu aussi court que possible, et que le rapporteur qui a eu, dans le sein de la Compagnie, à motiver longuement les conclusions du travail de la Commission, ne ferait passer devant vous qu'un résumé rapide et sommaire des œuvres qui se sont disputé l'honneur d'être couronnées sous vos yeux. Vous saurez assurément bon gré à l'Académie de cette décision, alors que je vous aurai dit que le nombre des pièces qui lui ont été soumises était de quatorze, et que plusieurs d'entre elles présentaient un développement considérable. Leur analyse raisonnée, et l'énumération des qualités qui y brillent, comme des imperfections qui les obscurcissent, eussent exigé nécessairement un temps qui eût mis péniblement à l'épreuve, même votre plus indulgente patience. Mais, je vous le répète, cette épreuve vous sera épargnée, et, après quelques lignes nécessaires de rapides indications sur la partie non couronnée de ce

Digitized by Google

concours, vous m'entendrez donner la parole à nos lauréats eux-mêmes, et les laisser, en vous faisant entendre leurs œuvres, faire valoir leurs mérites en votre présence, et justifier ainsi, bien mieux qu'il ne m'eût été possible de le faire, les distinctions dont ils ont été l'objet de la part de l'Académie.

Ce qui rend le concours de cette année particulièrement remarquable, c'est le caractère grave, moral et véritablement élevé des sentiments qui ont inspiré la plupart des pièces qui y ont été soumises. L'Académie n'a pu refuser une sympathique estime à presque aucune de ces œuvres, et elle aurait désiré qu'il lui fût possible de le mieux témoigner. « Succès d'estime, direz-vous, avec un geste expressif, on sait ce que cela veut dire. » Comme succès, vous avez raison, cela est insuffisant, et la preuve est que je ne viens pas devant vous les mains pleines de couronnes et de palmes; mais l'estime n'en est pas moins vraie, et ce n'est pas un résultat à dédaigner, que de l'obtenir dans ces conditions. Oui, je le dis, au grand honneur de tous ceux qui ont pris part à ce concours, il s'en dégage comme un parfum d'honnêteté et de bonne morale, qui est doux et sain à respirer. Ce sentiment élevé, auquel je rends hommage, revêt diverses formes, et se caractérise de différentes manières, mais il se retrouve dans presque toutes les pièces que nous avons eu à apprécier. Dans celles qui portent pour titre *la Mort, le Bal et l'Hôpital,* respirent la charité chrétienne la plus tendre, le plus pur amour de tout ce qui souffre, la plus consolante confiance dans les promesses éternelles; la même impression se dégage de l'élégie touchante intitulée *la Mort d'un ami,* où la passion, il est vrai, n'a pas rencontré de ces élans qui remuent, mais où la douleur s'exhale en un chant plaintif et doux; on le rencontre encore, à un degré presque égal, dans une autre élégie

Digitized by Google

nommée la *Nouvelle année,* dont le ton triste et l'harmonie langoureuse forment un contraste piquant avec les grâces un peu recherchées de la dédicace, qui semble un souvenir d'un autre siècle.

Dans la pièce intitulée *la Tâche,* le sentiment austère du devoir se révèle avec une expression puissante. Il dit à l'homme quelles obligations il a reçues de Celui qui l'a placé sur cette terre, et ce qu'il doit faire vis-à-vis de la famille, de la patrie et de l'humanité, pour remplir dignement son mandat.

Dans la *Maison de Bitche,* c'est le patriotisme qui dicte des strophes pleines d'un élan généreux, en rappelant un fait d'héroïque abnégation, dont notre pays a gardé la mémoire. C'est le patriotisme encore, patriotisme local, il est vrai, mais auquel nous aurions mauvaise grâce à nous montrer indifférents, qui a inspiré la pièce nommée *Souvenirs de Metz,* dont la composition rappelle un peu, sauf la différence des langages, l'élégant poëme de dom Pierron, le *Temple des Messins,* avec sa versification facile, ses notes érudites et ses citations multipliées.

C'est encore un sentiment élevé que l'appréciation délicate de la nature, et l'intelligence de son divin auteur; or, ces qualités se rencontrent dans l'élégie douce et mélancolique appelée *Rayon d'espoir.* Elles se retrouvent aussi dans la description de la *Tempête,* morceau bien écrit, dont le plus grand tort est de venir après des chefs-d'œuvre inspirés par le même sujet à plus d'un maître. Il n'est pas jusqu'à la fantaisie spirituelle, qui a pour titre *le Cigare et la Crinoline,* où ne se déploie une douce et indulgente sagesse, et où ne se glissent les plus sérieux conseils sous une forme légère.

Mais, nulle part, le sentiment du bon et du vrai ne se fait ressortir d'une manière plus éclatante que dans le mémoire en prose qui a pour titre *Inquiétudes mater-*



Digitized by Google

*nelles*. Il n'y a pas à en douter, c'est du cœur d'une mère qu'est sortie cette œuvre, et l'on peut dire que la crainte fait les moralistes, comme l'indignation fait les poëtes. C'est une attaque énergiquement dirigée contre les dangereuses tendances du luxe, mais, surtout, de ce luxe coupable qui ne respecte, dans les familles, ni la paix du présent, ni la sécurité de l'avenir. C'est une thèse de philosophie sociale où se ressent quelquefois l'exaltation d'un cœur porté à l'extrême, mais où brillent toujours la pureté des intentions et la conviction d'une belle âme, passionnée pour le bien.

J'ai cherché à faire ressortir, dans les lignes qui précèdent, les qualités générales qui ont marqué, d'un caractère particulièrement honorable, le concours de 1865. Malheureusement, la part de l'éloge étant faite, à tous et à chacun, il a fallu aussi faire celle de la critique; or, aucune des pièces que je vous ai citées, n'a paru absolument irréprochable. Dans les unes, des faiblesses d'expression, dans d'autres, des incorrections de forme; dans l'une d'elles, une certaine exagération; une tendance au vague dans deux autres; dans plusieurs, des prosaïsmes, des obscurités ou des longueurs, des redites, ou des vulgarités, nous ont obligés à laisser, en dehors des pièces à couronner, des œuvres dont l'ensemble avait produit sur nous une impression favorable. D'un autre côté, l'Académie, à laquelle le public lettré a, dans un des précédents concours, fait un reproche d'un excès d'indulgence, avait à craindre que ses récompenses perdissent de leur valeur en se prodiguant. Elle a donc dû, non sans regret, laisser dans l'ombre les pièces que j'ai eu l'honneur de vous énumérer, et borner à trois le nombre de celles auxquelles elle a réservé ses distinctions.

Dans l'une, *les Voix du printemps*, elle a trouvé, redites sous une forme pleine de lyrisme et de distinction,

Digitized by Google

des choses qui sont anciennes comme la nature, mais que tout le monde ne sait pas si bien entendre, ni si bien répéter, que l'auteur de ce poëme.

Dans la seconde, *le Cyprès,* elle a apprécié un trait heureusement trouvé auquel cette pièce dut un caractère original, bien difficile à obtenir, en traitant un sujet sur lequel, déjà, plus d'un maître a imprimé le cachet de son talent.

Enfin, dans la troisième, *les deux Sages,* elle a rencontré à la fois le dialogue vif et naturel de la comédie, le ton amer de la satire, et l'aimable enjouement de la poésie légère, qui ont fait ressortir, sous une triple face, et avec une égale distinction, le mérite de son auteur.

En conséquence, elle a accordé :

Une mention honorable à M. Delphis de la Cour (de Loches), auteur du poëme lyrique intitulé *les Voix du printemps ;*

Une médaille d'argent, moyen module, à M. Achille Millien (de Beaumont-la-Ferrière), auteur de l'élégie intitulée *le Cyprès ;*

Et une médaille d'argent, grand module, à M. Eugène Ferrez (de Metz), auteur du dialogue qui a pour titre *les deux Sages.*

Comme ces trois pièces doivent, d'une part, être publiées dans le volume de l'Académie, et que, de l'autre, je vais avoir l'honneur de vous donner lecture de la plus grande partie de leur teneur, je me dispenserai, avec votre permission, de toute appréciation de plus sur leur compte, et je laisserai le soin de confirmer, en dernier ressort, le jugement de l'Académie, à ce maître, souverain en critique comme en toutes choses, qui a plus d'esprit que Voltaire, et qui s'appelle *le public.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LES DEUX SAGES

(DIALOGUE),

PAR M. EUGÈNE FERREZ.

---

Ah! si fas dicere!
(*Perse*, sat., 1.)

La scène se passe à Paris, chez Gérard. (Un cabinet de travail, deux fauteuils, une table.)

GÉRARD, LUCIEN.

GÉRARD.

Vous semblez aujourd'hui d'une humeur...

LUCIEN.

C'est possible.
J'ai mes raisons, sans doute.

GÉRARD.

Et vous est-il loisible
De me dire, mon cher, ces raisons?

LUCIEN.

J'y consens,
Et vous pourrez juger si j'ai tort.

GÉRARD.

Je prétends
Que vous avez, Monsieur, tous les droits au contraire.

LUCIEN.

Qu'en savez-vous?

Digitized by Google

GÉRARD.

(A part.)
Moi? rien. C'est vrai. Quelle colère!

LUCIEN.

Pardonnez-moi, Gérard. C'est mon... votre imprimeur
Qui m'a mis aujourd'hui de cette belle humeur.

GÉRARD.

Je n'y comprends plus rien. C'est bien le plus honnête
De tous nos éditeurs. A moi, pauvre poëte,
Il prête de l'argent! Il imprime mes vers!
Et ne les vend jamais... Commerce auquel je perds
Bien moins que lui sans doute.

LUCIEN.

Oh! oui, sa complaisance
Est grande, assurément!

GÉRARD.

Un auteur qui commence
Trouve toujours chez lui des conseils.

LUCIEN.

Ah! vraiment,
On en a bien besoin de ses conseils!

GÉRARD.

Comment!
Vous les écoutiez bien autrefois, il me semble.
C'est un homme de goût.

LUCIEN.

Oui, mais qui toujours tremble.
Parce qu'il eut jadis un malheureux procès
Et se prive par là de maint brillant succès...
Voilà le personnage! Homme de goût sans doute.

Digitized by Google

Encore une fois oui; mais, s'il faut que j'écoute
Cet arbitre du goût, je dois sacrifier
Ma plus belle satire, et ce poëme entier !
(Il jette des manuscrits sur la table.)

GÉRARD.

Voilà donc le sujet de la grande colère?...

LUCIEN.

Ai-je tort, selon vous?

GÉRARD.

Soit dit sans vous déplaire,
Votre imprimeur, peut-être, a ses raisons aussi
Pour vous engager...

LUCIEN.

Hein?

GÉRARD.

Ne croyez pas qu'ici
Je prenne sa défense.

LUCIEN.

Oh ! vous pouvez la prendre;
Même vous le devez, et je ne peux prétendre
Vous faire abandonner vos amis.

GÉRARD.

Vous raillez ?
A votre aise, Monsieur. Mais enfin vous pourriez
Me raconter d'abord la chose...

LUCIEN.

C'est facile,
Et deux mots suffiront. Voici : cet imbécile...

GÉRARD.

De qui parlez-vous donc?

Digitized by Google

LUCIEN.

Eh ! de mon imprimeur...
De mon ex-imprimeur, dis-je, car, sur l'honneur,
Je le quitte. Ah ! monsieur craint de se compromettre !
Il n'imprimera plus pour mon compte une lettre.

GÉRARD.

Il a refusé net ?

LUCIEN.

Ne vous l'ai-je pas dit ?
Il ne veut imprimer ni *Karle le bandit*,
Un roman ! Il lui trouve un air philosophique !

GÉRARD.

Genre bien dangereux.

LUCIEN.

Ni mon *Essai critique*
*Sur les gouvernements*.

GÉRARD.

Encore un beau sujet !

LUCIEN.

Ni mon poëme enfin.

GÉRARD.

J'en ai vu le projet ;
Il me faisait trembler.

LUCIEN.

Tremblez si bon vous semble.

GÉRARD.

Mais ne pourriez-vous pas vous concerter ensemble,
Faire en quelques endroits de légers changements ?

Digitized by Google

LUCIEN.

Dans mes œuvres souffrir de ces retranchements
Que de sots éditeurs à tout moment exigent!
Souffrir que des marchands en vrais censeurs s'érigent!

GÉRARD.

Écoutez donc, mon cher, ils risquent plus que nous.

LUCIEN.

Et quand cela serait?

GÉRARD.

Ils ne sont pas si fous.

LUCIEN.

Si fous? Alors, Monsieur, vous appelez folie
Tout acte courageux où le devoir nous lie?
Ils risquent, dites-vous? Mais, s'ils ne risquaient rien,
Où serait le mérite?

GÉRARD.

Ils se passent fort bien
De ce mérite-là. Mais enfin, pour conclure,
Pourquoi donc ne pas mettre un peu plus de mesure
Dans ce que vous donnez au public?...

LUCIEN.

Dieu merci!
Je suis très-modéré. Même je puis ici
Vous en donner, Monsieur, la preuve convaincante:
Voilà mes manuscrits; si la chose vous tente,
Vous pouvez feuilleter ces pages à loisir.
Mes satires d'abord: « Un ouvrage à saisir
Dès qu'il aura paru, » me disait tout à l'heure
Mon traître d'éditeur; lorsqu'à peine j'effleure
Des vices que chacun déteste comme moi!
Quand à peine j'attaque une mauvaise loi!



Digitized by Google

GÉRARD.

Oh ! oh ! que dites-vous ? toucher à l'arche sainte !

LUCIEN.

Quand la loi ne vaut rien, est-elle hors d'atteinte ?

GÉRARD.

Chut !

LUCIEN.

Quoi !

GÉRARD.

Laissons cela pour un autre moment.
(Feuilletant un manuscrit.)
Voyons ceci.

LUCIEN.

Lisez dès le commencement.

GÉRARD, *lisant.*

LE BUT DE LA POÉSIE.

« Souvent, prêtant l'oreille aux vains bruits du vulgaire,
» Poëte, il t'arriva d'entendre répéter :
» « A quoi bon tous ces chants ? Ils amusaient naguère ;
» Mais personne aujourd'hui ne les écoute guère ;
» Les poëtes bientôt seront seuls à chanter. »

» Et tu te dis alors : « Adieu, divin délire ;
» Pardon, si je vous brûle, ouvrages commencés ;
» Ne savez-vous donc pas qu'on ne veut plus vous lire,
» Que je brise demain à tout jamais ma lyre ?
» Car mes vers ont déplu : pour moi c'en est assez.

» Il le faut : Sans tarder je quitte la carrière.
» Je le puis aujourd'hui ; le pourrai-je demain ?
» Alors qu'on a franchi la dernière barrière,
» Et qu'on jette un beau jour un regard en arrière,
» On dit : « Pour retourner il faut trop de chemin. »

Digitized by Google

» Et puis, pourquoi lutter? je me trompe peut-être :
» La raison est parfois du côté du plus fort.
» Et, si notre destin est bien de disparaître
» Au souffle du progrès que nous avons fait naître,
» Cédons, sans murmurer, aux caprices du sort. »

---

» Auraient-ils donc raison tes censeurs, ô poëte?
» Ils ont raison, hélas! si tu n'es qu'un rimeur
» Des volontés d'un grand misérable interprète,
» Muse pâle et débile, à louer toujours prête,
» Poëte par l'esprit plutôt que par le cœur.

» Car c'est grande pitié que cette troupe vile
» D'effrénés louangeurs, savants faiseurs de vers,
» Qui chantent aujourd'hui, dans leur langage habile,
» César victorieux et rentrant dans sa ville,
» Qui chansonnent demain leur César dans les fers.

» Et c'est grande pitié que ces rimailleurs fades,
» Qui s'en vont rêvasser le long des buissons creux,
» Demandant aux forêts des sujets de ballades,
» Ne sachant même plus évoquer les dryades,
» Ni les faunes moqueurs, qu'ils font fuir devant eux.

» Et l'on s'étonne alors que les sages méprisent
» Ces talents gaspillés en efforts superflus,
» Et que, hochant la tête, aux poëtes ils disent :
» « Enfants, lorsqu'à vos luths quelques cordes se brisent,
» Enfants, oh! croyez-nous, ne les remplacez plus. »

---

» Eh bien! il est aisé de réduire au silence
» Ceux qui disent de vous : « A quoi donc servent-ils
» Ces poëtes de cour, flatteurs de la puissance,
» Ces chantres de l'amour, dont toute la science
» Consiste à coudre entre eux quelques vers puérils? »

» A tous vos ennemis jetez comme réplique,

Digitized by Google

» Non des vers fugitifs à propos d'une fleur,
» Mais des œuvres de l'âme, où le vers magnifique,
» Grave, noble, touchant, souvent philosophique,
» Comme un poignard d'acier pénètre au fond du cœur.

» Poëtes, soyez bons ; que vos regards s'abaissent
» Sur les pauvres, assis aux portes des palais,
» Aujourd'hui mendiants que les passants délaissent,
» Demain foule écumante et dont les flots se pressent,
» Mer, où la pauvreté jette ses noirs filets.

» Puis portez vos regards sur les cours éclatantes,
» Asseyez-vous parfois à la table des rois,
» Montrez-leur sur les murs les lettres fulgurantes,
» La menace éternelle, et les torches ardentes
» Du peuple qui gémit sous le fardeau des lois.

---

» Voilà ta mission, ô poëte ; elle est belle,
» Et les siècles jamais ne la verront finir ;
» Mais que la vérité dans tes vers étincelle,
» Suis-en toujours des yeux la lumière immortelle ;
» C'est un astre de feu, que rien ne peut ternir.

» Confonds tes ennemis, en disant le message
» Que du haut de l'éther te transmettent les dieux.
» Céleste oiseau, qu'on nomme un oiseau de passage,
» Dérobe à l'infini tous les secrets du sage ;
» Ces secrets, tu les lis écrits au front des cieux.

» Sois l'aigle, qui jamais dans son vol ne redoute
» Les vils coassements des reptiles fangeux,
» Poursuis donc, sans faiblesse et sans crainte, ta route,
» L'œil fixé vers le but, encor lointain sans doute,
» Que cache l'avenir dans ses plis ténébreux.

» Ce but, il est sacré : ce but, c'est tout un monde ;
» C'est un monde nouveau, c'est un monde meilleur.
» Poëte, le vois-tu ? la vérité l'inonde :

Digitized by Google

» C'est le temple éternel, qui lentement se fonde,
» Le temple du progrès, le temple du bonheur. »

LUCIEN.

Eh bien?

GÉRARD.

Eh bien! Monsieur, je n'ai rien à redire
A ce commencement. Pourtant....

LUCIEN.

Je vous admire
Avec votre pourtant...

GÉRARD.

Mais poussons plus avant.
Que vois-je? « C'est la mode, aujourd'hui, tout se vend. »
Et puis la suite ; ah! Dieu!

LUCIEN.

Perdez-vous donc la tête?

GÉRARD.

Mais c'est vous bien plutôt. Interdit, je m'arrête
Devant cette tirade, où brille, je le veux,
Une mâle vigueur, un esprit généreux,
Mais où vous attaquez, sans respect, sans contrainte,
Des choses et des gens!...

LUCIEN.

Monsieur, jamais la crainte
Ne me fera mentir.

GÉRARD.

Parbleu, ne mentez pas ;
Taisez-vous seulement, ou bien parlez tout bas.

LUCIEN.

Tout bas!... Tout bas, Monsieur!

Digitized by Google

GÉRARD.

Mon avis est fort rage ;
Et je ne comprends rien... non rien à cette rage
De dire à tout propos, sans se faire prier,
Son avis, quel qu'il soit, et de l'aller crier
Sur les toits des maisons, pour que mieux on entende.
Mais c'est une folie.

LUCIEN.

Oui, mais noble, mais grande.
Parler tout bas, Gérard ! ah ! qu'avez-vous dit là !
J'espérais mieux de vous. Ainsi donc la voilà
Votre morale, à vous, ô Messieurs les habiles ?
Au nom de la vertu, nous autres imbéciles,
Nous allons follement nous exposer ; mais vous,
Vous nous regardez faire, en vous moquant de nous.
Je vois cela d'ici.

GÉRARD.

Mais non, pourquoi donc croire
Qu'au courage éclatant dont vous vous faites gloire
On ne rend pas justice !

LUCIEN.

Eh ! si vous m'approuvez,
Morbleu, faites-le voir, et quand vous écrivez...

GÉRARD.

Pardon ; je n'ai pas dit qu'aucunement j'approuve
Votre sincérité ; car, franchement, j'y trouve
Un peu trop de dangers ; oui, Monsieur. Mais enfin,
Quoique j'en puisse dire, il est pourtant certain
Que, si c'est un défaut, il vient d'une grande âme,
D'un cœur noble et bien né.

LUCIEN.

J'accepte votre blâme
Dans ces termes, Monsieur. Du moment qu'il s'agit

Digitized by Google

Des dangers que l'on court, il suffit; tout est dit.
(Lui montrant les manuscrits.)
Continuez.

GÉRARD.

Voyons la satire deuxième.

LUCIEN.

Non, laissez celle-là; passez à la troisième.

GÉRARD.

Pourquoi donc?

LUCIEN.

Celle-là n'est faite que pour moi,
Et non pour le public.

GÉRARD.

Je veux la voir, ma foi!
Vous devez vous servir d'un curieux langage,
Quand vous ne craignez pas qu'on barre le passage
A ces hardis élans... que craint votre imprimeur.

LUCIEN.

Mon Dieu! ce sont des vers qui n'ont d'autre valeur
Que la sincérité...

GÉRARD.

Vous êtes trop modeste.
De la sincérité, vous en avez de reste;
Mais chacun sait, de plus, tout ce que vous valez...

LUCIEN.

Gérard!...

GÉRARD.

Laissez-moi donc: hier nous étions allés,
Gaston et moi, chez Paul... y passer la soirée;
On a lu de vos vers. *Le songe de Nérée,*

Digitized by Google

Votre charmant poëme, apporté par Gaston,
A beaucoup plu. J'ai vu la comtesse d'Aston
Essuyer ses beaux yeux.

LUCIEN.

Vraiment?

GÉRARD.

Elle préfère
Vos vers harmonieux à tout ce qu'a pu faire
Le sublime rêveur des *Méditations*.

LUCIEN.

Je lui croyais du goût, point de préventions;
Et ce jugement-là profondément m'étonne.

GÉRARD.

Ingrat, vous vous plaignez, parce que l'on vous donne
Des éloges, peut-être un peu lourds à porter,
Mais que vous pourrez bien quelque jour mériter;
Au lieu de deviner....

LUCIEN.

Quoi?

GÉRARD.

Votre modestie
Vous aveugle, mon cher. La comtesse partie,
Hier on disait...

LUCIEN.

Quoi donc?

GÉRARD.

Que vous êtes, ma foi,
Un fort heureux mortel d'être choisi....

LUCIEN.

Qui? moi?

Digitized by Google

GÉRARD.

Ce n'est plus un secret, mon ami, pour personne.
Mais si vous voulez bien ici que je vous donne
Un modeste conseil, je vous dirai qu'il faut
Corriger votre esprit d'un tout petit défaut;
Vous êtes fort enclin, mon cher, à contredire;
Or ce léger défaut, en amour, est le pire.
Quand on aime, il faut bien se soumettre, parbleu,
Se gêner...

LUCIEN.

Moi, Monsieur, je me gêne si peu
Que la dernière fois que j'ai vu la comtesse,
J'ai tant fait que j'ai d'elle obtenu la promesse
Qu'elle ne verrait plus le baron de Lestours,
Ce lâche courtisan, qui la flattait toujours....
Et qui la faisait rire!....

GÉRARD.

Ah! Monsieur, c'est infâme:
Abuser à ce point de l'amour d'une femme!
Dicter brutalement d'injustes volontés
A la plus adorable....

LUCIEN.

Ah! de grâce, arrêtez,
Vous me ferez plaisir de parler d'autre chose.
Ai-je tort en amour? c'est ce que je suppose.
L'avenir apprendra. Passons.

GÉRARD.

Quoi! ce sujet
Vous lasse-t-il déjà? Quoi! parler d'un objet
Si cher à votre cœur vous fatigue si vite?

LUCIEN.

Je n'ai pas dit cela.



Digitized by Google

GÉRARD.

Mais votre esprit évite
D'y penser trop longtemps. Oui, oui, vous avez peur
Que l'amour, s'emparant trop fort de votre cœur,
Ne détourne le cours de vos grandes pensées.
Je comprends bien cela : vos colères passées
Vous engagent un peu. Mais enfin, tous les jours,
Nous voyons un auteur qui change de discours,
De style et de manière ; et, quand on voit qu'il plie,
On dit tout simplement : « Il se réconcilie
Avec le genre humain. » Voyez le beau malheur
Quand on dirait cela !

LUCIEN.

Je suis homme d'honneur,
Gérard, et vous saurez que jamais la fortune
Ne me fera changer.

GÉRARD.

Mais une femme...

LUCIEN.

Aucune...
Ah ! je méprise trop ces fades amoureux
Qui trouvent tout parfait dans l'objet de leurs vœux,
Qui pour un doux regard que leur lance une femme
Vendraient leur conscience et trahiraient leur âme !
Merci, je ne veux pas de l'amour à ce prix ;
Je consens à la haine et non pas au mépris.

GÉRARD.

C'est bien, n'en parlons plus. Il faudrait trop en dire
Sur ce point délicat.
(Il reprend le manuscrit.)
Voyons votre satire.
(Lisant.)
« Ce siècle est sans pareil, c'est un siècle géant.

Digitized by Google

» Il ne doute de rien, il remonte au néant.
» Philosophes, rhéteurs, historiens, poëtes,
» Il a tout; même il a des bouches qui sont prêtes
» A louer sans relâche, à mentir sans pudeur.
» C'est un triste revers. Grand siècle, ta splendeur
» Pâlit devant cela. Ta lâche hypocrisie
» T'amoindrit, ô géant. Ta gloire en est salie;
» Et rien ne lavera ce siècle tant vanté
» Du reproche éclatant qu'un jour la vérité
» Viendra nous infliger, quand, de sa voix puissante,
» L'histoire, résumant notre époque savante,
» Dira: « L'hypocrisie alors dictait la loi,
» L'honneur était esclave, et le mensonge roi. »
Ce début n'est pas mal, Monsieur, je vous l'accorde;
Mais enfin la colère un peu trop y déborde;
Et, si vous le prenez tout d'abord sur ce ton,
Comment finirez-vous?

LUCIEN.

Comment?

GÉRARD.

Jamais vit-on,
Depuis que l'on écrit, dire sans préambule
De ces duretés-là.

LUCIEN.

Vraiment votre scrupule
Me touche infiniment. Vous auriez préféré
Qu'on eût fardé la chose, et qu'on eût préparé
Les dures vérités que durement j'ai dites?

GÉRARD.

Enfin, avouez-le, vous passez les limites.
Vous avez des droits, oui; mais il faut respecter
Nos usages, nos mœurs.

Digitized by Google

LUCIEN.

Que m'allez-vous chanter?
Quoi! vous en êtes là?

GÉRARD.

Non, soyez donc tranquille.
Non, je n'en suis pas là. Mais il est fort utile
De ne pas hautement dire la vérité
Sur de certains sujets. Notre société
Est déjà fort malade. Or, si chacun secoue
Ce vieil arbre pourri...

LUCIEN.

Qui tombe dans la boue...

GÉRARD.

Soit; mais enfin, mon cher, avez-vous intérêt
A le voir choir sitôt? Songez-vous qu'il pourrait
Vous entraîner aussi?

LUCIEN.

Tant pis.

GÉRARD.

Hein?

LUCIEN.

Que m'importe?

GÉRARD.

Vous moquez-vous, enfin, de parler de la sorte?

LUCIEN.

Me moquer? pourquoi donc? parce que je défends
Le droit, la vérité? parce que je prétends
Démasquer sans pitié quelques plats personnages,
Et montrer la laideur de leurs honteux visages?

Digitized by Google

GÉRARD.

Mais, puisqu'ils sont si laids, pourquoi donc leur ôter
Le masque qui les couvre? On peut les supporter,
Grâce à leur ton d'emprunt, à leur belle grimace;
Le pourrait-on, Monsieur, si l'on voyait en face
L'avarice, l'orgueil, la basse lâcheté,
L'ambition, l'envie...

LUCIEN.

Eh quoi! la fausseté
Serait donc, selon vous, utile?...

GÉRARD.

Nécessaire...

LUCIEN.

Libre à vous de le croire, et c'est là votre affaire;
A chacun son avis. Quant à moi j'écrirai
Contre l'Hypocrisie, et je l'attaquerai
Sans pitié, sans relâche... Il faudra du courage...
J'en ai. Mes ennemis éprouveront ma rage.
Pour les éclabousser, sautant dans le ruisseau,
Je couvrirai de boue et l'infâme manteau
Et le masque insolent dont leur lâche personne
Se couvre impudemment....

GÉRARD, *à part.*

Il va, Dieu me pardonne,
Entrer en frénésie. Il le faut apaiser;
Et, ma foi, puisqu'on vit les pierres se poser,
Se ranger, s'aligner aux doux sons d'une lyre,
Puisque Orphée... Oui; j'y suis.
(Haut.)
Mon cher, je vais vous lire,
Pour changer votre humeur, quelques vers que j'ai là.

LUCIEN.

Sur quoi?

Digitized by Google

GÉRARD.

Sur le Bonheur.

LUCIEN.

Eh bien ! voyons cela.

GÉRARD, *lisant*.

SAGESSE ET FOLIE.

« Écoutez parler la Sagesse :
» « La vie est un chemin poudreux ;
» Mortel, plus ta marche s'y presse,
» Plus ton voyage est malheureux. »
» Écoutez parler la Folie :
» « Mortels, la vie est un festin ;
» Buvez ; votre coupe est remplie,
» Joyeux convives du destin. »

» Et tous s'élancent dans la vie,
» Inquiets, muets, soupçonneux,
» Jetant un regard plein d'envie
» Sur l'avenir, muet comme eux.
» Tous les yeux s'attachent au phare
» Qui du bonheur montre le port ;
» Mais, en marchant, plus d'un s'égare.
» Les plus fous ont le meilleur sort.

---

» O vous, qui dominez le monde
» Par vos discours et vos écrits,
» Vous tous dont la plume féconde
» Creuse un sillon dans les esprits,
» Penseurs, courbez vos fronts moroses....
» Nous autres fous, nous aimons mieux
» Couronner nos têtes de roses,
» Et chanter des refrains joyeux.

Digitized by Google

» Savants, cherchez de la nature
» Et les principes et les lois ;
» Du monde, observez la structure,
» De ce monde dites-vous rois ;
» Que votre science recule
» Les bornes du génie humain,
» De Dieu donnez-nous la formule....
» Moi, j'y rêve.... le verre en main.

» Que votre œil à loisir contemple
» Les pâles astres de la nuit,
» Lampes au plafond du grand temple,
» Brûlant sans fumée et sans bruit ;
» Pâlissez dans vos longues veilles....
» Nous, à vos cieux, clairs ou brumeux,
» Nous préférons d'autres merveilles :
» Les yeux noirs et les blonds cheveux.

» Et vous, dont l'effrayante audace
» Prétend deviner l'infini,
» Dans vos cœurs poursuivez la trace
» Comme dans un miroir terni,
» De l'Éternel qui fit vos âmes,
» De Celui pour qui tout est jour,
» De l'Esprit aux langues de flammes....
» Moi je l'adore... dans l'amour.

---

» Conduis-moi toujours, ô Folie ;
» Je veux m'attacher à tes pas.
» A toi pour jamais je me lie ;
» Sois mon guide jusqu'au trépas ;
» Et mène-moi dans cette vie
» Par les chemins semés de fleurs,
» Bien loin de la route suivie
» Par les savants et les penseurs.

» Ainsi donc à d'autres le rêve,

Digitized by Google

» A d'autres les cieux étoilés,
» A d'autres le labeur sans trêve,
» A d'autres les souhaits ailés.
» A moi l'air pur des nuits sereines,
» A moi le rire au teint vermeil,
» A moi les voluptés sans peine,
» A moi les beaux jours de soleil. »

LUCIEN.

Voilà qui n'est pas mal. Seulement c'est dommage
De faire du talent un aussi triste usage.
Voilà mon sentiment : à vous d'en profiter.

GÉRARD.

Mon talent n'est pas grand ; mais je puis me vanter
De ne jamais donner de chagrin à personne
Dans tout ce que j'écris.

LUCIEN.

Morbleu, moi, quand j'en donne
Aux fourbes, aux coquins, ai-je tort, selon vous?
Vous m'étonnez, vraiment. Avec votre ton doux,
Vos vers d'épicurien et vos strophes aimables,
Croyez-vous nous donner des leçons profitables?

GÉRARD.

Bah! toujours des leçons! C'est bon pour vous, mais moi,
Moi, bourgeois, s'il en fût, esclave de la loi,
Défenseur avant tout des choses établies,
Moi, qui fais peu de cas de toutes vos folies :
L'avenir, le progrès, que sais-je?...

LUCIEN.

Assez, Gérard.
Nous pourrions nous fâcher. D'ailleurs il se fait tard,
Et je suis attendu.

GÉRARD.

Dînez-vous donc en ville?

Digitized by Google

LUCIEN.

Oui.

GÉRARD.

Chez... elle?

LUCIEN.

Oui.

GÉRARD.

Parbleu, vous n'êtes guère habile.
Vous avez l'air fâché : cela se voit très-bien.
Belle préparation qu'un pareil entretien,
Pour faire votre cour à la belle comtesse!...
C'est comme moi : Je dois dîner chez une altesse,
Et je vais m'animer dans la discussion,
Pour me mettre le sang en ébullition!...
(Il se regarde à une glace.)
Je n'oserai jamais faire ainsi mon entrée.

LUCIEN.

Il est vrai, votre tête est fort mal préparée.
Si j'avais su cela!... Que ne le disiez-vous?...

GÉRARD.

Lucien, vous avez tort de rire ainsi de nous ;
De nous, que le hasard ou bien quelque faiblesse
Sur le chemin des grands, où la foule se presse,
A jetés un beau jour... Mon cher, il vient un temps
Où l'on sait ce que c'est que la faveur des grands.
Il en coûte beaucoup... oh! beaucoup, pour leur plaire.
Ce n'est pas tout plaisir. Tenez, je ne puis taire
Une réflexion : On va vous recevoir
Comme un enfant gâté ; moi, voudra-t-on me voir,
M'adresser un regard seulement?...

LUCIEN.

Mais, j'y pense,
Qui vous force à souffrir aucune dépendance?



Digitized by Google

GÉRARD.

Ah ! je veux arriver.

LUCIEN.

Bon ! Ayez du talent.

GÉRARD.

Mais comment en avoir ?

LUCIEN.

Il suffit seulement
D'avoir la conscience. Être toujours sincère,
Voilà le grand secret.
(Serrant la main à Gérard.)
Adieu. Vous pourrez faire
Quelques réflexions sur tout notre entretien.
Nous en reparlerons, si vous le voulez bien.
(Il sort.)

GÉRARD, *seul*.

Certes l'un de nous deux est une franche dupe.
Mais lequel ?
(Rêvant.)
Le sujet vaut bien qu'on s'en occupe.
Je m'en occuperai... quand j'aurai le loisir.
Hélas ! je n'en ai guère.
(Prenant ses gants et son chapeau pour sortir.)
On a tant de plaisir !

Digitized by Google

# LE CYPRÈS,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

---

C'est toi qui dors dans l'ombre, ô sacré souvenir

Je veux revoir ces lieux si chers à ma mémoire,
Où dans l'ombre sereine ont coulé mes beaux jours,
Où, pour suivre en aveugle un fantôme illusoire,
Autrefois j'ai laissé ma joie et mes amours.

Le destin qui brisa ma vie et, par la terre,
Me jeta comme un jeu de son souffle fatal,
Me ramène aujourd'hui, voyageur solitaire,
Près des champs paternels et du foyer natal.

Ils sont là, devant moi ; j'y serais dans une heure !
Est-ce un mensonge encor ? J'ai hâte d'accourir...
Mes yeux depuis longtemps étaient secs, mais je pleure,
Car, souvenirs sacrés, rien n'a pu vous flétrir.

Allons frapper au seuil que foule un nouveau maître !
Ah ! déçu tant de fois, aigri par le malheur,
Mon cœur hésite... Non, je n'irai pas !... peut-être
L'étranger ne saurait comprendre ma douleur...

Mais lorsque du soleil s'éteindra la lumière,
Triste et pâle, rôdant comme un voleur de nuit,
De l'enclos vénéré j'ouvrirai la barrière
Et j'y marcherai seul dans mon deuil et sans bruit.

Jardin où j'ai passé mon enfance éphémère,
Pelouse et murs aimés, me reconnaîtrez-vous ?

Digitized by Google

Et toi, banc de gazon où s'asseyait ma mère
En riant de me voir grimper sur ses genoux !

Et tous ces vieux pommiers dont les branches fleuries
S'abaissaient en avril jusqu'au sol du verger !...
Les peupliers rangés sur le fond des prairies
Où je courais dans l'herbe au-devant du berger !...

Rose et mes cheveux blonds flottant sur mes épaules,
J'allais au long de l'eau cueillir les boutons d'or...
Ruisseaux pleins de cresson cachés au pied des saules,
Sources aux bords moussus, salut, salut encor !

Charmants ressouvenirs d'un temps enfui trop vite,
Comme vous abusez notre cœur enchanté !
L'illusion nous prend, nous ravit, puis nous quitte,
Et plus amère encore est la réalité.....

— Tout le soir, j'ai suivi la route familière,
J'ai vécu du passé, j'ai vu l'enclos béni,
Mais de loin ; sous l'abri d'un tronc chargé de lierre,
J'ai, rêveur, attendu que le jour eût fini.

Ah ! que mon cœur battait quand j'ai franchi l'enceinte !
Ma main était glacée et mes genoux tremblants...
Comme si je marchais sur une terre sainte,
J'ai découvert mon front et j'avance à pas lents.

L'ombre encor s'épaissit et s'abat sur les branches,
Qu'importe ! Ces sentiers, j'en connais les détours :
Voici l'acacia qui, de ses grappes blanches,
Jetait l'odeur suave à tous les alentours ;

Voici les pins. D'ici, je verrais la fenêtre
Où ma mère et ma sœur s'accoudaient, le matin,
Regardant au-dessus des coteaux le jour naître
Et les troupeaux blanchir à l'horizon lointain.

Dans la nuit, de mes pas le bruit même s'étouffe.
Que ne puis-je ici vivre au soleil, en été !

Digitized by Google

Ah ! voici le vieux banc, et cette épaisse touffe,
C'est lui, reconnais-moi, rosier que j'ai planté !

C'est ici qu'un beau jour je l'ai planté moi-même,
Un jour où j'ignorais l'étreinte des douleurs,
Au printemps, tout riait, nous étions deux !... je l'aime
Quoique je me refuse à croire aux jours meilleurs.

Avril, de ses rameaux gonfle les jeunes pousses,
Mais mon cœur ne peut plus reverdir comme lui...
Tu m'as menti, témoin des heures les plus douces,
Augure d'un bonheur bientôt évanoui !

De ce bonheur éteint je veux prendre vestige.
S'il ne m'est pas permis de rester près de toi,
Je veux du moins cueillir une feuille à ta tige,
Et jusqu'à mon cercueil la garder avec moi.

Ceux qui du sort jaloux ont éprouvé l'insulte,
Qui, dans l'isolement d'un cœur religieux,
Des souvenirs aimés ont conservé le culte,
Ne s'étonneront pas de mon larcin pieux.

— Aux premières lueurs de l'aube qui se lève,
Frappant d'un pas fiévreux les pierres du chemin,
Je cherche du regard ma relique : est-ce un rêve ?...
C'est un brin de cyprès que je porte à la main !

C'est un brin de cyprès !... Trompé dans les ténèbres,
Je l'ai pris au hasard !... Rosier, à mes beaux jours
Tu n'as donc pu survivre, et les rameaux funèbres
Croissent sur les débris de la fleur des amours !

Image de mon âme où, dès longtemps, les roses
— Chimères du printemps, — ont fait place aux cyprès !
Je suis un étranger pour tout, hommes et choses,
Et je ne trouve ici que de nouveaux regrets.

— J'allais, le front baigné d'une sueur glacée,
L'orage au fond du sein, mais je ne pleurais plus,

Digitized by Google

Quand une cloche au loin tout à coup balancée
Jeta dans l'air subtil le son de l'*Angelus*.

Et devant moi, dorant sa tête sous l'aurore,
L'antique croix de pierre étendit ses deux bras :
Comme aux jours d'autrefois je la voyais encore
Sur le tertre où souvent s'étaient empreints mes pas.

Oh ! mon cœur se fondit ! — C'est toi, croix maternelle !
Je suis, je viens,... déjà j'étais agenouillé,
Je priais, j'entendais une voix fraternelle
Descendre en moi, j'étais à demi consolé...

Et la voix me disait : « Que l'homme est égoïste !
Il se plaint que tout change et l'oublie ici-bas,
Mais lui se souvient-il ?... Toi qui t'en vas si triste,
Il te reste une amie et tu n'y pensais pas !

Si souvent j'ai reçu ta prière et tes larmes !...
Je t'attendais, je t'aime autant que je t'aimais
Et je te vois partir !... Au moins dans tes alarmes,
Songe à la vieille croix fidèle pour jamais ! »

Digitized by Google

# LES VOIX DU PRINTEMPS

(POÈME),

PAR M. DELPHIS DE LA COUR.

---

Reviens donc, ô printemps! Renais, feuillage aimé!
Mois des zéphyrs accours! Chante, chanson de mai!
SAINTE-BEUVE, sonnet imité de Bowles.

## I.

Par un beau jour d'avril, clair, frais et parfumé,
Comme un de ces matins qui fleurissent en mai,
Miraël sortit seul. Il marchait dans les boues,
Entre les deux sillons qu'avaient creusés les roues.
Sur l'herbe du chemin un rayon, tiède encor,
Semblait mettre à son ombre un nimbe éclatant d'or.
Aux branches des buissons d'où s'échappaient des merles,
Les brillants de la nuit s'étaient changés en perles ;
Le soleil souriait au milieu de ces pleurs.
On sentait des parfums dont on cherchait les fleurs,
Ces parfums inconnus qui sont comme un mystère,
Doux parfums dont le ciel semble embaumer la terre.
Une molle langueur brisait l'âme et le corps ;
Dans le cœur et dans l'air il vibrait des accords ;
Au sein de la forêt, à travers les ramures,
Il soufflait des soupirs, il pleurait des murmures.
Ce n'étaient pas des voix mais des frémissements.
C'était comme un concert entre les éléments,
Concert harmonieux dont les voix inconnues

Digitized by Google

Semblaient sortir de terre ou descendre des nues.
Miraël s'arrêta, par un frisson transi;
Il écouta ces voix; elles chantaient ainsi:

II.

« Qui je suis? Qui je suis? je suis celui qu'on nomme
Le Printemps de la terre et le Printemps de l'homme,
Jours sombres et glacés faites place aux beaux jours!
Faites place à celui qui sèche votre boue,
Qui fleurit dans le cœur, qui fleurit sur la joue,
Qui fleurit partout et toujours! »

« C'est moi qui donne aux prés leurs marguerites blanches,
Qui cache les berceaux des oiseaux dans les branches,
Des plus farouches voix j'adoucis les accents,
J'attendris les rochers, je réchauffe les marbres;
C'est moi qui fais monter la séve au cœur des arbres,
La séve de feu dans les sens. »

III.

« J'accours, vive et légère,
De la rive étrangère;
Enfin, me voilà de retour!
Qui je suis? l'Hirondelle,
J'arrive d'un coup d'aile,
Au même nid fidèle
Et fidèle à la même tour. »

« Chaque printemps je niche
Au bord de la corniche;
De l'homme j'aime le séjour.
Au coin de sa fenêtre
Quand l'aube vient de naître,
Chez lui ma voix pénètre
Avec un blanc rayon du jour. »

Digitized by Google

IV.

« J'ai la voix métallique,
Le cœur mélancolique,
Je suis le noir Grillon !
Je chante et je folâtre
L'hiver au fond de l'âtre,
Le printemps au fond du sillon. »

« Je reviens, à l'automne,
De mon chant monotone
Attrister le foyer.
Quand arrive le terme,
Au maître de la ferme
Je paye en chansons mon loyer. »

V.

« Bien triste et sombre est mon plumage,
Mon gosier n'a pas de ramage
Quand d'autres oiseaux ont des chants.
Je ne suis qu'une voix dans l'herbe,
Une voix au pied de la gerbe,
Une voix des prés, une voix des champs. »

« Je suis la Caille voyageuse !
Je passe la mer orageuse,
Volant vers l'ouest ou le levant.
Je vais, comme la feuille morte,
A travers les airs où m'emporte
Le souffle de Dieu qu'on nomme le vent. »

VI.

« Je suis le bois de Pins ! la brise qui m'effleure
Avec colère gronde, avec tendresse pleure.
Ma séve qui s'épanche a le parfum amer ;
Quand je parle, ma voix est la voix des abîmes



Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

Et l'on entend sortir de mes plus hautes cîmes
Tous les bruits de la mer. »

« Je suis plein de terreur, je suis plein de mystère.
Le feuillage durci dont je couvre la terre
Souvent crie au soleil sous d'invisibles pas.
Au fond de mes vallons où le jour est plus sombre
On cherche en vain le corps dont on voit passer l'ombre;
On ne le trouve pas. »

VII.

« Matineuse Alouette,
A l'heure où la chouette
Se cache au fond de son trou noir,
Comme fait la coquette
Je suis toujours en quête,
En quête d'un miroir. »

« L'aile dans la lumière,
Ainsi que la prière
Je monte au céleste séjour.
Quand je suis parvenue
Au-dessus de la nue
Je voit plus tôt le jour. »

VIII.

« Qu'importe que la foule
Me méprise et me foule
Ainsi qu'un vil gazon!
Je ne suis qu'un brin d'herbe;
Mais qu'on me rentre en gerbe
Le jour où s'ouvre la moisson. »

« Et ce brin d'herbe immonde
Nourrit, sauve le monde.
Inclinez-vous, mortels,

Digitized by Google

C'est le Blé qu'on me nomme !
Je suis le pain de l'homme,
Je suis son Dieu sur les autels. »

IX.

« Quand descend l'ombre grise,
A l'heure où le foin grise,
Je suis la douce Brise
Que chaque front bénit.
Je berce, sur la branche
Du lilas odorant, de l'aubépine blanche
Que doucement je penche,
Et la fleur et le nid. »

« Mon haleine embaumée
Chasse au loin la fumée,
Ouvre la fleur fermée,
Incline le roseau.
Je souffle aux cœurs la flamme
Et je porte à l'écho lointain qui les réclame
Les murmures de l'âme,
Les doux chants de l'oiseau. »

X.

« Dans les forêts prochaines
Cessez de vous plaindre, vieux chênes !
Brise des nuits suspends ton vol !
Sur le bord du chemin ne sifflez plus, ô merles !
J'ai dans la voix des perles,
Je suis le Rossignol ! »

« Je chante pour moi-même,
Je chante pour celle que j'aime
Et dont l'aile couve en ce lieu.
Je chante pour le nid que la brise balance,

Digitized by Google

Pour l'ombre et le silence,
Pour l'étoile et pour Dieu. »

XI.

« Je suis la voix fière ou touchante,
Je suis la voix qui pleure ou chante
Sur la mousse et le sable d'or.
Je pénètre le sol et le rends moins aride,
Je me plisse ou n'ai pas de ride ;
Je suis l'Eau qui coule ou qui dort. »

« Je suis le bassin solitaire,
L'étang où le ciel et la terre
Tous deux se penchent pour se voir.
Je réfléchis les feux qui brillent dans l'espace ;
Quand un des anges de Dieu passe
Il se regarde en mon miroir. »

XII.

« De pampres élégants je festonne les pentes ;
Je couronne les toits de mes branches grimpantes.
Homme, fils de Noé, tu le sais bien, je puis
Comparer, sans être trop vaine,
A la poupre du sang qui coule dans ta veine
La pourpre de mes fruits. »

« A genoux ! à genoux ! courbe, pour la prière,
Courbe devant mon sang ton front dans la poussière !
A l'heure où de la croix chaque jour au saint lieu
Recommence le sacrifice,
Je ne suis plus le vin qui rougit le calice ;
Je suis le sang de Dieu ! »

XIII.

Ainsi tout ce qui pousse et tout ce qui respire
Par un beau jour d'avril chante, pleure ou soupire.

Digitized by Google

Miraël tressaillait aux accents de ces voix ;
Il entendait chacune et toutes à la fois.
Il comprenait la fleur et la poussière ailée
Dont un rayon au loin emportait la mêlée.
En traversant les airs, la lumière des cieux
Frappait du même coup son oreille et ses yeux.
Il était le front nu, sa tempe avait la fièvre
Et des mots cadencés voltigeaient sur sa lèvre.
Assis où le matin un rayon avait lui,
Il traduisait les chants qu'il entendait en lui.
Une voix qui sortait de la terre profonde
Mêlait sa note grave à tous ces bruits du monde.
Au cœur de Miraël cette voix du trépas
Se traînait lentement, elle ne chantait pas ;
Elle était comme un pleur tombé sur un sourire.
Après ce pleur amer qui détendit sa lyre,
Miraël rentra triste ; — et pourtant des beaux jours
Les voix chantaient encor ; les voix chantaient toujours !

Digitized by Google

Digitized by Google

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# M. GERSON-LÉVY,

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ,

PAR M. THIEL.

---

Messieurs,

Cette année, comme la précédente, nous a ravi encore un des membres fondateurs, ou mieux, restaurateurs de notre Académie ! Encore deux ! devrais-je dire, tant la mort précipite ses coups dans leurs rangs éclaircis ! Car depuis qu'elle vous a enlevé l'estimable M. Gerson-Lévy, elle vient, tout récemment, de frapper M. le docteur Ibrelisle, qui, lui aussi, laisse parmi vous un bon souvenir, bien qu'un état de santé déplorable l'ait depuis longtemps écarté de vos réunions et empêché de prendre part à vos travaux. Un de nos confrères vous redira ses mérites comme savant et comme membre de notre Compagnie ; ma tâche, en ce jour, à moi, ancien ami de tous deux et leur contemporain encore debout, est de venir mêler mes accents au concours d'éloges et de regrets qui s'est fait entendre sur la tombe du premier, dont vous avez ressenti la perte d'autant

Digitized by Google

plus vivement, qu'il vous était demeuré fidèle jusqu'à la fin, et que, malgré le poids d'une vieillesse qui n'avait altéré que les forces de son corps, il n'avait, pour ainsi dire, pas cessé de se montrer à vos séances et de concourir avec vous au but essentiellement utile de cette Société, dont les aspirations et l'esprit lui étaient bien connus, puisqu'il avait coopéré à la former.

Le jour même où vous avez, en si grand nombre, conduit sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure, désigné pour devenir l'interprète des sentiments que vous inspirait sa perte, j'ai dû, à regret, décliner cette pieuse mission. Mais à défaut de ma faible voix, plusieurs autres plus éloquentes ont su louer dignement l'homme simple, aimable et bon, le citoyen honorable et utile, le savant modeste, le littérateur érudit, le linguiste distingué, l'orientaliste profond, qui, dans toutes ses recherches, s'est montré l'ami de la vérité, comme dans toutes ses actions le zélé partisan de l'ordre, de la justice et du bien.

Au nom de l'Académie en deuil, votre vice-président, M. de Bouteiller, a déposé sur sa tombe l'expression des plus profonds et des plus sincères regrets de tous ses confrères, avec celle de leurs sentiments d'estime et d'attachement, transformés, a-t-il dit, par les progrès de l'âge en une véritable vénération.

Le grand rabbin de la circonscription israélite de Metz, M. Lipman, a, dans une touchante improvisation, convenablement apprécié les qualités de son cœur, l'aménité de son caractère, les solides vertus de sa vie privée, sa charité inépuisable, les mérites de ses longs jours si dignement remplis, ainsi que l'étendue de ses connaissances dans les écritures sacrées et la science religieuse, les services qu'il a rendus à l'israélitisme contemporain, en provoquant la fondation d'écoles pour les jeunes

Digitized by Google

enfants, en donnant des leçons, des conseils et des soins à l'École rabbinique, en publiant, enfin, des écrits où brille, avec la plus solide érudition, la critique la plus saine et la plus spirituelle.

M. Lévy Bing, banquier à Nancy, ancien disciple de M. Gerson-Lévy et devenu son ami, a voulu exprimer chaleureusement sa reconnaissance et son affection.

Enfin, M. Johel Anspach, son ami d'enfance, son collègue et l'émule de toute sa vie, se proposait de répandre aussi quelques fleurs sur sa tombe ; mais, paralysées par l'émotion, ses lèvres n'ont pu prononcer les quelques lignes que sa main avait tracées sous l'inspiration de son cœur.

Tels furent les honorables témoignages qui marquèrent les funérailles de M. Gerson-Lévy. Si je les mentionne au début d'une Notice sur sa vie, destinée à être insérée dans vos Mémoires, c'est qu'ils me semblent de nature à faire, dès l'abord, concevoir une idée vraie de ce qu'a dû être, dans son ensemble et dans ses résultats, cette vie simple et modeste, couronnée par de tels suffrages.

J'avais même pensé que pour en faire le récit que vous attendez de moi, il me suffirait, en quelque sorte, de puiser à ces sources respectables, de leur emprunter les traits les plus saillants, et de n'être qu'un écho de ceux qui m'avaient devancé dans l'exposé de ses qualités, de ses travaux et de ses vertus. Mais informé que sa famille se propose de rassembler en un faisceau ces documents si précieux pour elle, et d'en faire, en les publiant avec cette Notice elle-même, comme un monument élevé à la mémoire de son chef vénéré, j'ai dû chercher encore ailleurs des détails et des renseignements, non toutefois sans avoir mentionné ici ces témoignages flatteurs dont le souvenir au moins doit rester inscrit dans nos annales.



Digitized by Google

Gerson-Lévy, que nous avons perdu le 11 décembre 1864, était né le 21 février 1784, dans la ville de Metz, où son père exerçait un commerce de librairie ancienne, qui fut continué par son frère aîné et par lui-même. Peut-être cette circonstance influa-t-elle d'une manière heureuse sur la culture précoce de son intelligence. A peine put-il, encore enfant, déchiffrer ces livres au milieu desquels il s'élevait, qu'il en tira lui seul une instruction bien supérieure à celle des autres jeunes israélites de son âge. Car, ce n'est certes pas à l'école qu'il fréquentait avec eux, qu'il aurait pu la recevoir. Là, en effet, tenus tout le jour, dans une chambre sans air et sans lumière, courbés sur quelques pages du Talmud, ces enfants écoutaient, sans la comprendre, une explication verbale du texte hébreu, faite par un maître peu lettré, et qui n'avait souvent que la férule pour réveiller leur attention endormie; quant à la lecture et à l'écriture, soit en français, soit en allemand, les deux idiomes plus ou moins mal parlés dans leurs familles, ils n'y étaient initiés que plus tard, et lorsqu'ils approchaient de leur treizième année, qui est, pour eux, l'âge de la majorité religieuse. Dès lors, cependant, le jeune Gerson possédait des connaissances plus étendues dans ces deux langues, les ayant en quelque sorte acquises de lui-même, et en sus des leçons d'hébreu dont il avait profité mieux que tout autre. Aussi put-il, dans les dernières années du dix-huitième siècle, entrer à l'École centrale de la Moselle, seul établissement d'instruction publique existant alors à Metz. Bientôt il en devint un des élèves les plus distingués; il y suivit avec succès des cours d'histoire et de géographie, de langue latine et de langue française, de grammaire et de littérature, et il ne tarda pas à être en état de transmettre son instruction à d'autres. Dès lors, aussi, son jeune talent se révéla

Digitized by Google

dans quelques pièces imprimées et dans des discours lus à la Société d'émulation de Metz, dont les manuscrits sont conservés. Un d'eux, prononcé le 20 brumaire de l'an XIII (novembre 1804), indique même qu'il en était président.

Ne voulant plus, dès lors, rester à la charge de sa famille, il chercha de l'emploi en qualité de professeur, et, comme à cette époque la présence de nos armées victorieuses en Allemagne y excitait le désir et même le besoin de connaître notre langue, après un court noviciat dans une petite ville de nos environs, il fut appelé à faire un cours de langue et de littérature françaises dans un établissement renommé, à Francfort-sur-le-Mein. Là, son mérite ne tarda pas à être apprécié; ses leçons furent recherchées; il fut admis dans les familles les plus honorables, et c'est ainsi qu'il compta Mme la baronne James de Rothschild pour une de ses meilleures élèves. Il trouva dans cette ville un autre avantage non moins précieux, celui de pouvoir se perfectionner dans la connaissance de la langue et de la littérature allemandes, s'initier à l'érudition philosophique et historique de nos voisins d'outre-Rhin, lire et étudier leurs ouvrages hébraïco-allemands, ainsi que leurs savantes recherches. Il y eut, de plus, l'heureuse chance d'y rencontrer les célèbres docteurs Hesse, Joost, Zuns, etc., de se lier avec eux et de conquérir leur affection, de même qu'il s'était concilié celle de ses collègues et de ses élèves, avec plusieurs desquels il est resté en correspondance.

Les événements de 1814 le ramenèrent en France ; il revint dans sa ville natale et il épousa une femme aussi distinguée par ses vertus que par les qualités de son cœur et de son esprit. Associé d'abord avec son père et son frère pour le commerce de la librairie, il s'en sépara

Digitized by Google

bientôt et fonda, sous son propre nom, une maison qu'il a laissée plus tard au mari de l'unique fille qui lui est restée.

Le jeune couple, si bien assorti sous le rapport de la culture intellectuelle, de l'élévation des sentiments et des goûts généreux, était loin d'être dans une aisance qui lui permît d'y donner pleine satisfaction. Les modiques revenus qu'il tirait uniquement du commerce, aux soins duquel tous deux coopéraient, suffisaient à peine aux besoins de la famille naissante, et, cependant, ils suivaient l'impulsion de leur cœur qui les portait à soulager l'infortune, à venir en aide à leurs frères malheureux ; leur main était constamment ouverte aux pauvres, sans acception de croyance; mais ils se préoccupaient surtout de l'amélioration du sort des israélites indigents ; ils créèrent en leur faveur des associations dont le but était de soulager leur misère, et ils consacraient à ces œuvres pieuses, aux prix d'une stricte économie et de privations personnelles, des loisirs et des ressources qui, donnés à leur négoce, eussent accru leur propre bien-être dans le présent et pour l'avenir. Mais ajoutons que c'est dans l'exercice de cette inépuisable bienfaisance qu'ils ont cherché et su trouver des consolations aux cruels chagrins que leur causa la perte de quatre enfants successivement enlevés à leur tendresse.

On voit aussi M. Gerson-Lévy se joindre à quelques autres pères de famille pour fonder à Metz, en faveur des enfants de leurs coreligionnaires, une école primaire suivant le mode d'enseignement mutuel, sur le modèle de celle qu'y dirigeait déjà avec succès son collègue M. Munier. Malgré une opposition d'abord assez vive, cette école compta bientôt une centaine d'enfants, dont les progrès étaient constatés d'année en année par des

Digitized by Google

distributions de prix, où lui-même les faisait ressortir. Ce fut là, pour la jeunesse israélite de Metz, comme un réveil de la civilisation.

On le voit également concourir à la création d'une société pour encourager ces jeunes gens à entrer, au sortir de l'école, en apprentissage d'arts ou de métiers. C'était encore travailler efficacement à les moraliser.

Durant trente ans, il demeure attaché à l'École rabbinique de Metz, d'abord comme professeur de belles-lettres, ensuite comme administrateur; et il devient pour les jeunes lévites qui en suivent les cours, un conseiller plein d'une paternelle affection ; il leur fait des conférences où sa parole les édifie autant qu'elle les instruit, et là comme à Francfort il fait naître l'estime et la reconnaissance dans le cœur de ceux qui l'écoutent.

Un goût naturel le poussait à la recherche du vrai comme à la pratique du bien. Tant de soins généreux ne l'empêchaient pas, en dehors des occupations réclamées par ses propres affaires, de se livrer habituellement à des études, soit de linguistique ou de philosophie, soit de littérature et d'histoire, et de se préoccuper de tout ce qui peut contribuer au progrès des connaissances humaines. Aussi fut-il des premiers à partager les aspirations de ceux qui conçurent la pensée de former, à Metz, une Société dont le but serait de travailler à ce progrès. Vous redirai-je ici, comme je l'ai fait en vous parlant de son ami de cœur, l'estimable M. Munier, que M. Gerson-Lévy l'accompagnait aux premières réunions chez l'honorable M. Macherez ; qu'ils assistaient ensemble à la séance du 14 avril 1819, où fut adopté le titre modeste de *Société des amis des lettres, des sciences et des arts,* ainsi qu'à celle de l'installation du 20 janvier 1820? C'est pour cela que vous lui avez décerné, dans votre dernier règlement, le titre de membre honoraire

Digitized by Google

fondateur de cette même Société, devenue notre Académie. Mais, ce titre, il l'a mérité aussi par le dévouement et le zèle vraiment infatigable qu'il a mis, surtout dans les premières années, à répondre à ses appels, et à coopérer à ses travaux. Je doute que, parmi ses membres, aucun autre ait fourni à ses archives un plus grand nombre de rapports, de notes, de travaux de tout genre, et sur les matières les plus diverses : critique littéraire et philosophique, grammaire générale, étude de l'orientalisme, linguistique savante, géographie ancienne et comparée, histoire et archéologie, statistique et économie politique; ses nombreux travaux embrassent cette variété, et ses jugements portent le cachet d'un goût épuré, d'un sens droit guidé par une solide érudition. Vous désigner tous ces écrits excéderait les limites imposées à cette Notice (le dossier qui les a reçus en numérote plus de deux cents); mais vous me permettrez de vous rappeler ici ceux qui ont plus particulièrement excité l'intérêt de l'Académie.

Elle n'a sans doute pas oublié, bien que la date en remonte à 1820, la judicieuse appréciation qu'a faite M. Gerson-Lévy, de l'ouvrage de M. le marquis de Malleville, qui la présidait alors, intitulé *les Benjamites en Israël.*

Elle se souvient aussi de ses divers rapports sur la traduction de la Bible, par M. Cahen; sur une *Médaille hébraïque* frappée sous Louis le Débonnaire; sur l'*Anthologie rabbinique* et sur le mot *Anchialum,* employé par le poëte latin Martial; sur les *Antiquités de Trèves,* décrites par M. Wittembach; sur les *Antiquités gallo-romaines* de Rheinzabern; sur l'*Histoire de Thionville,* par M. Tessier; sur les *Progrès de l'imprimerie en Lorraine,* par M. Beaupré; ainsi que d'un curieux travail sur l'*Origine des chiffres arabes* et de l'*Abacus.* Plusieurs de ces écrits

Digitized by Google

sont insérés dans vos Mémoires. Vous y avez aussi donné place à un remarquable rapport sur un *Projet tendant à introduire l'orientalisme primitif* dans l'enseignement des facultés des lettres de l'Université française, par l'érection *de chaires de sanscrit et d'arabe classique.* Ce projet, émané de l'Académie de Stanislas, à Nancy, avait été adressé à l'Académie de Metz avec un long mémoire de M. Guerrier de Dumast, qui réclamait son appui. « Celle-ci, dit le compte rendu de 1854, ne pouvait » mieux faire que de confier l'appréciation de ce travail » à notre savant orientaliste M. Gerson-Lévy, dont le » lumineux rapport vous a tous convaincus de l'impor- » tance du point de vue auquel s'est placé notre corres- » pondant. Aussi, vous associant aux vœux de l'auteur, » vous êtes-vous empressés d'adresser à S. Exc. le Ministre » le rapport qui vient si chaleureusement à l'appui des » propositions émises par M. de Dumast. »

Ce rapport valut à l'auteur son admission à l'Académie de Stanislas, en qualité d'*associé lorrain,* et, ici, je crois devoir vous citer le texte même du rapport qui conclut à son admission. Après avoir désigné les ouvrages adressés par le candidat, et au nombre desquels se trouvent deux des rapports extraits de vos Mémoires, le rapporteur ajoute: « Des imprimés tels que ceux-là » suffiraient déjà pour faire voir sous un jour favorable » la candidature d'un homme, et faire prendre sa de- » mande en sérieuse considération. Toutefois, ce n'est » pas précisément comme auteur, disons-le, que l'attitude » de M. Gerson-Lévy est le mieux dessinée : il a, depuis » longtemps, un rôle plus actif, soit comme académicien » proprement dit, soit comme philanthrope; les sociétés » ou savantes ou charitables dont il fait partie, l'appellent » comme membre dans les comités au sein desquels se » font les études pratiques et s'élaborent les décisions.

Digitized by Google

» Or, partout où ses lumières sont réclamées, il apporte » le concours d'un esprit judicieux, avantageusement » marié à un caractère doux et conciliant. Doué, qu'est » M. Gerson-Lévy, d'un talent de saine critique, dont le » ton n'est jamais tranchant, il a dû fort souvent, on le » conçoit, être choisi comme rapporteur par des com- » missions qui avaient à exprimer leur pensée avec une » parfaite mesure. » M. le Rapporteur de l'Académie de Nancy n'a-t-il pas, ici, apprécié notre confrère comme nous l'apprécions nous-mêmes? Il ajoute : « Un des tra- » vaux les plus récents dont le candidat se trouve avoir » été chargé, c'est justement un objet qui vous con- » cerne: c'est le rapport après la lecture duquel l'Aca- » démie impériale messine a cru devoir appuyer en plein » votre démarche quant à la demande d'érection, dans » les facultés, *de chaires de sanscrit et d'arabe classique,* » rapport élaboré avec soin, où vos arguments ont reçu » des développements confirmatifs très-érudits, d'après » lesquels Metz a eu l'honneur de partager avec Nancy, » sur toutes les autres villes de France, l'initiative du » plaidoyer en faveur de l'orientalisme; eh bien, c'est à » la pensée, c'est à la plume de M. Gerson-Lévy qu'on » en est redevable! Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, » qu'en les formulant d'une manière si nette et si intelli- » gemment hardie, c'est-à-dire en faisant avec vous un » acte de fraternité d'armes tellement complet au milieu » de ses confrères les académiciens de Metz, M. Gerson- » Lévy prenait virtuellement, dès ce jour-là, sa place » comme associé dans les rangs de l'Académie de Sta- » nislas? »

Qu'ajouter, Messieurs, à de telles paroles, sinon qu'elles formulent, beaucoup mieux que je n'eusse pu le faire, ce que vous pensez tous de notre estimable et regretté confrère.

Digitized by Google

Vous pensez peut-être aussi que les travaux dont je viens d'abréger la liste, ont suffi à remplir les loisirs que lui laissaient son commerce, les affaires et la direction du journal politique l'*Indépendant*, dont il fut le gérant de 1830 à 1855. Eh bien, détrompez-vous; pour lui, changer de travail, c'était se reposer. A côté de ces occupations obligées, en outre des nombreux écrits que j'ai mentionnés, il a trouvé le temps de composer un morceau de critique, qui est aussi remarquable par le fond que par la forme, sur la *Littérature allemande* à la fin du dix-huitième siècle, et qui tient une place distinguée dans le recueil intitulé *Metz littéraire*, publié en 1854, puis de faire insérer périodiquement dans le journal les *Archives israélites de France*, fondé par son ami, M. Cahen, le traducteur de la Bible, de nombreux articles sur l'état actuel du judaïsme, parmi lesquels on peut citer, comme ayant un mérite réel de pensées et de style, ceux qui ont pour titre : *Conviction d'un israélite* en présence du prosélytisme (janvier 1842); *Un mot réfléchi à propos d'un mot inconsidéré* (mars 1845); *Le Rabbin français* (juin 1846); *Considérations sur l'éducation religieuse chez les israélites* (1852); *De la condition et de l'éducation religieuse de la femme hébreue, chez les anciens et les modernes* (1852); *Du paupérisme chez les Juifs, de ses causes et des moyens d'y remédier* (1854); enfin, toute une série d'articles relatifs à la réforme du rite dans les synagogues, qui ont été réunis sous le titre peu significatif pour les profanes : *Orgue et Pioutim*, mais qui, à la lecture, acquièrent un attrait particulier par la vivacité du style, la verve critique qui l'anime, l'érudition qui s'y montre avec mesure au milieu d'une dialectique animée et spirituelle, assaisonnée de sel attique. On les croirait l'œuvre d'un écrivain dans toute la verdeur de l'âge et du talent, et pourtant notre aimable confrère en a daté



Digitized by Google

le premier de 1856, c'est-à-dire qu'il les a composés à un âge plus que mûr. Aussi avions-nous raison d'assurer que son corps seul avait vieilli : son esprit et son cœur étaient restés jeunes.

Tels sont ses œuvres et ses titres littéraires. Voilà ce que fut Gerson-Lévy comme membre de notre Académie, au sein de laquelle, par des relations toujours empreintes de bienveillance, nous avons pu apprécier l'aménité de son caractère et le charme de sa conversation.

Ce qu'il a été comme citoyen, comme fils, époux et père, ne le savons-nous pas aussi, et par tout ce qui précède, et par sa vie si simple, si modeste, mais si laborieusement utile et toute consacrée au bien ? Elle s'est, en effet, écoulée presque entièrement sous les yeux de ses concitoyens, et pour ceux qui n'en ont vu que la fin si calme et si sereine, les manifestations qui ont accompagné ses funérailles, et qu'il était bon de rappeler ici, ne disent-elles pas assez hautement quelle mémoire vénérée il laisse à tous, quels regrets, quels sentiments de sympathique estime il emporte avec lui ?

Digitized by Google

# PROGRAMME

DES

## CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1865-1866

L'Académie impériale de Metz décernera une MÉDAILLE D'OR OU D'ARGENT aux auteurs qui auront convenablement traité un sujet spécifié dans le programme suivant :

**Littérature et Histoire.**

I. — Une composition littéraire en vers ou en prose.

II. — Un travail historique relatif au pays Messin.

L'Académie entend laisser aux concurrents le libre choix du sujet qu'il leur conviendra de traiter. Toutefois elle appelle leur attention sur les questions suivantes, qui peuvent leur indiquer le caractère de celles qu'elle désire voir étudier :

Les relations des empereurs d'Allemagne avec la cité de Metz. — L'histoire de l'industrie de la verrerie dans le département de la Moselle (détails sur les droits d'affectation accordés par les ducs de Lorraine). — La description des anciennes étoffes conservées dans les sacristies des églises du diocèse. — La description des

Digitized by Google

anciens reliquaires et des tissus qui enveloppent les reliques. — La description des antiques et des monnaies trouvés dans une même localité connue pour avoir été occupée par les Romains, telle que Elzing, Daspich, Audun-le-Roman. — Une monographie avec dessins de l'église romane de Sainte-Agathe, de Longuyon.

III. — Un glossaire du patois messin comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

N. B. Sur cette question, le concours restera ouvert jusqu'au mois de mai 1868 et les manuscrits devront être déposés avant le 1er novembre 1867 au secrétariat de l'Académie (rue de la Bibliothèque). Le prix consistera en une médaille d'or et une prime de 200 fr. offerte pour cet objet spécial par M. le comte de Puymaigre, auteur de la proposition.

**Sciences.**

IV. — Description statistique de l'un des cantons du département, au point de vue de l'histoire naturelle, de l'agriculture, de l'industrie, ainsi que de l'état physique et moral et des mouvements de la population.

**Arts.**

V. — Description analytique ou catalogue historique et critique du musée de peinture de la ville de Metz.

**Agriculture.**

VI. — Études sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation.

Les concurrents s'attacheront à ne point dépasser, dans leur

Digitized by Google

projet de construction, un chiffre correspondant à une dépense de quatre cents francs par hectare exploité.

VII. — Projets (avec plans et profils) de travaux ayant pour objet de recueillir, pour en tirer parti, les eaux stagnantes et les purins de fumier qui compromettent trop souvent la santé des habitants des villages dans le département.

Il est désirable que le système des conduites soit conçu de manière à permettre d'affecter ces liquides à l'amélioration des terrains communaux.

VIII. — Monographie du fromental, avec l'indication des moyens efficaces d'en purger les blés dans les champs et dans les greniers.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les mémoires sur les diverses questions (sauf celle qui porte le n° III) devront être adressés avant le 1er mars 1866 au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque.

Suivant l'usage, les concurrents ne devront pas se faire connaître. Chaque mémoire portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur : ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant, quant aux travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, les concurrents pourront se nommer, afin que l'Académie soit à même de constater avec eux l'exactitude des résultats obtenus.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres titulaires et les associés libres résidants n'ont

Digitized by Google

pas droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Digitized by Google

# BUREAU

## POUR L'ANNÉE 1865-1866.

*Président d'honneur :* M. le Préfet de la Moselle.
*Président titulaire :* M. E. DE BOUTEILLER.
*Président honoraire :* M. le comte DE PUYMAIGRE.
*Vice-Président :* M. RAILLARD.
*Secrétaire :* M. J. THILLOY.
*Secrétaire-Archiviste :* M. MARCUS.
*Trésorier :* M. DE SAINT-MARTIN.

Agent, LEGOUT.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LETTRES, HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE.



Digitized by Google

Digitized by Google

# LES DEUX ENVIEUX,

## CONTE IMITÉ D'UN FABLIAU,

PAR M. LE C^te^ DE PUYMAIGRE.

---

Deux amis voyageaient... amis !
Pour les deux compagnons de route
Un tel nom ne peut être admis ;
Tout bon sentiment était mis,
Chez l'un et chez l'autre, en déroute
Par un vice qui n'a permis
A nul de garder des amis.

Se peut-il que l'amitié loge
Dans un cœur rempli de venin ?
Dans un cœur qu'indigne l'éloge
Qu'on entend faire du voisin ?
Tous deux tourmentés par l'envie
Et jalousant le genre humain
Des rares bonheurs du prochain,
Ne faisaient qu'attrister leur vie.
Ils prenaient pour de l'amitié
Un commun mouvement de haine,
Et pour une course lointaine
Ensemble étaient partis à pied.
Certain soir, durant ce voyage,
Ils rencontrent sur leur chemin
Un respectable personnage.

Digitized by Google

On voit briller sur son visage
Je ne sais quel reflet divin.
Un éclat extraordinaire,
Comme d'une auréole, éclaire
Son front vénérable et serein,
Et telle est toute sa personne
La majesté qui l'environne,
Que les voyageurs fascinés
Devant lui se sont inclinés.
Leur faisant un signe de tête,
L'illustre étranger les arrête :
— « Je suis, leur dit-il, Saint Martin,
Et veux, puisque sur mon passage
Vous conduit un heureux destin,
Que tous deux, de votre voyage,
Vous tiriez un profit certain.
Or, pour ce faire, j'autorise
L'un de vous à former des vœux,
Et dans l'instant même je veux
Que son souhait se réalise.
Mais qui le second parlera
Le double du premier aura. »
On le devine, à cette clause
Nos compagnons se troublent fort :
Quoi ! si l'un désire une chose,
Le second aura plus encor !
Comment ? si l'un des deux demande
De l'argent, des bijoux, de l'or,
L'autre, en quantité bien plus grande,
Va palper un pareil trésor !
Ils gardent un morne silence,
Le Saint était un peu pressé :
— « Voyons, que l'un des deux commence,
Il sera soudain exaucé, »
Dit-il. S'ensuit une bataille
A qui d'abord s'exprimera.

Digitized by Google

— « Soit ! qu'on tire à la courte paille,
Reprend le Saint, et l'on verra
Par la grande qui parlera. »
Ainsi fut fait. Douleur énorme
Pour celui qui le premier doit
Révéler le souhait qu'il forme !
Son compagnon moqueur qui voit
Ce qui se passe à son endroit,
Tout en riant le considère.
Le premier paraît hésitant,
Un regard vainqueur l'exaspère :
— « Grand Saint, je serai fort content,
Dit-il, si vous voulez bien faire
Que je sois borgne dans l'instant. »
La demande au Saint parut folle,
Mais un saint n'a que sa parole.
Notre homme fut privé d'un œil,
L'autre des deux yeux fit son deuil.

Inglange, 20 juin 1864.

Digitized by Google

Digitized by Google

# ANTIQUITÉS

## DÉCOUVERTES AUX ENVIRONS DE MERLEBACH.

### RAPPORT A L'ACADÉMIE SUR CE SUJET,

PAR M. AUG. PROST.

Les travaux relatifs à la construction du chemin de fer de Thionville à Niederbronn, exécutés sous la direction de M. Petsche, ingénieur des ponts et chaussées et membre de l'Académie, ont fait découvrir, au mois de mai dernier (1864), des monuments antiques intéressants, que notre collègue a fait apporter à Metz pour nos collections, et sur lesquels vous avez demandé à une commission de vous faire un rapport. Je viens vous présenter, en son nom, le résultat des informations qu'il a été possible de réunir touchant les circonstances de la découverte, avec quelques observations provoquées par l'examen des monuments qu'elle a mis au jour.

Le nouveau chemin de fer, se dirigeant de l'ouest à l'est, rencontre celui qui va de Metz à Sarrebruck et le coupe dans le voisinage de Merlebach, village situé entre Saint-Avold et Forbach, à distance à peu près égale de chacune de ces localités. C'est près de là qu'ont été trouvés, dans les déblais récemment opérés, les objets

Digitized by Google

qui vous ont été envoyés. Ils étaient répartis sur deux points différents qu'il importe d'abord de préciser et de faire connaître. L'un est situé à 800 mètres environ de Merlebach, dans la direction du sud-est, l'autre à 2 kilomètres à peu près du même village, vers le couchant : le premier, se rapprochant de *Betting,* est sur la pente d'un petit contre-fort qui se détache du plateau où est situé ce dernier village, et qui descend vers les prairies arrosées par la Rosselle; le second, de l'autre côté de Merlebach, est au pied d'un coteau boisé qui longe les prés marécageux baignés par la Merle, petit affluent de la Rosselle, dans un lieu où jaillit une source remarquable, signalée dans le pays par une certaine notoriété et nommée la *Sainte-Fontaine.*

Les monuments trouvés sur le versant du plateau de *Betting* ont été rencontrés dans une tranchée, ouverte pour un emprunt de matériaux destinés aux remblais de la nouvelle voie; ils étaient compris dans un périmètre de 20 à 25 mètres de rayon, à des profondeurs diverses, variant de $1^m,20$ à $1^m,30$. Ce sont : 1° Une pierre tumulaire gallo-romaine décorée d'un bas-relief représentant un homme debout, trouvée en deux fragments distants l'un de l'autre d'environ $0^m,50$ et accompagnés de restes d'ossements répandus dans le sol; — 2° Un lion sculpté en ronde bosse, très-mutilé; — 3° Un buste de femme, en ronde bosse, très-mutilé également: ces deux derniers morceaux assez près l'un de l'autre, à environ 3 mètres du premier; — 4° Une petite tête d'homme, en ronde bosse, dont le menton, la bouche et la joue gauche ont disparu; — 5° Une pierre à peu près informe, qui peut être le reste d'un bas-relief dont on discerne à peine quelques traces; — 6° Un fragment qui semble provenir de la partie supérieure d'un monument et auquel tiennent encore les deux pieds d'une statue qui le surmontait; —

Digitized by Google

7°, 8° et 9° Trois pierres décorées de moulures, qui semblent des couronnements de pilastres ou de piliers carrés; — 10° Des fragments de vases en terre et en verre mêlés d'ossements: plusieurs de ces morceaux, d'une terre assez fine, sont décorés de cannelures, de feuillages, de figures d'animaux et d'autres ornements; quelques-uns seraient peut-être susceptibles d'être rapprochés pour donner une idée de la forme des objets d'où ils proviennent [1].

Les monuments trouvés près de la *Sainte-Fontaine* viennent de la tranchée faite en cet endroit pour le passage du nouveau chemin de fer; ils étaient presque à la surface du sol, à environ $0^m,30$ ou $0^m,40$ de profondeur, dans un lieu occupé en partie par la forêt, entre la fontaine et une petite plate-forme située au pied même du coteau d'où elle jaillit, et paraissant indiquer l'emplacement de quelque construction. Ce sont: 11° Un petit torse d'homme nu, d'un style excellent, qui est certainement le morceau le plus remarquable de la trouvaille, sous le rapport de l'art; — 12° Une tête d'Apollino, se rapprochant beaucoup du fragment précédent pour le caractère, mais ayant appartenu à une statue de plus grande dimension; — 13° Un fragment d'archivolte, sur laquelle on lit l'inscription tronquée : APOLLINI·FLACC.... et auquel tiennent quelques restes des cannelures en éventail

[1] Depuis le premier envoi, quelques morceaux ont été encore adressés à l'Académie, sans indication précise de provenance; mais leurs caractères les rapprochent surtout des monuments trouvés sur le plateau de Betting. Ce sont: 1° deux fragments de $0^m,66$ de large sur $0^m,94$ de long pour l'un, et $0^m,55$ pour l'autre, ayant appartenu à des couvercles de sarcophages, dont la partie supérieure présente deux plans inclinés partant d'une arête centrale; 2° un fragment de pied-droit décoré de moulures, de $0^m,49$ de haut sur $0^m,33$ de large.



Digitized by Google

renversé dont était décorée la niche que cette archivolte encadrait. Ces trois morceaux étaient très-près l'un de l'autre, à 0m,30 environ de profondeur dans le sol, immédiatement au-dessous, et à 5 mètres à peu près en avant du point où jaillit la fontaine; — 14° Un bloc de pierre cubique décoré de bas-reliefs sur trois de ses faces et présentant une petite excavation grossièrement taillée en cul-de-four sur la quatrième. Cette pierre a servi de socle à une statue dont les pieds sont encore adhérents à sa partie supérieure; elle était renversée et enfoncée à 0m,40 de profondeur dans un terrain marécageux, au couchant et à 20 mètres environ de distance des trois morceaux précédents; — 15° Un torse très-fruste, habillé d'une tunique courte serrée à la taille, trouvé auprès du socle dont il vient d'être question et paraissant avoir appartenu à la statue qui le surmontait.

Tous ces morceaux sont en pierre du pays; les uns d'un ton jaune clair et de nature très-friable; les autres plus durs et d'une couleur grisâtre; ils appartiennent à la formation des grès bigarrés dont les affleurements se montrent le long de la rive droite de la Rosselle.

Je reviens à la description détaillée des morceaux dont j'ai fait l'énumération et indiqué l'origine.

1° La pierre tumulaire trouvée près de Betting est d'une matière assez dure, de couleur grisâtre; ses deux fragments réunis forment un bloc de 1m,06 de haut sur 0m,34 de large et 0m,23 d'épaisseur. C'est un monument gaulois d'un style barbare. La figure en bas-relief qui décore sa partie antérieure est celle d'un homme debout vu de face, avec les cheveux courts et bouclés et le visage imberbe, d'un ovale très-effilé; il est vêtu d'un sagum ou robe courte, descendant un peu plus bas que les genoux. De la main droite il semble tenir une couronne appliquée sur sa poitrine; la main gauche est ouverte au-dessous

Digitized by Google

de la première. Les jambes ne présentent aucun détail d'exécution qui permette de décider si elles sont nues ou vêtues; il en est de même des pieds.

2° Le lion est un morceau très-fruste, en grès jaunâtre, de moyenne dureté, de 0m,80 de long sur 0m,50 de haut. L'animal est accroupi, les pattes étendues en avant, autant que permet d'en juger l'état de mutilation du monument. La queue, passant entre les jambes, se relève de côté le long de la cuisse gauche; la crinière est taillée assez grossièrement par larges mèches très-lourdes de forme et indiquées avec beaucoup de négligence; l'attache de la tête au col est courte et ramassée; le mufle est brisé, et l'indication assez bien fouillée de l'œil est la seule partie qui ait un peu de caractère dans cette œuvre d'un aspect extrêmement vulgaire.

3° Le buste de femme est de la même pierre que le morceau précédent, et comme lui il est aussi très-fruste. Vu de face il a 0m,38 de large, aux épaules, sur 0m,32 de haut. La tête, les bras et le sein gauche sont brisés; le fragment comprend le haut du torse jusqu'à la ceinture à peu près, et il semble d'un assez bon style; l'attache de l'épaule à la poitrine a une certaine délicatesse; un appendice qui l'accompagne par derrière semble être la portion initiale d'une aile de grande dimension. Cette figure féminine, ailée si l'apparence n'est pas trompeuse, présente assez d'intérêt, car les statues antiques offrent peu d'exemples de cette disposition.

4° La petite tête d'homme est en grès jaunâtre très-friable, elle a 0m,15 de haut à peu près. Le bas et le côté gauche du visage sont tout à fait usés; les yeux, le front et les cheveux bouclés qui l'encadrent semblent indiquer une tête de jeune homme ou d'enfant; le style en est assez bon.

5° La pierre presque informe qui semble un débris de

Digitized by Google

bas-relief, est sensiblement plate, et sa face postérieure est taillée en parement uni. Elle est, quant à ses contours, très-irrégulière et présente 0m,57 dans sa plus grande largeur sur 0m,35 de hauteur; elle a une épaisseur moyenne d'environ 0m,12.

6° Le fragment que j'ai indiqué sous le n° 6 est un bloc d'un aspect étrange, de 0m,40 de haut, dont la base, carrée, a 0m,60 dans un sens et 0m,36 dans l'autre. Il présente la juxtaposition de deux parties, dont l'une, sur une longueur de 0m,40 à peu près, est couronnée par une sorte de couvercle semi-cylindrique, tandis que l'autre, long de 0m,20, offre, au-dessus d'un petit entablement dont le profil est formé par une moulure régulière, les pieds d'une statue qui devait le surmonter et les restes d'un massif qui accompagnait sans doute celle-ci par derrière pour la soutenir.

7° Le fragment n° 7 est la partie supérieure d'un pilastre de 0m,20 de large, que termine un chapiteau composé de diverses moulures ayant 0m,20 de haut sur 0m,38 dans sa plus grande largeur.

8° et 9° Les fragments réunis sous ces deux numéros sont les extrémités de deux petits piliers, à peu près semblables entre eux, terminés par une plate-bande dont la saillie est rachetée par une moulure très-simple.

10° Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit des fragments de poterie et de verre mentionnés sous le n° 10.

J'ai terminé la description des fragments provenant du plateau de Betting et j'ai hâte d'arriver à ceux qui nous viennent de la Sainte-Fontaine, lesquels me semblent de beaucoup les plus intéressants.

11° Le petit torse d'homme, taillé dans un bloc de grès de couleur grisâtre, a 0m,40 de haut sur 0m,20 environ de large à la poitrine. La statue complète devait avoir à peu près 0m,80 de hauteur. La tête manque,

Digitized by Google

ainsi que les bras dont l'un est cassé à l'épaule et l'autre un peu au-dessus du coude; les jambes sont brisées vers le milieu des cuisses. Le mouvement général du corps montre que le personnage était posé sur la jambe et la hanche gauches, que la cuisse droite était portée en avant, et l'épaule droite relevée, comme pour dégager le geste du bras de ce côté. Un fragment de draperie, jeté sur l'autre épaule et passant sous le bras, est très-bien indiqué et fouillé avec hardiesse. Le corps est jeune, il est nu et traité avec beaucoup de justesse dans les proportions, avec beaucoup de grâce dans les formes et de souplesse d'exécution. Cette œuvre élégante est, en tous points, un morceau charmant et d'un style excellent. Il est à regretter, outre les mutilations qu'il a déjà subies, que la matière en soit si fragile; une gerçure, qui apparaît au-dessus des hanches, donne lieu de craindre que le moindre choc ne vienne compromettre l'existence de cette jolie statuette, qui sera un des ornements de notre musée.

12° La petite tête d'Apollino trouvée à côté du morceau précédent, et qui est d'une pierre à peu près semblable, est d'un style un peu moins distingué peut-être, quoique encore fort bon. Son exécution accuse quelque dureté. C'est une figure jeune et imberbe, dont les cheveux, relevés en boucles élégantes, passent par-dessus les oreilles et retombent en longs anneaux sur le derrière du col. Le fragment, comprenant la tête et une bonne partie du col, a $0^m,22$ de haut; la statue à laquelle il appartenait, pouvait être d'une hauteur totale de $1^m,30$ ou 40 à peu près. Ce fragment est, comme celui que nous avons décrit auparavant, un bon spécimen d'art antique. Leur exécution commune, en pierre du pays, prouve que les artistes habiles n'ont pas fait défaut dans la contrée à l'époque gallo-romaine.

Digitized by Google

13° Le fragment d'archivolte portant l'inscription tronquée : APOLLINI·FLACC..., est d'un grès assez dur, de couleur grise. Le morceau a 0m,53 de long dans sa plus grande dimension. D'après le mouvement de sa courbe, on peut juger que l'archivolte complète, dont il représente le tiers, devait encadrer une niche d'environ 1 mètre de large sur 2 mètres à peu près de hauteur. Le style de ce morceau est assez grossier pour ce qui est des ornements, notamment ceux du fragment de chapiteau qui en dépend, et pour la forme des lettres aussi, lesquelles sont grêles, généralement trop étroites et mal espacées. La lettre F, au commencement du second mot, dépasse en hauteur les autres lettres, lesquelles ont 0m,04 de haut. L'O est un cercle parfait tracé au compas. L'inscription, dont nous avons le tiers à peu près, devait comprendre dans son ensemble une cinquantaine de lettres. Le premier mot suffit pour indiquer qu'elle exprimait une dédicace à Apollon. On est assez naturellement porté à rapprocher ce morceau de l'un des deux précédents, trouvés très-près de lui, pour y chercher les éléments communs d'un petit monument consacré à Apollon.

14° et 15° Il me reste à parler des deux morceaux les plus curieux de la trouvaille, au point de vue archéologique : le socle, décoré de bas-reliefs, et le fragment de la statue qu'on croit l'avoir surmonté; ils sont, l'un et l'autre, taillés dans une pierre de même nature, jaune et très-friable, analogue à celle qui constitue le massif même du coteau d'où jaillit la Sainte-Fontaine, près de laquelle on les a trouvés. Le socle est un bloc fortement ébréché et très-usé sur toutes ses arêtes, qui a 0m,35 de haut et 0m,48 de large sur 0m,25 de profondeur. Dans sa partie postérieure est pratiquée, comme je l'ai dit, une cavité irrégulière, grossièrement taillée en

Digitized by Google

cul-de-four, et formant une espèce de niche cintrée, de 0m,30 de large sur 0m,20 de haut, et 0m,10 de profondeur. Les trois autres faces sont décorées de bas-reliefs. Le dessus du socle a conservé encore une petite partie du pied droit et le pied gauche tout entier de la statue qui le surmontait. Ce pied a pour ajustement une simple *solea* fixée par des bandelettes; il est appuyé à un massif, aujourd'hui tronqué, qui devait s'élever derrière la jambe gauche du personnage, et cette circonstance montre que la statue avait, selon toute apparence, les jambes dégagées des plis du vêtement, et nues probablement au moins jusqu'aux genoux. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces indications. Les deux bas-reliefs qui décorent les faces latérales du socle sont des bustes encadrés dans des niches cintrées, sans aucun ornement. Celui qui occupe la droite du monument semble appartenir à un homme, celui de gauche à une femme; mais leur état de dégradation rend ces attributions très-incertaines. Les deux personnages ont la tête nue et le haut du corps drapé jusqu'à la naissance du col.

Le grand bas-relief qui décore la face antérieure du socle, mérite d'être décrit avec soin, car le sujet en est un peu compliqué. A première vue, il paraît représenter une offrande ou les préparatifs d'un sacrifice, mais l'interprétation de ses détails n'est pas sans difficultés. La scène comprend six personnages. La figure extrême à la droite du tableau est seule entièrement vêtue, c'est celle d'un homme assez gros et trapu, ayant la tête chauve, le visage garni de toute sa barbe, le corps enveloppé dans une robe à larges manches, laquelle descend un peu plus bas que les genoux. Des deux mains il paraît saisir un objet difficile à discerner, qui semble être un pan du manteau jeté sur les épaules du personnage qui est à côté de lui. La figure qui occupe l'autre extrémité de la scène est très-

Digitized by Google

mutilée et en partie détruite; on ne saurait dire si elle était ou non vêtue, cependant il pourrait se faire qu'elle fût, comme les quatre autres, à peu près nue, sans autre vêtement qu'un petit manteau rejeté derrière les épaules, et dont les plis supérieurs couvrent seulement le haut de la poitrine. L'état très-fruste de la sculpture, dont les formes sont extrêmement fatiguées, ne permet pas qu'on se rende parfaitement compte du caractère des quatre personnages qui occupent le centre de la composition. Ils ont les mêmes airs de tête, le visage imberbe, les cheveux longs et abondants, partagés au milieu du front, appliqués en bandeaux sur les tempes et rassemblés vers la nuque pour descendre derrière le col. Les six personnages paraissent former trois groupes distincts, quoique concourant à une action commune. En commençant par la gauche du tableau, les deux premiers forment un de ces groupes dans lequel le personnage extrême, un peu plus petit que l'autre, semble conduit par lui. Celui-ci, en effet, tient d'une main un des bras du premier, et de l'autre, passée à son col, il l'attire comme pour le faire avancer. Les troisième, quatrième et cinquième personnages forment ensuite un second groupe qui occupe le milieu du bas-relief, le troisième portant un coq de très-grande taille auquel le quatrième paraît offrir de la nourriture contenue dans les plis de son manteau, pendant que le cinquième semble, par son attitude, s'associer à cette action. Le sixième, enfin, est comme isolé à la droite du tableau; c'est, je l'ai dit, un vieillard barbu et entièrement vêtu, qui paraît saisir de ses deux mains le manteau du personnage voisin derrière lequel il est placé.

Je ne sais que penser des personnages presque nus qui occupent le centre de la composition. Quant au coq, est-ce une offrande destinée à un sacrifice? Il y aurait lieu de

Digitized by Google

rappeler alors que, suivant Montfaucon, on brûlait quelquefois un coq en holocauste (*Antiq. expl.*, t. II, p. 156) et qu'on le sacrifiait aux dieux lares (*Ibid.*, t. II, p. 159) ainsi qu'à Esculape, comme nous l'apprennent les paroles de Socrate : « Nous devons un coq à Esculape, donnez-le » sans délai. » Montfaucon rapporte aussi (*Ibid.*, t. V, p. 226) qu'une lampe antique représentait un coq immolé à Priape par des femmes, et qu'on trouve cet animal associé, comme symbole de la vigilance, aux figures du dieu Lunus et d'Esculape dans quelques cas assez rares, mais très-souvent à celles de Mercure (*Ibid.*, t. I, p. 286, 365, 284, 127, 128, 132, 284). Il est bon de rapprocher ce dernier renseignement de ce fait, mentionné par César, que la principale divinité des Gaulois était Mercure, considéré par eux comme l'inventeur des arts, comme le patron du négoce et le protecteur des voyageurs. Nous bornerons pour le moment à ces indications ce que nous pouvons dire du curieux monument que nous venons de décrire. C'est, à ce qu'il nous semble, un morceau d'une véritable importance, qui ne peut manquer de provoquer l'attention et d'exercer la sagacité des archéologues; il serait imprudent de hasarder dès le premier jour, sur son compte, une interprétation prématurée qu'il vaut mieux ajourner après l'examen que devront en faire de plus capables que nous [1].

[1] Des archéologues très-compétents, considérant surtout les analogies que présentent, avec notre bas-relief, les peintures de certains vases grecs, voient, dans la présence du coq, dans le geste de la figure barbue et dans l'attitude des deux figures placées à l'autre extrémité du tableau, des motifs suffisants pour donner au monument une signification obscène, en voyant dans la composition principale qui le décore un Eraste avec ses Eromènes. (Opinions émises à la Société des antiquaires de France, *Bulletin de la Société d'archéologie de la Moselle*, 1865, p. 31.)



Digitized by Google

Le bas-relief dont il vient d'être question, est d'une exécution assez grossière, quoique l'indication des mouvements donnés aux personnages ne manque pas de justesse, et que le choix et la variété de leurs attitudes dénotent un certain goût. Les imperfections de l'œuvre pourraient bien venir de la négligence seulement ou de l'incapacité personnelle de l'ouvrier, plutôt que de la barbarie du temps auquel il y a lieu de rapporter son exécution, car la statue qui faisait partie du monument, et qui était taillée dans le même bloc de pierre, paraît avoir été d'un assez bon style. C'est au moins ce qu'on peut présumer d'après le petit pied, très-correct et très-élégant, qui est resté attaché au socle : les extrémités étant, comme chacun sait, dans une statue les parties qui fournissent la marque la plus certaine de l'habileté du sculpteur. On pourrait croire, dès lors, que des mains différentes ont concouru à l'exécution des diverses portions du petit monument, et que l'artiste qui a fait la statue est autre que celui qui a sculpté le bas-relief ; ce qui permettrait d'assigner à l'ensemble une date plus voisine des bonnes époques de l'art, que ne semble l'indiquer à première vue le morceau principal qui nous en reste.

J'aurai terminé, quand j'aurai parlé de la statue elle-même qui accompagnait le socle dont il vient d'être question. Celui-ci, comme je l'ai dit, en a retenu quelques parties qui ne sont pas sans signification pour l'appréciation de l'œuvre tout entière, et qui consistent en une portion du pied droit, avec le pied gauche complet, fixé, par derrière, à un massif réservé par le sculpteur, pour soutenir le personnage. De cette circonstance on peut tirer cette conclusion que la statue devait avoir les jambes nues et dégagées de vêtements, au moins jusqu'aux genoux. C'est ce que confirme l'examen du petit torse, malheureusement très-fruste, trouvé auprès du

Digitized by Google

socle, et qu'on peut regarder comme un reste de la statue qui le surmontait. Il est en effet de la même pierre que lui et ses proportions, aussi bien que son mouvement général, s'accordent parfaitement avec les dimensions et la position des deux pieds encore adhérents à la base. D'après ceux-ci, en effet, la statue devait porter sur la jambe gauche, tandis que la jambe droite était détachée et jetée librement de côté. Le mouvement du petit torse, où la hanche gauche est sensiblement plus élevée que l'autre, se trouve d'accord avec ces indications. Ce torse est, au reste, extrêmement usé, et il a été brisé au-dessus des genoux et au milieu de la poitrine. D'après les plis du vêtement qui l'enveloppe on voit que celui-ci était une tunique courte serrée à la ceinture et descendant à peu près jusqu'aux genoux. C'est à cette hauteur que le fragment est tronqué, et il a gardé au-dessous de ce point un tronçon très-fruste de la jambe gauche, dont la partie inférieure devait très-vraisemblablement être nue, comme il a été dit. La hanche gauche a conservé un appendice très-usé qui devait probablement servir de support au bras replié de ce côté, ou former tout simplement une des attaches reliant le corps au massif ménagé par le sculpteur pour le soutenir. Les dimensions des petits pieds (0$^{m}$,13 de long sur 0$^{m}$,06 de large à l'attache des orteils) et celles du fragment de torse (0$^{m}$,35 de haut sur 0$^{m}$,20 de large), parfaitement d'accord entre elles, montrent que la statue pouvait avoir environ 0$^{m}$,80 de hauteur. Quant au sujet qu'elle représentait, on n'en sait rien, sinon que c'était un personnage vêtu d'une tunique courte serrée sur les hanches, ayant les jambes nues au-dessous des genoux et les pieds chaussés de *soleæ* fixées par des bandelettes. L'état de mutilation du fragment qui nous est parvenu ne permet guère d'en rien dire de plus.

Digitized by Google

Le caractère des différents morceaux d'antiquité que je viens de décrire, et leur groupement originaire dans les deux emplacements de Betting et de la Sainte-Fontaine, où ils ont été trouvés, donnent lieu de penser, pour ce qui regarde ceux-ci, que l'un a été un champ de sépulture d'une certaine importance, et l'autre un lieu consacré à quelque divinité. Le premier a dû conserver sa destination funéraire pendant une période assez longue, puisqu'il a pu contenir à la fois des morceaux de styles aussi différents que le buste de femme et les fragments de poterie décorés de bas-reliefs, lesquels dénotent un très-bon goût, et la pierre tumulaire gauloise dont la figure est tout à fait barbare. Quant à la Sainte-Fontaine, elle doit avoir eu de bonne heure le caractère d'un lieu voué à certaines divinités, comme Apollon et peut-être Mercure, ou bien aux dieux qui président à la santé. L'inscription qui commence par le mot APOLLINI en fournit jusqu'à un certain point la preuve. Il est bon de signaler aussi, à propos des monuments qui proviennent de cet endroit, la différence notable qui, au point de vue du style, sépare le bas-relief assez grossier que nous avons décrit, de la tête d'Apollino et surtout du petit torse nu. Ce dernier morceau notamment est un modèle d'élégance et de goût, qui ne peut avoir été produit qu'au meilleur temps de la sculpture romaine, et qui figurerait aussi dignement dans un musée d'art que dans une galerie d'archéologie.

Voilà quels sont les résultats des récentes découvertes de Betting et de la Sainte-Fontaine. J'ajouterai que ce n'est pas la première fois qu'on a lieu de constater la richesse de cette contrée en monuments antiques. Au commencement de 1825 elle était, à ce titre, l'objet d'une communication faite à l'Académie par un de ses associés correspondants, M. Altmayer, de Saint-Avold.

Digitized by Google

Le compte rendu des travaux de cette année en conserve le souvenir (*Mém. de l'Acad.*, 1824-25, p. 32). On avait trouvé, à cette époque, un vase antique en bronze, sur lequel on ne nous donne aucune autre indication, et une statuette de Mercure, du même métal, haute de 0m,271 et d'une bonne conservation, laquelle fut présentée à notre Société et fut jugée appartenir à la basse antiquité. Peu de temps après cette première communication, M. Altmayer la complétait par de nouveaux détails consignés dans une notice lue à l'Académie au mois de juillet 1825 (*Mém. de l'Acad.*, 1828-29, p. 355-365).

Le sujet principal de cette notice était le Hiéraple, emplacement bien connu d'un campement antique au-dessus de Cocheren, et la voie romaine qui venait y aboutir. Cette voie se détachait à Pontigny de celle qui allait de Metz à Mayence, et sa direction générale est peut-être indiquée, soit dit en passant, par dom Calmet, quand il dit (*Notice de Lorraine,* t. I, col. 567) que le Hiéraple était situé sur l'ancienne route de Metz à Strasbourg. De Pontigny on suit encore, avec beaucoup de certitude, la voie romaine sur une longueur de 15 ou 16 kilomètres, jusqu'au delà du village de Boucheporn [1]. C'est là qu'elle entre dans la grande forêt du Kessesbuhl, à laquelle appartient la région de la Sainte-Fontaine. On reconnaissait son passage dans le voisinage de ce lieu, d'où les traditions du pays signalaient sa continuation par Freyming jusqu'au camp du Hiéraple. Dans cette dernière portion de son parcours la voie antique devait ren-

[1] Dom Calmet donne, dans sa *Notice de Lorraine* (t. I, col. 49), quelques détails sur cette voie romaine et sur Boucheporn, où il dit qu'il existait un camp romain. Il décrit des restes d'antiquités que lui-même y avait vus : des fondations, des fragments de tuiles à rebord et un pavé de mosaïque trouvé à un pied de profondeur sous le sol d'un jardin.

Digitized by Google

contrer le versant nord du plateau de Betting, où on vient de découvrir le champ de sépulture dont nous avons eu à nous occuper, et qu'elle longeait peut-être. Quant à la Sainte-Fontaine, M. Altmayer rappelait que ses environs avaient déjà précédemment attiré l'attention des archéologues, par la présence de nombreux restes d'antiquités. Les bûcherons avaient, disait-on, trouvé au milieu de la forêt, des statues et des inscriptions, et cette assertion, il faut en convenir, était rendue très-vraisemblable par les découvertes que l'on connaissait. Des médailles antiques y avaient été souvent rencontrées ; on avait aussi retiré du sol, dans le voisinage, un bassin d'airain garni de fer, où il faut peut-être reconnaître le vase de bronze mentionné dans la première communication. A diverses places, enfin, des tuiles et des fondations marquaient la trace d'anciens établissements, et M. Altmayer croyait que c'était dans ces parages qu'une vingtaine d'années auparavant on avait dû trouver des statues de Diane et de Minerve et les restes d'un temple [1] dont il était parlé,

[1] C'est probablement ce temple que mentionne D. Calmet dans sa *Notice de Lorraine* (t. I, col. 48), et auquel il semble vouloir attacher, l'inscription donnée par Schœpflin (*Alsat. ill.*, t. I, p. 588), d'après un cippe trouvé près de Saint-Avold : DEAE·DIRONAE· MAIOR·MAGIATI·FILIVS·V·S·L·M·. Un curé du pays, qui ne connaissait pas plus que l'abbé de Senones ce dernier monument, lui avait même persuadé qu'il fallait y substituer le nom de la déesse FERONIA à celui de la déesse DIRONA, laquelle, suivant lui, n'avait jamais existé ; mais l'authenticité de celle-ci est, au contraire, incontestable, comme le prouve la pierre elle-même recueillie par Schœpflin, de qui elle a passé au musée de Strasbourg où elle est encore. Oberlin en parle dans son Museum Schœpflini (in-4°, Argentorat. 1770, p. 15) ; il joint à la description qu'il en donne une longue dissertation sur la nouvelle déesse, que Schœpflin avait signalée tout simplement comme devant être quelque divinité topique, et, en publiant l'image du monument où

Digitized by Google

disait-il, dans l'*Annuaire de la Moselle* pour l'an XII (par Viville, in-8°, p. 43).

Encouragé par les résultats obtenus précédemment, un propriétaire du pays, M. Mangay, fit faire, dans le courant de l'année 1825, de nouvelles fouilles, dont M. Altmayer a encore rendu compte à l'Académie (*Mém. de l'Acad.*, 1825-26, p. 51). Elles amenèrent la découverte d'un autre Mercure et celle d'une belle statue de Vénus de grandeur naturelle qui, malheureusement, fut détruite par les habitants du pays. Les produits de ces fouilles n'ont pourtant pas disparu entièrement, et je suis informé que M. Maurice Huot, petit-fils de M. Mangay, conserve encore aujourd'hui, dans sa propriété, voisine des forges de Sainte-Fontaine, quelques-uns des morceaux recueillis alors par son grand-père.

Cette région est, on le voit, connue depuis longtemps pour les nombreux débris de monuments anciens qui s'y trouvent répandus. Les récentes trouvailles de Betting et de la Sainte-Fontaine fournissent de nouveaux témoignages du développement que la civilisation gallo-romaine y a eu autrefois. Le passage, en ces lieux, de la voie romaine dont je parlais tout à l'heure et le voisinage du camp du Hiéraple donnent un intérêt particulier à toutes ces indications. Je ne sais si j'ai réussi à en faire ressortir l'importance.

Je crois devoir, en finissant, me rendre l'interprète des sentiments de gratitude de l'Académie pour M. Petsche,

le buste de la déesse est sculpté en bas-relief au-dessus de l'inscription, il propose de lire dans celle-ci DEIRONAE et non pas DIRONAE. Ce qu'il faut dire, c'est que sur sa planche comme sur le monument original que j'ai vu récemment à Strasbourg, la première lettre du nom de la divinité est un D traversé par une barre, qui lui donne, suivant d'habiles antiquaires, un double caractère d'aspiration et de sifflement analogue à celui du Θ grec.

Digitized by Google

un de ses membres dévoués, dont le zèle nous a valu cette riche moisson, et pour M. Terminaux, membre du conseil général de la Moselle, possesseur actuel de la Sainte-Fontaine et des bois environnants, lequel, renonçant aux droits qu'il pouvait avoir sur les monuments trouvés dans cette localité, a donné sa pleine approbation à la destination qu'ils ont reçue dans l'hommage qui vous en a été fait.

Digitized by Google

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# HUBERT LEMAIRE,

PAR M. DOMMANGET.

---

L'Académie me permettra de lui parler d'un homme modeste, dont la vie laborieuse s'est écoulée sans éclat, il est vrai, mais au milieu de l'estime de ses concitoyens. Si je me décide, après quelqu'hésitation, à communiquer des souvenirs qui pourront paraître dépourvus d'un intérêt assez général et assez élevé, c'est que celui qui en est l'objet n'a pas laissé de se livrer à des travaux utiles, se rattachant à notre histoire locale.

Hubert Lemaire, né au village de Cheminot, en 1751, fut reçu d'abord avocat au Parlement de Nancy, et plus tard, en 1777, procureur au Parlement de Metz. C'était deux ans après le rappel dans nos murs de cette grande juridiction.

A la révolution, qui supprimait l'ancien ordre judiciaire par les décrets des 24 août et 12 septembre 1790, M. Lemaire, resté *homme de loi,* exerça comme *défenseur officieux* près les tribunaux de Metz.

Mais, en 1800, M. Colchen étant préfet de la Moselle,



Digitized by Google

M. Lemaire fut placé à la tête de l'un de ses bureaux [1]. Au bout de quelque temps, il accepta les fonctions de secrétaire de la mairie de Metz qu'il remplit sous M. Goussaud, je crois, car il en parlait souvent avec éloges; en tous cas, sous le baron Marchant et sous M. de Turmel.

M. Lemaire, qui avait consacré sa vie à l'étude du droit et de la jurisprudence, qui avait suivi avec une rare intelligence le mouvement de la nouvelle législation, jouissait, à Metz, de la réputation d'un excellent jurisconsulte; il connaissait l'esprit des douze coutumes en vigueur dans le ressort de l'ancien Parlement et sur lesquelles il a écrit un opuscule dont je parlerai bientôt; il avait la clef des lois postérieures à 1789 et formant ce qu'on nomme au palais le droit intermédiaire; il expliquait surtout avec une admirable lucidité les lois spéciales contre la féodalité, celles relatives à l'émigration et au papier-monnaie.

En 1811, lors de la première formation du tableau des avocats près la Cour impériale de Metz, les magistrats chargés de ce soin, par une disposition transitoire du décret du 4 décembre 1810, ne jugèrent pas à propos d'inscrire le nom de Lemaire, à cause de l'emploi salarié qu'il occupait à l'hôtel de ville. Depuis, le conseil de discipline, investi du droit de composer le tableau de l'ordre, n'a rien changé à cet état des choses; mais j'atteste qu'on a plus d'une fois exprimé le regret de ne pouvoir légalement compter M. Lemaire au nombre des membres du barreau. Au reste, les avocats recherchaient les occasions de se rapprocher de lui, soit pour des

[1] Jean-Victor Colchen, né à Metz, le 6 novembre 1751; préfet de la Moselle en l'an VIII, à l'origine de l'institution; nommé sénateur, le 13 pluviôse an XIII; fait comte de l'Empire, mort pair de France.

Digitized by Google

consultations qui étaient fréquentes dans ce temps-là, soit pour des arbitrages. M. Lemaire mettait à leur disposition une riche bibliothèque et, ce qui valait mieux encore, les trésors d'une mémoire prodigieuse : je n'ai pu le comparer, sous ce rapport, qu'à M. le premier président Gérard d'Hannoncelles, mort en mai 1838, et à mon confrère M. Leneveux, que le barreau de Metz a eu le malheur de perdre, le 4 novembre dernier (1864).

M. Lemaire avait la confiance des familles notables du pays ; il était leur premier conseil. Une circonstance sert à me rappeler qu'il avait conservé une clientèle, quoique son nom ne figurât point au tableau : je l'eus pour contradicteur, en 1817, dans une grande affaire qui fut portée au Conseil de préfecture de la Moselle et au Conseil d'État, où elle se traitait par écrit; il s'agissait de la terre de Bertrange, près de Thionville, dont la vente nationale était contestée comme irrégulière, au nom de MM. de Gestas, anciens propriétaires dépossédés, contre l'adjudant général Bertrand et la famille Poulmaire, acquéreurs de ce domaine.

Je dirai, pour en finir avec ses fonctions judiciaires, qu'il fut membre et président du Comité consultatif près les établissements de bienfaisance de l'arrondissement de Metz, institué en vertu de l'arrêté des Consuls du 17 messidor an IX et qui subsiste encore.

En l'an V, les électeurs de Metz, *à l'unanimité,* suivant une note de MM. Teissier et Mory, insérée dans la *Biographie de la Moselle,* de Bégin[1], l'avaient nommé au Conseil des Cinq-Cents; mais le coup d'état du 18 fructidor et la loi du lendemain qui en était la conséquence, annulèrent les opérations électorales de notre départe-

[1] Tome II, page 233.

Digitized by Google

ment, en même temps que celles de quarante-huit autres.

Hubert Lemaire était frère utérin du maréchal de camp baron Thomas[1], et beau-frère de M. Pécheur, membre du Conseil des Anciens, à la même époque du 18 fructidor, et qui, selon le témoignage d'une autre note biographique, ne dut *qu'à une circonstance fortuite* de n'être point déporté avec Barbé-Marbois, son collègue. On sait que M. Pécheur fut nommé président du Tribunal d'appel de Metz, en l'an VIII, c'est-à-dire à la création de ce noyau de la Cour impériale actuelle, et que, mort dans ses fonctions, le 21 août 1808, il a été remplacé par le baron Voysin de Gartempe[2].

Le travail le plus important et le plus utile que M. Lemaire nous ait laissé, est la mise en ordre des archives de l'hôtel de ville, avec une table analytique en deux volumes in-folio. L'auteur n'ayant pu se placer au point de vue de tous ceux qui ont à faire des recherches historiques, il est possible que sa méthode offre quelque chose d'incomplet, ce que j'ai ouï-dire par l'un de nos honorables confrères de l'Académie, chroniqueur émérite. M. Lemaire n'en a pas moins rendu un grand service à l'administration et à la science : d'abord, en sauvant les archives de la ville qui se seraient dispersées et auraient péri comme tant d'autres, sans la sollicitude intelligente dont il les a environnées; puis, il a créé, avec des éléments épars, un véritable dépôt des annales de la cité et a porté la lumière dans une espèce de chaos. M. Teissier[3], bien fait pour apprécier une œuvre

[1] Né à Cheminot, le 7 juin 1770, membre de l'Académie royale de Metz, inhumé au village d'Ars-Laquenexy, en 1853.

[2] Jean-Pierre Pécheur, né à Luppy, en 1751. — V. *Biographie de la Moselle,* tome III, page 445.

[3] Membre du Conseil de préfecture de la Moselle, sous-préfet

Digitized by Google

de ce genre, en a parlé dans des termes que je me plais à citer littéralement :

« On lui doit (à M. Lemaire), la mise en ordre de toutes les archives de la commune ; il en fit une table historique de douze volumes in-folio (une faute d'impression a substitué le chiffre douze au chiffre deux) ; travail immense, infiniment précieux, et pour l'achèvement duquel M. Lemaire a prodigué son temps et sa vie. »

Ce témoignage, auquel M. Mory, ancien avocat et juge suppléant au tribunal de Metz, a pareillement attaché son nom, ne nous permet pas de refuser à la mémoire de M. Lemaire un juste tribut de reconnaissance.

La seule production de Lemaire que j'aie pu découvrir imprimée, est une *note* sur les coutumes régissant autrefois le ressort du Parlement de Metz ; elle porte la date du mois de février 1822, et c'est M. Parant, du barreau de cette ville, qui l'a mise au jour, en 1825, pour servir d'introduction à son *Tableau par ordre alphabétique des villes, bourgs et villages, hameaux et censes du département de la Moselle, indicatif des coutumes qui les régissaient, etc.*[1] ; et voici de quelle manière il explique la publication de cette *note,* en tête d'un travail qui s'est vendu au profit des incendiés de la ville de Salins :

« Je m'étais adressé, afin de me mettre à même de puiser aux véritables sources, à M. Lemaire, secrétaire

de Thionville, mort préfet de l'Aude et membre de l'Académie royale de Metz. Il est auteur de l'*Histoire de Thionville.*

[1] Cahier in-4°. A Metz, chez Lamort. 1825. — On sait qu'à partir de 1830, M. Parant a été successivement procureur général à Metz et à Bourges, député de la Moselle, avocat général à la Cour de cassation, un instant ministre de l'instruction publique, sous-secrétaire d'État au département de la justice et des cultes. — V. son éloge par M. Jules Orban, avocat. 1858.

Digitized by Google

de la ville de Metz, homme doué d'une grande mémoire et d'ailleurs très-instruit; je lui ai l'obligation d'une note assez étendue sur le ressort du Parlement de Metz ; je l'ai jugée assez importante pour qu'elle dût être imprimée comme instruction préliminaire à mon *Tableau*. Elle me servira en quelque sorte de pièce justificative. »

J'ai trouvé chez M. Jules Pécheur[1], petit-neveu de M. Lemaire, deux livres provenant de la bibliothèque de l'oncle et sur lesquels sont des notes de la main de celui-ci ; ces deux livres consistent dans le *Traité du département de Metz*, par Stemer[2], et dans les *Annales de Metz*, de Baltus, publiées par dom Tabouillot, en 1789[3].

Les notes écrites sur l'ouvrage de Stemer, se rapportent à vingt-trois localités et sont indicatives de faits historiques fort intéressants ; l'une d'elles m'apprend ce que beaucoup de personnes savent sans doute, mais ce que j'ignorais absolument : c'est que, dès l'année 1510, il existait des forges au village d'Ars-sur-Moselle, qui sera bientôt une ville, qu'elles appartenaient à Metz, et que l'exploitation en était surveillée par trois commissaires de la cité.

Les *Annales*, recueillies comme supplément aux *Preuves de l'histoire de Metz*, comprennent trente-cinq années, de 1724 à 1759. Les notes marginales que Lemaire y a placées n'ont pas le même intérêt que les premières ; mais ce qui est digne de remarque, c'est une table analytique des matières, qui manquait au livre et que Lemaire a eu la patience de composer.

Lemaire est mort à plus de soixante-quatorze ans, le

[1] Substitut de M. le Procureur général, à Metz.
[2] Un volume in-4°, chez Joseph Collignon. 1756.
[3] Un volume in-4°, chez Claude Lamort. 1789.

Digitized by Google

19 août 1825. Il exerça jusqu'au dernier moment ses fonctions de secrétaire en chef de la mairie.

J'ai gardé le souvenir des témoignages d'estime, de haute confiance et de regret que M. de Turmel, placé alors à la tête de l'administration municipale, a exprimés, dans cette circonstance, et des honneurs inaccoutumés qu'il a fait rendre à la mémoire de Lemaire.

Tel fut, Messieurs, cet homme qui a traversé les orages de notre révolution, sans susciter jamais aucune inimitié, en travaillant beaucoup et en faisant le bien.

Une vie si simple, quoiqu'utile et bien remplie, ne pouvait être écrite que simplement ; aussi, n'ai-je pas entendu faire une œuvre académique. Mais je devais à mes confrères l'hommage de cette esquisse, assuré que j'étais que leur attention n'en serait pas fatiguée longtemps.

Digitized by Google

Digitized by Google

# NOTE

SUR

# L'ABBÉ JANY [1],

NATIF DE METZ.

PAR M. THIEL.

---

Cette note est la dernière partie d'un rapport lu dans la séance du 20 avril 1865, sur deux remarquables ouvrages d'enseignement grammatical intitulés : l'un, *Nouvelle méthode d'analyse*, et l'autre, *Grammaire latine suivant les principes de grammaire générale de l'abbé Janny*, dont l'auteur, M. Félix, ancien principal du collége de Remiremont, a fait hommage à l'Académie impériale de Metz, et qu'il déclare avoir composés et édités avec l'intention de faire connaître le mérite des conceptions grammaticales, et des procédés d'enseignement mis en pratique, avec un grand succès, de 1804 à 1812, par celui qu'il appelle son maître et son modèle. (Voir le compte rendu, page 46.) Elle était précédée de ces mots :

« Il me resterait, Messieurs, pour achever ma tâche, à vous retracer, en terminant ce rapport, la vie si laborieusement utile et si intéressante dans ses phases de succès et de revers, de faveur et de persécution, qu'a menée M. l'abbé Jany, dont il vous a fait apprécier la haute capacité. C'est avec cette intention que ce travail a été différé jusqu'à ce jour, dans l'attente des matériaux qui m'avaient été promis. Mais au lieu de simples renseignements, il m'est venu de M. Félix, sous le titre modeste de *Souvenirs d'un élève de M. Janny*, une excellente Notice biographique dont la place naturelle est à la suite de ce rapport; elle le complétera en

[1] C'est ainsi que son nom se trouve écrit sur le registre de la paroisse Saint-Simplice de Metz : lui-même, à Remiremont, a constamment signé *Janny* avec deux n.



Digitized by Google

lui faisant atteindre son véritable but; elle y restera annexée et demeurera dans vos archives comme un pieux monument de la vénération et de la reconnaissance d'un étranger envers notre estimable concitoyen. Vous en lirez avec un charme et un intérêt tout particuliers les curieux détails, racontés dans un style qui porte le cachet d'une sincère admiration. Mais permettez-moi de vous en présenter ici un court résumé, en vous indiquant et même en vous citant quelques passages propres à confirmer ce que ce rapport a déjà pu vous faire juger, soit de M. Jany, soit de son biographe. »

Né à Metz, le 19 mars 1749, d'une honnête famille d'ouvriers, *Nicolas Jany* est mort à Remiremont le 6 février 1822.

Après de solides et brillantes études au séminaire diocésain, il est envoyé comme vicaire dans une paroisse où se trouvait le château des marquis de Raigecourt. Bientôt distingué par cette illustre famille, il en devient l'hôte et le protégé, puis obtient par son influence la cure de Lubey-Ozerailles, où vivaient encore, il y a peu d'années, les vieux souvenirs du séjour qu'il y a fait.

De là, il est appelé à Remiremont en qualité de chanoine élu par les dames de l'*Insigne chapitre,* et il consacre les loisirs que lui laisse le service religieux à l'éducation d'un jeune homme que lui ont confié ses protecteurs ; ce qui lui donne occasion de développer et de cultiver sa propre intelligence. (Lire pages 2 et suivantes des *Souvenirs.*)

Cependant arrive la Révolution, qui disperse les chanoinesses, supprime son canonicat, lui ôte son élève et le prive de tous moyens d'existence. Il essaye toutefois de faire face à l'orage, de retenir ses collègues qui partent pour l'émigration, et, sans quitter sa patrie, de rester fidèle à ses devoirs de prêtre. Mais en butte, d'une part, à des calomnies qui l'accusent de pactiser avec les idées

Digitized by Google

révolutionnaires (Lire pages 3 et 4), de l'autre, aux persécutions que lui attire son refus constant de prêter le serment alors exigé du clergé, il se voit réduit à vivre de privations, à se cacher et à fuir pour échapper aux poursuites, à la prison et à l'échafaud. (Lire page 4.)

Lorsque la tourmente se calme, il quitte sa retraite pour accepter la chaire de belles-lettres à l'École centrale des Vosges, et en attendant que ses collègues des classes inférieures lui aient préparé des élèves, il reçoit chez lui des jeunes gens de quinze à vingt ans, appartenant aux meilleures familles du pays, qui les lui confient avec l'espoir qu'il saura, par un enseignement expéditif et sûr, leur faire combler les lacunes d'études retardées ou interrompues par les circonstances. C'est pour ces jeunes gens qu'il conçoit et, d'abord avec eux, qu'il établit et réalise le système et les procédés d'enseignement que ce rapport vous a fait connaître et qui devaient donner huit années d'une prospérité constante à l'École secondaire, qui ne tarde pas à remplacer, à Remiremont, l'École centrale des Vosges. (Lire pages 4 et 5.)

Dès le début, un vif intérêt de curiosité attira aux examens semestriels de cette école les parents des élèves et avec eux les juges les plus compétents, notamment des ecclésiastiques distingués par leur intelligence et leur instruction. Les plus prévenus contre ce nouveau système étaient forcés de se rendre à l'évidence des résultats. L'impression fut bientôt répandue dans tout le pays ; elle gagna même les inspecteurs généraux des études, qui, de 1804 à 1809, honoraient annuellement de leur visite un établissement signalé à leur attention par le bruit de ses rapides succès. L'un d'eux, M. Noël, constatant les progrès de plusieurs des élèves, proposait même dans son rapport d'appeler à l'École normale supérieure, qui allait se former à Paris, ceux d'entre eux

Digitized by Google

qui se destineraient à l'enseignement. Rien ne manquait au triomphe de M. Jany.

Tout à coup la situation change auprès de l'autorité supérieure. Celle-ci enjoint à M. Jany de renoncer à son enseignement et de se conformer à celui dont le programme est imposé par l'Université. (Lire pages 8 et 9.) D'autres inspecteurs condamnent, sans vouloir même constater les résultats, ce que leurs prédécesseurs avaient si hautement approuvé. Les rapports du directeur de l'école secondaire avec le recteur nouvellement nommé à l'académie de Nancy, se tendent de jour en jour davantage, et la correspondance dégénère en une polémique de plus en plus aigre : les choses en viennent au point que M. Jany, dont l'école est toujours en pleine prospérité, est cité à comparaître devant le conseil académique. Il part, non pour Nancy, mais pour Paris, sollicite et obtient une audience du Grand maître, M. de Fontanes, à qui il avait écrit pour exposer ses griefs. Celui-ci le reçoit avec autant de bienveillance que de considération, et lui offre le provisorat d'un lycée important, ne lui demandant, pour sauvegarder les droits de l'autorité hiérarchique, qu'un acte de déférence envers son recteur. (Lire pages 10 et 11.)

M. Jany ne put se résoudre à subir la peine, même ainsi mitigée, qu'il sentait n'avoir point méritée. Au lieu de reprendre le chemin des Vosges, il se rendit à Dusseldorff, auprès d'un de ses anciens élèves qui y occupait une haute position. On était en avril 1812; il passa l'été dans cet exil volontaire et revint à Remiremont aux approches de l'hiver. Il savait qu'il était remplacé comme principal du collége qui avait succédé à son école, et dont tout le personnel enseignant avait été congédié, à l'exception d'un seul régent, son élève (M. Félix). Il savait que c'en était fait de son œuvre, de sa méthode, de son

Digitized by Google

établissement, et il espérait que ses adversaires, satisfaits d'un tel résultat, ne seraient pas tentés de susciter, en le poursuivant dans sa retraite, un nouveau soulèvement de la population.

Il y avait eu, en effet, dans la ville, grande et universelle émotion au premier bruit des mesures prises contre le créateur d'un établissement depuis tant d'années utile au pays. Des réclamations unanimes, des pétitions signées des noms les plus honorables, des démarches faites auprès des personnages réputés les plus influents étaient demeurées sans effet. Mais ces manifestations avaient constaté l'universalité des sympathies acquises à M. Jany, et peut-être préparé l'accueil qu'il avait reçu du Grand maître. Toutefois elles n'avaient pu empêcher sa disgrâce, et les suites en étaient désastreuses.

Le collége s'était trouvé, à la rentrée, réduit à cinq où six pensionnaires. La ville était consternée; elle perdait à la fois et les avantages qu'elle retirait de sa florissante école, et le relief qu'elle en recevait au loin comme dédommagement de l'éclat qu'avait jeté sur elle, pendant mille ans, son illustre chapitre. Le nouveau collége ne se releva que plus tard et quand il se trouva placé sous l'administration de ce même élève de M. Jany, qui vient de consacrer les loisirs de sa retraite à réhabiliter la mémoire et à mettre en lumière le mérite de celui à qui il se reconnaît redevable et de son instruction et de ses succès dans l'enseignement.

C'est dans les *Souvenirs,* écrit de sa pieuse main, qu'il faut lire le tableau des dix dernières années de la vie de M. Jany. Elles s'écoulèrent sans incidents notables, dans le calme et la paix, près de Remiremont, au sein d'une modeste retraite, où il partageait ses loisirs entre l'étude, la conversation et les soins que réclamait une santé prématurément affaiblie. « Quoiqu'il n'ait pas repris,

Digitized by Google

» dit en terminant M. Félix, les fonctions du ministère » ecclésiastique, il ne cessa pas un instant d'honorer » son caractère de prêtre par sa piété et par toutes les » vertus que comporte la sainteté du sacerdoce. Sa mort » comme sa vie a été exemplaire, et ses élèves, devenus » des hommes, en s'entretenant de leur incomparable » maître, ne retrouvent dans leur mémoire ni une dé- » marche ni un mot de lui que ne puisse approuver la » sagesse. »

Digitized by Google

# SCIENCES.

Digitized by Google

Digitized by Google

# NOTICE

SUR

# PILATRE DE ROZIER,

PAR M. LÉON BABINET.

---

Messieurs,

Je lisais, l'année dernière, dans la Revue des cours scientifiques, l'analyse détaillée des leçons de M. Gustave Flourens sur l'Histoire de l'homme. Arrivé à la sous-section lorraine de la section française, l'auteur prononce un jugement, dont mes études ne me permettent pas d'apprécier la justesse, mais auquel j'emprunte les lignes suivantes :

« Caractère : intelligent, très-brave (Ney, Fabert), » beaucoup de distinction, de fierté et d'amour de l'in- » dépendance.....

» La Lorraine a tous les courages : le courage pas- » sionné et le courage froid. Les anabaptistes des Vosges, » ne voulant pas verser le sang, satisfont à la conscrip- » tion en servant comme soldats du train et, malgré les » plus furieuses décharges de l'ennemi, ne laissent » jamais les blessés attendre leurs secours. Elle a un » patriotisme ardent, un amour vif et profond de cette » France au caractère sympathique, qui se fait des amis, » des frères de ceux qui se joignent à elle.... etc.... »



Digitized by Google

Après cette lecture, Messieurs, je ne pus m'empêcher de joindre un nom à ceux de Ney et Fabert.

Ce nom qui, lui aussi, signifie intelligence et intrépidité, est celui de Pilatre de Rozier.

De récentes études sur l'aérostation m'avaient amené, comme tant d'autres, à remonter jusqu'à son berceau à la suite de plusieurs savants ou chroniqueurs scientifiques. J'avais vu surgir la noble figure de Pilatre de Rozier, et je m'étais étonné que personne n'eût pris la peine de la remettre en lumière.

En l'étudiant, je me suis épris d'elle et, depuis, il m'a semblé qu'il appartenait à un membre d'une compagnie dont Pilatre a fait partie, d'esquisser de nouveau sa vie, et que, m'occuper d'un illustre enfant de Metz, c'était manifester, d'une façon qui vous fût agréable, ma gratitude pour l'honneur de ma récente admission parmi vous.

Né à Metz, le 30 mars 1754, d'une famille honnête mais peu aisée, Jean-François Pilatre de Rozier (ou des Rosiers) fut placé par son père, vers l'âge de dix ans, au collége royal de Saint-Louis-du-Fort.

Ses progrès furent lents, il se montra étourdi et dissipé. A quinze ans, il achevait ses humanités et laissait la réputation d'un élève assez médiocre.

Il fallait alors prendre un état. On le dirigea vers la chirurgie et il suivit les traitements de l'hôpital de Metz. Il s'y attira l'amour de ses chefs par son intelligence et son zèle, mais, bien qu'il fit, dès lors, preuve d'une aptitude réelle, il fut arrêté dès le début de cette carrière.

Chose singulière, celui qui devait donner les preuves les moins équivoques de fermeté d'âme et de sang-froid, et personnifier en quelque sorte le courage civil, ne peut surmonter les émotions et les dégoûts des dissections.

Digitized by Google

Il ne peut prendre sur lui de se courber, le scalpel en main, sur les cadavres de l'amphithéâtre pour interroger la mort. Sa répugnance invincible le jette dans la pharmacie ; c'est alors qu'il entre chez M. Thirion [1], maître en cet art. Les trois années qu'il passe chez ce savant eurent une heureuse influence sur le jeune Pilatre. Il apprit les éléments de chimie, de botanique et de minéralogie. Il apprit surtout à classer et condenser ses idées, art sans lequel il est difficile d'étudier avec fruit. M. Thirion encourageait les heureuses dispositions de son disciple et favorisait le développement de sa jeune intelligence. Mais le temps manqua pour acquérir plus que le goût des sciences et les notions les plus indispensables.

Je ne dois pas taire une circonstance qui serait indifférente si elle ne faisait pressentir le charme, j'allais dire la séduction, que Pilatre devait exercer plus tard dans un monde où sa naissance ne l'appelait pas à vivre et encore moins à briller.

Pendant qu'il travaillait chez M. Thirion, une circonstance le conduit chez le duc de La Rochefoucault-Liancourt, et, faveur inouïe, il devient le favori et le compagnon des excursions scientifiques de ce grand seigneur. Il herborise et entasse avec ardeur plantes et minéraux, au point d'encombrer la maison paternelle de ses échantillons.

Cette passion pour les collections devait plus tard être féconde.

Vers dix-neuf ans, Pilatre est rendu à la maison paternelle. Il y rencontre une discipline sévère à laquelle son caractère ardent avait de la peine à se plier.

Des querelles s'élèvent entre le père et le fils. A la suite de l'une d'elles, dont une partie de chasse était la

[1] Depuis, membre de la Convention.

Digitized by Google

cause, le jeune homme, que je n'essaierai pas d'excuser, se soustrait à l'autorité paternelle et part pour Paris avec un autre jeune étourdi, après avoir fait argent du peu qu'il possédait. Le voilà, sur la grande route, riche d'espoir mais aussi riche d'énergie. Paris, c'était l'avenir, toujours séduisant à cet âge, c'était la ville aux merveilles, c'était l'inconnu ; d'ailleurs

Quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi.

Plus heureux que sage, mais entreprenant, actif et laborieux, Pilatre entre successivement chez plusieurs pharmaciens ; il est enfin employé comme manipulateur dans l'officine du célèbre M. Mitouart. Le ciel l'aidait.

Bientôt sa bonne étoile le conduit, pour des raisons de commerce, chez un médecin estimé pour ses talents et ses mœurs. Il exerce sa séduction innée, peut-être inconsciente d'elle-même, et bientôt il a trouvé non-seulement un protecteur mais presque un second père. Encouragé par cet homme de bien et de savoir, Pilatre, reconnaissant, se livre au travail avec une inconcevable ardeur. « Il devint rapidement, dit M. Bégin, l'honneur et l'espoir des écoles. »

C'est en 1776, à vingt-deux ans, qu'il trouva sa voie en abandonnant la pharmacie pour les sciences pures.

Il ne demande plus au commerce que de le faire vivre, la science devra nourrir plus tard son jeune et confiant adepte.

Un malheur vient l'atteindre dans sa reconnaissance et son affection, mais non dans son avenir.

Son protecteur meurt en 1777 ; mais bienfaisant par delà la tombe, il a, en quelque sorte, légué à sa veuve l'intéressant jeune homme. Celle-ci devient son guide

Digitized by Google

et l'encourage dans ses études et dans l'amour du bien.

C'est grâce à elle qu'à vingt-deux ans Pilatre peut entreprendre de professer au Marais, en se servant du cabinet de physique et des instruments laissés par son bienfaiteur.

Franklin venait d'asservir la foudre, comme on disait alors un peu ambitieusement, Pilatre répète avec succès les principales expériences de l'illustre américain devant un auditoire en grande partie féminin, n'est-ce pas dire à la fois élégant et sympathique.

Ses leçons étaient, dit-on, plus agréables que profondes; la science cherchait, un peu aux dépens, peut-être, de sa dignité, à cesser d'être inaccessible, mais Pilatre savait la faire aimer, et ne suffirait-il pas pour sa louange de rappeler qu'il réussissait à se faire écouter à un âge où on n'a pas encore ordinairement quitté le banc des écoles.

Ce fut sans doute la reconnaissance seule qui poussa Pilatre à demander la main de sa protectrice, car il paraît être resté philosophe devant le refus qu'il essuya. Cette femme, douée d'autant de bon sens que de cœur, fit entrevoir au jeune savant l'espoir d'épouser sa fille s'il continuait à se montrer digne de son intérêt, et mit le comble à ses bienfaits en faisant les déboursés d'une charge que Pilatre ambitionnait dans la maison de Mme de Provence, en décembre 1779.

L'horizon s'ouvrait plus vaste, Pilatre de Rozier devenait presque un personnage; hâtons-nous de dire qu'il n'eut pas le vertige et que, s'il envisagea l'avenir avec résolution et confiance, il n'oublia pas sa modeste origine, ni ses pénibles commencements.

C'est à cette époque que l'on doit reporter une anecdote caractéristique que je suis heureux de rencontrer

Digitized by Google

dans Tournon de la Chapelle [1]. Le déserteur de la maison paternelle était bon fils.

Une lettre qu'il reçoit à un dîner dans une réunion brillante lui apprend que son père est dangereusement malade. Il pâlit, quitte la table et se trouve mal. Il part en poste pour Metz, où il a le triste bonheur d'arriver deux jours avant la mort de son père. Celui-ci dut, s'il ne l'avait déjà fait, pardonner à l'enfant prodigue, et il put bénir de sa main mourante le fils qui devait être le soutien et l'honneur de sa famille. Dès lors Pilatre ne faillit à aucun devoir, il fut aussi digne fils que tendre frère; il aida sa mère et ses sœurs et de sa bourse et de ses conseils.

Cette conduite et ces nobles sentiments me semblent ôter à la faute de jeunesse toute gravité; elle n'est plus qu'une véritable étourderie.

La Société d'émulation de Reims demande un professeur de chimie et s'adresse à M. Sage, de l'Académie des sciences. Celui-ci choisit un des plus dignes parmi ses élèves, il désigne Pilatre de Rozier. Le jeune professeur ne réussit pas à éviter toute difficulté dans ses nouvelles fonctions; il ne les remplit que cinq ou six mois et saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait de revenir à Paris. Il y fut fait intendant des cabinets de physique de Monsieur, et Madame voulut bien aussi le nommer secrétaire de son cabinet.

Mais il avait conçu un projet dont la réalisation le força à résigner son emploi auprès de Monsieur, je veux parler d'un de ses titres les plus incontestables à l'estime, je dirai même à l'admiration de la postérité; il voulait créer

[1] La *Vie* et les *Mémoires de Pilatre de Rozier*, écrits par lui-même et publiés par M. T***, à Paris, in-12 de 148 pages, orné d'un portrait et de plusieurs planches.

Digitized by Google

le premier musée français. On est surpris, Messieurs, que ce jeune homme de vingt-six ans, c'était en 1781, d'origine si modeste, tranchons le mot, si obscure, ait pu réussir à fonder un tel établissement.

Concevoir le plan du musée eut déjà fait le plus grand honneur à Pilatre; l'avoir exécuté est, à mes yeux, un véritable titre de gloire.

Je dois dire ce que c'était que le musée, dont l'excellente organisation devait servir de type.

« La Société royale, dit l'illustre M. Rœderer en commençant l'éloge de Pilatre, se fait un devoir de déclarer qu'en formant le projet du musée (de Metz), elle a pris pour modèle, en plusieurs points, le musée institué dans la capitale par Pilatre de Rozier [1]. »

Pilatre, dans un prospectus que possèdent nos archives, s'exprime ainsi :

« Il manque un établissement bien essentiel qui procure au citoyen le moins fortuné, qui désirerait s'instruire, toutes les ressources du plus opulent. »

Comment réalisera-t-il son projet?

En faisant concourir à une souscription tous les amis des sciences.

On réunira dans un vaste hôtel tous les éléments d'étude : laboratoire, salles de machines et d'instruments; bibliothèque, salles d'exposition, cours publics, salles de lecture et de conversation.

La souscription annuelle sera de trois louis.

La province, elle-même, n'est pas oubliée, et moyennant un louis ses souscripteurs auront le droit de correspondre

[1] *Éloge de Pilatre,* prononcé à la Société royale des sciences et arts de Metz, le 25 août 1785, après avoir lu le projet d'un musée, par M. Rœderer, conseiller au Parlement, membre de cette Société.

Digitized by Google

avec le musée qui les informera de toutes les nouvelles découvertes faites en France ou dans les pays étrangers.

C'est vers la fin de l'année 1781, Messieurs, que votre compatriote élevait ce monument aux sciences, aux lettres et aux arts.

Monsieur, depuis Louis XVIII, et Madame étaient les protecteurs de l'établissement, dont le siége était rue Saint-Avoye, vis-à-vis la rue du Plâtre.

C'est un grand honneur pour Pilatre de Rozier d'avoir attaché son nom à une œuvre aussi remarquablement conçue qu'habilement mise à exécution. Non-seulement elle met en relief le mérite de son fondateur, mais elle montre tout ce qu'il y avait de méthode dans ce jeune esprit et quelle honorable place il avait su conquérir dans la société savante parisienne.

C'est à la même époque que remonte une invention dont le but, véritablement philanthropique, fait le plus grand honneur à Pilatre de Rozier et lui donne l'occasion de montrer son courage. Il s'adresse à M. Lenoir, alors lieutenant général de police, et annonce qu'il a trouvé le moyen de pénétrer, sans danger, dans les cloaques de toutes sortes où l'air vicié fait, chaque jour, tant de victimes.

Il a, en effet, inventé un masque dont le nez, muni d'un tube, communique avec un réservoir d'air placé comme une hotte sur le dos de l'expérimentateur. L'air de ce réservoir reste en communication avec l'atmosphère au moyen d'un autre tube qui s'allonge à volonté.

L'air pur aspiré par le nez est exhalé par la bouche.

Bientôt, muni de cet appareil, qui ne devait être remplacé que par celui de l'illustre Berthollet, Pilatre reste pendant trois quarts d'heure dans un puits dont on constate le méphitisme en y jetant successivement vingt-deux animaux qui sont asphyxiés.

Digitized by Google

Notre inventeur était encore peu connu; c'est à peine si cette découverte utile lui vaut des encouragements de M. Lenoir.

N'importe, il continue ses recherches, ses expériences sur les gaz et ses cours au musée. Le découragement ne pouvait l'atteindre.

Je me garderais bien, Messieurs, de vous représenter Pilatre comme un savant de premier ordre, la véracité est le seul mérite de cette étude; mais ne lui suffit-il pas d'avoir occupé un rang honorable au-dessous des d'Alembert, des Condorcet, des Bailly, et de s'être fait apercevoir alors que ces étoiles de première grandeur brillaient d'un si vif éclat ?

Nulle époque ne fut peut-être aussi féconde en grands hommes et en grandes inventions scientifiques que celle qui précéda immédiatement la Révolution, et, pour restreindre ma pensée, quels progrès ne firent pas la physique et la chimie !

La chimie s'appelait alors Lavoisier. Cavendish venait de découvrir l'air inflammable (hydrogène), et « les femmes de la cour venaient elles-mêmes écouter avec ravissement les leçons de Fourcroy, brillant interprète de la nouvelle chimie [1]. »

Parmi les découvertes qui marquèrent cette grande époque scientifique, il n'en est pas qui ait eu plus de retentissement que celle des frères de Montgolfier, et je dois entrer, à ce sujet, dans des détails qui sont le complément indispensable de cette étude.

Dans les premiers jours de juillet 1783, un bruit incroyable court dans Paris : l'air est devenu navigable.

On écrit d'Annonay que les frères Montgolfier qui, par un rare exemple d'amour fraternel, laissent indivise entre

[1] Lacretelle.



Digitized by Google

eux la gloire de cette merveilleuse découverte, ont construit une machine faite en toile et couverte de papier, laquelle a la forme d'une maison ayant 36 pieds de long sur 16 de large et à peu près autant de haut.

Ils l'ont fait monter par le moyen du feu à une hauteur prodigieuse, au point qu'elle ne paraissait que comme un tambour. Elle a été aperçue à trois lieues de la ville.

« Des paysans qui la virent, dit un témoin oculaire » anonyme, effrayés d'abord, crurent que c'était la lune » qui se détachait du firmament; ils regardaient le ter- » rible phénomène comme le prélude du jugement der- » nier. J'ai vu cette machine s'élever; elle eut d'abord » de la peine à s'élancer, mais quand elle fut remplie » une fois de fumée, elle partit avec autant de rapidité » qu'une fusée. Elle est restée à peu près sept à huit » minutes en l'air et est allée tomber à un petit quart de » lieue de l'endroit d'où elle était partie, sur une muraille » un peu élevée, d'où il n'a pas été possible de la retirer » pour la préserver de l'action du feu qu'on y avait mis, » mais je ne sais où ni comment. Ainsi, elle a été » entièrement consumée. C'est peut-être un bonheur, » car un de MM. Montgolfier parlait sérieusement d'y » monter... D'après le caractère qu'on leur connaît, on » prétend qu'il n'abandonneront leur entreprise que » lorsque quelqu'un d'eux se sera cassé le cou. »

Bientôt la nouvelle de cette admirable invention, qui, suivant la belle expression d'Ovide, changeait la nature *(naturamque novat)*, devint un fait officiel. M. d'Ormesson, contrôleur général, envoie à l'Académie des sciences le procès-verbal de l'expérience, en appelant sur elle le jugement de cette grande compagnie.

Une ascension merveilleuse a eu lieu le 5 juin 1783, en présence des états particuliers du Vivarais ; on a vu un globe creux, de 35 pieds de diamètre, fait en toile

Digitized by Google

et papier, et pesant 450 livres, parcourir en l'air plus de 1 200 toises en s'élevant à une hauteur considérable.

Tout le monde sait, maintenant, que l'ascension des montgolfières est due à la raréfaction de l'air intérieur par le moyen du feu, et qu'on doit y voir une des plus belles applications du principe d'Archimède. Dans l'expérience des Montgolfier, l'air intérieur était dilaté d'un tiers environ, et la raréfaction était maintenue au moyen d'un foyer supporté par l'aérostat; il devait donc y avoir soulèvement et ascension en vertu de cette belle loi que tout corps plongé dans un fluide est poussé de bas en haut avec une force égale au poids du volume de ce fluide qu'il déplace. Mais, lorsque la nouvelle de la brillante découverte arriva à Paris, les procédés employés étaient un secret ; aucun savant ne douta que la machine ne fût remplie de gaz inflammable (hydrogène), reconnu quatorze fois plus léger que l'air, et dont la découverte avait remué le monde savant. Aussi, peu de jours s'écoulent, et, après quelques essais tentés en petit, grâce aux découvertes de MM. Robert jeunes, mécaniciens, qui venaient de réussir à dissoudre la gomme élastique (ce qui permettait de rendre le taffetas presque imperméable), le physicien Charles enlevait un globe aérostatique, rempli de gaz inflammable, de 13 pieds de diamètre.

C'était le 27 août 1783, à cinq heures précises, au Champ de Mars.

Le Gentil, posté à l'observatoire, et Jeaurat, au garde-meuble, place Louis XV, mesuraient une élévation, l'un de 339 toises, l'autre de 327, et trois quarts d'heure après, le premier grand ballon à hydrogène allait tomber à Gonesse, à quatre lieues au nord de Paris.

Il est assez curieux de noter les impressions des paysans qui le virent tomber. « Ils le prirent pour un monstre

Digitized by Google

» affreux, surtout lorsque, étant à terre, ils le virent » bondir, ce qui était l'effet du gaz dont le globe con- » servait encore près du quart. Ils étaient deux. N'osant » approcher, ils attaquèrent le monstre avec des pierres; » ne le voyant plus remuer, ils le crurent mort, et, peu » à peu, ils se hasardèrent à le reconnaître de plus près. » Le plus hardi le mania, et, s'étant familiarisé avec lui, » il regarda par l'ouverture qui était en haut pour voir » ce qu'il avait dans le ventre ; mais, repoussé par » l'odeur fétide, il pensa tomber à la renverse. Cepen- » dant, à force de le tourner et le retourner, ils virent » que le monstre était mort, qu'ils n'en avaient rien à » craindre, et se décidèrent à le transporter au village. » Ils ne crurent pas qu'il méritât l'honneur d'être placé » sur un cheval, ils le traitèrent comme le cadavre d'une » bête de somme, en l'attachant à la queue de leur » mulet, et le traînèrent de cette manière à la porte de » leur curé. »

Cet effroi, assez naturel, motiva une communication du gouvernement. Le public fut prévenu que « ceux qui » découvriraient dans le ciel de pareils globes, présen- » tant l'aspect de la lune obscurcie, loin de les regarder » comme un phénomène effrayant, doivent n'y voir » qu'une machine, toujours composée de taffetas ou de » toile légère revêtue de papier, inoffensive et dont il » est à présumer qu'on fera, quelque jour, des appli- » cations utiles aux besoins de la société. »

Par une erreur assez accréditée, on refuse aux Montgolfier, pour l'attribuer à Charles, l'invention de l'hydrogène pour gonfler les ballons.

C'est ainsi que M. Barral lui-même, si j'en crois la Revue des Cours scientifiques, associant Charles et Pilatre, qui n'ont jamais travaillé ensemble, aurait qualifié ces deux savants d'inventeurs du ballon.

Digitized by Google

Il est cependant constant[1] que les Montgolfier ne s'étaient pas bornés à tenter d'enlever des aérostats au moyen de l'air chaud, mais qu'ils avaient essayé l'eau réduite en vapeur, l'air inflammable (hydrogène) et même d'autres fluides produits par la combustion. S'ils se sont décidés en faveur de l'air raréfié, c'est à cause de son emploi facile, de la difficulté de produire, sans de grandes dépenses, du gaz inflammable, et de celle de construire des enveloppes imperméables. La seule priorité à laquelle Charles ait droit est celle de l'usage en grand de l'air inflammable, et s'il est vrai que, lorsqu'il construisit son ballon à hydrogène, il ne connaissait pas le secret des Montgolfier, il n'est pas moins vrai que c'est à ceux-ci qu'on doit restituer en entier la gloire de la découverte des ballons, soit à air chaud, soit à gaz hydrogène.

Ceci ressort pleinement du rapport à l'Académie des sciences, déjà mentionné, fait au nom d'une commission composée de MM. Le Roi, Tillet, Brisson, Cadet, Lavoisier, Bossut, de Condorcet et Desmarets, où on trouve textuellement ce qui suit :

« Il n'y a point de fluide d'une pesanteur spécifique » beaucoup plus légère que l'air atmosphérique auquel » lui et son frère (les Montgolfier) n'aient pensé. . . . . » Mais, sans nous étendre davantage sur ce sujet, nous » nous bornerons à faire observer, comme un fait cer- » tain, qu'au moment où la nouvelle de l'expérience » d'Annonay arriva ici (à Paris), les physiciens et les » chimistes, instruits de la théorie des nouveaux airs, » indiquèrent d'une voix générale l'air inflammable » comme pouvant être celui que MM. de Montgolfier

[1] Voir l'histoire de l'Académie des sciences, pour 1783. Rapport sur la machine aérostatique de MM. de Montgolfier.

Digitized by Google

» avaient employé pour enlever leur aérostat, et sur la » nature duquel ils ne s'expliquaient pas. »

C'était donc le 27 août 1783 que s'élevait dans les airs le ballon de Charles. Sur ces entrefaites, Montgolfier le jeune était arrivé à Paris, et l'Académie avait décidé qu'il serait construit à ses frais une machine aérostatique semblable à celle d'Annonay.

Dès le 30 août, un jeune et audacieux savant faisait publiquement à cette grande compagnie la proposition de monter dans l'aérostat abandonné à lui-même. Ce fait est constaté dans le mémoire précité.

Ce savant, c'était Pilatre de Rozier.

Voici ce que dit, à ce sujet, un journal du temps :

« Un particulier, dévoré de l'amour des sciences, a » offert à l'Académie de s'attacher à la machine pour » s'élever avec elle ; l'Académie ne pouvait ni ne devait » accepter l'offre. »

L'entreprise, en effet, Messieurs, semblait tellement téméraire qu'on discuta si ce ne serait pas aller au delà des châtiments permis que d'attacher à l'aérostat des condamnés à mort à qui il serait fait grâce, si, par impossible, le voyage aérien ne leur était pas fatal.

Pour remplir les vues de l'Académie et celles du gouvernement, qui s'était généreusement substitué à elle en supportant les frais de l'expérience, M. de Montgolfier fit construire un ballon en toile et papier comme celui d'Annonay, mais d'une capacité plus que double. Il jaugeait 4500 pieds cubes et pesait 900 livres. A la première expérience, faite le 12 septembre par un temps affreux, la machine, qu'on avait mis un mois à construire, fut entièrement détruite ; on la destinait à une expérience solennelle devant le Roi. Cette première montgolfière déplaçait un poids d'air qu'on peut évaluer à 4500 livres (2250 kilos), l'air raréfié à l'intérieur ne pesait que

Digitized by Google

2250 livres (1125 kilos) environ; il y avait donc, puisque le poids de l'appareil était de 1 000 livres (500 kilos), une tendance à l'ascension, un excès de légèreté qu'on peut évaluer à 1 250 livres (625 kilos). Ce ballon enleva et soutint facilement en l'air, devant les académiciens, un poids de 500 livres (250 kilos).

Le 19 septembre 1783 était le jour fixé par le Roi. En quatre jours, Montgolfier, aidé de son ami Réveillon, dont le zèle et l'intelligence méritent une mention honorable, construisit un nouveau sphéroïde en toile de fil et coton, peinte en détrempe sur les deux côtés, d'un diamètre de 41 pieds, d'une hauteur de 57 pieds et de la contenance de 37500 pieds cubes. Il pesait 800 livres.

On l'essaya le jeudi, 18 septembre; et le vendredi, 19 septembre 1783, eut lieu la mémorable ascension de l'aérostat de Versailles, en présence de Leurs Majestés, de la famille royale et de tout ce qu'il y avait de plus grand, de plus illustre et de plus savant dans la nation.

A une heure environ, l'explosion d'une boîte d'artifice annonça qu'on allait gonfler la machine, et au bout de moins de dix minutes, la combustion de 80 livres de paille et de 7 ou 8 livres de lainage [1] suffit pour le gonfler. Une autre boîte annonça le succès de l'opération. A une troisième explosion, les cordes sont coupées et la montgolfière s'élève majestueusement dans les airs, emportant une cage d'osier, où un mouton, un coq, un canard, et, l'ajouterai-je, un baromètre se tenaient compagnie; l'utilité de l'instrument est difficile à justifier et sa présence donna lieu à maints quolibets.

[1] Ce ne fut que plus tard, et après une théorie donnée par Saussure, qu'on se borna à essayer de raréfier l'air le plus possible, sans essayer de produire des gaz plus ou moins légers ou électriques par la combustion de matières animales ou autres.

Digitized by Google

L'aérostat descendit doucement dans le bois de Vaucresson, à 1 700 toises du point de départ, après s'être soutenu huit minutes en l'air; il ne s'éleva qu'à 240 toises, à cause de déchirures qui permirent la rentrée de l'air atmosphérique. Les animaux arrivèrent à terre sains et saufs; le mouton, surnommé Montauciel et devenu pensionnaire à vie de la ménagerie, mangeait paisiblement, mais le canard et le coq étaient tapis dans un coin et fort étonnés, dit une relation; le baromètre était renversé.

Pilatre arrivait un des premiers pour assister à la chute de l'aérostat. Témoin oculaire de cette belle solennité, Franklin disait aux impatients : « Messieurs, c'est un enfant qui vient de naître; peut-être sera-t-il un imbécile ou un homme de beaucoup d'esprit. »

Voilà quatre-vingt-deux ans, Messieurs, que l'enfant est né ; les services rendus à la science prouvent que ce n'est pas un imbécile, mais il serait encore prématuré de le déclarer homme d'esprit...

Le retentissement de l'expérience de Versailles fut énorme, on chanta la gloire des Montgolfier en prose et en vers; parmi ces derniers, voici peut-être quelques-uns des moins mauvais :

Au travail qui s'obstine il n'est rien d'invincible :
Cox marche au fond des mers, Montgolfier vole aux cieux ;
Ouvrez-moi les enfers j'en éteindrai les feux.

(Cox était un mécanicien anglais s'occupant à arracher le Royal-Georges du fond de la mer.)

Tout le monde veut alors diriger les ballons, et il n'est pas de proposition extravagante qu'on ne fasse à ce sujet.

« M. Pilatre de Rozier, plus instruit et plus modeste, » dit un journal du temps, en ouvrant une souscription » pour une estampe allégorique destinée à fixer l'époque » de la découverte de MM. de Montgolfier, se propose

Digitized by Google

» aussi de s'élever dans les airs, mais il se garde bien » d'annoncer qu'il a trouvé le moyen d'y naviguer. »

On vend, dans les rues, des portraits des Montgolfier avec cette légende :

Montgolfier que l'Europe entière
Ne saurait assez révérer,
A des airs franchi la carrière
Quand l'œil de ses rivaux cherche à la mesurer.

Encouragé par l'expérience de Versailles, M. de Montgolfier voulut construire un aérostat plus grand et plus solide : il l'acheva le 10 octobre. Il lui donna une forme ovale, une hauteur de 70 pieds, un diamètre de 46 pieds et une capacité de 60 000 pieds cubes.

« Une galerie circulaire, construite en osier et revêtue » de toiles, était attachée par une multitude de cordes » au bas de la machine ; elle avait environ 3 pieds de » largeur ; il y régnait de droite et de gauche, une ba- » lustrade de 3 pieds ½ de hauteur. Cette galerie ne gê- » nait en rien l'ouverture, d'environ 15 pieds de diamè- » tre, qui était au bas de la machine ; elle lui servait, » au contraire, de prolongement, et c'était au milieu de » cette ouverture qu'on avait placé un réchaud en fil de » fer, suspendu par des chaînes, au moyen duquel les » personnes qui étaient dans la galerie, avec des approvi- » sionnements de paille, avaient la facilité de développer » du gaz à volonté. L'appareil entier pesait au moins » 1 600 livres. »

Le 15 octobre 1783, Pilatre de Rozier se mit dans la galerie ; la machine fut gonflée ; elle partit en conservant le plus parfait équilibre, s'éleva jusqu'à la longueur des cordes qu'on y avait attachées pour la retenir, c'est-à-dire jusqu'à 80 pieds de hauteur, et y resta en station pendant quatre minutes vingt-cinq secondes, sans que M. Pilatre



Digitized by Google

éprouva la plus légère incommodité, dit le compte rendu.

« Il nous parut entièrement le maître de monter ou » de descendre, disent les commissaires de l'Académie, » selon la quantité plus ou moins grande de feu qu'il » entretenait dans le panier ou le réchaud de fer dont » nous avons parlé. »

Le 17 octobre, on répéta, dans le jardin de Réveillon, les mêmes expériences. Le 19, la machine, allégée par la suppression d'une partie de la galerie, fut gonflée en cinq minutes, et M. de Rozier, étant placé dans la galerie avec un poids de 100 livres dans la partie opposée pour lui faire équilibre, est enlevé à 200 pieds et y reste six minutes sans feu dans le réchaud. Il reste ensuite huit minutes et demie à 250 pieds en entretenant le feu ; il monte, descend, remonte à sa guise. C'est le même jour, lors d'une troisième expérience seulement, que Pilatre de Rozier eut un compagnon, M. Giraud de Villette, adjoint à la manufacture de Réveillon ; ils restent pendant neuf minutes à 324 pieds de hauteur. « Ces messieurs assurèrent qu'ils n'avaient pas éprouvé la plus légère incommodité. »

M. le marquis d'Arlandes prit ensuite la place de M. Giraud de Villette et fut enlevé avec M. Pilatre.

C'est après ces expériences qu'on entrevit l'espérance de pouvoir tenter le premier voyage aérien.

On choisit pour point de départ le château de la Muette, où se trouvait la cour du Dauphin, et, le 21 novembre 1783, malgré un vent irrégulier qui accompagnait de gros nuages blancs, on parvint à remplir la machine en peu de minutes. M. Pilatre de Rozier et le marquis d'Arlandes s'y placèrent et elle partit ; mais la maladresse de ceux qui retenaient les cordes et qui ne les lâchèrent pas à temps, fut cause d'avaries si graves

Digitized by Google

que l'aérostat se déchira et perdit le gaz après s'être violemment abattu.

Les intrépides voyageurs ne se découragèrent pas ; après une heure et demie, temps employé à réparer le mal, la machine, remplie en huit minutes et promptement lestée, emporta MM. de Rozier et d'Arlandes qui avaient intrépidement repris leurs places alors qu'on les invitait à renoncer à la dangereuse entreprise.

L'aérostat quitta la Muette à une heure cinquante-quatre minutes, s'élevant assez lentement pour présenter le plus majestueux spectacle; il s'éloigna et l'on vit les voyageurs saluer les spectateurs qui étaient tous dans le silence et l'admiration et éprouvaient un sentiment d'intérêt mêlé de regret et de crainte. Cette politesse, qui témoignait combien ils étaient peu accessibles à la crainte et de quelle énergie morale ils étaient doués, provoqua des transports d'applaudissements. L'émotion, la fierté étaient au comble. Les larmes coulaient et on se félicitait d'appartenir à une nation ayant l'initiative de pareils prodiges.

L'élévation de l'aérostat devient telle qu'on ne peut plus distinguer les hommes; un léger nuage intercepte même la vue de la machine qui ne paraissait guère plus grande qu'un lustre.

Au milieu d'une foule immense se trouvaient le duc de Chartres, M. le duc de Polignac, M. le duc de Guines, M. de Vaudreuil, M. Franklin, accompagnant le Dauphin et Madame, fille du Roi. Le duc de Chartres s'élance à cheval dans la direction où le ballon est emporté.

On vit l'aérostat longer l'île des Cygnes et filer au-dessus de la Seine jusqu'à la barrière de la Conférence, où il traversa le fleuve en se maintenant toujours à une très-grande élévation. Les Parisiens, accourant en foule dans tous les lieux découverts, purent l'apercevoir de toutes les rues, même les plus étroites. Tous les points culmi-

Digitized by Google

nants étaient envahis. Quelques curieux, du haut d'une des tours de Notre-Dame, eurent le spectacle d'un mode d'éclipse de soleil inconnu jusqu'alors. Enfin le ballon, s'élevant ou s'abaissant au gré des aéronautes, passa entre l'hôtel des Invalides et l'École militaire, plana un instant sur les Missions étrangères et s'approcha de Saint-Sulpice. Les voyageurs aériens, ayant forcé le feu pour quitter Paris, s'élevèrent, et trouvant un courant vers le Sud, dépassèrent le boulevard et furent portés dans la plaine au delà. Jugeant alors que cette première expérience était complète, ils cessèrent d'alimenter le feu, et l'aérostat, descendant avec lenteur, se posa sur la Butte-aux-Cailles, entre le Moulin-des-Merveilles et le Moulin-Vieux.

La foule accourut et, dans son délire, se fit des reliques de la redingote que Pilatre avait ôtée. Le duc de Chartres, accouru de toute la vitesse de son cheval, mit pied à terre et embrassa cordialement les aéronautes.

L'espace parcouru avait été de plus de 4000 toises; on s'était élevé à plus de 3000 pieds; la durée du voyage avait été de vingt à vingt-cinq minutes.

Dix minutes suffirent pour replier la montgolfière, qui avait 70 pieds de hauteur, 46 pieds de diamètre et qui cubait 60000 pieds cubes. Le poids enlevé était de 16 à 1700 livres. Une charrette reporta la machine au jardin Réveillon, dans le faubourg Saint-Antoine [1].

Après cette mémorable ascension, l'enthousiasme fut au comble. Tout Paris était dans le ravissement et l'admiration.

Pilatre de Rozier était devenu illustre.

Le 30 novembre, il eut l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à Madame, à Monseigneur le comte et à

[1] Voir le récit de cette ascension dans une lettre du marquis d'Arlandes à l'Académie.

Digitized by Google

Madame la comtesse d'Artois, la médaille commémorative frappée pour MM. de Montgolfier à la suite d'une souscription ouverte sous la direction de Faujas de Saint-Fond.

Sa Majesté daigna récompenser, par une pension de 1000 livres, l'audace heureuse du premier navigateur aérien.

« Si l'invention des globes, écrivit-on à Metz à cette » occasion, couvre de gloire MM. de Montgolfier, n'en » doit-il pas rejaillir quelques rayons sur un de nos » compatriotes, qui a risqué ses jours pour ajouter un » nouveau degré d'utilité à cette découverte. »

Paris était envahi par la manie des aérostats. Les correspondances en font foi : « Tout est globe dans Paris, » on se cotise pour lancer des globes; les femmes se » coiffent de globes; les petites sociétés se forment en » globes ; les petits théâtres jouent les globes et les » étrangers s'étonnent un peu de notre enthousiasme. » Il est cependant clair que la découverte est à nous, en » dépit d'eux, et que si quelque nation peut prétendre » à voler, c'est la nôtre. »

« O futilité! ô Français! s'exclament les esprits cha- » grins, ô peuple qui te fais des hochets avec des char- » bons ardents! peux-tu plaisanter sur des sujets aussi » graves! Arrête, insensé! Si cette machine, dont tu » prétends démontrer la possibilité par des sarcasmes, » était exécutable? Dis, l'entreprendrais-tu ? Où serait » alors un asile contre les fruits de notre corruption en » tout genre ? Quelles serrures assureraient nos pro- » priétés? Quelles tours assureraient l'honneur de nos » filles? Quelles maréchaussées arrêteraient les meurtres » et les brigandages? Je vois nos moissons en feu, nos » villes en ruine, nos forêts incendiées, nos flottes em- » brasées, nos rois tremblants ou écrasés au milieu de » 100000 hommes armés pour les défendre. »

Digitized by Google

La conclusion est de vivre sous terre comme des renards et des blaireaux, à cause de l'infernale découverte.

Il est vrai que cette sortie vient de la typographie de Zéphyrin le jeune, imprimeur et relieur de S. M. Aiglonne, à Aéropolis, sur la place des Nues, et que l'épître se trouve à Paris, chez tous les marchands de feuilles volantes, l'an de la lune.

La muse s'égaye aussi en ces termes :

Si, poussant loin notre fortune,
Nous pouvions, Astolfes nouveaux,
Nous transporter jusqu'à la lune !
Oh ! quel bonheur pour nos cerveaux !
Chacun saisirait la bouteille
Où son bon sens est enserré,
Et le Français régénéré
Du globe serait la merveille.
Etc., etc.

J'ai cru devoir conserver, Messieurs, ces quelques échantillons de l'esprit léger du temps, quelque antédiluviennes que puissent nous sembler maintenant ces plaisanteries, auxquelles ne manque cependant pas le vieux sel gaulois.

Il serait injuste de ne pas mentionner dans cette revue trop longue, quoique bien rapide, le second voyage aérostatique fait aux Tuileries le 1er décembre 1783.

Charles et Robert construisirent, par souscription, un globe de taffetas enduit de gomme élastique ayant 26 pieds de diamètre et à gaz hydrogène.

Le 24 novembre il était suspendu à l'entrée de la grande allée des Tuileries, mais divers accidents firent retarder l'ascension jusqu'au 1er décembre 1783.

Elle eut un caractère plus populaire que celle de Pilatre à la Muette.

Tout Paris était naturellement convié à la fête, et la

Digitized by Google

province était accourue « en plus grand nombre encore que pour la fête du Roi. »

Le canon tonnait par intervalles. Le globe amené au milieu du grand bassin, les aéronautes y prennent place. Un petit ballon vert, de 5 pieds 6 pouces de diamètre, lancé par Montgolfier lui-même, trace la route.

Le canon gronde de nouveau, de grandes amorces de poudre sont brûlées et des signaux sont mis en évidence sur le dôme des Tuileries.

Le globe s'ébranle et je cite textuellement :

« Le char quitte la terre et, s'élevant au milieu du » silence et de l'admiration, permet, par sa marche tran- » quille et modérée, de suivre des yeux et du cœur deux » hommes intéressants qui, semblables à deux demi- » dieux, se dirigent vers le séjour des immortels pour » y recevoir le prix du courage et de l'intelligence, et y » porter le nom à jamais célèbre des Montgolfier. Le » globe étant élevé à 300 toises, il ne fut plus possible » de distinguer les navigateurs aériens, mais des bande- » roles de couleur, qu'ils agitèrent dans l'air, annon- » cèrent leur sécurité et leur heureux voyage; dès lors, » toute crainte cessant, l'enthousiasme succéda à l'éton- » nement et de justes démonstrations d'applaudissements » et de joie se manifestèrent de toutes les manières. »

Ajoutons que le globe, traversant deux fois la Seine, alla descendre, à neuf lieues du point de départ, dans la prairie de Nesles, au bout de deux heures.

On signa un procès-verbal, et le ballon, allégé de 130 livres, parce que Robert le quitta, emporta Charles seul en s'élevant avec une vitesse telle qu'au bout de dix minutes il fut porté à plus de 1500 toises, de telle sorte que l'intrépide physicien passa subitement d'un air tempéré à un air glacial. Il ouvrit la soupape et descendit près du bois de la Tour-du-Lay, ayant

Digitized by Google

franchi plus de trois lieues en trente-cinq minutes. Le thermomètre, qui marquait à terre sept degrés au-dessus de zéro, descendit à cinq degrés au-dessous.

Pendant ces deux ascensions, l'explosion et même l'excès d'expansion furent conjurés par une adroite manœuvre de la soupape.

Tel fut le succès du deuxième voyage aérien.

C'était au commencement de décembre qu'avait lieu l'ouverture annuelle du musée de Pilatre; le 9 de ce mois s'y trouva rassemblée une foule compacte de personnages de distinction. On offrait un gala aux Montgolfier.

Pilatre fit quelques curieuses expériences de physique et respira publiquement le gaz méphitique (acide carbonique), alors réputé délétère, sans éprouver autre chose qu'une légère toux. Tout le monde sait maintenant que ce gaz n'est pas toxique, et qu'il est seulement impropre à la respiration; mais, pour l'époque, cet essai était de l'ordre des deux expériences qui, de nos jours, ont été accomplies glorieusement, l'une, par Gay-Lussac, respirant le protoxyde d'azote (gaz hilarant), l'autre, par Blagden et Chantrey, s'exposant dans un four à de hautes températures. Le courage scientifique s'y révélait noblement.

A ces expériences succéda une symphonie, puis on lut une ode en l'honneur des Montgolfier, dont le buste, œuvre de Houdon, fut couronné, au bruit des fanfares, par la main de la princesse de Bourbon, pendant que Montgolfier, confondu dans la foule et ignoré d'elle, ne pouvait la percer.

Le gala se termina par un feu d'artifice où brillèrent, en lettres de feu, les deux initiales M. C. (Montgolfier, Charles).

Il peut vous paraître oiseux, Messieurs, que je sois entré dans de pareils détails, mais il m'a semblé qu'ils

Digitized by Google

feraient ressortir une des nombreuses qualités de Pilatre : la modestie. Je vais justifier ce dire.

Le jeune savant, devenu illustre et salué du titre glorieux de premier navigateur aérien, s'oublie entièrement, il s'empresse de prendre l'initiative d'une fête donnée aux Montgolfier et n'associe que Charles à leur gloire.

Si ce fut habileté de sa part, je dirai, avec La Rochefoucault, que c'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté.

Mais j'aime mieux penser, et je pense, que ce peu de personnalité était un des traits saillants du caractère de votre compatriote.

M. Rœderer le représente comme doué d'une aimable et franche modestie, mêlée à une intéressante candeur. Il parle de « son talent qui s'ignore, de son mérite inoccupé de lui-même » et dit de lui ce joli mot :

« L'homme vraiment modeste craint surtout d'attirer la louange sur sa modestie. »

Cela veut-il dire, Messieurs, que Pilatre s'effaçât toujours ? Non, il savait, comme Chénier, que « l'excès de modestie est souvent excès d'orgueil. » Cette qualité ne l'empêchait pas de tirer parti de ses talents. Il avait cette modestie de La Bruyère, « qui est au mérite ce que les ombres sont dans un tableau, elles lui donnent de la force et du relief. »

M. Le Noir, professeur au musée, rend hommage en ces termes à l'empressement avec lequel Pilatre accueillait les savants :

« Ce n'était pas assez, dit-il, pour M. de Rozier, de » vanter un savant, de déployer avec pompe le prix de » son travail, il devenait son disciple, entrait avec lui » dans la carrière, non comme un antagoniste, mais » comme un ami qui craint que son ami ne tire pas » assez grand parti de son invention. »



Digitized by Google

C'est un trait saillant et distinctif du caractère français, Messieurs, que de se passionner pour le courage : Pilatre avait eu la bonne fortune d'en créer en quelque sorte une nouvelle forme.

Tous les yeux étaient fixés sur lui. Il profite de ces caresses de la Renommée pour tâcher d'être utile. La gloire de l'aéronaute viendra en aide au jeune et modeste physicien.

Le masque antiméphitique est examiné de plus près.

Le gouvernement ordonne l'impression du mémoire de Pilatre, qui comprit ce que le retour de la faveur présentait d'enseignements.

« J'ai fait un jour, disait-il à M. Rœderer, des expé-
» riences importantes sur les gaz, j'ai inventé un masque
» antiméphitique : je suis resté ignoré et ma découverte
» a été négligée. Maintenant que j'ai navigué dans les
» airs, j'ai des honneurs et des pensions, et l'on daignera
» peut-être profiter de mon utile invention. »

On lui donna des hommes à exercer à l'emploi du masque ; mais ces essais furent interrompus.

Montgolfier l'aîné construisait assez péniblement à Lyon un globe d'énorme dimension. Cet aérostat qui, dans le principe, n'était pas fait pour emporter des voyageurs, devait être modifié pour ce nouveau but.

Il était d'un tissu lâche et en toile commune analogue à celle qu'on destine à de grossiers emballages de marchandises. On avait employé deux doubles de cette toile cousus avec une matelassure intermédiaire de quatre feuilles de papier. Le tout était piqué et soutenu par des rubans de fil de couleur rose disposés en losange sur toute la surface. Il y avait eu économie regrettable.

L'aérostat avait 126 pieds de haut sur 102 de diamètre (près de 41 mètres sur 33 mètres ; la colonne Vendôme a 43 mètres).

Digitized by Google

Quelque imparfait qu'il fût, on se disputait la gloire d'y monter, lorsque Pilatre, poussé par la curiosité, se rendit à Lyon.

Son arrivée fit événement, on s'empressa autour de lui. Montgolfier l'aîné lui fit l'accueil le plus flatteur et le consulta sur les chances de réussite de son entreprise.

Pilatre proposa quelques modifications qu'on se hâta d'adopter. Il fit doubler de toile de coton toute la calotte du ballon, et perfectionna l'installation de la galerie (nacelle) et du réchaud, en prenant des précautions contre le feu. Bientôt les souscripteurs le nommèrent à l'unanimité capitaine du navire aérien appelé le *Flesselles*, du nom de l'intendant de Lyon.

C'est en vain qu'il déclina cet honneur que Montgolfier lui-même le pria d'accepter.

La nouvelle de l'ascension projetée avait amené à Lyon une affluence considérable. Les bruits les plus absurdes circulaient. On prêtait à Montgolfier et à Pilatre la prétention d'aller déjeuner à Paris ou à Marseille, alors qu'ils espéraient tout au plus s'élever à une grande hauteur.

La plaine des Broteaux fut choisie pour l'expérience, on y transporta la machine, et un temps affreux vint ajouter aux craintes qu'on avait d'échouer.

Lorsque, le 16 janvier 1784, tout fut préparé, l'aérostat était dans le plus fâcheux état et criblé de trous.

L'Académie de Lyon, qui avait reçu dans son sein par acclamation Montgolfier et Pilatre, assistait en corps à la tentative.

Dans la nuit du 15 au 16 il y avait eu de la pluie mêlée de neige, le matin du 16 il gela : on n'avait pu mettre les toiles à l'abri.

Le 16, vers les neuf heures du matin, le temps s'éclaircit : force fut de céder aux impatiences de la foule, quoique le bon sens indiquât d'ajourner.

Digitized by Google

Il fallut sécher l'enveloppe mouillée et chargée de glaçons, ce qui ne réussit qu'au prix de plusieurs déchirures; le ballon s'abattit sur le foyer et il y eut un commencement d'incendie. L'accident ne donna que trop raison aux aérostiers, mais il fallait réussir à tout prix.

On travailla jour et nuit aux réparations, sans relâche, par un temps affreux; on parvint à garantir assez incomplétement l'enveloppe avec de la toile cirée.

Enfin le lundi 19 janvier 1784, fut le jour irrévocablement fixé. Montgolfier et Pilatre ne dissimulèrent pas qu'ils doutaient du succès de l'entreprise; ils voulaient réduire à trois le nombre des voyageurs aériens, vu le danger d'un trop grand poids; mais six personnes avaient été primitivement désignées: aucune ne consentit à rester. Les trois voyageurs qu'on voulait laisser à terre s'établirent presque de force, et les premiers, dans la nacelle. On faillit se disputer l'épée à la main. M. de Flesselles, à qui on en appela, crut tout concilier en déclarant qu'on emmènerait les six personnes désignées, dût le ballon s'élever moins haut et aller tomber moins loin.

Les favorisés étaient MM. Joseph de Montgolfier et Pilatre de Rozier, M. le comte de Laurencin, M. le comte de Dampierre, M. le prince Charles de Ligne, fils aîné du prince de Ligne, et le comte de la Porte d'Anglefort. Le comte de Dampierre, officier aux mousquetaires, avait quitté Paris sans permission de ses chefs pour faire cette ascension.

Au moment où l'aérostat s'élevait, un septième voyageur, le sieur Fontaine, de Lyon, qui avait rendu de grands services pendant la construction, se suspendit imprudemment à la galerie et faillit faire tout chavirer; il complétait un poids de 156 quintaux, poids de marc (environ 77 quintaux métriques), trop considérable pour que le voyage fût de longue durée ou de long cours.

Digitized by Google

Le ballon, après s'être incliné et s'être même traîné sur l'estrade, retenu par deux cordes qu'on n'avait pas coupées à temps et qui donnèrent lieu à une déchirure, se redressa et commença à s'élever majestueusement.

On craignit, non sans raison, qu'il n'allât tomber dans le Rhône, mais on força le feu en jetant, par l'ordre de Pilatre, des bouteilles d'esprit de vin dans le réchaud ; on s'éleva, et le vent ayant changé, on vint repasser au-dessus de l'estrade, à plus de cinq cents toises d'élévation.

On plana pendant quelques minutes ; l'aérostat laissait tomber des débris de bois assez nombreux pour marquer sa route ; enfin, le tout se termina par une véritable chute, dont on put à peine modérer la rapidité en alimentant le foyer : une déchirure verticale de cinquante pieds s'était produite dans l'hémisphère supérieur du ballon. C'était quinze minutes après le départ.

On était dans l'anxiété sur le sort des voyageurs, lorsqu'ils prévinrent, au moyen du porte-voix, qu'ils étaient sains et saufs. Le prince de Ligne avait cependant une forte contusion, et le comte d'Anglefort une dent cassée.

La joie de cent mille spectateurs succéda à la consternation. On se porta au-devant des voyageurs.

Ceux-ci étaient descendus dans un pré et s'étaient, non sans peine, débarrassés des flammes et du monceau de toiles qui les avait recouverts. Montgolfier et Pilatre avaient failli être brûlés vifs : heureusement le globe avait été couché par le vent à côté de la galerie et du réchaud.

Ils se tinrent tous par le bras, et s'avancèrent avec Montgolfier au milieu du groupe ; le peuple criait : « Vive Montgolfier ! vive Pilatre ! vive le prince de Ligne ! »

Un fossé bourbeux, assez profond et large, barrait le chemin. Des citoyens s'y jetèrent, et le firent passer à M. de Montgolfier sur leur dos.

Digitized by Google

Un carrosse avait été amené : M. de Montgolfier y monta avec cinq des voyageurs. Le peuple, en délire, dételа les chevaux et traîna le carrosse.

Pilatre de Rozier, sans souliers et sans manteau, couvert de sueur et noir de fumée, comme ses compagnons, fut mis sur un cheval qu'un jeune seigneur lui présenta et voulut conduire par la bride. Un lieutenant de maréchaussée l'enveloppa de son manteau.

Le retour et l'entrée en ville furent une marche triomphale aux acclamations enthousiastes d'un peuple immense.

Le soir, on représentait au théâtre Iphigénie en Aulide, de Glück. L'intendant et le commandant de place invitèrent les voyageurs à s'y trouver pour satisfaire l'empressement public.

Les premières scènes étaient jouées, lorsque Pilatre de Rozier, donnant le bras à Mme de Flesselles, et Montgolfier à sa femme, entrèrent dans la loge de l'intendant.

On les accueillit par des acclamations et des applaudissements frénétiques.

Mme de Flesselles prit deux couronnes de laurier qu'un acteur (Agamemnon) lui tendait ; elle en offrit une à Pilatre, l'autre à Montgolfier.

M. de Montgolfier donna sa couronne à sa femme[1].

[1] Mme de Montgolfier avait bien quelque droit à cette couronne, car voici ce que raconte Brisson dans son dictionnaire raisonné de physique :

« Je ne fais que répéter ce que le citoyen Montgolfier m'a affirmé lui-même lorsqu'il est venu à Paris annoncer sa découverte. La citoyenne Montgolfier ayant placé un jupon sur un de ces paniers à claire-voie dont les femmes font usage pour sécher le linge, le jupon fut élevé jusqu'au plancher. C'est de ce fait que sont partis les citoyens Montgolfier. »

Digitized by Google

Pour Pilatre, il refusa la sienne, et la plaça sur la tête de Montgolfier, qui s'en défendait.

Le public fit recommencer la pièce. Il découvrit au parterre Montgolfier le jeune et le sieur Fontaine, et les porta en triomphe jusqu'à la loge de l'intendant.

Dans Iphigénie en Aulide, Clytemnestre dit à sa fille:

> Que j'aime à voir ces hommages flatteurs,
> Qu'ici l'on s'empresse à vous rendre.

Ces vers, d'allusion facile, furent acclamés et couverts d'applaudissements.

A la sortie du théâtre, une foule immense accompagna les aéronautes.

La fête se termina par un brillant souper chez le commandant de place, suivi de sérénades d'amateurs; et lorsque, deux jours après, Pilatre partit pour Paris, une brillante cavalcade, composée de l'élite de la jeunesse de Lyon, l'accompagna jusqu'en dehors de la ville en lui faisant une véritable ovation.

Pilatre revint à Paris avec une nouvelle auréole au front. Néanmoins ses absences avaient mécontenté quelques-uns des souscripteurs du musée. Il reçut même une lettre injurieuse qu'il eut l'esprit de dédaigner en silence. Il se borna à offrir aux mécontents le remboursement de leur souscription.

Ce nuage dura peu. Les magnifiques spectacles offerts par la science au public en avaient avivé le goût. On se faisait honneur de fréquenter le musée et d'être assidu aux leçons de Pilatre. C'est qu'il avait l'art de se rendre clair, de présenter agréablement les objets, et d'atténuer l'aridité de son sujet par un mot plaisant ou même par une adroite galanterie.

Il était de ceux qui pensent que rendre la science

Digitized by Google

abordable, essayer même de la rendre attrayante, ce n'est pas la rabaisser.

Qu'importe s'il la fit briller par des moyens futiles ? ses critiques mêmes le représentent comme « ayant appris aux femmes que si, être jolies c'est quelque chose, être instruites et avoir l'esprit orné, c'est cent fois plus encore. »

M. Rœderer dit, d'ailleurs, qu'à une élocution nette et facile, il joignait une méthode de démonstration très-lumineuse.

« Le discours n'est embarrassé, ajoute-t-il, que chez ceux dont les idées sont en désordre », phrase concise qui ne perd rien au rapprochement des deux vers de Boileau :

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.

La découverte des Montgolfier avait fait le tour de l'Europe, et les Anglais eux-mêmes, bien lents de tout temps à nous rendre justice, commencèrent à y applaudir comme malgré eux. Mais la rivalité ne perdait point son empire.

Ils parlaient de traverser la Manche les premiers.

En France, toute la province voulait avoir ses ascensions aérostatiques, et l'aérostat de Dijon, monté par le savant Guyton de Morveau et par l'abbé Bertrand, s'élevait avec la fière devise :

> Surgit nunc Gallus ad Æthera,

mais démontrait combien l'homme était impuissant pour diriger son vol aérien.

On faisait quelques tentatives pour faire servir les aérostats aux progrès de la science, mais sans aboutir.

Digitized by Google

C'est ainsi que, lors de l'ascension du *Flesselles* qui devait, dans le principe, être de long cours, Pilatre avait réuni neuf thermomètres de comparaison, trois baromètres, deux hygromètres construits et apportés exprès de Genève par l'illustre Saussure, puis des lunettes, porte-voix, etc., etc.

A Metz, l'agitation aérostatique paraît avoir été relativement assez calme; j'en suivrai brièvement les traces dans les Annales des Évêchés et Lorraine.

Dès le 18 septembre 1783, je vois une souscription d'une pistole (10 fr.) par tête, ouverte chez M. Bouchard, libraire, pour la construction d'un globe *aérostati-électrique;* mais le public fut peu empressé, car le 19 février 1784 les trente-quatre souscripteurs sont remboursés.

Une autre souscription, pour un globe de 12 pieds de diamètre, pesant 6 livres seulement, est annoncée le 4 novembre 1783. Elle aboutit au lancement, le 30 décembre, d'un ballon sphérique de 4 pieds 6 lignes.

Heureusement la garnison de Metz voulut avoir ses aérostats. M. Langlais, professeur de mathématiques au corps des carabiniers, lança, le 22 janvier 1784, un ballon de 5 pieds et demi de diamètre. C'était une montgolfière qui, partie du polygone, descendit à Frescati.

Le 19 février 1784, on tâchait, dans les Affiches des Évêchés et Lorraine, de stimuler, en ces termes, l'amour-propre des Messins:

« Pourquoi la ville de Metz, qui a donné naissance à » M. Pilatre de Rozier, ne s'empresserait-elle pas à placer » ce premier navigateur aérien au nombre des hommes » de mérite qui ont illustré la province, à lui accorder » les marques de distinction qui sont en son pouvoir et » à lui rendre un hommage flatteur, en construisant, » aux frais de ses citoyens, des machines-aérostats, dont » l'ascension puisse particulièrement faire connaître aux



Digitized by Google

» Messins le genre de courage qui a mérité des applau-
» dissements universels à leur compatriote. »

On annonçait, à la suite de cet article, une expérience pour le dimanche 21 mars, à la citadelle. Cinq aérostats de divers diamètres devaient y figurer, dont un, chose très-remarquable, était recouvert en cuivre [1]. Il y avait une enceinte réservée qui s'ouvrait pour 24 sous.

On se préoccupait de construire des ballons microscopiques, probablement pour imiter la pêche offerte à la reine Marie-Antoinette, pêche en baudruche peinte, qui s'échappa gracieusement de la belle main de la reine.

Cette fois les Messins eurent le spectacle désiré. La musique du régiment de Penthièvre prêtait à la fête son concours. MM. Lallement et Laurian avaient tout dirigé. On vit d'abord partir quatre petits ballons de baudruche à hydrogène, de 6, 5, 4 et 12 pouces de diamètre. Le ballon recouvert en cuivre ne put s'enlever ce jour-là, lui qui devait, malgré son poids, s'élever à *perte de vue,* disait le programme.

Tous les honneurs furent pour un ballon en baudruche de 4 pieds 6 pouces de diamètre, du poids de 10 onces, lancé par Mme Jobal de Pagny, femme de M. le commandant de la citadelle. Mme de Léotaud, sœur de Pilatre, eût eu cet honneur si elle n'eût été indisposée.

L'ascension se fit à quatre heures dix minutes.

Un billet écrit en français et en latin, placé dans une plume fixée à la soupape, portait que l'aérostat était « dédié à M. Pilatre de Rozier, premier navigateur aérien, » par les Messins, ses compatriotes, et construit par » MM. L et L (Lallement et Laurian). »

Une montgolfière en papier, ellipsoïde, de 9 pieds sur

[1] C'est le premier à ma connaissance.

Digitized by Google

6 pieds 9 pouces, mal équilibrée, alla se consumer sur les arbres.

La séance se termina par l'ascension de deux petits ballons en papier de soie, de 28 et 24 pouces de diamètre.

Quelques jours après, on apprit que le ballon dédié à Pilatre avait été trouvé à Weidenthal, village du domaine du duc de Deux-Ponts, à vingt-neuf lieues et demie de Metz.

Le 25 mars 1784, les carabiniers lancèrent à la citadelle, sous la direction de M. Langlais et aux sons d'une musique guerrière, une montgolfière en toile ayant la forme d'un vase antique décoré d'une corniche et de draperies et aux armes de Monsieur. Elle avait 18 pieds de haut sur 12 de diamètre. Elle s'éleva à quatre heures précises, se renversa dix-huit minutes après et tomba, en lambeaux enflammés, près du château de Grignon.

Quant au ballon recouvert en cuivre, il fit son ascension le 3 avril, sur la terrasse du gouvernement, ne se prêta pas aux expériences d'électricité projetées et, après avoir été porté rapidement vers Plappeville, alla descendre le soir dans la charmille de la Hautonnerie, près du village de Louvigny, à quatre lieues de Metz, au midi.

En mentionnant une montgolfière lancée le 28 avril à Saint-Éloi, maison de campagne de l'abbaye de bénédictins du collége de Metz, ellipsoïde de 6 pieds et demi sur 10 pieds et demi, j'aurai achevé l'histoire aérostatique du pays Messin jusqu'à la mort de Pilatre.

Les voyages aériens seuls ont ailleurs de l'intérêt, mais ce serait dépasser les bornes de votre indulgence, Messieurs, que de les décrire tous.

Je renverrai donc le lecteur curieux au bel article Ballon de l'*Encyclopédie méthodique*. (Dictionnaire de physique, 1793.)

Digitized by Google

Je dois néanmoins mentionner le voyage de Lyon, 4 juin 1784, en présence du roi de Suède (montgolfière).

On y vit, pour la première fois, une jeune femme, Mme Tible, prendre place dans la nacelle. Cet exemple d'intrépidité féminine fut suivi et, plus tard, un ballon emporta dans les airs Mlle Lagarde, la comtesse de Podenas, la marquise de Montalembert; le marquis était le capitaine de l'expédition.

Les femmes prenaient l'intérêt le plus passionné à la science nouvelle. Lors du premier voyage aérien de Pilatre, celui-ci reçut un paquet cacheté avec invitation expresse de ne l'ouvrir qu'après le départ; il contenait des pistolets chargés. A la seconde ascension la même femme envoya des balles de pistolet.

Quelque temps avant l'ascension de l'aérostat des Tuileries, une dame voilée était venue chez MM. Robert leur offrir 50 louis pour être du voyage avec l'un d'eux.

Mais je reviens à ce qui concerne plus particulièrement Pilatre de Rozier.

Louis XVI voulut donner à son hôte le comte de Haga (roi de Suède) le spectacle d'un aérostat. Pilatre était l'aéronaute officiel en l'absence de Montgolfier. Il fit construire une magnifique montgolfière de 86 pieds de haut (27m,95) sur 230 pieds 6 pouces de circonférence (près de 75 mètres). Elle se composait d'un cylindre surmonté d'une calotte et terminé inférieurement par un cône tronqué.

Le poids total était de 25 quintaux (12237 kilogrammes). Il avait fallu mille cinq cent quarante peaux de mouton, réunies par une double couture, pour former la calotte de 40 pieds (13 mètres) de diamètre, et soixante-quatorze lés de toile de coton de 3 pieds 3 pouces (1m,05) de largeur sur 24 pieds (7m,80) de hauteur, pour former le cylindre.

Digitized by Google

Dans le cône tronqué entraient soixante fuseaux et quatorze lés intermédiaires.

Douze cordes, fixées aux fuseaux, soutenaient la galerie, qui avait 54 pieds (17m,75) de circonférence extérieure, et au milieu de laquelle était suspendu le réchaud.

L'ascension eut lieu le 13 juin 1784, en présence du Roi, de M. le comte de Haga, de l'Académie des sciences tout entière et de toute la cour.

Cinquante-quatre personnes se disputaient l'honneur de monter dans la nacelle.

Pour couper court aux rivalités et assurer la réussite, Pilatre n'accepta pour compagnon que M. Proust, professeur de chimie au musée.

Un vent violent survint.... Mais je crois devoir laisser à Pilatre le soin de raconter les péripéties de cette ascension, en citant sa lettre à M. Le Roi, de l'Académie des sciences, que j'extrais textuellement de la *Revue d'Austrasie,* où elle fait partie des articles consacrés par M. Bégin à Pilatre et aux aérostats.

**Réponse à M. Le Roi, de l'Académie des sciences.**

« Monsieur,

» L'intérêt particulier que vous avez pris à mon expérience, en excitant la plus vive reconnaissance, m'engage à vous communiquer les détails que vous désirez, et à vous informer des particularités qui ont précédé et suivi cette nouvelle tentative.

» Vous avez su, Monsieur, que le Roi, voulant donner à M. le comte d'Haga le spectacle de l'enlèvement d'une montgolfière, daigna me confier, en l'absence de l'inventeur, la direction de cette machine. Les changements que j'y apportai, n'ont rien ajouté à la perfection.

» La forme de la galerie, celle du réchaud, la manière de les suspendre, les cent quarante-quatre cordages en patte d'oie, et

Digitized by Google

les décorations, voilà, Monsieur, les seules idées qui m'appartenaient ; leur exécution a totalement dépendu de l'activité et de la complaisance de M. Réveillon. Enfin, Monsieur, votre présence, celle de Messieurs de l'Académie[1], m'ont donné la plus grande sécurité sur les succès qui ont été une suite des talents et du zèle avec lesquels M. Proust[2] m'a secondé.

» Cinquante-quatre personnes s'étaient fait inscrire pour monter sur la montgolfière : une seule[3] y avait acquis des droits, puisqu'elle avait déjà été victime de son amour pour ce genre de gloire : malheureusement, des ordres supérieurs et des circonstances particulières me privèrent de la satisfaction d'acquiescer à ses désirs. Seize seulement furent donc désignées pour tirer au sort ; mais un instant avant l'expérience, deux refusèrent de se soumettre à cette loi, et plusieurs protégés voulurent interposer l'autorité ; ce qui me détermina, pour éviter toute rivalité et toutes discussions, à supprimer deux places et à n'admettre que M. Proust.

» Sa Majesté m'avait ordonné de commencer l'expérience à midi ; mais j'osai représenter à la Reine que, le vent sud-ouest étant très-considérable, il y aurait des risques à courir pour la montgolfière, en tentant le développement dans un instant aussi défavorable. » En effet, il était aisé de concevoir que si les cordages » résistaient à l'effort des quatre cent seize personnes employées » à retenir la machine sur l'estrade, il y avait à craindre que les » parties de la toile où elles étaient fixées, n'opposassent pas la » même résistance, surtout s'il arrivait de grands coups de vent au » moment où toutes ces toiles seraient développées. Secondement, » il pouvait arriver que la pression de l'air extérieur, ou le vent, » portassent ces mêmes toiles sur la flamme, à mesure qu'on raré- » fierait l'air intérieur. Troisièmement, il était indubitable que la » machine, après sa course, reposant à terre, serait renversée par » le vent, et qu'alors la flamme du réchaud, se portant sur la

[1] « L'Académie avait bien voulu avancer sa séance d'un jour, pour être témoin de cette expérience. »

[2] « Ce chimiste, très-avantageusement connu par différentes découvertes, a montré beaucoup de courage. »

[3] « M. le comte de Dampierre, qui m'avait accompagné à Lyon. »

Digitized by Google

» galerie, occasionnerait un embrasement qui pouvait devenir » général [1]. »

» Ces différentes observations déterminèrent la Reine à m'ordonner de consulter les ministres qui remirent tout à ma prudence. Ma situation, comme vous voyez, Monsieur, devenait très-embarrassante : le succès de cette expérience appartenant à l'inventeur, rien ne pouvait balancer les désagréments auxquels j'allais m'exposer, en satisfaisant à l'impatience du concours prodigieux de spectateurs, qui, sans avoir égard aux circonstances qui contrariaient ma nouvelle entreprise, témoignaient déjà leur mécontentement sur le retard que le mauvais temps me forçait de faire éprouver. D'un autre côté, si, en cédant au désir général, la montgolfière se fût déchirée avant son départ, j'aurais eu l'humiliation de la rabaisser sur l'estrade, et d'entendre dire que l'absence de l'inventeur avait fait manquer l'expérience.

» Dans cette perplexité, les savants eux-mêmes m'intimidaient sur les suites funestes que pourrait avoir mon entreprise. Il ne me restait donc qu'une seule ressource pour prévenir les atteintes de la malignité ; c'était un ordre du Roi, qui permît de publier que *j'avais prévu les risques auxquels j'exposais la montgolfière avant le départ et après sa descente ; mais qu'ayant assuré qu'il n'y avait aucun danger pour les voyageurs, Sa Majesté avait consenti à sacrifier la machine en totalité, plutôt que de voir le public s'en retourner mécontent.*

» Il était trois heures après midi, et il y en avait déjà six que je sollicitais avec les plus vives instances pour obtenir cet ordre, lorsque M. le Contrôleur général me fit demander. La protection distinguée que ce ministre avait accordée à cette découverte, la bonté avec laquelle il m'avait toujours accueilli, concoururent à

[1] « Il y avait un moyen de prévenir ce dernier accident, en donnant au réchaud la forme d'une lanterne sourde ; mais cette réparation exigeait trois heures de travail. Plusieurs personnes ont imaginé qu'on pouvait détacher le réchaud avant la descente ; d'autres ont conseillé l'usage d'un étouffoir, des pompes, des éponges chargées d'alun. Mais l'expérience m'a démontré que tous ces procédés sont dangereux, ainsi que je le prouverai dans un mémoire particulier. »

Digitized by Google

ranimer mon espoir. Ma demande était fondée sur la prudence; j'osai, par conséquent, me flatter qu'il l'approuverait. En effet, après plusieurs questions faites en présence de la Reine, de Monseigneur le comte d'Artois, et de M. le comte d'Haga, ce ministre éclairé n'hésita point à représenter ma position au Roi, qui voulut bien autoriser ma demande.

» Une autre considération, plus importante à mon bonheur, m'alarmait encore; c'était la crainte de perdre la confiance de Leurs Majestés, si les succès ne répondaient pas à leur attente; mais la Reine daigna, avec une bonté qui ne s'effacera jamais de ma mémoire, me rassurer, en me promettant que je serais seul chargé d'une nouvelle expérience, quand bien même je n'obtiendrais aucun résultat satisfaisant.

» Transporté de cette faveur, je volai au champ de bataille; aussitôt une boîte donna le signal qui devait rassembler les ouvriers: on les voyait accourir de toutes parts. Tous, également animés par le désir d'ajouter quelques fleurons aux lauriers des Montgolfier, travaillaient avec une ardeur et une intrépidité dont on a peu d'exemple. Une tente de quatre-vingt-dix pieds, qui abritait tout l'appareil, disparut en un clin d'œil; les cent quarante-quatre cordages qui devaient retenir la montgolfière, furent à l'instant étendus; les magasins chargés de combustibles; les personnes inutiles sorties de l'enceinte; les officiers et les soldats sous les armes; en un mot, près de quatre cent seize ouvriers se trouvèrent aux postes que j'avais désignés: en sorte que, dans moins de dix minutes, je fus en état d'annoncer, par une seconde boîte, que M. le comte de Vergennes mettait le feu sous la montgolfière. Il était quatre heures: les spectateurs arrivaient en foule; l'air retentissait des battements de mains, et, comme si cette expérience devait décider une grande action, chacun paraissait y prendre un intérêt particulier.

» Bientôt le développement de la machine devint très-sensible. La calotte en peau n'offrit d'abord rien d'agréable à l'œil; mais à peine découvrit-on le cylindre bleu sur lequel étaient tracées les allégories, que les applaudissements recommencèrent. L'ordre et l'intelligence qui régnaient entre toutes les personnes chargées

Digitized by Google

de ce travail, diminuaient tellement les obstacles, que peu de personnes se sont aperçues de la violence des coups de vent qui se manifestaient du côté du sud.

« A quatre heures vingt-cinq minutes, la montgolfière était entièrement développée, mais point encore assez chargée pour être lancée ; une salve de trois boîtes prévint que nous arborions un pavillon blanc portant les armes de la Reine, et sur le revers : *Marie-Antoinette.* Ce pavillon, qui nous fut remis par douze grenadiers, excita les plus vives acclamations, qui se mêlèrent au bruit des tambours et d'une nombreuse musique militaire. La joie, dans ce moment, était peinte sur tous les visages ; on remarquait que chacun voulait, à l'envi, exprimer sa satisfaction. A cinq heures moins un quart les argonautes prirent leurs postes ; mais, voyant déjà le feu allumé pour donner le dernier signal, m'apercevant au même instant qu'un des cordages amarrait la montgolfière à une barrière, je m'élançai aussitôt de la galerie jusqu'à la personne chargée des signaux ; puis, coupant subitement le cordage, je prévins à temps l'événement le plus affreux, dont mille spectateurs étaient menacés : car vous concevez aisément, Monsieur, que la machine abandonnée dans ce moment, ayant une grande force d'ascension, se serait déchirée du côté de cette corde, ou qu'elle aurait entraîné la barrière, qui serait tombée sur la place. Cette circonstance, dont l'idée m'effraiera longtemps, fut suivie d'une plus fatale encore : comme je remontai sur l'estrade avec trop de vivacité, je m'égratignai la jambe, et je cassai ma boucle : l'arrachant avec précipitation et une partie de mon soulier, je les remis à M. Devains[1] ; mais malgré toute mon activité, j'avais été trop lent : la montgolfière ayant reçu par la chaleur un vigoureux élan, chercha à s'échapper des mains qui la retenaient fortement. La galerie avait déjà quitté la terre en soulevant plusieurs personnes. Songeant alors que M. Proust, qui

[1] « Comme des affaires particulières m'avaient obligé de rester huit jours à Versailles, et que j'avais vainement fait demander ma boucle aux personnes qui nous avaient aidés, je fus très-agréablement surpris, lorsqu'arrivant à Paris, je trouvai sur ma cheminée un écrin garni d'une charmante paire de boucles, avec



Digitized by Google

n'avait jamais monté de machines aérostatiques, allait partir seul, la frayeur s'empara de mon âme. A un frissonnement d'une nature nouvelle, succéda une sensation si violente et si subite que la circulation demeura comme suspendue pendant près d'une minute : semblable à un cataleptique, je restai immobile ; je voulais crier, et j'avais perdu la parole. Vous imaginez bien, Monsieur, combien ce moment terrible a dû me paraître long. Tous les efforts s'étant réunis vers le poste que je devais occuper, le côté de la galerie de M. Proust devenant plus léger, la montgolfière s'inclina ; la flamme, toujours verticale, se dirigeant sur les parois, les dangers du feu redoublèrent ma terreur ; enfin, Monsieur, je ne songeais qu'à me précipiter sur le réchaud, lorsqu'heureusement le poids de mes courageux coopérateurs ramena la galerie : je m'élançai promptement, aidé des grenadiers, qui y mirent une intrépidité digne de toute ma reconnaissance. Au même instant où je touchai cette galerie, je recouvrai, comme par enchantement, les forces et la parole. Une seconde salve de trois fortes boîtes, indiqua le départ. Les douze grenadiers lancèrent la montgolfière, les tambours battirent *aux champs*, la musique joua l'ouverture du *Déserteur*, et l'atmosphère retentit de nouvelles acclamations, des transports, des cris de joie de *vive le Roi, la Reine, M. le comte d'Haga, etc.* : en un mot, tout

une lettre anonyme qui ne me laissa point douter que je devais cette galanterie à M. Devains. »

*Extrait de la lettre qui accompagnait les boucles.*

« Le prophète Elie, en s'élevant dans les airs sur un char de » feu, jeta son manteau, qui le gênait, à son serviteur Elisée, à » qui il devint d'un heureux augure. La circonstance où je reçus » votre boucle, Monsieur, la rend, pour mon cœur, un monu- » ment bien intéressant, puisqu'elle me rappellera une des époques » de votre célébrité ; et qu'en mettant le comble à ma satisfaction, » elle fera dater mon bonheur d'un moment aussi glorieux pour » vous. Daignez agréer cet échange, Monsieur, et recevoir avec » bonté mes félicitations, qui sont aussi sincères que l'attache- » ment avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. »

Digitized by Google

se confondit à une certaine distance, et ne produisit plus qu'un seul son. La montgolfière s'élevait très-lentement, et décrivait une diagonale, en offrant un spectacle tout à la fois agréable et majestueux. Comme un vaisseau qui s'est précipité du chantier dans leseaux, cette étonnante machine se balançait superbement dans l'air, qui semblait l'arracher de la main des hommes. Ses mouvements irréguliers intimidèrent un instant une partie des spectateurs, qui, craignant qu'une chute prochaine ne mit leur vie en danger, s'éloignèrent à grands pas. Après avoir allumé mon fourneau, je saluai les spectateurs, qui me répondirent de la manière la plus flatteuse. Les grenadiers suisses, émus par un sentiment qui tenait du respect, mirent involontairement le sabre à la main pour me rendre mon salut. J'eus aussi le temps d'observer sur quelques visages un mélange d'intérêt, d'inquiétude et de joie. En continuant ainsi notre marche ascensionnelle, je m'aperçus qu'un courant d'air supérieur, opposé au nôtre, faisait pencher la montgolfière : voulant éviter le feu, j'engageai M. Proust à marcher huit à dix minutes horizontalement; puis, augmentant la chaleur, nous nous élevâmes.

» Le volume des objets, diminuant sensiblement, nous mettait en état d'apprécier notre éloignement avec assez d'exactitude. Alors la montgolfière fut distinguée de la capitale et des environs. L'élévation à laquelle nous étions déjà parvenus, faisait croire au plus grand nombre que nous planions sur leurs têtes. Arrivés dans les nuages, la terre disparut entièrement à nos yeux : un brouillard très-épais semblait nous envelopper; puis un espace plus clair nous rendait la lumière. De nouveaux nuages, ou plutôt un amas de neige, s'amoncelaient rapidement sous nos pieds; nous en étions environnés de toutes parts; une partie tombait perpendiculairement sur les bords extérieurs de notre galerie, qui en retenaient une assez grande quantité; une autre se fondait en pluie sur Versailles et sur Paris.

» Le baromètre avait descendu de neuf pouces, et le thermomètre de onze degrés. Curieux de connaître la plus grande élévation à laquelle notre machine pouvait atteindre, nous résolûmes de porter au plus haut degré la violence des flammes, en sou-

Digitized by Google

levant notre brasier et soutenant nos fagots sur la pointe de nos fourches. Parvenus aux plus hautes de ces montagnes glacées, et ne pouvant plus rien entreprendre, nous errâmes quelque temps sur ce théâtre plus que sauvage : théâtre que des hommes voyaient pour la première fois. Isolés et séparés de la nature entière, nous n'apercevions plus sous nos pas que ces énormes masses de neige, qui, réfléchissant la lumière du soleil, éclairaient alors infiniment l'espace que nous occupions. Nous restâmes huit minutes sur ces monts escarpés, *à* 11,732 *pieds* de la terre (3812$^{m}$,90), dans une température de cinq degrés au-dessous de la glace, ne pouvant plus juger de la vitesse de notre marche, puisque nous avions perdu tout objet de comparaison. Cette situation, agréable sans doute pour un peintre habile, promettait peu de connaissances à acquérir au physicien : ce qui nous détermina, dix-huit minutes après notre départ, à redescendre au-dessous des nuages, pour retrouver la terre. A peine étions-nous sortis de cette espèce d'abîme, que la scène la plus riante succéda à la plus ennuyeuse : nous vîmes tout à coup le spectacle le plus admirable : les campagnes nous parurent dans leur plus grande magnificence ; tout était si éclatant, que nous crûmes que le soleil avait dissipé l'orage ; et, comme si on eût tiré le rideau qui cachait la nature, nous découvrîmes aussitôt mille objets divers répandus sur un espace dont notre œil pouvait à peine mesurer l'étendue. L'horizon seulement était chargé de quelques nuages qui paraissaient toucher la terre : les uns étaient diaphanes, d'autres réfléchissaient la lumière sous mille formes différentes ; tous en général étaient privés de cette teinte brune qui porte à la mélancolie. Nous passâmes, dans une minute, de l'hiver au printemps. Nous vîmes un terrain immense couvert de villes et de villages, qui, en se confondant, ne ressemblaient plus qu'à de beaux châteaux isolés et entourés de jardins ; les rivières, qui se multipliaient et serpentaient de toutes parts, n'étaient plus que de très-petits ruisseaux destinés à l'ornement de ces palais ; les plus vastes forêts devenaient des charmilles ou de simples vergers : en un mot, les prés et les champs n'avaient que l'ensemble des verdures et des gazons qui embellissent nos parterres. Ce mer-

Digitized by Google

veilleux tableau, qu'aucun peintre ne peut rendre, nous rappelait ces métamorphoses miraculeuses des fées, avec cette différence, que nous voyions en grand ce que l'imagination la plus féconde n'avait pu créer qu'en petit, et que nous jouissions de la réalité de ce qu'avait enfanté le mensonge. C'est dans cette charmante position que l'âme s'élève, que les pensées s'exaltent et se succèdent avec la plus grande rapidité. Voyageant à cette hauteur, notre foyer n'exigeait plus de grands soins, et nous pouvions facilement nous promener dans la galerie. Mon ardent coopérateur changea plusieurs fois de poste ; nous étions aussi tranquilles sur notre balcon que sur la terrasse d'une maison élevée, jouissant de tous les tableaux qui se renouvelaient continuellement, sans nous faire éprouver de ces étourdissements qui effraient une infinité de personnes. L'action que j'avais portée dans mes travaux ayant cassé ma fourche, j'allai au magasin m'armer de nouveau : je rencontrai M. Proust ; mais la montgolfière étant très-bien lestée ne s'inclina que d'une manière presque insensible : d'où nous conclûmes qu'il fallait attribuer à la mauvaise construction ou à la frayeur des voyageurs, les accidents annoncés avec tant de pompe dans quelques journaux.

» Les vents, quoique très-considérables, emportaient notre bâtiment sans nous faire éprouver le plus léger roulis : nous n'apercevions notre marche que par la vitesse avec laquelle les villages fuyaient sous nos pieds, en sorte qu'il semblait, à la tranquillité avec laquelle nous voguions, que nous étions entraînés par le mouvement diurne. Plusieurs fois nous cherchâmes à nous approcher de la terre, jusqu'à distinguer les acclamations qu'on nous adressait, et auxquelles il nous eût été facile de répondre à l'aide d'un porte-voix : en un mot, tout nous amusait. La simplicité de nos manœuvres nous permettait de parcourir des lignes horizontales et obliques, de monter et descendre, remonter et redescendre encore, et aussi souvent que nous le jugions nécessaire. Parvenus à Luzarches, nous nous déterminâmes d'y mettre pied à terre. Déjà le peuple témoignait la satisfaction la plus vive ; la foule augmentait, une partie tendait les bras pour ralentir notre chute, tandis que les animaux de toutes espèces s'enfuyaient

Digitized by Google

épouvantés, comme s'ils eussent pris notre montgolfière pour un animal vorace. Mais appréciant par la vitesse de notre marche que nous serions portés sur les maisons, nous ranimâmes notre foyer : sautant alors avec la plus grande légèreté par-dessus les édifices, nous échappâmes à ces premiers hôtes qui restèrent interdits. Poursuivant ensuite notre route, nous découvrîmes cette forêt immense qui conduit à Compiègne ; mais connaissant peu la topographie de ce canton, ne voyant dans l'éloignement aucune place favorable à notre descente, et craignant d'ailleurs que nos provisions ne cessassent avant d'avoir traversé les bois, je crus qu'il serait plus sage de mettre pied à terre dans le dernier carrefour, distant de treize lieues de Versailles, que de s'exposer à terminer cette expérience par l'embrasement de la forêt. Les vessies qui faisaient ressort sous notre galerie rendirent notre descente très-douce. Je m'emparai du pavillon [1], puis je volai servir d'écuyer à M. Proust. Nous débarrassâmes notre vaisseau des combustibles qui restaient ; nos habits, nos instruments, tout fut mis en sûreté. Vingt minutes après notre descente, le vent, ainsi que je l'avais annoncé à M. le Contrôleur général, en présence de la Reine et de M. le comte d'Haga, souffla fortement le haut de la montgolfière, qui, dans son renversement, entraîna la galerie et le réchaud qui y adhérait : la flamme, s'échappant alors par la grille de ce fourneau, se porta sur quelques cordages de la galerie ; les toiles en étaient très-éloignées : nous cherchâmes à les séparer par une section ; malheureusement nous restâmes seuls pendant plus d'une demi-heure, travaillant ardemment avec un très-mauvais couteau. Le temps était précieux ; je craignais que le feu, en se propageant, n'occasionnât un embrasement général ; mon instrument ne satisfaisait point à mon impatience, je le rejetai : déchirant alors la laine, je l'écartai des flammes ; mais parvenu aux cordages qui retenaient notre galerie, l'usage du couteau me devint indispensable : je le cherchai inutilement. Le temps s'écoulait ; le feu allait gagner les cordages et bientôt

[1] « Les voyageurs ont fait hommage de leur pavillon, jeudi dernier, à M. le Contrôleur général. »

Digitized by Google

la galerie : sa substance était très-combustible, il n'y avait plus un instant à perdre ; il fallait sauver les pièces essentielles. La calotte et le cylindre étaient neufs ; nous séparâmes aussitôt ces deux parties. La curiosité fit accourir deux hommes, dont j'animai l'ardeur par l'espoir d'une récompense. Résolu de sacrifier le cône de la montgolfière, qui avait beaucoup servi aux premières expériences de Versailles et de la Muette, nous transportâmes au loin les objets garantis. Les seigneurs des environs arrivaient de toutes parts ; le peuple s'approchait en foule : je distribuai la partie du cône pour arrêter le désordre et satisfaire les désirs. M. de Combemale, qui ne tarda pas à contenir la foule, s'empressa de me seconder ; à sa voix tout le monde obéit, et on conduisit la montgolfière dans un château voisin. Plusieurs personnes nous offrirent leur maison : nous montâmes à cheval pour nous rendre chez M. de Bienville, accompagnés de M. le président Molé et de M. de Nantouillet.

» S. A. S. Monseigneur le prince de Condé ayant jugé, d'après le vent, que nous serions portés dans ses domaines, avait ordonné de placer à midi un observateur sur les combles du château ; dès qu'il eut aperçu la montgolfière, il nous expédia quatre piqueurs qui nous cherchèrent dans la forêt. Le prince voulut bien aussi monter en voiture, ainsi que Monseigneur le duc d'Enghien et M^lle^ de Condé. Le premier des piqueurs que nous rencontrâmes, m'ayant fait part des dispositions favorables de S. A. S., je priai M. de Bienville de nous permettre d'accepter cette marque de bienveillance ; ce jeune militaire se prêta à nos désirs avec toute l'honnêteté possible : il porta même la complaisance jusqu'à nous accompagner au rendez-vous de chasse appelé *la Table*. Le prince n'étant point encore arrivé, j'osai me faire conduire au château de Chantilly, où le concierge nous reçut avec le plus vif empressement ; les rafraîchissements de toutes espèces arrivèrent à propos. Bientôt on annonça le prince, qui ne tarda pas à venir nous accueillir avec cette bonté qui caractérise depuis tant de siècles son auguste maison. Les seigneurs de sa cour nous fêtaient à l'envi. Enfin, Monsieur, vous concevez facilement combien j'ai dû jouir de ces moments délicieux. Quoique dans le plus grand désordre,

Digitized by Google

S. A. S. nous permit de descendre dans son appartement où l'on nous servit à dîner : la salle, quoique très-vaste, pouvait à peine contenir tous les spectateurs. La gaieté et la satisfaction la plus pure présidaient à notre repas.

» Le prince, Monseigneur le duc d'Enghien, Mlle de Condé et la cour la plus nombreuse qui assistèrent à ce festin, nous adressèrent les questions les plus obligeantes. Ce fut dans ce moment que le prince voulut bien me faire le cadeau de la carte de Chantilly, après avoir lui-même marqué le lieu de notre descente, auquel il daigna donner le nom de *de Rozier*. Cette faveur, accordée avec toutes les grâces qui peuvent en augmenter le prix, fixera pour jamais cette époque comme la plus précieuse et la plus mémorable de ma vie.

» Il était huit heures trois quarts, lorsqu'un des courriers que la Reine daigna nous expédier, vint demander des nouvelles du voyage ; je donnai aussitôt un extrait, en suppliant le prince de vouloir bien le signer[1]. Ce nom suffisait sans doute à l'univers pour constater ce procès-verbal ; mais S. A. S. demanda que Monseigneur le duc d'Enghien et Mlle de Condé y joignissent leur signature ; il exigea aussi le nom des deux premières personnes de marque qui arrivèrent une demi-heure après notre descente. Ce n'était point assez pour le cœur sensible et bienfaisant du prince de nous avoir comblés de ses bontés ; il nous engagea encore à coucher : mais sur le désir que nous témoignâmes, il consentit à nous faire reconduire. Sa voiture, ses chevaux et la poste, tout fut à nos ordres ; il nous suffisait de désirer pour obtenir. Nous arrivâmes à Versailles à trois heures du matin ; j'engageai M. Proust à se rendre à Paris ; il trouva à mon musée un concours prodigieux de personnes de tous les rangs, auxquelles il donna tous les détails qui pouvaient satisfaire la curiosité : les tambours de la ville et les poissardes venaient aussi nous complimenter selon leur usage.

» Il y avait trois nuits que je ne m'étais point couché : mon appartement se trouvait occupé par un ami ; je profitai avec bien

[1] « Je joins à ma lettre une copie de ce procès-verbal. »

Digitized by Google

de l'empressement d'un lit qui me fut offert par un de mes voisins. A sept heures, une personne qui s'intéresse à mes succès, me fit prévenir que Sa Majesté avait bien voulu s'informer plusieurs fois si nous étions de retour. Je me levai sur-le-champ, et à huit heures je me rendis à l'appartement du Roi, qui daigna m'accueillir de la manière la plus flatteuse. La Reine et la famille royale voulurent bien aussi me témoigner leur satisfaction par les expressions les plus obligeantes.

» M. le comte de Vergennes et M. le maréchal de Castries me reçurent avec la plus grande bonté. Enfin, Monsieur, M. le Contrôleur général, qui avait présidé à tous les détails de cette expérience et dissipé toutes mes craintes, m'obtint de la bienfaisance du Roi une pension de 2000 livres.

» Voilà, Monsieur, le précis que vous désirez: peut-être le trouverez-vous un peu prolixe pour un si court voyage; mais je vous répéterai, Monsieur, que les différentes positions auxquelles nous sommes parvenus, en élevant notre âme, semblent étendre la sphère de nos idées: rien n'échappe à la vue, et l'imagination dans ces instants paraît plus féconde que dans tout autre. D'ailleurs, Monsieur, je n'ai consulté que mon empressement à satisfaire votre curiosité, sur toutes les questions intéressantes que vous m'avez adressées.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» PILATRE DE ROZIER. »

**Procès-verbal adressé à la Reine.**

« Du château de Chantilly, le 23 juin 1784, à neuf heures du soir.

» La montgolfière partie de la cour des Ministres à cinq heures moins un quart, est descendue à cinq heures trente-deux minutes dans un carrefour de la forêt de Chantilly, près de la route Manon, distant d'environ treize lieues de Versailles. Les voyageurs, très-bien portants, n'ont éprouvé aucun accident. La galerie seulement et une partie du cône ont été endommagées une



Digitized by Google

demi-heure après la descente, ainsi que de Rozier avait eu l'honneur de l'observer à Votre Majesté avant son départ.

» Signé : *Louis-Joseph de Bourbon; le duc d'Enghien; Louise-Adélaïde de Bourbon; Bienville,* capitaine de dragons au régiment de Bourbon; *Franclieu* fils[1]. »

Tel est le récit de l'ascension, aussi éloigné, selon moi, de l'emphase du temps que de la fausse modestie.

Pilatre me semble n'avoir rien perdu à être longuement cité et être resté, en tout, digne de sa fortune.

« Je l'ai vu, dans sa gloire, dit M. Rœderer, comme » nous sommes dans la vie commune: pourtant cette » gloire était la première et il n'avait pas encore trente » ans. C'était vraiment pour l'honneur de l'aérostation » que Pilatre hasardait sa vie. »

C'est à tort, Messieurs, qu'on a prétendu qu'à cette époque les ascensions aérostatiques étaient tombées dans le domaine des divertissements frivoles; on espérait plus que jamais tirer un parti sérieux de la merveilleuse invention.

Ne voyons-nous pas que plus tard le duc de Chartres, lui-même, s'élève en ballon, et que dans une ascension qui a les Tuileries pour théâtre et tout Paris pour témoin, quatre grands seigneurs, le maréchal de Richelieu, le maréchal de Biron, le bailli de Suffren et le duc de Chaulnes, regardaient comme à hauteur de leur dignité de tenir les quatre cordes principales d'un aérostat!

C'est donc avoir apprécié, au moins singulièrement, les faits que d'avoir dit que les aéronautes se dépouillaient du rôle de physiciens expérimentateurs pour devenir les baladins subventionnés de la cour.

La critique n'épargna pas Pilatre, je le sais; lui seul

[1] Ce mémoire a été présenté à l'Académie de Metz, le 9 août 1784.

Digitized by Google

parut l'ignorer: j'en ai lu les preuves dans les mémoires anonymes du temps. Mais la critique malveillante, c'est comme la consécration nécessaire des grandes entreprises; la critique n'est pas toujours *le bon sens perfectionné par la logique.*

Poursuivons notre récit.

Il est un homme dont je n'ai pas encore parlé, rival de Pilatre, mais en audace seulement, bien inférieur à lui en science et en dignité personnelle.

Cet homme qui monte en ballon avec un costume doré, véritable aéronaute du peuple, auquel, après tout, est dû le parachute, c'est Blanchard.

La découverte des Montgolfier était fort heureusement venue faire oublier les imprudentes et irréalisables promesses de Blanchard.

Il y a partout des rêve-creux qui demandent à une sorte d'intuition ce que la réflexion, basée sur le savoir, peut seule donner.

Blanchard avait rêvé de bonne foi, annoncé et fait construire un bateau soi-disant volant dès 1782. Il prenait, en quelque sorte au sérieux, la réalisation de la fable d'Icare, sans se rendre compte des bornes de la force physique humaine, qu'il croyait doubler, alors qu'il la gaspillait à l'aide de transmissions de mouvement assez ingénieuses du reste.

Combien d'inventeurs de machines inexécutables et de mouvements perpétuels commettent encore, de nos jours, une pareille erreur!

Blanchard était cependant plus mécanicien que physicien.

Il avait végété jusqu'à la découverte des Montgolfier, en amassant sur lui le ridicule qui, contrairement au proverbe, ne l'avait pas complétement tué.

Réduit aux expédients et forcé de renoncer à son fameux bateau-volant, qui devait cependant s'élever, mais

Digitized by Google

en ballon, il se fit aéronaute, adopta, avec Charles, le gaz inflammable et ne chercha plus dans la mécanique qu'un moyen de diriger les aérostats. Il se releva du discrédit à force d'intrépidité. Après une ascension remarquable, le 2 mars 1784, à Paris, où ses tentatives de direction, malheureuses réminiscences du bateau-volant, avaient échoué complétement, il parcourait la province, ne pouvant plus renouveler ses expériences à Paris.

De là il se rendit à Londres, où les Anglais, jaloux de devancer les Français, accueillirent avec faveur une souscription pour traverser la Manche en ballon.

Depuis l'ascension de Versailles, Pilatre, honoré par la famille royale, était comblé partout des attentions les plus flatteuses. Tel était l'engouement pour lui que les grands mettaient, a-t-on dit, une sorte de vanité à le voir et à lui parler.

S'il était l'objet de moins d'empressements de la part des savants, cependant sa correspondance du musée s'agrandissait au point de devenir considérable.

« On le consultait de tous les points du globe sur la physique expérimentale », et plusieurs sociétés scientifiques se faisaient un honneur de l'admettre dans leur sein.

Ce fut vers la fin de 1784 que Pilatre fit à Metz son troisième et dernier voyage.

Il y fut comblé de prévenances et d'égards. Des fêtes lui furent données. Il y paraissait tantôt en habit de cour, tantôt en habit de ville. Il y joua même un proverbe qu'il avait en partie composé et où il parut avec le costume de Montauciel du *Déserteur*.

De retour à Paris, il semble avoir été vivement pressé par M. de Calonne,[1] qui paraissait regarder les préparatifs de Blanchard, patronné par les Anglais, comme une

[1] Contrôleur général.

Digitized by Google

espèce de défi jeté à la France. Il s'émut. Il avait déjà conçu le projet de traverser la mer pour aller en Suède ou en Angleterre. Il ne voulut pas être dépassé en audace et ne songea plus qu'à devancer Blanchard.

Peut-être aussi désira-t-il prouver, par une expérience solennelle, le mérite de l'association malheureuse qu'il rêvait de la montgolfière avec le ballon à gaz inflammable. Il obtint une subvention de 40000 livres.

Il fit construire un globe à gaz inflammable en taffetas doré, de 100 pieds (32$^{m}$,50) de circonférence; une petite montgolfière, munie de son réchaud, devait être suspendue sous ce globe. L'appareil complet avait 72 pieds (23$^{m}$,40) de hauteur.

La cour encouragea Pilatre par des promesses magnifiques, et Boulogne lui fut assigné pour point de départ.

Ne pouvant plus professer au musée, Pilatre fit nommer M. de Tarcieux professeur de physique à sa place et devint lui-même garde des archives et du trésor.

C'était le 1$^{er}$ décembre, époque de la réouverture du musée et de sa plus grande splendeur. L'annexion récente du musée de Paris au premier musée de Pilatre, et surtout la translation au Palais-Royal, en faisaient un établissement sans pair. Il possédait de vastes laboratoires enrichis de livres, de machines et d'instruments; on y professait la physique, la chimie, les mathématiques, l'anatomie, l'hippiatrique et les langues anglaise, allemande et italienne.

Dans la séance de réouverture, où Pilatre fit déployer une pompe inaccoutumée et où une illumination en verres de couleur, la première sans doute, fut fort remarquée, le bailli de Suffren couronna le buste de Buffon. Pilatre fit ensuite une mémorable expérience pour prouver que le gaz inflammable (hydrogène) n'était pas un poison. Il

Digitized by Google

en avala deux pintes qu'il expira ensuite en les enflammant à la sortie de la bouche.

Il annonça solennellement aux souscripteurs son projet de traverser la Manche en aérostat, et ce ne fut pas, a-t-on dit, sans quelque émotion qu'il fit part de sa détermination. Puis il partit pour Boulogne, où il arriva le 4 janvier 1785, après avoir reconnu toute la côte.

Il choisit pour point de départ l'emplacement de la tour d'Ordre, bâtie par Caligula et dominant la mer de 200 pieds.

Il rassembla soixante ouvriers et fit ses préparatifs avec son activité accoutumée.

Blanchard était à Douvres, prêt à tenter le passage.

Pilatre veut juger par lui-même de l'avancement des préparatifs de son rival; il s'embarque pour Douvres et met cinquante-deux heures à faire une traversée qui n'en demandait ordinairement que trois.

Il reconnaît que Blanchard pouvait partir au premier vent favorable; il revient précipitamment à Boulogne et ne désespère pas encore de le devancer.

Mais le vent resta contraire.

C'est alors que, s'il eut la douleur d'être témoin du triomphe de Blanchard, il eut une nouvelle occasion de montrer la noblesse de son cœur.

Le 7 avril 1785, vers les trois heures, son heureux rival, accompagné du docteur anglais Jefferies, descend sur la côte de France après deux heures d'une périlleuse traversée. Les aéronautes sont accueillis avec transport.

Blanchard est fait citoyen de Boulogne: on lui en présente le titre dans une boîte d'or sur le médaillon de laquelle était gravé un aérostat.

On vote l'érection d'une pyramide en marbre pour perpétuer la mémoire de ce grand événement, et l'aérostat suspendu dans la principale église de Boulogne, comme

Digitized by Google

jadis le vaisseau de Christophe Colomb, y témoignera de la gloire de Blanchard.

Pilatre de Rozier, inaccessible à la jalousie, s'était trouvé le premier pour embrasser et féliciter l'émule de sa gloire. Il assista aux fêtes données en son honneur, lui offrit sa voiture, l'accompagna lui-même à Paris et le présenta à la cour.

Blanchard reçut du Roi une pension de 1200 livres et une gratification de 12000.

Pilatre le mena au musée et lui fit décerner le titre, envié, de fondateur de l'établissement.

Il avait alors renoncé à sa tentative; devancé, il n'attachait plus aucune gloire à traverser le Pas-de-Calais.

Il regardait comme inutile de retourner à Boulogne; mais il fut desservi auprès du ministre: celui-ci lui reprocha amèrement d'être revenu sans autorisation et lui donna l'ordre de retourner à son poste.

On prétend même qu'il lui fut déclaré qu'il devait renoncer aux espérances de récompense qu'on avait fait briller à ses yeux.

Le cordon de Saint-Michel et un brevet de pension de 6000 livres avaient été destinés à l'heureux aéronaute.

On ajoute, il est vrai, que le ministre Calonne, effrayé des effets visibles de sa rigueur, s'adoucit et rendit même ses bonnes grâces à Pilatre, en lui faisant entrevoir les mêmes faveurs pour prix d'une réussite.

Quoi qu'il en soit, ce fut après des adieux empreints d'une tristesse bien justifiable que Pilatre retourna à Boulogne. Il y arriva le désespoir au cœur et fixa son départ au 22 janvier.

Mais les vents s'opposèrent à toute tentative de traversée.

Pendant ce temps, la montgolfière avait souffert: l'en-

Digitized by Google

treprise devenait fort dangereuse; l'aéronaute s'obstine: la réputation oblige.

Le vent est contraire jusqu'au 18 avril. Enfin il change favorablement.

Pilatre va partir; le ballon est promené triomphalement, l'artillerie donne le signal. Le vent tourne encore et le nouvel échec achève de tout détériorer: l'aéro-montgolfière a absolument besoin d'être réparée.

Pilatre sollicite des fonds qui lui sont refusés. On ne daigne même pas lui répondre. Sa position est cruelle. Pour qu'il ne manque rien à ses déboires, de la réussite de la traversée dépendait celle d'un mariage ardemment souhaité avec une jeune anglaise, pensionnaire dans un couvent de Boulogne.

C'est ce qui lui est confirmé lors d'un nouveau voyage en Angleterre, où habitaient les parents de sa fiancée.

Pendant ce second séjour à Londres, il aide noblement Blanchard aux préparatifs d'une deuxième traversée.

C'est le 13 juin seulement qu'à Boulogne le vent se montre favorable.

L'*aéro-montgolfière* est dans le plus fâcheux état: l'enveloppe est déchirée; elle est comme brûlée; d'innombrables trous s'y sont faits.

N'importe, l'intrépide aéronaute partira.

On éprouve d'extrêmes difficultés à gonfler la machine; le 14, à dix heures du matin, elle n'était pas encore remplie.

Le vent change, mais redevient propice vers le milieu de la nuit du 14 au 15.

A quatre heures du matin on lance un petit ballon d'essai: il revient tomber sur nos côtes.

Pilatre s'obstine et ordonne de continuer les travaux.

Ce n'est pas qu'il se dissimule les dangers à courir, car il refuse d'emmener M. le marquis de la Maisonfort,

Digitized by Google

officier du génie, qui avait offert 200 louis à Romain, aide de Pilatre, pour monter à sa place.

A six heures du matin sont encore lancés deux petits ballons qui font bonne route.

A sept heures et quelques minutes, Pilatre de Rozier paraît dans la galerie avec Romain, l'un des constructeurs de l'aérostat. Le marquis de Maisonfort insiste encore, mais en vain, pour être du voyage. « Monsieur, lui dit » Pilatre, nous ne sommes sûrs ni du temps, ni de la » machine; je ne puis vous accepter. »

L'aéro-montgolfière s'élève lentement et majestueusement. Les intrépides aéronautes se découvrent ; la foule répond par des cris de joie.

Bientôt ils planent sur la mer et paraissent s'être avancés de cinq quarts de lieue. Ils sont à 1 700 pieds (552$^{m}$,50) d'élévation, mais un vent d'ouest les ramène vers la côte.

Ils étaient partis depuis vingt-sept minutes ; on distingue des mouvements inusités et alarmants ; les aéronautes abaissent le réchaud; une flamme violette, a-t-on dit, paraît au haut de l'aérostat, on croit entendre une explosion. L'enveloppe du globe semble se replier sur la montgolfière, ils sont perdus !

Ils tombent de plus de 1 500 pieds de haut et se brisent sur les rochers en face de Croy, à cinq quarts de lieue de Boulogne et à trois cents pas du bord de la mer.

M. de Maisonfort accourt de toute la vitesse de son cheval; il trouve Pilatre inanimé, le corps fracassé, la face contre le parquet de la galerie, la poitrine ouverte, un pied presque séparé de la jambe. Il nageait dans son sang.

Romain, broyé comme lui, respirait encore, mais ne put reprendre connaissance.

La montgolfière était intacte, le réchaud était fermé.



Digitized by Google

« Telle fut la fin du premier des aéronautes et du plus » courageux des hommes, » à la fleur de l'âge.

Sa douceur, son amabilité, sa modestie lui avaient fait des amis de tous ceux qui l'abordaient.

Ce fut un deuil public à Boulogne que cette mort, suivie, hélas! de bien près de celle de sa fiancée, qui ne lui survécut que huit jours.

De pompeuses obsèques furent faites aux deux victimes de l'aérostation.

Deux monuments, l'un à l'endroit de la catastrophe, l'autre dans le cimetière de Wimille, sur la route de Paris, consacrèrent le souvenir de leur courage et de leur mort si tragique. Celui qui avait le premier frayé la route des airs devait être la première victime de la nouvelle science qui lui devait tant[1].

Le retentissement du douloureux événement fut grand et profond.

Le Roi donna une preuve nouvelle de sa bienfaisante sensibilité en ordonnant que la pension de 2000 livres dont jouissait l'infortuné jeune homme serait continuée à sa mère et aux deux sœurs dont il était le soutien[2].

Metz, qui avait été fière de son concitoyen, prit part au deuil de sa famille. Je lis dans les Annales des Évêchés et Lorraine quelques lignes consacrées à sa mémoire:

« M. de Rozier est d'autant plus digne de nos regrets » qu'il faisait honneur à sa patrie par ses talents. » Son courage y est rappelé en ces termes:

« Ceux qui se hasardaient à dire qu'on pourrait peut- » être destiner à ces expériences quelques-uns de ces

[1] Pilatre avait fait plusieurs autres ascensions moins remarquables que celles qui ont été citées.

[2] Cette pension, plusieurs fois réduite, n'était plus que de 183 fr. par an en 1840!

Digitized by Google

» infortunés que les lois condamnent à la mort, paraissaient proposer une chose extraordinaire. Dans ce moment même, un jeune homme, d'une figure agréable et intéressante, d'un caractère doux et heureux, aimé de tous ceux qui le connaissaient, et qui n'avait que des raisons d'aimer la vie, se présente pour tenter cette expérience à laquelle personne n'avait le courage de penser. On s'écria que c'était un fou; quand il fut descendu à terre du haut du ciel où on l'avait vu traverser Paris, on fut prêt à le regarder comme un être d'une autre espèce. »

J'emprunte au même recueil les quelques vers suivants :

Ainsi que l'aigle qu'il égale,
Son œil veut contempler le foyer du Soleil;
Non moins audacieux que le fils de Dédale
Pilatre éprouve un sort pareil.

Et ailleurs :

Ton nom, illustre aéronaute,
En faisant oublier celui de l'argonaute
Vivra toujours dans la postérité;
Et dans les fastes de l'histoire,
Ton nom, ton malheur et ta gloire
Passeront d'âge en âge à l'immortalité.

Voici d'autres vers recueillis çà et là :

Qu'il est à regretter ce jeune audacieux;
Si le premier des airs il tenta le voyage,
Bientôt, précipité des cieux,
Le premier il y fit naufrage.

---

Sa gloire, hélas! ne fut qu'un rêve
Dont la fin prouve avec éclat
Que le moment qui nous élève
Touche à celui qui nous abat.

---

Digitized by Google

Ci-gît un jeune téméraire
Qui, dans son généreux transport,
De l'Olympe étonné franchissant la barrière,
Y trouva le premier et la gloire et la mort.

---

Ci-gissent qui, des airs franchissant la barrière
Et planant sur le monde abaissé devant eux,
Du trône le plus glorieux
Précipités dans la poussière,
Offrent de l'homme au même instant
Et la grandeur et le néant.

Une estampe coloriée représente Pilatre et Romain étendus morts, avec cette légende :

Victime dévouée à la rigueur du sort,
Le chemin de l'honneur le conduit à la mort.

Si ces vers, et surtout les derniers, ne sont pas de ceux auxquels on puisse appliquer le

Et multùm debentes vatibus umbras,

de Lucain, et si l'ombre de Pilatre n'a pas lieu d'être très-reconnaissante envers leurs auteurs, ils prouvent cependant quelle sensation universelle fit l'horrible catastrophe.

Les Anglais aussi firent un quatrain qui, même traduit, n'est pas mauvais :

Heureux qui pour aller au temple de mémoire
Ne choisit pas un chemin fréquenté,
Pilatre, qu'anima l'amour seul de la gloire,
Est mort pour l'immortalité.

Là ne se bornèrent pas, Messieurs, les hommages rendus à votre infortuné compatriote. Son éloge funèbre retentit dans toutes les sociétés savantes dont il faisait partie.

Digitized by Google

Il me reste à mentionner l'éloge qui me semble le plus flatteur de tous, celui que lut, à la séance publique de la Société royale des sciences et arts de Metz, le 25 août 1785, M. Rœderer, conseiller au parlement, membre de cette Société, éloge auquel j'ai fait bien des emprunts et que je voudrais faire relire, loin d'avoir la prétention de le faire oublier [1].

C'est à la suite du discours de M. Rœderer qu'il fut décidé que le buste de Pilatre serait placé dans la salle de lecture du musée de l'Académie de Metz, musée resté à l'état de projet par suite de l'opposition de M. de Broglie.

C'est, sans doute, ce buste remarquable qui, sur votre demande, Messieurs, fut acquis par le Conseil municipal de Metz en 1839, et qui a valu à l'Académie le legs de mille francs fait, en 1863, par Mme Christine de Léotaud, nièce de Pilatre, en reconnaissance de l'initiative de notre Société dans l'achat du buste.

D'autres effigies nous restent de l'agréable physionomie de votre compatriote. Un médaillon en marbre orne le salon de votre hôtel de ville, et son portrait gravé sert de frontispice au livre de Tournon de la Chapelle, livre précieux que possède la bibliothèque de la ville.

Je rappellerai avec plaisir que par un arrêté municipal du 6 février 1861, approuvé par un décret du 9 mars suivant, le nom de Pilatre des Rosiers *(sic)* a été donné à une rue du Fort-Moselle de nouvelle création. Cette rue passe devant la maison (brasserie de Constantinople) où Pilatre est né.

Il est possible qu'on remarque que, dans cette étude,

[1] Je dois également citer, comme sources où j'ai puisé, la Vie de Pilatre, par Tournon de la Chapelle, et les articles de M. Bégin, dans la *Revue d'Austrasie*.

Digitized by Google

j'ai constamment désigné votre compatriote sous le nom de Pilatre de Rozier; ce n'est pas que je n'aie songé à l'appeler *des Rosiers,* comme la municipalité, qui a consulté l'extrait de naissance[1], ou *du Rosier,* en copiant le surnom donné à son père, Mathurin *Pilastre,* dans le régiment de Picardie; mais j'ai cru devoir, pour ce qui n'était, après tout, qu'un surnom, adopter la version de Pilatre lui-même, devenue celle de Tournon de la Chapelle et de M. Rœderer. C'est en même temps incontestablement la version de la cour et de la ville à Paris.

Lorsque Pilatre mourut, voici quels étaient ses titres honorifiques :

Pensionnaire du Roi, intendant des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle de Monsieur, secrétaire du cabinet de Madame, professeur de physique, premier professeur et membre de la Société d'émulation de Reims, de celle de physique, d'histoire naturelle et des arts d'Orléans, des Académies royales de Lyon, Metz, Mayence, de la Société patriotique bretonne; inspecteur des pharmacies de la principauté du Limbourg. (Il avait habité Limbourg pendant quelques mois.)

Je n'ai pas cru devoir interrompre le cours de mon récit, Messieurs, pour juger le mérite de Pilatre comme savant, je me suis borné à dire l'indispensable; il me semble que cette étude serait incomplète si je ne revenais pas le plus brièvement possible sur ce sujet, et surtout si je ne dois pas justifier, au point de vue scientifique, sa dernière et malheureuse tentative, du moins, je me montrerai moins sévère envers lui que ne l'ont été généralement ceux qui l'ont légèrement appréciée.

Si le bagage scientifique de votre compatriote n'est pas

[1] L'orthographe n'est pas la même dans les actes de naissance de Pilatre et de ses deux sœurs.

Digitized by Google

très-considérable, il est loin d'être insignifiant, et il faut, pour être équitable, dire avec M. Rœderer que « s'il n'a » pas occupé un rang parmi les savants de premier ordre, » il ne lui a manqué, pour cela, que de vivre. »

Dès 1777, il traduisit l'ouvrage anglais de Wilson, sur les phosphores.

En 1780, il publia, au Journal de physique, des réflexions sur la cause de la foudre.

En avril 1781, il donna, dans le même recueil, la description d'un fourneau propre à toutes les opérations de chimie et de physique.

Peu de temps après, il présenta à l'Académie des sciences une analyse de la couleur appelée *Prune de Monsieur,* analyse si exacte qu'elle le conduisit à la synthèse et à une production économique.

« On le voit, dit-on dans l'éloge lu à la Société d'Or- » léans, presque toutes les recherches de notre physi- » cien avaient un but d'utilité qui lui méritait la juste » reconnaissance des savants, des artistes et des gens » du monde. »

En novembre et décembre 1783, Pilatre inséra dans le Journal de physique un mémoire qu'il avait lu à l'Académie des sciences, intitulé : « Nouvelles observations » sur la *cuve du pastel,* fondées sur l'analyse des subs- » tances qui la composent. »

Ce mémoire devait faire partie d'un traité sur les teintures auquel il avait travaillé pendant plusieurs années. Il l'eût publié avec divers morceaux relatifs à la catoptrique, sous le titre d'*Épopétides,* ou Lettres sur quelques découvertes en physique et en chimie. Le gouvernement devait faire les frais de cette édition.

On peut facilement lire, je l'ai fait, trois mémoires scientifiques recueillis et imprimés par Tournon de la Chapelle ; ils sont loin d'être sans valeur. L'un est relatif

Digitized by Google

à la teinture et à l'analyse d'un bleu particulier (prune de Monsieur) ; un autre concerne le masque antimé-phitique ; un troisième, des travaux sur le phosphore, qui côtoient la découverte des briquets phosphoriques. Tous les trois justifient la qualification qu'emploie M. Rœderer, d'homme heureusement organisé pour l'agrandissement des sciences.

Ses travaux sur les gaz ne sont malheureusement pas parvenus jusqu'à nous ; mais il est évident qu'il avait dû les pousser fort loin, et que l'analyse seule et une connaissance profonde de leurs propriétés avaient pu l'amener à oser respirer deux gaz réputés mortels, le gaz méphitique et le gaz inflammable.

Le talent avec lequel Pilatre présida à la construction de ses aérostats colossaux, alors que beaucoup d'autres savants échouaient complétement, prouve aussi un rare savoir uni à une connaissance parfaite des lois de la statique. Des savants de premier ordre, je ne citerai qu'Euler, ne dédaignaient pas, à cette époque, de poser les principes de la construction des ballons, de leurs dimensions, de leur prix.

Les tableaux de Pilatre eurent l'honneur d'être pris pour types, et l'Encyclopédie méthodique, signée Monge, Cassini, Bertholon, les imprime encore en 1793.

Voici, Messieurs, il me semble, des preuves incontestables du mérite scientifique de Pilatre ; n'aurait-il pas suffi d'ailleurs, pour vous convaincre, d'invoquer cette pensée de Vauvenargues :

« J'ai cherché s'il n'y avait pas moyen de faire sa fortune sans mérite et je n'en ai trouvé aucun. »

Il a pu vous paraître superflu d'insister sur le prodigieux courage de Pilatre de Rozier ; il eût suffi, en effet, de dire qu'il avait été le premier voyageur aérien ; et cependant, je crains de n'avoir pas assez montré, sous

Digitized by Google

toutes ses faces, ce courage froid, ce courage d'esprit, ce courage scientifique qui mesure tout le danger, et qui rappelle celui du médecin s'inoculant un virus, en même temps qu'il ne le cède en rien au courage militaire.

Chez Pilatre c'était une grande intrépidité alliée à une étonnante passion pour les sciences; ne semble-t-il pas que ce soit pour lui que La Rochefoucault a écrit :

« L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme » qui s'élève au-dessus des troubles, des désordres et des » émotions que la vue des grands périls pourrait exciter » en elle, et c'est par cette force que les héros se main- » tiennent en un état paisible et conservent l'usage libre » de leur raison dans les accidents les plus surprenants » et les plus terribles. »

Je vois, dans la tentative qui mit fin aux jours de Pilatre, l'exagération de son courage devenir de l'imprudence, mais je refuse de ne pas y voir une idée neuve autant que hardie. Pilatre avait cru conjurer les chances d'incendie, et s'il est vrai que, selon l'expression de Charles, répétée depuis par M. Biot sous une forme moins nerveuse, la montgolfière sous le ballon à hydrogène, c'était un tison sous un baril de poudre, il me semblerait fort injuste de conclure à l'absurdité de la conception de Pilatre.

L'exécution mal mûrie et téméraire ne doit pas faire mépriser l'idée.

Pilatre avait sans doute pour but de réunir les avantages des deux systèmes rivaux d'aérostats.

Le ballon à hydrogène le soutenait en l'air, la petite montgolfière lui permettait de monter et de descendre sans perte de gaz.

Le plus petit échauffement de la montgolfière déterminait l'ascension de tout l'appareil.

On remédiait ainsi à l'inconvénient des ballons à hydro-



Digitized by Google

gène (ou à gaz d'éclairage) qui consiste dans la perte d'un gaz coûteux et difficile à remplacer, et à celui des montgolfières qui est l'énorme approvisionnement de combustible.

Pour descendre il suffisait d'arrêter le feu.

Supprimons un instant par la pensée les dangers d'incendie, il reste une idée excellente ; avec ces chances mêmes il y a imprudence extrême et non déraison.

Avec une enveloppe imperméable pour le ballon à hydrogène on n'aurait pas assez d'éloges à décerner au savant qui aurait, en quelque sorte, résolu le problème en le scindant.

Quant à la préférence que Pilatre eut pour les montgolfières jusqu'à la construction de l'aérostat de Boulogne, elle n'est pas non plus aussi injustifiable qu'on l'a prétendu, et les objections qu'en octobre 1783, Montgolfier faisait à l'emploi du gaz inflammable sont encore très-puissantes, surtout si on a en vue, comme les premiers aéronautes, de créer des machines peu coûteuses et ayant un but d'utilité permanente.

« De tous les fluides imperméables au verre, écrit » Montgolfier, nous n'en connaissions aucun plus léger » que le gaz inflammable purifié par la chaux et les alcalis » caustiques. Nous nous hâtames donc d'en remplir de » grands sacs de papier et d'étoffe de soie, clos avec le » plus d'exactitude qu'il nous fût possible; ces ballons » s'élevèrent bien comme nous l'avions prévu, avec une » rupture d'équilibre proportionnée à la différence de » pesanteur des deux fluides, mais cette force ne fut que » momentanée, parce que le gaz se perdait insensi- » blement.....

» Cet inconvénient nous nécessitait à employer des en- » veloppes plus solides et imperméables aux gaz ; mais, » jugeant que de pareilles enveloppes seraient très-lourdes

Digitized by Google

» et qu'il faudrait de plus construire de grands ballons
» très-dispendieux, soit par la quantité nécessaire de gaz
» inflammable purifié, soit par le prix excessif des parois
» du vaisseau ; arrêtés encore par la difficulté de des-
» cendre, monter et se soutenir à volonté dans les diffé-
» rentes régions de l'air atmosphérique, nous renonçâmes
» à ce moyen. Il est vrai qu'il aurait laissé la liberté de
» descendre, en faisant échapper une partie du gaz ren-
» fermé ; mais on n'aurait pu remonter qu'après être
» venu chercher une nouvelle provision de ce gaz; ce
» qui rendait la chose impraticable. »

Les mêmes objections subsistent après quatre-vingt-deux ans écoulés, malgré l'emploi intelligent du lest.

Les montgolfières étaient infiniment moins coûteuses, on pouvait les gonfler en dix minutes, les frais de chauffage étaient insignifiants. On pouvait donc hésiter, quoique la nécessité d'emporter le combustible et d'augmenter beaucoup le diamètre des ballons à feu les aient fait depuis rejeter à jamais.

Les dangers d'incendie, non-seulement pour le ballon mais pour les propriétés, assez sérieux pour avoir fait proscrire les montgolfières par deux gouvernements, sont aussi une raison pour préférer les ballons à gaz hydrogène ou d'éclairage.

Pilatre de Rozier regardait la perte du gaz au travers des enveloppes comme annulant les avantages des ballons à hydrogène qu'il ne méconnaissait pas.

Des savants, et notamment Faujas de Saint-Fond, avaient évalué cette perte, et voici ce qu'écrivait Pilatre :

« D'après une perte journalière aussi considérable, on
» voit l'impossibilité de faire usage du gaz inflammable
» dans les expériences en grand, à moins qu'on ne trouve
» une enveloppe dont le tissu soit plus serré que la vessie
» et la baudruche, qui laissent tamiser les deux espèces

Digitized by Google

» de gaz avec une facilité qu'on n'avait pas encore ap-
» préciée avant les dernières expériences de M. Faujas de
» Saint-Fond. »

Cette opinion est-elle donc si déraisonnable ?

Je crois, Messieurs, avoir défendu Pilatre de Rozier contre des attaques injustes. Je crois, en même temps, avoir, sans exagération partiale, restitué à sa physionomie le vrai caractère sous lequel elle doit s'offrir à ses compatriotes.

Le courage, la modestie, le mérite réel sinon hors ligne, telles sont les qualités qui, réunies dans Pilatre, en font un des types les plus aimables et partant les plus dignes d'intérêt parmi ceux que de consciencieuses recherches rétrospectives peuvent reconstituer.

Si Pilatre de Rozier ne peut pas être compté au nombre des hommes qui sont l'honneur et l'orgueil d'une nation tout entière, son nom me semble du moins devoir être cité avec une légitime fierté dans la ville qui l'a vu naître.

Digitized by Google

# NOTE

SUR

# DEUX INSTRUMENTS

## PROPRES A L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ,

PRÉSENTÉE PAR MM. TERQUEM ET VINCENOT.

---

1° *Appareil.* Il est important, dans diverses recherches et démonstrations relatives à l'électricité, de pouvoir rapidement changer la disposition de la pile employée, de manière à mettre les éléments soit en série, soit en batterie. On y arrive facilement à l'aide de l'appareil suivant. Il se compose de deux parties : 1° une planchette AB, de 30 centimètres environ, portant seize cavités alignées près des bords et deux autres près des extrémités. Elles contiennent du mercure. A chacune d'elles correspond une poupée métallique dont la tige est en contact avec le mercure; chaque cavité d'ordre impair communique par un fil conducteur avec le pôle positif d'un des huit éléments employés; celles d'ordre pair avec les pôles négatifs des mêmes éléments. Les cavités 9 et 10 servent à transmettre le courant général à l'aide des deux poupées correspondantes et de fils conducteurs.

La seconde partie est formée d'un prisme creux à base carrée en bois; chaque face est percée d'un nombre d'ou-

Digitized by Google

vertures égal à celui des cavités, et chacune de ces ouvertures est traversée par un bout de fil de cuivre de 1 millimètre de diamètre qui pénètre dans une des cavités; la longueur de ces bouts est de 2 à 3 millimètres; ce sont les extrémités de fils de cuivre repliés deux fois à angle droit et fixés à l'intérieur du prisme; d'après l'arrangement de ces fils, leur mode de soudure, on aura les quatre combinaisons que peuvent fournir 8 éléments. La figure 2 représente le développement de ce prisme avec la disposition des fils sur chaque face.

A donne les 8 éléments en série; si R est la résistance d'un élément, $r$ celle du conduit extrapolaire, E la force électromotrice d'un élément, et $I_1$ l'intensité du courant on aura :

$$I_1 = \frac{8E}{r + 8R}.$$

B donne les 8 éléments en deux séries parallèles, ou 4 éléments de surface double, l'intensité est

$$I_2 = \frac{4E}{r + \frac{4R}{2}} = \frac{8E}{2r + 4R}.$$

C donne les 8 éléments en quatre séries parallèles, ou 2 éléments de surface quadruple, d'où

$$I_3 = \frac{2E}{r + \frac{2R}{4}} = \frac{8E}{4r + 2R}.$$

D donne les 8 éléments parallèles, ou 1 élément de surface huit fois plus grande, et

$$I_4 = \frac{E}{r + \frac{R}{8}} = \frac{8E}{8r + R}.$$

Digitized by Google

De ces diverses valeurs $I_1$, $I_2$, $I_3$, $I_4$, le maximum correspondra à la combinaison qui donnera sensiblement $r$ égal à 8R, ou 2R, ou $\frac{R}{2}$, ou $\frac{R}{8}$.

Au lieu de cette disposition on pourrait adopter celle d'un cylindre cannelé avec des contacts de cuivre en forme de ressorts correspondant aux pôles des divers éléments. La disposition serait plus commode, mais plus dispendieuse dans sa construction.

---

Le second appareil est destiné à remplacer la table d'Ampère pour les expériences d'électro-dynamique. La figure 3 en donne la perspective. Il se compose de plusieurs parties supportées par une planchette de bois de 80 centimètres sur 50 centimètres environ.

Le courant entre en A, suit la bande de cuivre AB, passe dans le commutateur placé à la partie postérieure de l'appareil, et dont la figure fait comprendre facilement la disposition (il est indiqué par Frick, dans son ouvrage *Die Technische physick*); de là le courant se rend dans un vase de bois D, formé de deux cylindres concentriques et n'ayant ensemble aucune communication. Ce vase renferme du mercure et on y fait plonger les extrémités d'un conducteur mobile (Fig. 3) ayant la forme d'un rectangle presque fermé; l'extrémité *aa'* est dans l'axe du rectangle et l'extrémité *ff'* est un peu excentrique; entre *a* et *f* est une pièce non conductrice.

On peut remplacer ce rectangle par un autre circuit ou par tous les conducteurs de la table d'Ampère. On le soutient à l'aide d'un fil de soie muni d'un crochet, suspendu lui-même à la traverse mobile d'un poteau fixe.

Le courant, en sortant du rectangle mobile et du vase D, retourne au commutateur et de là au conducteur EF,

Digitized by Google

puis à un conducteur fixe rectangulaire, et enfin à la pile.

On peut introduire, dans cet appareil, des solénoïdes fixes et mobiles. Quelques légères modifications permettraient de remplacer le vase D par tous les appareils propres à produire les rotations des aimants et des courants.

Les avantages de cet appareil sont les suivants :

1° La rotation du conducteur mobile peut être complète, ce qui n'a pas lieu dans l'appareil ordinaire à potence;

2° La mobilité du vase D permet très-facilement de disposer le courant mobile de manière que les fils qui plongent ne rencontrent pas les parois du vase; la mobilité de la traverse de la potence permet de faire plonger les fils aussi peu qu'on le veut dans le mercure. (Il faut terminer les fils du conducteur mobile par des fils de platine assez fins.)

3° D'après le mode de suspension, il n'y a pas de frottement dans le support du conducteur mobile.

On peut, du reste, donner au conducteur fixe diverses positions en le reliant aux bornes L et F par des fils assez longs.

Cet appareil exige de 6 à 8 éléments de Bunsen. Il a été exécuté, d'après nos indications, par notre habile ingénieur-opticien, M. Belliéni.

Digitized by Google

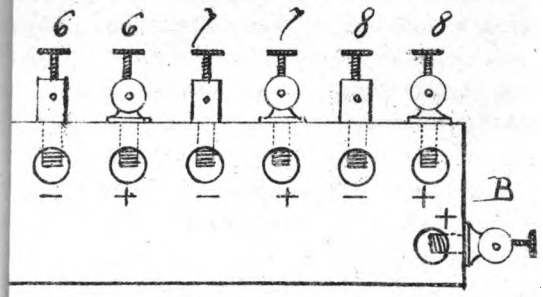


fig (1)

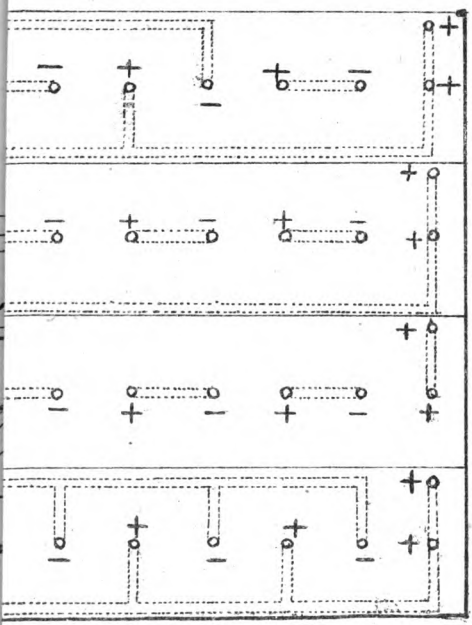


fig (2)

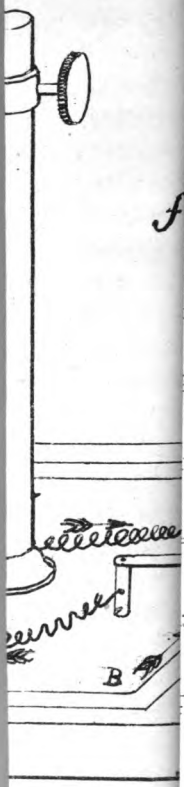


Digitized by Google

Digitized by Google

# BEAUX-ARTS.



Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LE

# BEETHOVEN DE M. A. DE LEMUD,

PAR M. E. MICHEL.

---

Messieurs,

On a beaucoup accusé le public de notre temps; et, à voir tant de succès qui sont des scandales, tant de surprises de l'opinion, on comprend ces détracteurs du goût actuel, et ces critiques, qui, pour être justes cependant, devraient remonter jusqu'à l'art et aux artistes de notre époque. Le public a perdu, dit-on, l'habitude des fortes admirations et de l'attention qui les produit; il jette un regard distrait sur ce qui est offert à sa curiosité, et ne peut, du premier coup, secouer les impressions vulgaires de la vie qui l'entoure. Il faut, en effet, du recueillement et du temps pour bien juger les œuvres produites avec le temps et le recueillement; il faut un certain niveau, une certaine culture pour prendre goût aux jouissances élevées de l'art et y chercher autre chose que le délassement d'un moment; mais les vrais coupables, il convient de le redire, ce sont les artistes indignes de ce nom, qui, au lieu de poursuivre un plus noble but, spéculent sur les fantaisies ou les passions de la foule.

Il est juste de le reconnaître, d'ailleurs, si trop de

Digitized by Google

productions médiocres ou mauvaises arrivent à usurper l'attention, rien de ce qui est bon ne se perd, tout ce qui a une valeur réelle dure et subsiste, et quand le bruit qui s'est fait autour de certains noms est passé, le succès des œuvres vraiment fortes commence seulement, et va grandissant avec le temps. Aussi, quoique deux années déjà nous séparent de la publication de la gravure de M. de Lemud, je ne viens pas trop tard pour vous parler de son *Beethoven :* ces deux années ont étendu encore et consacré la renommée de l'œuvre, et si j'ose réclamer ici votre indulgence, en vous entretenant de ce sujet, c'est pour moi seul que je le fais.

Vous connaissez, Messieurs, la carrière artistique de M. de Lemud : s'il a quitté Metz depuis peu pour se fixer dans notre voisinage, bien des liens le rattachent encore à la ville qui a vu ses premiers travaux et où tant d'admirations lui resteront fidèles. Parmi les artistes de notre temps, peu d'hommes ont laissé des traces aussi profondes, et il a résumé sa vie dans quelques œuvres qui ne s'oublient pas. L'élévation constante de ses pensées et la perfection des moyens qu'il emploie pour les rendre, concourent à lui assurer la place qu'il occupe dans l'art contemporain.

On ne peut dire qu'il se soit essayé, il faut dire qu'il a réussi dans tous les genres. Ses lithographies, épuisées chez l'éditeur, bien connues des artistes et du public, l'ont rendu justement populaire en France et en Allemagne, et un critique éminent leur rendait récemment encore un légitime hommage [1]. Les illustrations de

[1] « A l'exception de M. de Lemud, qui, en publiant, il y a vingt » ans, *Maître Wolframb* et plusieurs autres lithographies remar- » quables, semblait nous promettre une œuvre dont les premiers » feuillets seuls ont paru, pourrait-on citer dans cette période un

Digitized by Google

l'Iliade, celles de Notre-Dame de Paris, les dessins des premières chansons de Béranger, ont révélé les aptitudes diverses d'un talent toujours supérieur et grandissant. Le *Prisonnier* de M. de Lemud est resté célèbre à Paris. Je ne vous parlerai pas de ce tableau; à l'Exposition universelle de Metz, en 1861, nous avons revu, nous avons admiré tous, une fois de plus, une toile qui devrait être l'ornement de notre musée.

Vous n'avez pas oublié non plus, Messieurs, ces délicates sculptures où le style et la vie abondaient également; cette figure de chasseur qui présentait comme un résumé de l'existence des aventuriers et des trappeurs dans les forêts du nouveau monde, et cette belle aquarelle de la *Confession des moines*, dans laquelle les expressions les plus variées, le recueillement austère, l'accablement du repentir, l'enthousiasme de la foi ou ses défaillances étaient rendus avec autant d'élévation que de netteté. Vous avez applaudi à ces manifestations diverses d'un rare talent, qui, au lieu de se disséminer dans des ébauches et de se dépenser en détail, imprime à tout ce qu'il fait le cachet de la perfection.

Toutes les qualités que nous lui connaissions, M. de Lemud nous les montrait jointes à une merveilleuse souplesse, dans les dernières illustrations de Béranger, dont l'éditeur avait bien voulu nous confier quelques dessins originaux exécutés à la sépia. Dans cette interprétation libre et élevée du chansonnier vous avez reconnu la vraie manière d'illustrer un livre, non en suivant la lettre, mais en vivifiant l'esprit de l'auteur: on parle ainsi à l'imagi-

» dessinateur de quelque mérite ayant fait du crayon lithographique » un moyen d'expression pour ses propres pensées? » La Lithographie dans ses rapports avec la peinture, par M. H. Delaborde, *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1863.

Digitized by Google

nation du lecteur, et c'est le seul moyen pour un artiste d'être fidèle autant qu'original.

Voici par exemple une chanson, la *Prisonnière,* qui présente chez le poëte un ensemble philosophique. Le peintre a su traduire en langage pittoresque cette vie de l'âme qui se déroule, en unissant par un symbolique encadrement ses phases successives.

L'enfant d'abord en son doux nid; et l'écolier rêvant aux vacances sur son banc de collége; puis le jeune homme à qui l'amour vient chanter son éternel poëme dans la nature en fête. Pour lui tous les buissons ont des fleurs, et de frais ombrages, reflétés dans des eaux calmes et pures, lui servent de cadre gracieux. Plus loin, l'homme dans la maturité de la vie goûte les joies sévères et recueillies de l'étude, absorbé dans la contemplation du ciel étoilé. Plus haut encore, le rameau s'est desséché, l'horizon est vide et sombre, la neige a blanchi la terre; ce n'est plus que tristesse, isolement, et dans cet hiver de la nature et de l'âge, le vieillard, affaibli, découragé, n'a près de lui qu'un chien pour partager sa solitude. Mais la délivrance est proche, et si la dépouille mortelle que la vie vient d'abandonner, reste voilée dans son linceul, l'âme, la prisonnière, libre enfin de son enveloppe, s'élance, radieuse, vers la divine lumière.

Avec quel art exquis, dans la *Couronne retrouvée,* le contraste des souvenirs de la jeunesse et de la vieillesse, qui les évoque, est rendu saisissant pour tous. Il faut admirer aussi dans le *Rêve de nos jeunes filles,* la composition, et les deux personnages du bas; admirer encore dans le *Chapelet du Bonhomme,* cette figure de jeune homme désespéré, accablé près d'un cercueil, et qui ne se reprend à la vie que par la pratique de la charité dont nous voyons autour de lui toutes les formes.

Digitized by Google

Il y a là autre chose que des vignettes, et, dût la modestie de l'auteur s'en alarmer, force est de répéter ce que souvent déjà j'ai entendu dire autour de moi, que certaines illustrations de ces dernières chansons sont supérieures aux poésies elles-mêmes. Dans la chanson intitulée *Madame Mère,* par exemple, l'idée est élevée et touchante dans sa simplicité, la forme est accomplie; mais chez le peintre aussi, et mieux encore, comme l'émotion des deux personnages est vraie, contenue et profonde! de quel mouvement naturel et saisissant l'aïeule, en apprenant la fatale nouvelle, se laisse tomber à deux genoux! Les éléments familiers mis en œuvre et nettement accusés par M. de Lemud, rehaussent encore la poésie; et, jusqu'aux détails d'ameublement, tout devient expressif dans le drame qu'il nous retrace. Ce ne sont plus des accessoires de hasard, assemblés sans choix; mais ces meubles, ces tentures, cette chambre, en caractérisant une époque, nous parlent surtout de l'habitante du logis et de sa vie ntime. Au-dessus de cette scène familière, l'Empereur, dans sa pourpre et sur le char de triomphe, suivi des légions immortelles, s'avance radieux, tenant son enfant par la main; au-dessous, deux tombes, celle du père sur un rocher aride, celle du fils sur la terre d'exil: rapprochement saisissant, plus éloquent que des tirades usées, car c'est l'esprit du public qui est invité à le faire par la puissance de l'artiste.

C'était dans les dessins originaux de ces chansons qu'il fallait apprécier leur auteur; les gravures, en effet, livrées aux hasards d'interprètes plus ou moins consciencieux, plus ou moins habiles, n'en donneraient qu'une trop imparfaite idée. Nous savions que, depuis longtemps déjà, mécontent de ces trahisons, M. de Lemud avait résolu de s'en affranchir, et qu'il s'était décidé à graver lui-même une œuvre mûrie et méditée : nous attendions

Digitized by Google

avec impatience cette planche du *Beethoven* qui nous était promise.

Le grand musicien, la tête à demi cachée dans ses bras, les mains crispées, est assis devant son piano sur lequel il vient de tomber assoupi dans un de ces accès d'accablement causés à la fois par la plus cruelle des infirmités qui pût affliger un musicien, et par cette souffrance profonde du génie qui s'épuisait à rendre la perfection rêvée : moments de douloureuse défaillance et de tristesse amère, si les plus sublimes inspirations n'en étaient parfois la consolation et le prix !

Des feuillets froissés, et couverts de fragments de compositions, sont épars sur le piano et sur le plancher de la modeste chambre, près d'une basse et de quelques cahiers de musique. Derrière le piano, aux accords d'un orchestre immense, le rêve se déroule, et le monde idéal évoqué par la symphonie prend corps et vie. Toutes les émotions qu'éveille la musique de Beethoven sont là personnifiées dans d'expressives figures : touchant à la terre, où elles sont comme clouées par la douleur, enveloppées d'ombre et inertes d'abord, elles s'animent peu à peu et aboutissent à la joie et à la pleine lumière. Le fond est rempli par l'orchestre fantastique, véritable armée de musiciens, dont les derniers rangs vont se perdre dans le ciel. Leur chef, tenant d'une main le bâton du commandement, entraîne de l'autre les masses qu'il dirige.

Voilà, en résumé, le plan d'une composition dont on peut déjà pressentir les difficultés. Ces difficultés mêmes, ce mélange de réalité et d'allégorie, cette traduction en langage pittoresque des sentiments que fait naître la musique, avaient plus d'une fois tenté M. de Lemud, et c'est une de ses idées favorites à laquelle il est souvent revenu, dans ses lithographies du *Retour des cendres de*

Digitized by Google

*l'Empereur,* de *Maître Wolframb,* d'*Hélène Adelsfreid,* et dans ce beau dessin à la plume inspiré par le *Violon de Crémone,* si expressif avec un simple trait. Dans le *Beethoven* il a su, avec des éléments plus complexes, plus difficiles à mettre en œuvre, maintenir l'harmonie et conserver l'unité dans sa composition.

Au premier abord, il semble qu'il y ait lieu de reprocher à l'artiste l'effacement du personnage principal, représenté, non dans l'action, mais dans la défaillance et le sommeil. Si l'on songe à la douloureuse condition qui fut faite au grand musicien par sa surdité, si l'on se rappelle la vie solitaire et méditative qui seule convenait à son tempérament, on trouve dans le parti adopté par M. de Lemud plus qu'une justification, on y trouve en quelque sorte une nécessité commandée par le sujet lui-même. Beethoven, en effet, ne fut pas un homme d'action; et le contraste de son existence renfermée, austère, et de ses œuvres éclatantes, impérissables, la gravure l'exprime éloquemment. Ne pouvant montrer la grandeur du génie dans sa personne, elle nous la montre dans son œuvre; et, à côté de cette figure, si noble pourtant dans son découragement, elle nous fait voir toutes les manifestations grandioses de son esprit et de son âme.

Ainsi se trouve résolu ce problème délicat, de traduire en langage de peintre les impressions que cause, à ceux qui l'aiment et qui la sentent, la musique dans son expression la plus puissante, dans ces symphonies où, sans l'aide de la mise en scène, ni des paroles, tous les sentiments humains sont si profondément remués. Là est le plus pur domaine de la musique, et M. de Lemud nous y fait pénétrer avec une force de réalisation plastique peu commune, et sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

En entrant dans le détail des sentiments ainsi évoqués



Digitized by Google

et de leurs personnifications, nous verrons que le peintre a surtout insisté sur le côté triste et douloureux qui tient dans l'œuvre de Beethoven une si large place. C'est bien ainsi, il faut le reconnaître, que Beethoven devait être compris. On l'a souvent observé déjà, il y a dans l'art deux courants bien distincts et qui ont trouvé l'un et l'autre des représentants entre lesquels se partagent nos admirations. Les uns, génies aimables, saisissent et rendent avec vivacité la beauté des choses sans nous laisser voir leur vulgarité : un goût instinctif, une intelligence mûrie avant l'âge, les préservent des écarts, et il semblerait que ces natures privilégiées n'aient connu ni la lutte, ni les lenteurs du travail, tant elles ont été servies par l'heureux équilibre de leurs facultés et par un sentiment exquis de la mesure, tant leurs courtes existences ont été remplies par des œuvres immortelles! Chez d'autres, au contraire, l'idéal rêvé, entrevu, poursuivi sans relâche, n'amène que mécomptes et tristesses; la soif insatiable de perfection qui les possède fait le tourment de leur vie, et, sombres, austères, ils s'enferment dans une solitude qu'anime seule la passion qui les absorbe et les dévore. Le sentiment de la vie sociale chez les premiers s'épanche et se communique à chaque instant par des productions qui respirent surtout la joie, la sérénité, la confiance et le bonheur, pendant que les autres, tout entiers au travail ardent de l'âme sur elle-même, ne sortent de leur mystérieuse concentration que par des accents émus et tout personnels qui nous révèlent leurs luttes, leurs désespoirs et leurs longues souffrances. De là, nous le disions, deux types bien différents que résument dans l'art les noms si souvent cités, si souvent rapprochés, de Mozart et de Raphaël, d'une part; de l'autre, ceux de Michel-Ange et de Beethoven. Nous ne prétendons pas que le génie de Beethoven ait été impuissant à rendre le calme,

Digitized by Google

l'expansion du bonheur et les plus douces impressions de la vie ; il n'est pas de sentiments humains qui ne soient exprimés dans son œuvre, mais c'est le peintre par excellence des tristesses humaines ; et, sans exagérer cette disposition du grand symphoniste, M. de Lemud n'a fait que se conformer aux convenances et au caractère dominant du sujet qu'il traitait, en lui consacrant une large part.

A droite de la gravure, le beau groupe perdu dans l'ombre nous montre toutes les expressions de la douleur : ici, l'accablement morne et l'inertie de l'âme repliée sur elle-même ; là, le désespoir dans sa violence ; à côté, la lutte intérieure et les tourments du doute. La figure suivante participe déjà à la scène générale, et prête l'oreille aux accords de l'orchestre : c'est le réveil, le retour à la vie. Les émotions qui relèvent, celles qui entraînent ont remplacé la tristesse passive et solitaire, et voici maintenant les sentiments qui se communiquent, indécis d'abord, puis plus affirmés dans leur mouvement et leur action : la force, la confiance, l'amour, enfin, avec ses désirs terrestres et aussi avec ses plus nobles aspirations. Au plus haut, et dominant ces deux derniers couples, une poétique figure dégagée des passions humaines et comme envahie et transfigurée déjà par la contemplation des divines beautés.

Cette progression de mouvement et de lumière si bien appropriée à la gradation des sentiments qu'il s'agissait de rendre, ce rhythme des groupes qui, partis de l'ombre et de la terre où les retenait la douleur, aboutissent au bonheur et aux clartés suprêmes ; tout cela est merveilleusement entendu et appartient à l'art le plus élevé.

Au-dessus de ces diverses figures, reliées entre elles par des lignes souples et élégantes, et pour en faire mieux

Digitized by Google

ressortir encore la variété, l'artiste a donné à l'orchestre, qui se déploie en longues lignes parallèles, cette précision, cette similitude en quelque sorte mathématique des gestes, dont restent frappés ceux qui ont entendu au Conservatoire l'exécution si parfaite des symphonies de Beethoven. L'attitude du chef d'orchestre peint bien son double rôle : gardien de la pensée du maître, il est aussi le guide et le lien de ces masses imposantes d'exécutants ; en même temps qu'il les anime, il les dirige. Peut-être le costume de ce chef d'orchestre est-il un peu étrange, et son mouvement aventureux dans sa hardiesse? A part cette réserve, d'ailleurs toute personnelle et secondaire, la figure est bien conçue et sert de transition naturelle entre la vision flottante et les rangs serrés des musiciens.

Toutes les grandes lignes, toutes les combinaisons de détail des divers groupes et de chacun des personnages ont été harmonieusement agencées et disposées pour la satisfaction de l'œil, aussi bien que pour la compréhension du sujet. Plus on regarde, plus on découvre d'intentions ; non pas de ces intentions incertaines qui ont besoin de l'explication de l'artiste en présence de son œuvre, mais de ces intentions nettement formulées, évidentes pour tous, et qui se révèlent à mesure qu'on étudie cette belle composition. Tout y a un sens, rien n'y est vide ou banal.

Quel sujet, cependant, se prêtait mieux que celui-là à la facilité équivoque et à la présomption complaisante de certains artistes, qui se flattent d'avoir tout dit sans avoir rien affirmé précisément. L'Allemagne n'a pas seule le privilége de ces peintres qui causent plus qu'ils ne peignent, et qui, après avoir jeté en quelques traits le plan de leurs compositions, les jugent d'autant plus grandioses qu'elles sont plus nuageuses. Ils prennent pour des réalisations dans leurs œuvres les bonnes intentions

Digitized by Google

qu'ils ont voulu y mettre, et pensent suppléer par leurs commentaires à l'insuffisance de leurs moyens d'action. Abrités le plus souvent derrière un sujet que l'art, la littérature ou l'histoire a consacré, ils croient que toutes les données, toutes les richesses d'un tel sujet leur appartiennent sans qu'ils aient besoin de se les approprier par la manière dont ils l'auront conçu et réalisé.

On tombe de plus haut en tombant ainsi, et ne trouvant pas dans le travail qui lui est soumis, cette forme définitive qui devient comme inséparable de l'idée, le spectateur, froissé dans son attente, refait l'œuvre à sa guise. Le *Beethoven* nous semble aujourd'hui difficile à refaire, et je ne parle pas seulement ici de l'opinion du public auquel M. de Lemud s'adresse dans son ensemble, je parle surtout de celle de ses pairs, au jugement desquels il peut en toute confiance faire appel. Si, avec tout le monde, les artistes se laissent charmer, absorber par l'idée, quand ils raisonnent leur impression et qu'ils analysent les ressorts mis en jeu pour la provoquer, ils reconnaissent la force réelle et ne songent pas à réagir contre les décisions de la foule, mais plutôt à les confirmer.

Si de l'ensemble de la composition, nous arrivons maintenant à l'examen du dessin; nous le trouverons partout plein de style et de vie. Les mouvements, toujours vrais, sont pris dans leur sens naturel: on sent des corps sous ces draperies; et, jusque sous le costume moderne dont M. de Lemud a eu le bon esprit d'accepter franchement la donnée, le *Beethoven* est admirablement dessiné. Chacun des personnages a bien son existence propre, qui se manifeste dans les types, les attitudes et les moindres détails; dans ces mains, par exemple, si expressives, si variées, si intimement liées à la vie de chaque figure.

Digitized by Google

L'artiste, si poétique qu'il voulût son œuvre, n'a pas cru qu'il dût jamais sacrifier cette précision du dessin qui est l'honnêteté des peintres, éluder une difficulté et donner au public des ébauches pour des résultats. On sent que rien n'a été esquivé, ni livré au hasard, et que, étayée par un grand talent, une volonté énergique s'est vouée, sans dévier jamais, à la réalisation de son idée. Qu'il y a loin de la sentimentalité vague et des aspirations idéales, à l'expression aussi formelle de la pensée! Quelle somme de travail et que d'éléments divers employés! Que d'occasions de chutes par conséquent! On ne le sait pas assez quand on voit une pareille œuvre, où toutes les recherches de l'art n'ont tendu, n'ont abouti qu'à se faire oublier, pour laisser seulement dominer une impression forte et décisive.

C'est surtout dans les difficultés techniques du procédé employé par M. de Lemud, que nous trouvons une preuve éloquente de la persévérance de volonté qu'il possède à un si haut degré. On ignore trop ce qu'il faut mettre de courage et de patience au service du talent pour se résigner à la plus lente des exécutions et mener à fin une gravure commencée depuis plus de dix années.

Le graveur qui se propose de traduire par les moyens propres à son art la pensée d'un autre, se trouve en face de difficultés complexes et qui se présentent nouvelles à chaque nouvelle œuvre dont il voudra se faire l'interprète. Mais il est du moins soutenu dans son travail par un but net et bien défini, celui de rendre de son mieux ce qu'il a sous les yeux. Il doit, avant tout, se subordonner à celui qu'il copie ; et si les maîtres du genre ont toujours imprimé à leurs productions un caractère personnel, ce qui domine chez eux, ce qui doit dominer cependant, c'est l'effacement au profit du peintre ou du dessinateur qu'ils ont voulu traduire. L'originalité

Digitized by Google

n'existe que dans le choix des moyens à employer pour transposer et suppléer par des combinaisons de tailles, par la variété et la souplesse du travail, à l'absence de la couleur, à la rigidité de la matière.

On sent qu'à pareil métier, si noble qu'il puisse être, les facultés créatrices s'effacent pour ne laisser subsister que des facultés d'assimilation, assez laborieuses d'ailleurs à acquérir pour suffire à une vie d'homme. J'ai prononcé le mot de *métier;* à Dieu ne plaise que je prétende dénier à la gravure le titre d'art que lui ont si bien mérité tant de chefs-d'œuvre : mais trop souvent, et de nos jours surtout, à force de refouler ces dons d'invention et de fécondité, et de s'absorber dans l'œuvre d'autrui, les graveurs finissent par ne plus voir que le côté matériel de leur profession, et se laissent envahir par la préoccupation exclusive des procédés. En même temps qu'ils possèdent la connaissance la plus merveilleuse des difficultés techniques, trop souvent ils manquent des qualités les plus élevées et par conséquent les plus essentielles. Ils auront reproduit avec un talent surprenant tel effet donné, tel détail de *faire,* et auront perdu de vue l'ensemble d'une composition et l'esprit d'un maître.

La grande nouveauté de l'œuvre de M. de Lemud, c'est qu'elle a été conçue et exécutée par le même artiste : que l'eau-forte, avec ses procédés pour ainsi dire immédiats, ait plus d'une fois tenté les peintres et que beaucoup d'entre eux l'aient pratiquée avec une supériorité remarquable, il n'y a là qu'un fait naturel, ce genre de gravure ne nécessitant qu'un apprentissage sommaire pour ceux qui savent dessiner. Mais qu'un peintre, disposant déjà de tant de moyens pour rendre sa pensée, ait cherché dans la gravure sur acier le mode de traduction le plus propre à assurer la durée et l'authenticité de son

Digitized by Google

travail, c'est, nous le croyons, un exemple unique dans l'histoire de l'art. Nous verrons dans ce choix même un témoignage de plus de l'importance que l'artiste attachait à son œuvre, et à défaut d'autre mérite, dans un temps qu'on accuse, avec quelque raison, de légèreté, ce témoignage seul commanderait le respect.

Dans ces conditions nouvelles, la gravure offrait des difficultés jusque-là imprévues : il fallait, avant de l'aborder, régler irrévocablement tous les éléments de la composition. L'artiste a dû, dès le début, savoir tout ce qu'il voulait dire et comment il le voulait dire, résumer sa pensée et en arrêter tous les modes d'expression. La planche commencée, plus d'hésitations, plus de retouches possibles, plus de ces tentatives que provoque l'entrain et qui pour le peintre entretiennent et renouvellent à chaque instant l'intérêt qu'il trouve à son travail ; le graveur est forcé de marcher en avant sans s'écarter jamais de son plan primitif.

Mais si les difficultés d'un tel travail sont plus nombreuses et plus imprévues, quelles satisfactions quand elles sont surmontées, quand l'artiste a pris une confiance légitime dans son œuvre et le parti bien décidé de réaliser son programme ! Ce n'est plus un ouvrier de talent, s'effaçant au profit d'autrui, c'est un créateur qui s'efforcera de donner à son idée la force et la perfection possibles. Tout s'anime alors, et les conditions mêmes de l'art le plus ingrat sont par lui rajeunies et transformées : là est le secret de cette vie, de cette beauté soutenue sans faiblesse jusque dans les moindres détails. On sent partout une main guidée par une volonté intelligente et sévère, variant son travail, choisissant ses moyens, non pour faire parade de tours d'adresse stériles, mais pour mieux rendre la pensée qui la dirige, et trouvant à l'occasion ces tailles énergiques ou délicates, ces combinaisons har-

Digitized by Google

monieuses ou hardies, et toujours expressives, qui déroutent l'impuissante calligraphie des virtuoses, parce qu'elles supposent à la fois le praticien consommé et l'artiste supérieur.

Le ton général de la planche du *Beethoven* est modéré et soutenu; les relations des teintes, sobrement accusées, n'offrent pas ces oppositions brusques, ces contrastes exagérés de noirs épais ou de blancs crus qui, dans la plupart des productions contemporaines, nous semblent contraires aux meilleures traditions et aux principes mêmes de l'art de la gravure. Si le faire est varié et approprié à chacun des objets qu'il s'agissait de rendre, si la diversité des procédés atteste la souplesse du burin, cette habileté technique est toujours contenue dans de justes limites par la préoccupation de l'unité et le respect du style. C'est bien là le vrai style, en effet, celui qui résulte de l'accord entre la pensée et ses moyens d'expression.

Il serait peu juste qu'une œuvre à laquelle un grand artiste s'est consacré pendant si longtemps, se révélât tout entière au premier examen. Pareille en cela aux compositions du maître qu'elle représente, la gravure de M. de Lemud nous attire aussitôt par tous les caractères de l'art le plus élevé; mais elle a besoin pour être pleinement goûtée, d'un examen attentif et suivi, et on lui trouve, à chaque fois qu'on y revient, plus de puissance et de charme.

Mais je m'oublierais à chercher avec vous, Messieurs, toutes les raisons de notre admiration sans y être autorisé autrement que par la sincérité de mes impressions personnelles. En finissant par l'expression de mon désir, je serai plus certain d'avoir bien traduit votre pensée. Nous n'avons dans notre musée actuel aucune production de M. de Lemud; il est temps de réparer un semblable oubli. Puisqu'il ne nous est pas donné d'obtenir le *Pri-*



Digitized by Google

*sonnier,* et en attendant que nous puissions demander à l'artiste quelque œuvre originale, marquons du moins par un exemplaire de choix de cette belle gravure, la place d'un si rare talent, et revendiquons ainsi pour notre ville un nom si justement populaire : nous devons être jaloux de nous conserver cet honneur.

---

*(Juillet 1865.)* — Nous imprimons ce rapport tel qu'il a été lu dans la séance du mois de janvier. Le vœu que nous exprimions en terminant a été rempli d'une façon tout à fait inespérée et dans des circonstances qui honorent trop l'Académie pour que nous les passions sous silence. C'est elle, en effet, qui a été chargée, par M. de Lemud, d'offrir à la ville de Metz ce *Prisonnier* dont l'admiration publique avait d'avance marqué la place dans notre Musée. L'Académie s'est empressée de témoigner sa reconnaissance pour une telle libéralité, en décidant, par acclamation, que le nom de M. de Lemud serait inscrit sur la liste de ses membres honoraires.

Digitized by Google

# AGRICULTURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LES IRRIGATIONS

## DE LA FRANCE

D'APRÈS LA DERNIÈRE STATISTIQUE OFFICIELLE,

PAR M. RAILLARD.

---

La dernière statistique officielle de la France, publiée en 1860 par S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, contient une multitude de renseignements, aussi variés qu'instructifs, sur la situation de l'agriculture dans les quatre-vingt-six départements qui composaient l'Empire avant les récentes annexions.

L'étendue totale de ces quatre-vingt-six départements est, d'après le cadastre, de 53 028 176 hectares, soit, en nombre rond et en employant une unité plus grande, de 530 000 kilomètres carrés.

Le domaine agricole proprement dit, bois et forêts non compris, présente une superficie de 41 031 680 hectares.

Enfin, sur cette surface d'environ 410 000 kilomètres carrés, livrée à ses opérations, notre agriculture obtient un rendement brut annuel de 8 353 868 634 francs, dont 5 637 368 151 francs, ou 67 pour 100, de production végétale, et 2 716 500 483 francs, ou 33 pour 100, de revenu produit par les animaux domestiques.

Il résulte de là que le rendement brut moyen de l'économie rurale de la France, est de 203f,60 par hectare du domaine agricole, dont 137f,39 de production végé-

Digitized by Google

tale, et 66f,21 de revenu donné par les animaux domestiques.

Mon intention n'est pas de rechercher quelle part incombe respectivement, dans ces chiffres, aux cultures si variées qui se partagent notre sol, depuis le froment jusqu'à l'olivier, et aux diverses espèces et races d'animaux domestiques qui composent le capital vivant de notre agriculture, depuis le bœuf jusqu'au ver à soie, ni d'examiner comment ces cultures et ces animaux se répartissent sur notre territoire, suivant les climats, les circonstances géologiques ou orographiques et les habitudes locales. Je laisse à de plus compétents le soin de faire ces études intéressantes et fécondes en enseignements, et je me bornerai, dans le présent mémoire, à traiter une question qui rentre plus spécialement dans le cercle de mes travaux professionnels, celle des irrigations.

Considéré à ce point de vue, le territoire de la France peut être divisé comme il suit :

| | | |
|---|---|---|
| Prairies naturelles. . . . . | 5 057 232 | hectares. |
| Pâturages ou prés non fauchables (landes, bruyères, pâtis). . . . | 6 579 983 | — |
| Surplus du domaine agricole (terres labourables, vignes et autres cultures arborescentes, bois et forêts non compris). . . . . | 29 394 465 | — |
| Aire totale du domaine agricole. . | 41 031 680 | hectares. |
| Superficies diverses (bois, forêts, étangs, marais, superficies bâties, chemins, cours d'eau, terres incultes, etc.). . . . . | 11 996 496 | — |
| Étendue totale d'après le cadastre. | 53 028 176 | hectares. |

Digitized by Google

Ainsi, le champ des opérations agricoles embrasse un peu plus des trois quarts (0,77) de l'étendue totale de notre territoire, et, de cette superficie, les prairies naturelles occupent 12 pour 100, les pâturages 16 et les terres labourables, vignes et autres cultures arborescentes, 72 pour 100.

En subdivisant, de la même façon, le budget annuel des recettes de notre agriculture, on obtient les chiffres suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Prairies naturelles. . | 606 408 213f | ou 119f 91c | p. hect. |
| Pâturages. . . . . | 79 321 932 | — 12 06 | — |
| Surplus du domaine agricole. . . . . | 4 951 638 006 | — 168 45 | — |
| Valeur totale de la production végét. | 5 637 368 151f | ou 137f 29c | p. hect. |
| Revenu produit par les anim. domest. | 2 716 500 483 | — 66 21 | — |
| Totaux comme préc. | 8 353 868 634f | ou 203f 60c | p. hect. |

Il résulte de là que, dans la somme totale de la production agricole de la France, le rendement brut des prairies naturelles entre pour 11 centièmes, celui des pâturages pour 1 centième, et que le rendement des terres labourables et autres cultures arborescentes atteint la proportion de 88 centièmes.

Mais l'extension de la pratique des irrigations pourrait amener dans notre richesse agricole une augmentation notable, dont la statistique officielle permet de se rendre compte avec toute l'exactitude désirable.

Nos 5 057 232 hectares de prairies naturelles produisent, en foin et regain, une quantité de fourrages de 139 290 229 quintaux métriques, ce qui fait ressortir le

Digitized by Google

prix moyen du quintal métrique, pour l'ensemble de la France, à 4f,35, et le produit moyen par hectare, à 27 quintaux 56.

Toutefois, sur cette superficie totale de prairies naturelles, 1 509 990 hectares seulement, soit 30 pour 100, sont soumis à l'irrigation, et la statistique établit que le rendement moyen en fourrages est,

dans les prairies irriguées, de. . . . 35 quintaux 33
dans les prairies non irriguées, de. . 24 — 26

d'où résulte une différence de produit de 11 quintaux 07 par hectare, lesquels, à 4f,35 l'un, donnent en argent 48f,15 par hectare; ce qui équivaut à dire qu'en moyenne l'irrigation augmente de près de moitié le produit des prairies naturelles; de sorte qu'une exploitation rurale pourrait, par ce moyen, élever 75 têtes de bétail sur une aire de prés qui, non irriguée, ne lui permet que d'en nourrir 50.

Si donc on admettait (et cette hypothèse ne paraît nullement exagérée) que les neuf dixièmes de nos prairies naturelles fussent méthodiquement arrosées, la valeur de la production végétale recevrait une augmentation de

$$(5\,057\,232 \times 0{,}90 - 1\,509\,990)\ 48{,}15 = 146\,449\,130 \text{ fr.}$$

et l'on verrait de même que cette augmentation atteindrait encore 122 millions, si l'irrigation ne s'étendait qu'aux quatre cinquièmes de nos prairies, et 110 millions si elle n'en embrassait que les trois quarts.

Ces résultats me paraissent de nature à attirer l'attention de l'économiste et du législateur, surtout en ce moment où l'avilissement du prix des céréales semble devoir reporter les vues de nos cultivateurs vers l'élevage du bétail.

Après ce coup d'œil d'ensemble sur l'agriculture de la

Digitized by Google

France, je me propose d'examiner en particulier, et au même point de vue, la situation de chacun des quatre-vingt-six anciens départements de l'Empire.

Ici je trouve, suivant les régions, des différences bien tranchées, que met en relief la carte figurative annexée au présent travail.

En effet, si l'on calcule, pour chaque département, le rapport de l'aire des prairies irriguées à celle de toutes les prairies naturelles, et si l'on dresse un tableau, comme celui qui est inscrit en marge de la carte figurative, où les départements sont rangés en série décroissante, suivant la grandeur de ces rapports, le premier département de la série sera celui de la Corrèze, qui possède 73146 hectares de prairies, et en irrigue 52514 hectares, c'est-à-dire près des trois quarts, et le dernier (en mettant de côté la Seine, qui est dans une situation exceptionnelle) sera celui du Gers, où, sur 61579 hectares de prairies, on n'en irrigue que 2837 hectares, soit un vingtième seulement.

On voit, en outre, que le rapport de la surface des prairies irriguées à celle de toutes les prairies (ce que j'appellerai le coefficient d'irrigation), varie :

| | | |
|---|---|---|
| des trois quarts à la moitié, dans. . . | 14 | départements, |
| de la moitié au tiers, dans. . . . . | 16 | — |
| du tiers au quart, dans. . . . . | 17 | — |
| du quart au sixième, dans. . . . . | 15 | — |
| du sixième au dixième, dans. . . . . | 10 | — |
| et qu'il est inférieur au dixième dans | 14 | — |

Enfin, tandis que les sept premiers départements de la série, Corrèze, Vaucluse, Pyrénées-Orientales, Creuse, Drôme, Cantal et Finistère, ont ensemble 496986 hectares de prairies naturelles, dont 321036 hectares, ou 65 pour cent, sont irrigués, les sept derniers départe-



Digitized by Google

ments, Seine-et-Marne, Loiret, Vienne, Indre-et-Loire, Seine-et-Oise, Gers et Seine, n'arrosent que 12844 hectares, soit 6 pour 100, sur les 221346 hectares de prairies naturelles qu'ils possèdent ensemble.

Du reste, en tenant compte tout à la fois de la situation géographique et des habitudes locales en matière d'irrigation, les quatre-vingt-six départements peuvent être agglomérés en huit groupes, de surfaces inégales, disposés de la manière suivante :

Le premier groupe, embrassant les seize départements de Corrèze, Creuse, Cantal, Lot, Rhône, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Nièvre, Haute-Vienne, Isère, Dordogne, Loire, Allier, Charente, Ain et Haute-Loire, offre la plus grande surface de prairies naturelles (19 pour 100 de la superficie totale du domaine agricole), et l'on y remarque le Cantal, où les prés fauchables occupent près de la moitié du domaine agricole, c'est-à-dire une étendue de 225210 hectares, supérieure à l'aire des prairies naturelles des dix départements réunis de Seine, Eure-et-Loire, Somme, Eure, Seine-et-Oise, Loiret, Loir-et-Cher, Oise, Seine-et-Marne et Indre-et-Loire. Ce groupe, qui n'emprunte aucun département aux régions nord-ouest, nord et nord-est de la France, est celui où l'irrigation est le plus en usage. Le coefficient d'irrigation y varie de 0,25 (Haute-Loire) à 0,72 (Corrèze) et est en moyenne de 0,45.

Le groupe qui doit être classé le second sous ce rapport, est composé de dix-huit départements, formant toute la région sud-est de l'Empire et une partie des régions sud et sud-ouest ; ce sont les départements de Vaucluse, Pyrénées-Orientales, Drôme, Hérault, Gard, Tarn, Ariége, Bouches-du-Rhône, Hautes-Pyrénées, Ardèche, Aude, Basses-Alpes, Var, Lozère, Aveyron, Corse, Haute-Garonne et Hautes-Alpes. Le coefficient

Digitized by Google

d'irrigation y varie de 0,16 (Hautes-Alpes) à 0,69 (Vaucluse), et est en moyenne de 0,35. Les prairies naturelles n'atteignent, dans ce groupe, que les 0,07 du domaine agricole. C'est la région des pâturages; les 0,35 du domaine agricole y sont en prés non fauchables, et, dans le département des Basses-Alpes, qui n'a pas moins de 295971 hectares de pâturages, cette proportion s'élève à 58 pour 100.

Le troisième groupe englobe la région nord-ouest tout entière, c'est-à-dire onze départements des anciennes provinces de Bretagne et de Normandie, savoir: Finistère, Côtes-du-Nord, Maine-et-Loire, Morbihan, Manche, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Orne, Sarthe et Calvados. La proportion relative des prairies est ici plus considérable que dans le groupe précédent, car leur surface s'élève jusqu'aux 0,15 de l'aire du domaine agricole; mais le coefficient d'irrigation s'y trouve un peu plus faible: il n'est, en moyenne, que de 0,31, et varie de 0,12 (Calvados) à 0,63 (Finistère). C'est dans ce groupe, peu boisé, que la surface des terrains livrés à l'économie rurale atteint son maximum relatif: cette surface s'élève jusqu'aux 86 centièmes de l'étendue totale des onze départements qui composent le groupe.

Dans le quatrième groupe, au contraire, le rapport similaire n'est que de 69 centièmes. Cette agglomération comprend un département du centre, quatre de l'est et tous ceux de la région nord-est ; ces départements, au nombre de quinze, sont les suivants : Vosges, Haut-Rhin, Haute-Saône, Yonne, Haute-Marne, Bas-Rhin, Côte-d'Or, Ardennes, Moselle, Aube, Meurthe, Jura, Meuse, Marne et Doubs. Dans ce groupe, la surface des prairies naturelles est un peu diminuée et l'irrigation devient déjà assez rare. Les prairies naturelles n'occupent que les 0,13 du domaine agricole, et l'on n'en irrigue que de

Digitized by Google

0,07 (Doubs) à 0,54 (Vosges); en moyenne 0,25 seulement.

Le cinquième groupe emprunte cinq départements à la région nord, savoir : Eure-et-Loire, Eure, Seine-Inférieure, Somme et Pas-de-Calais. C'est ici que la part la plus large est faite aux terres labourables et aux cultures arborescentes, car elles prennent les 0,92 du domaine agricole, tandis que les prairies naturelles n'en occupent que les 0,05. Quant au coefficient d'irrigation, il est en moyenne de 0,17 et varie de 0,11 (Pas-de-Calais) à 0,28 (Eure-et-Loire).

La Gironde, la Vendée, les Landes, les Deux-Sèvres et la Charente-Inférieure, qui appartiennent aux régions ouest et sud-ouest, composent le sixième groupe, où le coefficient d'irrigation varie de 0,12 (Charente-Inférieure) à 0,24 (Gironde) et est en moyenne de 0,17, comme dans le groupe précédent. La surface des prairies n'est que les 0,12 de la superficie du domaine agricole, mais la proportion des pâturages s'élève au chiffre de 0,22, à cause des départements de la Gironde et des Landes qui ont, le premier 279 467 hectares, et le second jusqu'à 383 156 hectares de prés non fauchables.

Le septième groupe comprend six départements du nord, quatre du centre et deux de l'ouest, en tout douze départements, qui sont les suivants : Indre, Loir-et-Cher, Cher, Oise, Aisne, Nord, Seine-et-Marne, Loiret, Vienne, Indre-et-Loire, Seine-et-Oise et Seine. Ce groupe est remarquable en ce que, bien qu'il soit composé de départements dans la plupart desquels l'agriculture est riche et très-perfectionnée, la pratique des irrigations y est néanmoins extrêmement restreinte. Le coefficient d'irrigation n'y varie, en effet, que de 0,02 (Seine) à 0,20 (Indre), et se réduit, en moyenne, à 0,10. La surface des prairies n'y dépasse pas les 0,10 du domaine agricole,

Digitized by Google

mais l'aire de ce dernier atteint les 0,80 de l'étendue totale des onze départements qui forment le groupe.

Enfin, quatre départements du sud-ouest, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Tarn-et-Garonne et Gers composent le huitième et dernier groupe, dans lequel le coefficient d'irrigation descend de 0,12 (Lot-et-Garonne) à 0,05 (Gers) et se trouve, en moyenne, de 0,08 seulement.

En ce qui concerne les résultats de l'irrigation, j'ai dit précédemment que l'augmentation de rendement brut dû à l'arrosage des prairies naturelles est en moyenne, pour l'ensemble de la France, de 11 quintaux 07, valant 4f,35 l'un, soit en argent de 48f,15. On prévoit que ces résultats doivent être très-différents suivant les régions, et que les choses ne doivent pas se passer dans les herbages des côtes de la Normandie, constamment enveloppés d'une atmosphère brumeuse, humide et tiède, comme dans les prairies de la Provence qu'échauffent, pendant de longs mois, les rayons d'un soleil brûlant sous un ciel sans nuages. Le tableau suivant fait voir, en effet, que les chiffres de la plus-value de l'irrigation, dans les divers départements de la France, varient dans des limites très-écartées et dont le rapport atteint la proportion de 1 à 10 en quantité et de 1 à 20 en argent :

Digitized by Google

**N° 1. — Tableau de la plus-value due à l'irrigation dans les divers départements de la France.**

| NUMÉROS D'ORDRE. | DÉPARTEMENTS. | PRODUIT d'un hectare de prairie irriguée. | PRODUIT d'un hectare de prairie non irriguée. | Augmentation en fourrages. | PRIX du QUINTAL. | Augmentation en argent. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Q. M. | Q. M. | Q. M. | F. C. | F. C. |
| 1 | Vaucluse..... | 75 27 | 39 98 | 35 29 | 7 33 | 258 68 |
| 2 | Bouches-du-Rhône. | 71 46 | 40 58 | 30 88 | 7 62 | 235 31 |
| 3 | Var..... | 55 89 | 27 80 | 28 09 | 6 51 | 182 87 |
| 4 | Eure..... | 61 43 | 35 09 | 26 34 | 4 86 | 128 01 |
| 5 | Cantal..... | 47 64 | 18 08 | 29 56 | 4 » | 118 24 |
| 6 | Gard..... | 46 21 | 24 42 | 21 79 | 5 35 | 116 58 |
| 7 | Seine-Inférieure... | 61 81 | 42 15 | 19 66 | 5 19 | 102 04 |
| 8 | Hautes-Pyrénées... | 46 82 | 22 25 | 24 57 | 4 14 | 101 72 |
| 9 | Seine-et-Oise..... | 44 57 | 30 87 | 13 70 | 6 85 | 93 84 |
| 10 | Doubs..... | 33 57 | 14 99 | 18 58 | 5 03 | 93 46 |
| 11 | Gironde..... | 39 60 | 23 24 | 16 36 | 5 53 | 90 47 |
| 12 | Gers..... | 37 84 | 19 39 | 18 45 | 4 86 | 89 67 |
| 13 | Drôme..... | 41 16 | 27 17 | 13 99 | 6 37 | 89 12 |
| 14 | Pas-de-Calais..... | 52 05 | 30 17 | 21 86 | 4 06 | 88 75 |
| 15 | Ain..... | 32 99 | 18 51 | 14 48 | 6 10 | 88 35 |
| 16 | Côte-d'Or..... | 34 06 | 20 55 | 13 51 | 5 90 | 79 71 |
| 17 | Hérault..... | 42 14 | 25 78 | 16 36 | 4 85 | 79 35 |
| 18 | Eure-et-Loire..... | 41 10 | 26 42 | 14 68 | 5 14 | 75 46 |
| 19 | Seine..... | 42 50 | 33 89 | 8 61 | 8 61 | 74 15 |
| 20 | Moselle..... | 44 42 | 28 37 | 16 05 | 4 61 | 73 99 |
| 21 | Jura..... | 30 72 | 18 17 | 12 55 | 5 85 | 73 17 |
| 22 | Dordogne..... | 39 07 | 23 67 | 15 40 | 4 75 | 73 15 |
| 23 | Haute-Marne..... | 37 80 | 24 49 | 13 31 | 5 42 | 72 14 |
| 24 | Haut-Rhin..... | 42 02 | 27 53 | 14 49 | 4 85 | 69 99 |
| 25 | Pyrénées-Orientales | 45 85 | 27 02 | 18 85 | 3 61 | 67 98 |
| 26 | Tarn-et-Garonne .. | 39 16 | 25 01 | 14 15 | 4 77 | 67 50 |
| 27 | Isère..... | 34 25 | 21 07 | 13 18 | 5 09 | 67 09 |
| 28 | Basses-Alpes..... | 35 55 | 27 71 | 9 84 | 6 55 | 64 45 |
| 29 | Ardèche..... | 35 61 | 22 47 | 13 14 | 4 87 | 63 99 |

Digitized by Google

*Suite du tableau N° 1.*

| NUMÉROS D'ORDRE. | DÉPARTEMENTS. | PRODUIT d'un hectare de prairie irriguée. | PRODUIT d'un hectare de prairie non irriguée. | Augmentation en fourrages. | PRIX du quintal. | Augmentation en argent. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Q. M. | Q. M. | Q. M. | F. C. | F. C. |
| 30 | Lot-et-Garonne.... | 31 27 | 20 34 | 10 93 | 5 65 | 61 54 |
| 31 | Somme..... | 49 07 | 30 87 | 18 20 | 3 09 | 56 24 |
| 32 | Loiret..... | 32 55 | 22 02 | 10 51 | 5 28 | 55 49 |
| 33 | Bas-Rhin..... | 43 87 | 31 95 | 11 92 | 4 61 | 54 95 |
| 34 | Rhône..... | 35 17 | 25 07 | 10 10 | 5 34 | 53 95 |
| 35 | Calvados..... | 51 20 | 38 13 | 13 07 | 4 10 | 53 59 |
| 36 | Aude..... | 39 48 | 28 73 | 10 75 | 4 95 | 53 21 |
| 37 | Haute-Loire..... | 40 53 | 28 11 | 12 42 | 3 65 | 52 65 |
| 38 | Aisne..... | 39 10 | 26 51 | 12 59 | 4 16 | 52 37 |
| 39 | Ariége..... | 34 77 | 22 41 | 12 36 | 4 18 | 51 66 |
| 40 | Meuse..... | 38 09 | 26 71 | 11 38 | 4 48 | 50 98 |
| 41 | Seine-et-Marne.... | 35 89 | 27 62 | 8 27 | 6 03 | 49 87 |
| 42 | Puy-de-Dôme..... | 34 77 | 23 79 | 10 98 | 4 41 | 48 42 |
| 43 | Finistère..... | 37 06 | 22 32 | 14 74 | 3 26 | 48 05 |
| 44 | Vienne..... | 31 55 | 21 29 | 10 24 | 4 62 | 47 31 |
| 45 | Haute-Saône..... | 37 29 | 27 89 | 9 40 | 5 03 | 47 29 |
| 46 | Maine-et-Loire.... | 33 70 | 22 95 | 10 75 | 4 38 | 47 09 |
| 47 | Loir-et-Cher..... | 29 84 | 19 93 | 9 91 | 4 74 | 46 97 |
| 48 | Haute-Garonne.... | 37 15 | 27 06 | 10 07 | 4 51 | 45 42 |
| 49 | Oise..... | 40 55 | 29 40 | 11 15 | 4 08 | 45 41 |
| 50 | Tarn..... | 39 26 | 28 95 | 10 33 | 4 34 | 44 85 |
| 51 | Loire-Inférieure... | 34 94 | 22 62 | 12 32 | 3 52 | 43 37 |
| 52 | Nord..... | 47 87 | 39 85 | 8 02 | 5 40 | 43 31 |
| 53 | Marne..... | 35 11 | 25 62 | 9 49 | 4 49 | 42 61 |
| 54 | Vosges..... | 32 05 | 23 07 | 8 96 | 4 75 | 42 56 |
| 55 | Indre..... | 33 98 | 22 30 | 11 68 | 3 59 | 41 95 |
| 56 | Lozère..... | 30 44 | 19 38 | 11 06 | 3 75 | 41 48 |
| 57 | Hautes-Alpes..... | 28 35 | 19 18 | 9 15 | 4 48 | 40 99 |
| 58 | Charente..... | 28 08 | 20 15 | 7 93 | 5 16 | 40 92 |
| 59 | Basses-Pyrénées... | 33 21 | 22 37 | 10 84 | 3 77 | 40 87 |

Digitized by Google

*Suite du tableau N° 1.*

| NUMÉROS D'ORDRE. | DÉPARTEMENTS. | PRODUIT d'un hectare de prairie irriguée. | PRODUIT d'un hectare de prairie non irriguée. | Augmentation en fourrages | PRIX du QUINTAL. | Augmentation en argent. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Q. M. | Q. M. | Q. M. | F. C. | F. C. |
| 60 | Corse..... | 29 29 | 20 69 | 8 60 | 4 45 | 38 27 |
| 61 | Loire..... | 32 60 | 24 01 | 8 59 | 4 45 | 38 25 |
| 62 | Yonne..... | 32 02 | 24 98 | 7 04 | 5 41 | 38 09 |
| 63 | Mayenne..... | 24 40 | 14 84 | 9 56 | 3 97 | 37 95 |
| 64 | Ardennes..... | 35 60 | 26 61 | 8 99 | 4 18 | 37 58 |
| 65 | Haute-Vienne..... | 28 99 | 17 52 | 11 47 | 3 20 | 36 70 |
| 66 | Aube..... | 32 79 | 25 55 | 7 24 | 5 06 | 36 65 |
| 67 | Aveyron..... | 31 03 | 19 58 | 11 45 | 3 19 | 36 53 |
| 68 | Deux-Sèvres..... | 31 76 | 22 84 | 8 92 | 3 97 | 35 41 |
| 69 | Sarthe..... | 28 70 | 19 85 | 8 85 | 3 98 | 35 22 |
| 70 | Morbihan..... | 33 61 | 24 88 | 8 73 | 3 98 | 34 75 |
| 71 | Ille-et-Vilaine..... | 26 08 | 17 77 | 8 31 | 4 13 | 34 32 |
| 72 | Saône-et-Loire.... | 28 14 | 21 67 | 6 47 | 5 21 | 33 71 |
| 73 | Allier..... | 23 10 | 17 04 | 6 06 | 5 56 | 33 69 |
| 74 | Lot..... | 33 87 | 26 59 | 7 28 | 4 47 | 32 54 |
| 75 | Landes..... | 28 07 | 20 49 | 7 58 | 4 23 | 32 06 |
| 76 | Charente-Inférieure | 30 44 | 23 13 | 7 31 | 4 31 | 31 51 |
| 77 | Meurthe..... | 36 58 | 29 35 | 7 23 | 4 33 | 31 31 |
| 78 | Vendée..... | 30 56 | 22 52 | 8 04 | 3 67 | 29 51 |
| 79 | Nièvre..... | 27 90 | 22 02 | 5 88 | 4 94 | 29 04 |
| 80 | Creuse..... | 28 89 | 20 45 | 8 44 | 3 29 | 27 77 |
| 81 | Côtes-du-Nord.... | 32 53 | 23 95 | 8 58 | 3 17 | 27 20 |
| 82 | Cher..... | 26 15 | 20 32 | 5 81 | 4 42 | 25 68 |
| 83 | Indre-et-Loire..... | 30 96 | 26 51 | 4 45 | 5 48 | 24 39 |
| 84 | Corrèze..... | 31 92 | 23 54 | 8 38 | 2 69 | 22 54 |
| 85 | Manche..... | 37 54 | 33 36 | 4 18 | 3 87 | 16 18 |
| 86 | Orne..... | 32 11 | 28 91 | 3 20 | 3 95 | 12 61 |
| | FRANCE..... | 35 35 | 24 26 | 11 07 | 4 35 | 48 15 |

Digitized by Google

Ainsi, tandis que la plus-value annuelle par hectare, due à l'irrigation, est évaluée dans le département des Bouches-du-Rhône à 30 quintaux 88, valant 235f,31, et dans celui de Vaucluse à 35 quintaux 29, d'une valeur de 258f,68, on ne l'estime dans la Manche qu'à 4 quintaux 18, ayant une valeur de 16f,18, et dans l'Oise on la réduit à 3 quintaux 20, valant 12f,64.

Le tableau précédent montre, en outre, qu'il est huit départements où la plus-value en argent est supérieure à 100 francs par hectare; trente-deux où elle varie de 100 à 50 francs par hectare; trente-sept où elle est comprise entre 50 et 30 francs; et enfin neuf départements où elle est inférieure à 30 francs par hectare.

Ces différences s'expliquent sans peine par la grande variété que présentent les divers départements de la France, sous le rapport du climat, de la constitution géologique des terrains, du relief et de l'orientation du sol, ainsi qu'en raison de beaucoup d'autres circonstances locales qui influent sur le rendement des prairies et sur le prix des fourrages.

Mais si, sans perdre de vue la question des irrigations, on fait une étude comparative des départements de l'Empire en ce qui concerne la richesse de l'ensemble de la production agricole, on voit se révéler ce fait paradoxal, que c'est généralement dans les localités où la pratique des irrigations est la plus restreinte, que l'on rencontre l'agriculture la plus perfectionnée, ou du moins la plus riche, et réciproquement.

Cette singularité est accusée par la carte figurative ci-jointe et surtout par le tableau ci-après, où le coefficient d'irrigation afférent à chaque département est placé en regard du rendement brut annuel de l'ensemble de l'agriculture, par hectare du domaine agricole, y compris le revenu annuel produit par les animaux domestiques.



Digitized by Google

**N° 2. — Tableau comparatif, par département, du rendement brut annuel de l'agriculture et du coefficient d'irrigation.**

| NUMÉROS D'ORDRE. | DÉPARTEMENTS. | Rendement brut par hectare du domaine agricole. F. C. | Coefficient d'irrigation. |
|---|---|---|---|
| 1 | Seine | 2289 61 | 0 117 |
| 2 | Nord | 627 74 | 0 079 |
| 3 | Bas-Rhin | 474 60 | 0 244 |
| 4 | Seine-et-Oise | 469 21 | 0 049 |
| 5 | Seine-Inférieure | 404 73 | 0 156 |
| 6 | Pas-de-Calais | 390 50 | 0 105 |
| 7 | Oise | 362 07 | 0 085 |
| 8 | Aisne | 360 12 | 0 082 |
| 9 | Seine-et-Marne | 357 41 | 0 068 |
| 10 | Haut-Rhin | 345 51 | 0 451 |
| 11 | Eure | 322 26 | 0 265 |
| 12 | Somme | 316 82 | 0 129 |
| 13 | Calvados | 314 73 | 0 124 |
| 14 | Rhône | 313 45 | 0 504 |
| 15 | Moselle | 301 07 | 0 187 |
| 16 | Eure-et-Loire | 278 33 | 0 284 |
| 17 | Ardennes | 276 44 | 0 212 |
| 18 | Meurthe | 272 97 | 0 170 |
| 19 | Haute-Saône | 261 60 | 0 319 |
| 20 | Ain | 255 71 | 0 295 |
| 21 | Maine-et-Loire | 249 64 | 0 411 |
| 22 | Marne | 244 85 | 0 120 |
| 23 | Manche | 244 61 | 0 401 |
| 24 | Vosges | 240 56 | 0 536 |
| 25 | Vaucluse | 237 90 | 0 687 |
| 26 | Côte-d'Or | 236 50 | 0 233 |
| 27 | Isère | 238 80 | 0 538 |
| 28 | Loiret | 227 18 | 0 067 |
| 29 | Yonne | 221 24 | 0 252 |

Digitized by Google

*Suite du tableau N° 2.*

| NUMÉROS D'ORDRE. | DÉPARTEMENTS. | Rendement brut par hectare du domaine agricole. F. C. | Coefficient d'irrigation. |
|---|---|---|---|
| 30 | Saône-et-Loire | 219 27 | 0 437 |
| 31 | Jura | 217 31 | 0 157 |
| 32 | Aube | 214 75 | 0 174 |
| 33 | Meuse | 212 76 | 0 125 |
| 34 | Haute-Garonne | 208 47 | 0 236 |
| 35 | Doubs | 204 32 | 0 068 |
| 36 | Orne | 204 16 | 0 181 |
| 37 | Drôme | 201 35 | 0 631 |
| 38 | Cantal | 199 91 | 0 628 |
| 39 | Haute-Marne | 197 71 | 0 283 |
| 40 | Bouches-du-Rhône | 192 99 | 0 479 |
| 41 | Lot-et-Garonne | 192 86 | 0 115 |
| 42 | Puy-de-Dôme | 188 06 | 0 497 |
| 43 | Sarthe | 187 44 | 0 165 |
| 44 | Gard | 183 67 | 0 523 |
| 45 | Charente-Inférieure | 179 42 | 0 123 |
| 46 | Indre-et-Loire | 179 35 | 0 059 |
| 47 | Deux-Sèvres | 178 46 | 0 168 |
| 48 | Nièvre | 178 35 | 0 428 |
| 49 | Gironde | 176 58 | 0 239 |
| 50 | Var | 176 06 | 0 302 |
| 51 | Ille-et-Vilaine | 170 20 | 0 302 |
| 52 | Tarn-et-Garonne | 168 35 | 0 070 |
| 53 | Gers | 165 40 | 0 046 |
| 54 | Loire | 164 02 | 0 317 |
| 55 | Loire-Inférieure | 163 81 | 0 269 |
| 56 | Côtes-du-Nord | 162 82 | 0 580 |
| 57 | Charente | 162 59 | 0 302 |
| 58 | Vendée | 159 18 | 0 176 |
| 59 | Loir-et-Cher | 159 05 | 0 175 |

Digitized by Google

*Suite du tableau N° 2.*

| NUMÉROS D'ORDRE. | DÉPARTEMENTS. | Rendement brut par hectare du domaine agricole. F. C. | Coefficient d'irrigation. |
|---|---|---|---|
| 60 | Hérault | 158 91 | 0 570 |
| 61 | Finistère | 150 71 | 0 628 |
| 62 | Haute-Loire | 148 25 | 0 250 |
| 63 | Mayenne | 146 58 | 0 353 |
| 64 | Cher | 145 25 | 0 095 |
| 65 | Tarn | 144 57 | 0 510 |
| 66 | Dordogne | 141 83 | 0 328 |
| 67 | Aude | 141 34 | 0 360 |
| 68 | Vienne | 134 99 | 0 066 |
| 69 | Allier | 131 06 | 0 313 |
| 70 | Indre | 127 55 | 0 196 |
| 71 | Morbihan | 127 28 | 0 402 |
| 72 | Pyrénées-Orientales | 124 74 | 0 668 |
| 73 | Ariége | 124 53 | 0 493 |
| 74 | Hautes-Pyrénées | 118 05 | 0 400 |
| 75 | Lot | 116 18 | 0 555 |
| 76 | Ardèche | 112 84 | 0 391 |
| 77 | Haute-Vienne | 102 12 | 0 402 |
| 78 | Basses-Pyrénées | 101 09 | 0 097 |
| 79 | Creuse | 94 26 | 0 640 |
| 80 | Corrèze | 87 46 | 0 718 |
| 81 | Corse | 86 85 | 0 261 |
| 82 | Aveyron | 84 81 | 0 261 |
| 83 | Hautes-Alpes | 76 31 | 0 162 |
| 84 | Landes | 72 21 | 0 172 |
| 85 | Lozère | 68 85 | 0 284 |
| 86 | Basses-Alpes | 67 43 | 0 356 |
| | FRANCE | 203 60 | 0 299 |

Digitized by Google

Il résulte de ce tableau que, dans les départements du Nord, de Seine-et-Oise, du Pas-de-Calais, de l'Oise, de l'Aisne et de Seine-et-Marne, où le rendement moyen de l'agriculture dépasse 350 francs par hectare, le coefficient d'irrigation n'atteint pas 0,11, tandis que, dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Ariége, du Lot, de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, où le chiffre du rendement est inférieur à 125 francs par hectare, le coefficient d'irrigation varie de 0,40 à 0,72.

On voit en outre que, sur les trente-six départements où le rendement par hectare du domaine agricole dépasse la moyenne générale de 204 francs, afférente à l'ensemble de la France, il en existe vingt-huit où le coefficient d'irrigation descend au-dessous de la moyenne générale de 30 pour 100; tandis que, sur les cinquante départements où le rendement est inférieur à 200 francs, il en est vingt-neuf où le coefficient d'irrigation s'élève au-dessus de 30 pour 100. Le tableau ci-après montre cette répartition :

| | NOMBRE des départements où le coefficient d'irrigation est | | TOTAUX. |
|---|---|---|---|
| | supérieur à 30 p. °/₀. | inférieur à 30 p. °/₀. | |
| Départements où le rendement brut annuel par hectare est: | | | |
| Supérieur à 204 fr. | 8 | 28 | 36 |
| Inférieur à 204 fr. | 29 | 21 | 50 |
| TOTAUX.... | 37 | 49 | 86 |

En jetant un coup d'œil sur la carte figurative, on se rend parfaitement compte de l'abaissement du chiffre du

Digitized by Google

rendement par hectare, dans les départements qui figurent à la fin du tableau N° 2, car ces départements appartiennent généralement à la région des pâturages, et l'on a vu que la moyenne du rendement par hectare des prés non fauchables, pour l'ensemble de la France, n'est que de 12f,06. Mais il paraît difficile, à première vue, de s'expliquer comment il se fait que des populations rurales qui pratiquent une culture aussi intensive que celles du Nord, de Seine-et-Oise, du Pas-de-Calais, de l'Oise, de l'Aisne et de Seine-et-Marne, n'irriguent que la dixième partie de leurs prairies, et, en général, pourquoi les trois quarts des départements où le rendement brut dépasse la moyenne de 204 francs ont un coefficient d'irrigation inférieur à 30 pour 100.

Je crois cependant qu'en étudiant ce qui se passe sous nos yeux, dans le département de la Moselle, nous trouverons la raison de cette anomalie, et c'est par là que je terminerai ce travail.

Sur le tableau des quatre-vingt-six départements rangés dans l'ordre décroissant de leur coefficient d'irrigation, le département de la Moselle occupe la cinquante-quatrième place, car il n'irrigue que les 0,19 de ses prairies, tandis que, sous le rapport de la richesse de sa production agricole, il a le quinzième rang, attendu que le rendement brut annuel de l'agriculture mosellane est de 301f,07 par hectare du domaine agricole, chiffre supérieur de 50 pour 100 à la moyenne générale de la France.

Le territoire du département de la Moselle peut être subdivisé comme il suit :

| | |
|---|---|
| Prairies naturelles. . . . . | 45458 hectares. |
| Pâturages ou prés non fauchables. . | 4504 — |
| A reporter. . . . . | 49962 — |

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| Report. . . . . | 49 962 hectares. |
| Surplus du domaine agricole. . . . | 326 733 — |
| Aire totale du domaine agricole. . . | 376 695 — |
| Superficies diverses (bois, forêts, étangs, terrains bâtis, chemins, cours d'eau, terres incultes, etc.). | 160 194 — |
| Étendue totale d'après le cadastre. . | 536 889 — |

Ainsi le domaine agricole s'étend sur les 0,70 du département, et, de cette surface, les prairies naturelles occupent 0,12, les pâturages 0,01, et les terres labourables, vignes et autres cultures arborescentes 0,87.

La valeur totale de la production agricole est de 113 411 070 francs par an, dont 74 690 446 francs, ou 0,66, proviennent de la production végétale, et 38 720 624 francs, ou 0,34, sont la valeur du revenu produit par les animaux domestiques.

Cette somme totale, de près de 113 millions et demi, se répartit de la manière suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Prairies naturelles. . | 6 570 589f | ou 114f 54c | p. hect. |
| Pâturages. . . . . | 543 295 | — 12 06 | — |
| Surplus du domaine agricole. . . . . | 67 576 562 | — 206 85 | — |
| Valeur totale de la production végét. | 74 690 446f | ou 198f 28c | p. hect. |
| Revenu produit par les anim. domest. | 38 720 624 | — 102 79 | — |
| Totaux. . . . . | 113 411 070f | ou 301f 07c | p. hect. |

On voit donc que, dans le chiffre total de la production végétale, le produit des prairies naturelles entre pour

Digitized by Google

0,09, celui des pâturages pour 0,01, et celui du surplus du domaine agricole pour 0,90; de sorte que la proportion des prairies est inférieure, à la moyenne générale de la France, de 0,02 qui se reportent sur la proportion des terres labourables, vignes et autres cultures arborescentes.

Les 48458 hectares de prairies naturelles du département de la Moselle produisent 1426048 quintaux métriques de fourrages, ce qui établit le prix moyen du quintal métrique à 4f,61, et le produit moyen de l'hectare à 31 quintaux 37, c'est-à-dire à 3 quintaux 81 de plus que la moyenne afférente à l'ensemble de la France.

Mais ce chiffre de 31 quintaux 37 pourrait être notablement augmenté, si la pratique des irrigations, qui n'embrasse dans la Moselle que 8489 hectares, recevait une plus grande extension.

On évalue, en effet, dans la Moselle, la plus-value produite par l'irrigation à 16 quintaux 05 de fourrages par hectare, valant en tout 73f,99; si donc, les neuf dixièmes des prairies étaient irrigués, la valeur de la production végétale recevrait une augmentation de

$$(45458 \times 0{,}90 - 8489)\ 73{,}99 = 2398993 \text{ francs},$$

et cette augmentation serait encore de 2062642 francs, ou de 1894477 francs, si la surface irriguée se réduisait aux quatre cinquièmes ou aux trois quarts de l'aire totale des prairies.

Ces considérations ne sont pas inconnues, du moins dans leur généralité, aux cultivateurs du département de la Moselle, et si l'irrigation tient si peu de place dans notre économie rurale, ce fait ne doit pas être attribué à l'ignorance des habitants de nos campagnes; il tient à diverses causes qui concourent, quoique à des degrés

Digitized by Google

différents, au même résultat et qui sont les suivantes : la surface restreinte des prairies naturelles, le grand développement de la culture des céréales, l'humidité du climat, l'extrême morcellement de la propriété et de la division parcellaire, l'absence presque complète de l'esprit d'association dans les campagnes, enfin, l'insuffisance des moyens d'action que la législation actuelle met à la disposition des associations syndicales.

On vient de voir que les prairies naturelles ne prennent qu'environ le huitième du domaine agricole du département de la Moselle. Ces prairies s'étendent dans le fond des vallées, où elles forment des bandes plus ou moins longues, mais généralement étroites. Dans les cantons peu accidentés, les terres cultivées occupent les plateaux et descendent sur les versants des vallées jusqu'à la limite du champ des inondations, et dans les régions montagneuses, les cimes et les flancs des montagnes sont boisés et soumis au régime forestier.

Cette situation, jointe à la rigueur de la température, qui ne permet pas de laisser les bestiaux au pâturage durant l'hiver, a déterminé les habitudes de l'agriculture locale qui, de temps immémorial, a porté ses efforts vers la production végétale, plutôt que vers l'élevage du bétail et la fabrication de la viande. Ainsi la production animale n'entre que pour 0,34 dans le rendement total de l'agriculture mosellane, et les céréales, qui occupent plus de la moitié de l'aire agricole, donnent à elles seules les 0,58 de la valeur totale de la production végétale.

Il n'est pas probable que cet état de choses se modifie par l'extension des prairies naturelles. Le relief et la disposition hydrographique du pays ne paraissent pas s'y prêter, et il est à remarquer que, si l'aire des prairies naturelles du département de la Moselle a augmenté de



Digitized by Google

30 pour 100, de l'année 1800 à l'année 1836[1], la statistique de 1860 n'accuse, sous ce rapport, aucune augmentation sur le chiffre de celle de 1836.

C'est donc uniquement par l'irrigation que l'on pourrait arriver à accroître la quantité des fourrages, sans diminuer les autres productions agricoles du département.

On doit observer toutefois que, en raison de l'humidité du climat, l'irrigation ne produit pas, dans la Moselle, des effets aussi frappants que dans les régions du sud de l'Empire, où la production, faible sur les prairies qui ne reçoivent que l'eau atmosphérique, se trouve exaltée jusqu'à ses dernières limites sur les terrains où la puissance de la végétation est mise en jeu par des arrosages méthodiquement pratiqués sous les rayons d'un soleil ardent. A Metz, le nombre moyen des jours de pluie est de 142 par an, produisant $0^{m},66$ de hauteur d'eau, et le nombre des jours de neige est de 14, donnant $1^{m},30$ de hauteur de neige [2]. Aussi n'évalue-t-on, dans la Moselle, l'augmentation de rendement résultant de l'irrigation qu'à 16 quintaux métriques, valant 74 francs, tandis que dans le département de Vaucluse les chiffres correspondants sont de 35 quintaux, valant 259 francs; et cette circonstance explique en partie l'inertie des propriétaires de prairies et la facilité avec laquelle ils abandonnent leurs projets d'arrosage, quand ils viennent se heurter contre les contestations d'un usinier, ou, ce qui se présente le plus souvent, contre le mauvais vouloir d'un voisin.

[1] Essai de statistique agricole comparée, par M. Raillard (*Mémoires de l'Académie impériale de Metz,* année 1857-1858).

[2] *Statistique du département de la Moselle,* publiée sous la direction de M. de Chastellux (1854, pages 153, 155, 163 et 164).

Digitized by Google

En effet, le principal obstacle que rencontrent les entreprises d'irrigation, dans la Moselle, provient de l'extrême morcellement de la propriété, et de l'émiettement du sol, pour ainsi dire, qui résulte de la division parcellaire.

Dans le département de la Moselle, le lot moyen de chaque propriétaire de terrains cultivés est de 3 hectares 74 ares, et la surface moyenne d'une parcelle est de 25 ares, chiffre qui se réduit à 20 ares pour les prairies.

Dans cette situation, on comprend qu'il n'est possible qu'à un très petit nombre de propriétaires d'irriguer isolément leurs prairies, et encore faut-il qu'ils soient riverains d'un cours d'eau de peu d'importance et où, par conséquent, les dépenses de premier établissement des ouvrages de dérivation soient très modérées. Mais, si l'on veut préparer une opération vraiment fructueuse, c'est-à-dire dans des conditions d'étendue suffisantes pour réduire les premiers frais à un taux très-bas par rapport à la surface irriguée ; si l'on veut, par exemple, établir une irrigation d'ensemble sur une surface de 25 à 30 hectares, on a immanquablement affaire à une agglomération de 125 à 150 parcelles au moins, possédées par 55 ou 65 propriétaires ; il surgit alors une multitude des difficultés et l'opération devient impraticable.

La raison de ce fait est que les habitants des campagnes de la Moselle sont presque totalement dénués de l'esprit d'association en matière d'entreprises agricoles. A la vérité, dans les curages de cours d'eau, les associations syndicales se forment et fonctionnent sans difficultés, et l'on a pu réaliser, sous ce rapport, depuis dix-huit ans, de nombreuses et très-notables améliorations ; mais ce résultat est dû à l'impulsion active de

Digitized by Google

l'administration, suffisamment armée à cet effet par la loi du 14 floréal an X. Quant aux travaux qui, comme les drainages et les irrigations, ne présentent pas un caractère assez marqué d'utilité publique pour motiver, dans l'état actuel de la législation, l'intervention de l'autorité administrative, ils n'ont jusqu'à présent été exécutés, saûf un très-petit nombre d'exceptions, que par des propriétaires isolés; et les tentatives faites, soit par les agents de l'administration, soit par quelques propriétaires eux-mêmes, pour constituer des entreprises d'arrosage par association, ont presque toujours échoué devant l'apathie ou les résistances mal entendues des intéressés.

Dans la plupart des améliorations agricoles, y compris les travaux de drainage, les dépenses à faire sont proportionnelles à l'étendue des propriétés à améliorer. Il n'en est pas de même dans les entreprises d'irrigation. Les frais de construction des ouvrages de dérivation, qui composent la plus grande partie de la dépense d'une irrigation, ne dépendent que de l'importance du cours d'eau alimentaire et du relief du sol, de sorte que, si la surface à arroser n'est pas assez étendue pour que ces frais soient amortis promptement par le bénéfice de l'irrigation, l'entreprise n'est pas à faire. Aussi, dans la plupart des cas qui se présentent dans le département de la Moselle, l'association d'un grand nombre de propriétaires est-elle indispensable pour permettre l'irrigation. Mais, avec la législation actuelle, cette association doit être volontaire et unanime, de sorte qu'il suffit de l'opposition d'un seul propriétaire pour détruire toute l'économie d'un projet, quels que soient d'ailleurs le nombre des autres intéressés et l'étendue de la surface qui aurait profité de l'opération. La loi du 29 avril 1845, dite *du droit de passage,* est inapplicable en fait aux

Digitized by Google

cours d'eau non navigables ni flottables, les seuls qui, dans le département de la Moselle, puissent alimenter les irrigations ; celle du 11 juillet 1847, dite *du droit d'appui*, ne permet de vaincre qu'une seule des nombreuses oppositions qui se présentent journellement; et cependant, sauf l'article 644 du Code Napoléon, qui règle d'une manière générale le droit d'usage des eaux, il n'existe pas, dans notre législation, d'autres dispositions en matière d'irrigation.

Telles sont, suivant moi, les causes, non-seulement de l'infériorité de l'agriculture mosellane sous ce rapport, mais encore de la lacune que présente également, à ce point de vue, l'économie rurale d'un grand nombre de nos départements, notamment dans les régions du nord et du nord-est.

La mesure que je crois la plus efficace pour remédier à cet état de choses, serait de compléter la législation existante au moyen de dispositions nouvelles facilitant, sous l'impulsion et la tutelle de l'autorité administrative, la constitution et le jeu des associations syndicales, qui, seules, peuvent faire des opérations d'irrigation rationnelles et rémunératrices sur un sol aussi divisé. La matière a son importance, puisqu'il s'agit, ne le perdons pas de vue, d'augmenter la valeur annuelle de la production agricole de la France d'une somme de 125 à 150 millions ; mais il est important de remarquer que toute réglementation nouvelle sera sans effet, tant qu'il ne sera pas permis à la majorité des intéressés d'exproprier les propriétaires non adhérents à l'entreprise, sauf réintégration ultérieure, en adoptant les dispositions de l'article 6 de la loi du 28 juillet 1860, sur le reboisement des montagnes. C'est là le seul moyen de faire disparaître les derniers inconvénients que présente encore le morcellement du domaine agricole, au milieu des

Digitized by Google

bienfaits économiques et moraux qui résultent de l'avénement des populations rurales de la France à la propriété du sol.

Metz, le 30 mars 1865.

---

NOTA. — Le présent travail était sous presse quand j'ai eu connaissance d'un document officiel soumis au Corps législatif, dans sa séance du 6 avril 1864, et qui me paraît de nature à confirmer les vues exposées précédemment.

C'est un état, par département, des cours d'eau, des associations syndicales et des taxes recouvrées en 1862. Il résulte de cette pièce que cinquante départements de la France étaient absolument dépourvus, en 1862, d'associations syndicales pour irrigations. Dans les trente-neuf départements restants, il existait sept cent cinquante associations de ce genre, et le montant des taxes recouvrées pour le même objet s'y était élevé à la somme de 426 633 francs; ces chiffres se trouvant répartis comme il suit :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 12 départements, | possédant | 385 | associations, ont eu | 261 747 fr. | de taxes. |
| 5 | — | » | — | 164 886 | — |
| 22 | — | 365 | — | » | — |
| En tout 39 | — | 750 | — | 426 633 | — |

Deux départements ont, à eux seuls, trois cent cinquante-quatre associations, c'est-à-dire près de la moitié de toutes celles existantes en France ; ce sont les Basses-Alpes, qui en possèdent deux cent une, et la Haute-Loire, où il s'en trouve cent cinquante-trois. Ceux qui viennent ensuite, sont : le Var, soixante et une associations; Vaucluse, cinquante-six, et les Bouches-du-Rhône, quarante-neuf.

Il en est de même, en ce qui concerne la somme des taxes recouvrées pour irrigations en 1862. Dans trois départements seulement, cette somme s'élève à 232 392 francs, et dépasse, par conséquent, la moitié de celle afférente à l'ensemble du territoire. Ces départements sont ceux de : Bouches-du-Rhône, qui a fourni 97 563 francs; Pyrénées-Orientales, 88 483 francs; Drôme, 46 346 francs. Ceux qui s'en rapprochent le plus sont : les Basses-Alpes, 36 271 francs; l'Ain, 36 230 francs; l'Isère, 29 079 francs, et les Hautes-Alpes, 27 864 francs.

Ainsi c'est dans les régions montagneuses du midi de l'Empire que se trouvent concentrés les trois quarts des associations syndicales formées en France pour l'irrigation des prairies.

Tous ces faits démontrent combien l'esprit d'association est peu développé dans notre pays et combien il serait nécessaire de prendre des mesures énergiques pour suppléer à cette grave lacune de notre pratique agricole.

Digitized by Google

# OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

## FAITES A METZ, EN 1863,

PAR M. BAUR,

MAITRE DE DESSIN ET CHEF DU BUREAU DES DESSINATEURS A L'ÉCOLE IMPÉRIALE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.

---

## TROISIÈME ANNÉE DE LA NOUVELLE SÉRIE.

---

### Nature et position des instruments.

BAROMÈTRE.

| | | |
|---|---|---|
| Position géographique de sa cuvette. | Latitude | 40° 07′ 07″ |
| | Longitude, à l'est de Paris | 3° 50′ 11″ |
| | Altitude, d'après le nivellement Bourdaloue | 195m,73 |

Ce baromètre est de Fortin; le diamètre intérieur de son tube est de 11mm,7. Après correction pour la température, il donne les hauteurs absolues. Il est placé dans un bureau chauffé, au troisième étage. Son altitude et de 12m,64 plus forte que pour les observations antérieures à 1862. Il faut donc diminuer celles-ci de 1mm,18 pour les rendre comparables à celles de la nouvelle série.

THERMOMÈTRES.

Les thermomètrographes sont fixés sur une lame de glace, à 7 mètres au-dessus du sol. Dans aucune saison les rayons du soleil n'atteignent, ni eux, ni le mur au-dessous d'eux. Une lame de verre les abrite de la pluie. Le thermomètre à maxima sert encore pour les observations journalières.

UDOMÈTRES.

On observe deux udomètres: l'un, de 0m,20 de diamètre, est placé au centre de la cour du cloître, à 3 mètres au-dessus du sol et à l'altitude 185m,54; l'autre, de 0m,60 de diamètre, est placé au sommet d'un toit pyramidal, à l'altitude 206m,45. Celui-ci distribue les pluies dans quatre jauges correspondant aux vents pluvieux nord-ouest, nord-est, sud-est et sud-ouest. Les observations du

Digitized by Google

premier sont seules imprimées en détail, mais la direction du vent pluvieux est déduite des indications du second[1], et le résumé donne la quantité totale de pluie recueillie, dans celui-ci, par les quatre aires du vent.

Il faut diminuer de $\frac{1}{15}$ les observations antérieures à 1862 pour les rendre comparables à celles de l'udomètre de la cour.

### TENUE DES REGISTRES.

Les registres manuscrits donnent, pour les observations de dix heures et de quatre heures, tous les détails qui sont imprimés pour celle de midi. Les thermomètrographes sont observés chaque jour à midi. On attribue invariablement le minimum au jour de l'observation et le maximum à la veille. Quand on peut constater que les véritables extrêmes d'un jour civil diffèrent de ceux qui lui sont attribués par cette règle, on indique, par un chiffre de renvoi, le véritable extrême au bas de la colonne des phénomènes journaliers. C'est aussi à midi qu'on observe les udomètres ; la quantité de pluie mesurée est inscrite au jour de l'observation.

### RÉSUMÉ.

Pour obtenir les *pluies par régions,* du résumé intitulé vents et hydrométéores, on a porté par parties égales, sur chacune des régions adjacentes, les pluies recueillies par les vents nord, sud, est, ouest. On ne doit donc tirer aucune conclusion de la comparaison des sommes annuelles des quatre colonnes, avec les nombres intitulés *pluies sur le toit,* nombres qui donnent réellement, *pour chacune des régions, les quantités d'eau recueillies à l'udomètre du toit.*

### TABLEAU SYNOPTIQUE DES OBSERVATIONS.

Dans ce tableau, les centres des cercles qui représentent les phases de la lune occupent des places correspondant aux heures de ces phases. Ces heures sont inscrites au-dessous, en temps moyen astronomique commençant à midi. Les désignations A et P, pour l'apogée et le périgée, sont placées aux dates de ces phénomènes. Enfin, les hauteurs des grandes marées sont données, d'après la connaissance du temps, et placées un jour et demi après chaque syzygie.

[1] On marque, pour le vent pluvieux, la direction sud quand le rapport des pluies tombées dans les régions sud-est et sud-ouest est plus grand que 0 4; et de même pour les directions ouest, est, nord.

Digitized by Google

## Notations adoptées dans le registre.

### CONFIGURATION DES NUAGES.

*Les chiffres 1 et 3, placés après les notations, indiquent que les nuages sont petits ou très-grands.*

| | | |
|---|---|---|
| Cr.... | Cirrus..... | Nuages en filaments déliés. |
| Cm... | Cumulus..... | Nuages en forme de balle de coton. |
| St.... | Stratus..... | Couche étendue, continue, horizontale. |
| CrCm. | Cirro-Cumulus.. | Ciel pommelé, petites balles serrées. |
| Cr St . | Cirro-Stratus... | Pommelures en couches horizontales. |
| Cm St. | Cumulo-Stratus. | Réunion d'un grand nombre de cumulus passant à la teinte grisâtre et uniforme des *nimbus* ou nuages à pluie. |

NOTA. La première indication est celle des nuages qui dominent.

### NÉBULOSITÉ.

Les chiffres placés dans cette colonne expriment le nombre de dixièmes du ciel qui sont couverts par les nuages ou la brume.

### VENTS.

Leur direction est suivie d'un chiffre qui exprime la force: **1**, vent faible; **2**, vent ordinaire; **3**, vent fort; **4**, bourrasques.

### PHÉNOMÈNES.

*Pour plusieurs d'entre eux les chiffres 1 et 3 indiquent leur intensité.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| S | Serein, ciel sans nuages. | R | Rosée. |
| V | Ciel voilé. | Gbl. | Gelée blanche. |
| V1, V3 | — légèrement ou fortement. | Gv | Givre. |
| C | Ciel couvert. | Grs | Grésil. |
| C1, C3 | — transparent ou sombre. | Grl | Grêle. |
| Bl | Brouillard. | Or | Orage voisin. |
| Bl1, Bl3 | — léger ou dense. | Tn | Tonnerre éloigné. |
| P | Pluie. | Ec | Éclairs éloignés. |
| P1, P3 | — fine ou très-forte. | Tp | Tempête. |
| N | Neige. | Hs | Halo solaire. |
| N1, N3 | — légère ou abondante. | Hl | Halo lunaire. |

? Désigne une observation douteuse ou qu'on n'a pas pu faire.
! Désigne une observation sûre, quoiqu'elle paraisse anomale.



Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | ? | ? | 740,53 | - 2,0 | St | 10 | N1 C | NNE 1 | ? | ? |
| 2 | 751,39 | - 6,0 | 751,98 | - 4,2 | » | 0 | S | NE 1 | 753,01 | - 4,8 |
| 3 | ? | ? | 754,76 | - 5,0 | » | 10 | N1 C1 | NE 2 | ? | ? |
| 4 | 753,35 | - 8,9 | 753,37 | - 7,3 | » | 0 | S | NE 1 | 753,45 | - 6,8 |
| 5 | 752,23 | - 7,3 | 751,46 | - 5,7 | » | 0 | S | E 2 | 751,31 | - 5,8 |
| 6 | 751,34 | - 8,3 | 751,52 | - 5,9 | » | 0 | S | E 1 | 751,10 | - 5,9 |
| 7 | 749,79 | - 9,6 | 749,40 | - 6,9 | » | 0 | S | S 1 | 748,84 | - 6,3 |
| 8 | 749,29 | - 9,5 | 748,98 | - 6,1 | » | 0 | S | E 1 | 748,21 | - 4,0 |
| 9 | 748,03 | - 3,3 | 747,23 | - 1,7 | St 1 | 9 | » | E 1 | 747,49 | - 1,1 |
| 10 | ? | ? | 749,77 | - 2,1 | Cr 1 | 1 | » | NNE 1 | ? | ? |
| 11 | 752,61 | - 3,3 | 752,08 | - 0,2 | » | 0 | S | NE 1 | 752,23 | - 1,9 |
| 12 | 753,86 | - 7,4 | 753,76 | - 4,3 | » | 0 | S | NE 1 | 753,47 | - 3,9 |
| 13 | 754,46 | - 8,7 | 754,18 | - 6,1 | » | 0 | S | NE 1 | 752,99 | - 3,4 |
| 14 | 753,29 | -10,4 | 752,76 | - 7,8 | » | 0 | S | NE 1 | 752,64 | - 6,8 |
| 15 | 754,84 | - 6,6 | 754,64 | - 6,0 | St | 10 | Gv C1 | N 1 | 754,93 | - 6,8 |
| 16 | 756,03 | - 7,5 | 755,34 | - 4,8 | » | 0 | S | E 1 | 755,00 | - 5,2 |
| 17 | ? | ? | 752,93 | - 6,2 | Cr 1 | 0 | » | SE 1 | ? | ? |
| 18 | 752,19 | - 4,2 | 752,25 | - 2,0 | St Cm | 8 | » | ESE 1 | 752,03 | - 1,5 |
| 19 | 755,06 | - 3,5 | 755,20 | - 2,8 | » | 10 | Bl C1 | SE 1 | 755,40 | - 1,8 |
| 20 | 757,30 | 0,6 | 757,29 | 1,2 | » | 10 | Bl C1 | S 1 | 756,76 | 1,3 |
| 21 | 752,87 | - 0,7 | 752,05 | 1,2 | Cr Cm | 5 | » | S 1 | 750,88 | 1,5 |
| 22 | 750,69 | 3,3 | 750,00 | 4,2 | Cm St3 | 10 | C | S 1 | 749,63 | 3,0 |
| 23 | 749,44 | 7,0 | 748,90 | 8,1 | Cm St1 | 10 | C 1 | SO 2 | 748,66 | 8,8 |
| 24 | ? | ? | 748,70 | 7,0 | » | 10 | P C | OSO 1 | ? | ? |
| 25 | 757,06 | - 0,7 | 757,16 | - 0,3 | » | 10 | Bl1 C | NNE 1 | 757,64 | - 1,0 |
| 26 | ? | ? | 756,15 | - 2.0 | » | 10 | Bl C | SSE 1 | ? | ? |
| 27 | 752,17 | 2,0 | 751,45 | 3.8 | Cm St | 10 | C | SO 1 | 750,61 | 4,0 |
| 28 | 744,82 | 6,0 | 744.68 | 6,5 | Cm St | 10 | C | O 1 | 745,97 | 5,4 |
| 29 | 749,73 | 2,0 | 750,20 | 1,9 | Cm St | 10 | C | N 2 | 752,40 | 2,1 |
| 30 | 757,60 | - 1,4 | 758,28 | - 0,2 | » | 0 | S | E 1 | 757,84 | - 0,1 |
| 31 | ? | ? | 755,53 | - 1,3 | » | 0 | S | NE 1 | ? | ? |
| Moyennes. | | | | | | | | | | |
| 1 à 10 | 750,77 | - 7,56 | 749,88 | - 4.69 | | 3,0 | | | 750,49 | - 4,96 |
| 11 à 20 | 754,40 | - 5,64 | 754,04 | - 3,90 | | 3,8 | | | 753,95 | - 3,33 |
| 21 à 31 | 751,79 | 2,19 | 752,07 | 2,63 | | 7,7 | | | 751,45 | 3,21 |
| 1 à 31 | 752,47 | - 3,59 | 752,00 | - 1,84 | | 4,9 | | | 752,11 | - 1,63 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | - 2,8 | - 2,0 | - 2,4 | 0,23 | NE | Neige pend. la nuit et le soir à partir de 2 h. |
| 2 | - 7,9 | - 3,9 | - 5,9 | » | | Neige la nuit et vent très-fort. |
| 3 | - 8,8 | - 6,3 | - 7,5 | » | | |
| 4 | -10,5 | - 5,7[1] | - 8,1 | » | | |
| 5 | - 9,3 | - 4,8 | - 7,1 | » | | |
| 6 | - 9,3 | - 4,7 | - 7,0 | » | | |
| 7 | -10,7 | - 5,7 | - 8,2 | » | | Forte gelée blanche. |
| 8 | -11,4 | - 1,7[2] | - 6,6 | » | | Idem. |
| 9 | - 5,7 | - 0,8 | - 3,3 | » | | |
| 10 | - 6,0 | 0,6 | - 2,7 | » | | |
| 11 | - 5,8 | 0,3 | - 2,8 | » | | |
| 12 | - 8,7 | - 2,8 | - 5,8 | » | | |
| 13 | -10,4 | - 3,0 | - 6,7 | » | | |
| 14 | -11,7 | - 5,8 | - 8,8 | » | | Givre et gelée blanche très-forte. |
| 15 | - 7,3 | - 4,8[3] | - 6,1 | » | | Id. idem id. |
| 16 | -10,0 | - 3,1 | - 6,6 | » | | |
| 17 | -10,9 | - 2,0[4] | - 6,5 | » | | |
| 18 | - 8,0 | - 0,8 | - 4,4 | » | | |
| 19 | - 4,9 | 1,2 | - 1,9 | » | | Brouillard très-dense. |
| 20 | - 2,8 | 1,9 | - 0,5 | 1,22 | SO | |
| 21 | - 1,7 | 4,5[5] | 1,4 | » | | |
| 22 | 0,3 | 8,0[6] | 4,2 | 1,30 | S | Pluie la nuit. Qq. gouttes à 11 h. du matin. |
| 23 | 4,3 | 9,0 | 6,7 | 0,10 | S | Pluie fine le soir à partir de 6 heures. |
| 24 | 6,6 | 7,3 | 7,0 | 9,15 | O | Pluie la nuit et le matin jusque vers midi. |
| 25 | - 1,7 | 0,1 | - 0,8 | 0,38 | O | Gelée blanche. Givre et brouill. très-dense. |
| 26 | - 3,0 | 3,8[7] | 0,4 | » | | Gelée bl. Givre et Bl. très-dense. Verglas. |
| 27 | - 2,0 | 6,5[8] | 2,3 | 0,12 | SE | Pluie fine le soir à partir de 4 heures. |
| 28 | 5,5 | 6,8 | 5,2 | 4,80 | SO | Pluie la nuit et le matin jusqu'à midi. |
| 29 | 2,1 | 3,1 | 2,6 | 1,58 | O | |
| 30 | - 3,8 | 1,0 | - 1,4 | » | | |
| 31 | - 5,0 | 0,3 | - 2,4 | » | | |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | - 8,24 | - 3,50 | - 5,88 | 0,23 | | |
| 11 à 20 | - 8,05 | - 1,89 | - 5,01 | 1,22 | | |
| 21 à 31 | 0,15 | 4,58 | 2,29 | 17,43 | | |
| 1 à 31 | - 5,20 | - 0,11 | - 2,65 | 18,88 | | |

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] - 6°,2 | [2] - 3°,7 | [3] - 5°,8.
[4] - 5°,0 | [5] 2°,8 | [6] 5°,0 | [7] 1°,0
[8] 4°,8.

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | 755,43 | - 4,2 | 754,89 | - 1,2 | » | 0 | S | S 1 | 754,21 | 0,1 |
| 2 | 755,92 | - 2,2 | 755,26 | 0,7 | » | 0 | S | S 1 | 754,21 | 2,1 |
| 3 | 754,01 | 1,3 | 753,26 | 3,3 | Cm St | 10 | C 1 | SO 1 | 751,50 | 3,3 |
| 4 | 747,60 | 1,7 | 747,87 | 3,1 | Cm | 7 | » | NO 2 | 747,87 | 2,0 |
| 5 | 748,68 | 0,0 | 747,57 | 0,7 | Cm St | 8 | » | O 1 | 746,56 | 0,8 |
| 6 | 744,11 | - 2,3 | 743,20 | - 0,8 | Cm | 3 | » | N 2 | 741,26 | - 0,1 |
| 7 | ? | ? | 740,18 | - 1,8 | » | 10 | N 1 C 1 | N 1 | ? | ? |
| 8 | 738,12 | - 4,3 | 737,84 | - 3,0 | » | 0 | S | O 1 | 737,55 | - 2,3 |
| 9 | 735,15 | - 1,7 | 734,31 | - 0,8 | St | 10 | C 1 | SO 1 | ? | ? |
| 10 | 733,82 | - 1,4 | 732,25 | - 0,2 | Cm St | 5 | » | SO 1 | 732,14 | - 1,0 |
| 11 | 737,03 | - 5,6 | 738,29 | - 2,8 | » | 0 | S | NNE 1 | 741,04 | - 2,1 |
| 12 | 745,25 | - 3,1 | 744,57 | - 0,8 | St | 10 | C | S 1 | 742,92 | - 1,8 |
| 13 | 747,87 | 3,2 | 748,23 | 4,2 | Cm St | 10 | C | S 2 | 748,43 | 5,8 |
| 14 | ? | ? | 737,29 | 4,5 | Cm St | 10 | C | SO 2 | ? | ? |
| 15 | 749,45 | 2,2 | 748,59 | 6,3 | Cm St | 10 | C 1 | SO 1 | 747,14 | 8,0 |
| 16 | 743,82 | 7,7 | 742,28 | 11,0 | Cm St | 10 | C 1 | SO 2 | 740,41 | 8,8 |
| 17 | 740,25 | 5,0 | 740,40 | 5,8 | Cm St | 8 | » | NO 2 | 741,04 | 3,7 |
| 18 | 745,43 | - 1,8 | 745,59 | - 0,3 | Cm St | 10 | C | NNE 2 | 745,56 | - 1,0 |
| 19 | 748,08 | - 3,5 | 747,58 | - 1,2 | Cm | 8 | » | NE 3 | 746,68 | - 2,2 |
| 20 | 741,99 | - 3,8 | 740,71 | - 2,2 | Cr | 1 | » | NE 5 | 739,00 | - 1,0 |
| 21 | ? | ? | 729,51 | 0,2 | Cm St 1 | 9 | C | NE 2 | ? | ? |
| 22 | 741,52 | - 1,3 | 741,51 | - 0,1 | Cm St | 10 | C | O 2 | 742,33 | 0,2 |
| 23 | 741,61 | - 1,1 | 740,44 | 0,8 | Cm St | 10 | C 1 | N 2 | 740,13 | 2,9 |
| 24 | 742,71 | 1,3 | 742,26 | 3,0 | Cm St | 10 | C 1 | N 1 | 741,85 | 3,7 |
| 25 | 742,61 | 3,8 | 742,44 | 8,0 | Cm St | 10 | C | N 1 | 741,57 | 9,4 |
| 26 | 742,32 | 4,8 | 741,87 | 8,3 | Cm St | 10 | C | N 1 | 740,90 | 9,0 |
| 27 | 740,59 | 5,0 | 741,00 | 8,1 | Cm | 1 | » | S 1 | 739,40 | 10,0 |
| 28 | » | ? | 740,23 | 8,1 | Cm | 5 | » | ESE 2 | ? | ? |
| 29 | 737,67 | 3,3 | 737,11 | 3,8 | Cm St | 10 | C | ESE 1 | 737,17 | 3,9 |
| | | | | | Moyennes. | | | | | |
| 1 à 10 | 745,87 | - 1,45 | 744,66 | 0,00 | | 5,3 | | | 745,67 | 0,61 |
| 11 à 20 | 744,53 | - 0,19 | 745,53 | 2,25 | | 7,7 | | | 743,58 | 2,02 |
| 21 à 29 | 741,29 | 2,26 | 739,89 | 4,49 | | 8,3 | | | 740,48 | 5,87 |
| 1 à 29 | 744,04 | 0,04 | 743,32 | 2,17 | | 7,1 | | | 743,37 | 2,68 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | - 7,3 | 0,7 | - 3,3 | » | | Gelée blanche. |
| 2 | - 4,9 | 3,3[1] | - 0,8 | » | | Brouillard. Gelée blanche. |
| 3 | - 2,8 | 4,5 | 0,9 | » | | Gelée blanche. Pluie le soir à partir de 8 h. |
| 4 | 1,0 | 3,9 | 2,5 | 4,70 | SO | Quelques flocons de neige vers 2 h. du soir. |
| 5 | - 2,3 | 1,4 | - 0,5 | » | | Gelée bl. Qq. flocons de neige à 11 h. du m. |
| 6 | - 4,4 | 0,7 | - 1,9 | » | | Id. Id. id. à 1 h. du soir. |
| 7 | - 4,6 | - 1,2 | - 2,9 | » | | Neige toute la journée à partir de 5 h. du m. |
| 8 | - 6,0 | - 0,8[2] | - 3,4 | » | | |
| 9 | - 6,8 | 0,8 | - 3,0 | 0,33 | SO | Neige le m. et par int. le s. à partir de 4 h. |
| 10 | - 3,1 | 1,2 | - 1,0 | 0,28 | SO | Neige jusqu'à 8 heures du matin. |
| 11 | - 7,7 | 0,8 | - 3,5 | » | | |
| 12 | - 9,3 | 4,2[3] | - 2,6 | » | | N. de 3 h. à 5 h. 1/2 du s. Grs. et verg. le s. |
| 13 | - 2,4 | 8,0 | 2,8 | 7,19 | O | P. la n. jusqu'à 7h m. P, le s. à partir de 4h. |
| 14 | 1,5 | 7,6 | 4,6 | 0,12 | NO | Brouillard très-dense tout le jour. |
| 15 | - 1,5 | 11,0[4] | 4,8 | 0,15 | O | Brouillard le matin. |
| 16 | 6,2 | 11,2 | 8,7 | 3,78 | SO | Pluie par intervalles le jour. |
| 17 | 1,6 | 5,0 | 3,3 | 4,40 | SO | Quelques gouttes à 9 h. 1/2 du matin. |
| 18 | - 1,9 | 1,2 | - 0,4 | 0,06 | SO | N. de 5h à 6h du m. Qq. flocons par int. le s. |
| 19 | - 5,9 | - 0,9[5] | - 2,5 | » | | Neige par intervalles le jour. |
| 20 | - 6,4 | 0,3 | - 3,1 | » | | |
| 21 | - 5,1 | 1,2 | - 2,0 | » | | |
| 22 | - 3,3 | 1,2 | - 1,1 | 0,16 | NO | Neige la nuit. |
| 23 | - 4,1 | 3,0 | - 0,6 | » | | |
| 24 | - 1,0 | 8,0[6] | 3,5 | » | | Brouillard très-dense. |
| 25 | 1,7 | 9,6 | 5,7 | 0,58 | NO | Pluie fine la nuit et brouillard très-dense. |
| 26 | 2,2 | 11,0 | 6,6 | » | | Brouillard très-dense. |
| 27 | 1,2 | 11,0 | 6,1 | » | | Id. id. |
| 28 | 1,9 | 9,2 | 5,6 | » | | Id. id. |
| 29 | 2,2 | 7,8[7] | 5,0 | » | | Id. id. |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | - 4,12 | 1,45 | - 1,34 | 5,31 | | |
| 11 à 20 | - 2,58 | 4,84 | 1,12 | 15,70 | | |
| 21 à 29 | - 0,48 | 6,88 | 3,20 | 0,74 | | |
| 1 à 29 | - 2,46 | 4,31 | 0,93 | 21,75 | | |

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 2o,7 | [2] - 2o,0 | [3] 0o,0 | [4] 9o,0
[5] - 0o,7 | [6] 5o,8 | [7] 4o,6

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes. | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | o | mm | o | | | | | mm | o |
| 1 | 743,98 | 5,5 | 744,32 | 7,8 | Cm St | 9 | » | ONO 1 | 743,97 | 7,0 |
| 2 | 740,66 | 2,0 | 740,31 | 4,9 | Cm St | 9 | C 1 | NNE 1 | 740,04 | 7,1 |
| 3 | 741,00 | 7,0 | 740,13 | 8,7 | » | 10 | P 1 C 1 | S 1 | 737,62 | 7,7 |
| 4 | 737,96 | 8,8 | 737,81 | 11,8 | Cr Cm | 7 | » | SSO 1 | 736,71 | 12,8 |
| 5 | 733,80 | 9,8 | 732,76 | 12,7 | Cm St 1 | 7 | » | E 1 | 730,09 | 12,9 |
| 6 | ? | ? | 729,60 | 10,1 | Cm St | 10 | C | O 2 | ? | ? |
| 7 | 730,83 | 10,0 | 731,22 | 10,2 | Cm | 3 | » | OSO 3 | 730,93 | 13,1 |
| 8 | 730,46 | 9,2 | 729,55 | 11,1 | Cm St | 10 | C | OSO 3 | 730,67 | 12,3 |
| 9 | 727,19 | 11,7 | 727,45 | 12,2 | Cm 3 | 5 | » | OSO 5 | 727,10 | 12,6 |
| 10 | 740,68 | 4,0 | 742,50 | 5,0 | Cm St | 10 | C | O 3 | 744,13 | 6,2 |
| 11 | 746,40 | 5,7 | 746,25 | 8,0 | Cm | 3 | » | O 2 | 744,05 | 9,9 |
| 12 | 747,75 | 6,0 | 749,07 | 7,5 | Cm | 2 | » | O 3 | 750,55 | 8,2 |
| 13 | ? | ? | 754,50 | 9,0 | Cm 1 | 4 | » | O 2 | ? | ? |
| 14 | 751,92 | 7,3 | 751,67 | 9,5 | Cm St | 10 | C 1 | O 2 | 750,27 | 9,3 |
| 15 | 746,38 | 7,5 | 745,87 | 9,5 | Cm | 6 | » | O 2 | 744,43 | 9,1 |
| 16 | 746,17 | 4,3 | 746,69 | 5,2 | » | 10 | P 1 C | N 2 | ? | ? |
| 17 | 749,85 | 4,0 | 749,34 | 5,9 | » | 0 | S | E 3 | 746,15 | 7,0 |
| 18 | 743,09 | 4,0 | 742,14 | 7,0 | Cr 3 | 1 | » | E 2 | 740,30 | 9,0 |
| 19 | 738,91 | 5,2 | 737,93 | 9,9 | » | 0 | S | ESE 1 | 736,89 | 11,8 |
| 20 | ? | ? | 736,08 | 12,0 | » | 0 | S | E 1 | ? | ? |
| 21 | 734,12 | 9,2 | 733,61 | 12,7 | Cr | 1 | » | E 1 | 732,58 | 13,7 |
| 22 | 733,99 | 7,8 | 733,74 | 10,6 | Cm St | 9 | C 1 | S 1 | 732,43 | 10,2 |
| 23 | 738,21 | 8,1 | 737,89 | 11,7 | Cm | 7 | » | E 2 | 738,45 | 11,2 |
| 24 | 743,31 | 6,6 | 743,52 | 9,9 | » | 0 | S | NNE 1 | 741,99 | 11,3 |
| 25 | 739,13 | 7,8 | 738,07 | 10,6 | » | 0 | S | S 1 | 735,84 | 12,8 |
| 26 | 733,70 | 7,7 | 732,73 | 11,0 | Cm | 7 | » | SSE 1 | 731,62 | 9,3 |
| 27 | ? | ? | 729,02 | 6,6 | Cm St | 10 | C | NO 1 | ? | ? |
| 28 | ? | ? | 730,82 | 6,9 | Cm St | 9 | C 1 | NO 1 | ? | ? |
| 29 | 720,69 | 3,1 | 722,21 | 4,1 | » | 10 | P 1 | O 1 | 724,67 | 1,7 |
| 30 | 733,03 | 5,8 | 733,40 | 6,0 | Cm St | 9 | C 1 | SSO 1 | 734,20 | 6,7 |
| 31 | 743,60 | 6,0 | 745,47 | 7,9 | Cm St | 10 | C 1 | SO 1 | 745,65 | 8,3 |
| | | | | | Moyennes. | | | | | |
| 1 à 10 | 736,28 | 7,56 | 735,59 | 9,45 | | 7,7 | | | 738,69 | 10,19 |
| 11 à 20 | 746,28 | 5,50 | 745,92 | 8,55 | | 3,6 | | | 744,66 | 9,19 |
| 21 à 31 | 735,54 | 6,90 | 734,43 | 8,91 | | 6,5 | | | 735,05 | 9,47 |
| 1 à 31 | 739,11 | 6,70 | 738,49 | 8,90 | | 6,0 | | | 737,97 | 9,65 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim. | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 2,0 | 9,1 | 5,6 | 0,40 | SE | Brouill. très-dense et pluie très-fine le mat. |
| 2 | - 2,3 | 9,2 | 3,5 | » | | Bl$_3$. Gelée bl$_1$. Givre$_1$. Pluie fine le soir. |
| 3 | 4,1 | 12,4[1] | 8,3 | 1,10 | SE | P par int. le jour. Or le s. de 10$^h$ 1/4 à 10$^h$ 1/2. |
| 4 | 5,7 | 13,3 | 9,5 | 12,52 | S | |
| 5 | 6,6 | 14,7 | 10,7 | 1,52 | S | Pluie la nuit. Pluie le soir à partir de 6 h. |
| 6 | 8,5 | 12,0 | 10,3 | 9,52 | S | Pluie par intervalles. |
| 7 | 7,0 | 14,8 | 10,9 | 5,50 | SO | P par int. la n. et le m. P le s. à partir de 6$^h$. |
| 8 | 8,0 | 14,2 | 11,1 | 15,45 | S | P jusque 10$^h$ 1/4 du m. Qq. g$^{tes}$ à 3$^h$ du s. |
| 9 | 6,3 | 13,9 | 10,1 | 1,60 | SO | P et g$^d$ vent la n. Ec le s. Av de P et G à 10$^h$ s. |
| 10 | 2,7 | 8,0 | 5,4 | 0,55 | O | Quelques flocons de neige le matin. |
| 11 | 0,2 | 10,0 | 5,1 | » | | Gelée blanche. Pluie le soir à partir de 6 h. |
| 12 | 4,0 | 9,0 | 6,5 | 6,50 | O | Pluie et grand vent la nuit. |
| 13 | - 0,3 | 10,0 | 4,9 | » | | Gelée blanche. |
| 14 | 0,7 | 11,2 | 6,0 | » | | |
| 15 | 2,1 | 10,6 | 6,4 | » | | |
| 16 | 3,9 | 7,8 | 5,9 | 1,75 | NO | Pluie par interv. de 4 h. du matin à midi. |
| 17 | - 0,8 | 7,8 | 3,5 | » | | Gelée blanche. |
| 18 | - 1,2 | 10,0 | 4,4 | » | | |
| 19 | - 0,5 | 12,5 | 6,0 | » | | |
| 20 | 0,7 | 13,8 | 7,3 | » | | |
| 21 | 2,2 | 15,0 | 8,6 | » | | |
| 22 | 3,0 | 11,8 | 7,4 | » | | |
| 23 | 1,3 | 13,0 | 7,2 | » | | Gelée blanche. |
| 24 | - 0,6 | 11,3 | 5,4 | » | | Idem. |
| 25 | 0,9 | 12,9 | 6,9 | » | | G bl. Qq. g$^{tes}$ de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/4 du s. |
| 26 | 1,1 | 13,7 | 7,4 | » | | G bl. Qq. g$^{tes}$ par int. de 4 h. du s. à 5$^h$ 1/2. |
| 27 | 3,0 | 7,9 | 5,5 | 0,09 | SO | Brouillard. |
| 28 | 0,0 | 7,2 | 3,6 | » | | G bl. G$^d$ vent. Pluie et neige par int. le s. |
| 29 | 1,5 | 6,9 | 4,2 | 2,76 | S | P mêlée de neige la nuit. Neige à 5 h. du s. |
| 30 | 0,8 | 7,9 | 4,4 | 3,65 | O | |
| 31 | - 0,7 | 8,8 | 4,1 | » | | |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | 4,86 | 12,16 | 8,54 | 46,16 | | |
| 11 à 20 | 0,88 | 10,27 | 5,60 | 8,25 | | |
| 21 à 31 | 1,14 | 10,58 | 5,88 | 6,50 | | |
| 1 à 31 | 2,25 | 10,99 | 6,65 | 60,91 | | |

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 8o,7

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Contig. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | o | mm | o | | | | | mm | o |
| 1 | 741,55 | 7,8 | 740,71 | 8,8 | » | 10 | C | SO 2 | 740,32 | 7,8 |
| 2 | 741,54 | 4,7 | 742,18 | 6,0 | Cm St | 8 | » | OSO 4 | 743,34 | 5,5 |
| 3 | ? | ? | 746,59 | 8,8 | Cm St 3 | 7 | » | SO 2 | ? | ? |
| 4 | 742,41 | 10,1 | 742,40 | 10,8 | » | 10 | P C | SO 3 | 742,29 | 11,2 |
| 5 | 748,30 | 6,5 | 749,11 | 7,8 | Cm St | 8 | » | NE 1 | 748,76 | 8,8 |
| 6 | 750,89 | 4,8 | 750,45 | 5,6 | » | 0 | S | SE 1 | 749,07 | 7,6 |
| 7 | 751,58 | 3,7 | 751,48 | 5,0 | Cm Cr 1 | 1 | » | N 1 | 750,59 | 6,8 |
| 8 | 754,52 | 2,4 | 753,79 | 4,1 | » | 0 | S | E 2 | 752,49 | 5,8 |
| 9 | 750,71 | 3,8 | 749,63 | 6,8 | Cr 3 | 1 | » | N 1 | 747,92 | 9,7 |
| 10 | ? | ? | 747,22 | 7,5 | Cm St 1 | 10 | C | N 1 | ? | ? |
| 11 | 745,87 | 10,2 | 745,70 | 10,8 | Cm St | 10 | C | N 1 | 744,58 | 14,0 |
| 12 | 744,88 | 14,3 | 745,56 | 15,0 | Cm | 7 | » | N 1 | 744,34 | 16,0 |
| 13 | 743,15 | 12,2 | 745,62 | 13,8 | Cm 1 | 1 | » | E 1 | 743,73 | 14,9 |
| 14 | 743,78 | 10,4 | 742,84 | 12,8 | » | 0 | S | ESE 2 | 741,36 | 14,7 |
| 15 | 740,26 | 11,7 | 740,20 | 14,6 | » | 0 | S | E 3 | 739,02 | 16,2 |
| 16 | 739,79 | 13,5 | 739,56 | 15,1 | Cm St 1 | 9 | » | E 1 | 738,98 | 14,8 |
| 17 | ? | ? | 743,09 | 11,2 | Cm St | 7 | » | OSO 1 | ? | ? |
| 18 | 749,14 | 12,1 | 748,63 | 13,7 | Cm St 1 | 9 | C 1 | ESE 1 | 748,40 | 14,0 |
| 19 | 749,03 | 14,0 | 748,28 | 16,1 | Cr Cm | 1 | » | E 3 | 746,81 | 17,8 |
| 20 | 747,27 | 15,2 | 746,68 | 17,3 | Cr 3 | 2 | » | ESE 3 | 745,46 | 17,8 |
| 21 | 745,63 | 12,8 | 744,96 | 15,0 | » | 0 | S | E 3 | 744,25 | 15,0 |
| 22 | 747,50 | 12,0 | 747,42 | 14,2 | Cm 1 | 1 | » | E 2 | 746,77 | 15,5 |
| 23 | 750,25 | 14,2 | 750,04 | 16,5 | Cr 1 | 1 | » | E 1 | 749,13 | 17,8 |
| 24 | ? | ? | 748,40 | 17,7 | » | 0 | S | E 1 | ? | ? |
| 25 | 747,84 | 17,2 | 747,22 | 19,8 | Cr 3 | 2 | » | S 1 | 746,13 | 20,8 |
| 26 | 746,69 | 19,8 | 746,51 | 21,9 | Cr Cm | 5 | » | O 1 | 745,80 | 21,6 |
| 27 | 746,71 | 15,7 | 746,95 | 17,9 | Cm | 7 | » | N 2 | 746,10 | 19,5 |
| 28 | 745,88 | 13,2 | 745,51 | 15,9 | Cm St | 10 | C | O 1 | 744,10 | 16,0 |
| 29 | 745,56 | 9,1 | 745,55 | 10,0 | Cm St | 10 | C | N 1 | 745,42 | 11,5 |
| 30 | 747,01 | 8,0 | 746,63 | 9,5 | Cm St | 10 | C | O 1 | 746,41 | 12,9 |
| | | | | | Moyennes. | | | | | |
| 1 à 10 | 747,63 | 5,45 | 747,36 | 7,12 | | 5,5 | | | 746,84 | 7,90 |
| 11 à 20 | 745,02 | 12,62 | 744,62 | 14,04 | | 4,6 | | | 743,65 | 15,88 |
| 21 à 30 | 747,01 | 13,56 | 746,90 | 15,64 | | 4,6 | | | 746,01 | 16,67 |
| 1 à 30 | 746,53 | 10,74 | 746,29 | 12,27 | | 4,9 | | | 745,44 | 13,39 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 2,5 | 9,0 | 5,8 | 0,80 | SO | P fine et Grs par int. le jr. Ec de 9h du s. à 12. |
| 2 | 1,2 | 9,2[1] | 5,2 | 7,90 | O | Tp la nuit. P, Grs et neige par int. le jour. |
| 3 | 1,3 | 11,1 | 6,2 | » | | Pluie fine par intervalles la nuit. |
| 4 | 6,0 | 12,2 | 9,1 | 1,40 | SO | Pluie par intervalles le jour. |
| 5 | 5,0 | 9,3 | 7,2 | 2,00 | NO | |
| 6 | – 1,3 | 7,9 | 3,2 | » | | Gelée blanche. |
| 7 | – 2,1 | 8,1[2] | 3,0 | » | | Idem. |
| 8 | – 3,8 | 6,9 | 1,6 | » | | Idem. |
| 9 | – 3,1 | 9,9 | 3,4 | » | | Quelques gouttes à 11 h. 1/2 du soir. |
| 10 | 3,0 | 11,0 | 7,0 | » | | |
| 11 | 6,3 | 15,0[3] | 10,8 | » | | |
| 12 | 7,4 | 16,9 | 12,2 | » | | Quelques gouttes à 5 heures du soir. |
| 13 | 7,3 | 15,1 | 11,3 | » | | |
| 14 | 2,0 | 14,9 | 8,3 | » | | |
| 15 | 3,0 | 16,9 | 10,0 | » | | |
| 16 | 4,7 | 16,7 | 10,7 | » | | Quelques gouttes à 6 h. du soir. |
| 17 | 4,7 | 13,9[4] | 9,3 | 0,27 | NO | Pluie fine vers 4 h. du matin et bourrasq. |
| 18 | 1,7 | 16,1 | 8,9 | » | | Gelée blanche. |
| 19 | 3,0 | 18,0 | 10,5 | » | | Idem. |
| 20 | 5,3 | 18,3 | 12,0 | » | | |
| 21 | 6,2 | 15,9 | 11,1 | » | | |
| 22 | 3,3 | 16,3[5] | 10,0 | » | | |
| 23 | 3,9 | 17,9 | 10,9 | » | | |
| 24 | 4,6 | 19,8 | 12,2 | » | | |
| 25 | 6,8 | 22,2 | 14,5 | » | | |
| 26 | 11,0 | 24,8 | 17,9 | » | | Quelques gouttes à 3 h. et à 5 h. du soir. |
| 27 | 9,4 | 20,3 | 14,9 | » | | Idem à 2 h. du soir. |
| 28 | 5,8 | 16,0 | 10,9 | » | | Idem à 1 h. du soir. |
| 29 | 7,1 | 12,3 | 9,8 | » | | |
| 30 | 2,9 | 13,0 | 8,0 | » | | |
| | | | | » | | |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | 0,83 | 9,46 | 5,17 | 12,10 | | |
| 11 à 20 | 4,60 | 16,20 | 10,42 | 0,27 | | |
| 21 à 30 | 6,12 | 17,89 | 12,02 | » | | |
| 1 à 30 | 3,86 | 14,52 | 9,19 | 12,37 | | |

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 6o,5 | [2] 6o,0 | [3] 14o,1 | [4] 13o,2 | [5] 15o,5



Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | ? | ? | 750,11 | 10,9 | Cm 1 | 4 | » | N 1 | ? | ? |
| 2 | 745,34 | 9,3 | 742,48 | 9,3 | » | 10 | P 1 C | O 2 | 740,54 | 12,0 |
| 3 | 756,47 | 11,0 | 756,02 | 13,4 | » | 10 | P 1 C 1 | O 3 | 755,85 | 12,0 |
| 4 | 745,58 | 8,7 | 744,62 | 10,2 | Cm St | 10 | C 1 | SE 1 | 745,29 | 9,6 |
| 5 | ? | ? | 745,40 | 12,8 | Cm St | 10 | C | S 1 | ? | ? |
| 6 | 746,49 | 11,8 | 746,15 | 14,1 | Cm 1 | 1 | » | E 1 | 744 80 | 15,8 |
| 7 | 740,60 | 15,8 | 739,94 | 19,3 | Cm 1 | 7 | V 3 | S 1 | 739,58 | 17,6 |
| 8 | ? | ? | 737,60 | 11,8 | Cm St | 10 | C | N 3 | ? | ? |
| 9 | 735,52 | 17,3 | 734,90 | 20,8 | Cm | 7 | V 3 | S 1 | 734,54 | 20,6 |
| 10 | 741,58 | 10,6 | 741,65 | 10,4 | Cm St | 10 | C | O 1 | 742,05 | 11,2 |
| 11 | 742,87 | 13,3 | 742,40 | 16,0 | Cm | 3 | » | E 1 | 741,40 | 16,2 |
| 12 | 738,80 | 16,8 | 738,25 | 19,0 | Cm St 1 | 9 | C 1 | ESE 1 | 737,81 | 20,2 |
| 13 | 741,80 | 17,9 | 742,54 | 20,1 | Cm 1 | 1 | » | N 1 | 742,19 | 22,0 |
| 14 | 745,94 | 18,3 | 745,78 | 20,9 | Cm 1 | 2 | » | N 1 | 745,50 | 20,0 |
| 15 | ? | ? | 747,23 | 21,8 | Cm 1 | 3 | » | N 1 | ? | ? |
| 16 | 747,69 | 21,7 | 748,04 | 22,8 | Cm 1 | 3 | » | E 2 | ? | ? |
| 17 | 749,60 | 22,0 | 749,31 | 24,2 | » | 0 | S | E 2 | 748,66 | 25,0 |
| 18 | 750,26 | 21,4 | 749,67 | 24,1 | » | 0 | S | N 2 | 748,51 | 26,0 |
| 19 | 748,80 | 21,7 | 748,58 | 24,0 | » | 0 | V 1 | N 1 | 747,54 | 25,1 |
| 20 | 748,59 | 17,9 | 748,12 | 20,2 | » | 3 | V | NE 2 | 746,24 | 22,4 |
| 21 | 741,67 | 20,7 | 741,85 | 19,0 | Cr St | 3 | » | N 3 | 740,91 | 21,6 |
| 22 | ? | ? | 744,75 | 18,6 | Cm 3 | 7 | » | NO 2 | ? | ? |
| 23 | 742,39 | 16,0 | 741,96 | 17,8 | Cm 1 | 6 | » | O 3 | 742,21 | 16,8 |
| 24 | 749,46 | 10,0 | 749,34 | 12,0 | Cm 1 | 0 | » | N 2 | 748,36 | 13,0 |
| 25 | 746,01 | 13,3 | 744,56 | 13,9 | » | 0 | V 1 | NO 2 | 742,61 | 17,9 |
| 26 | 741,11 | 13,2 | 741,63 | 14,0 | Cm | 4 | » | N 2 | 740,93 | 14,8 |
| 27 | 744,43 | 13,0 | 744,39 | 13,7 | Cm St | 9 | C 1 | N 1 | 743,66 | 13,3 |
| 28 | 744,14 | 14,4 | 744,10 | 13,8 | Cm St 1 | 9 | C 1 | NO 1 | 744,63 | 13,0 |
| 29 | ? | ? | 742,92 | 17,4 | Cm | 7 | » | O 2 | ? | ? |
| 30 | 746,14 | 11,7 | 746,21 | 14,3 | Cm | 6 | » | NO 2 | 744,62 | 13,3 |
| 31 | 741,81 | 17,8 | 739,43 | 21,0 | Cm Cr | 6 | » | S 2 | 737,63 | 20,0 |
| | | | Moyennes. | | | | | | | |
| 1 à 10 | 741,31 | 12,07 | 741,89 | 13,32 | | 7,9 | | | 740,06 | 14,11 |
| 11 à 20 | 746,00 | 19,00 | 745,97 | 21,31 | | 2,8 | | | 744,73 | 22,12 |
| 21 à 31 | 744,13 | 14,48 | 743,74 | 16,32 | | 5,2 | | | 742,87 | 16,44 |
| 1 à 31 | 744,01 | 13,43 | 743,86 | 16,96 | | 5,3 | | | 742,67 | 17,66 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 1,5 | 13,3 | 7,4 | » | | Gelée blanche. |
| 2 | 3,5 | 13,4 [1] | 8,5 | 3,30 | SO | Pluie toute la journée à partir de 5 h. du m. |
| 3 | 9,5 | 13,5 | 11,4 | 4,80 | O | P fine par int. et averse de 4h à 4h 1/2 du s. |
| 4 | 2,5 | 12,8 [2] | 7,7 | 6,50 | O | Pluie le soir à partir de 3 h. 1/2. |
| 5 | 4,8 | 14,1 [3] | 9,5 | 3,00 | SE | |
| 6 | 3,5 | 19,3 [4] | 11,4 | » | | |
| 7 | 6,4 | 21,0 | 13,7 | » | | Rosée. Orage de 1 h. 1/4 à 2 h. du soir. |
| 8 | 10,2 | 20,8 [5] | 15,5 | 1,85 | O | R. P fine par int. de 9 h. du mat. à 12 h. 1/2. |
| 9 | 9,3 | 22,1 | 15,7 | » | | Bourrasques à 5 h. du soir. |
| 10 | 9,6 | 16,0 [6] | 12,8 | 5,02 | O | P la nuit jusqu'à 8h du m. P, de 6 à 7h du s. |
| 11 | 9,4 | 19,2 [7] | 14,3 | » | | Rosée. |
| 12 | 8,9 | 20,7 | 14,8 | » | | Id. |
| 13 | 10,1 | 22,2 | 16,2 | » | | R. Qq. gtes à 7 h. 1/4 du s. et vent assez fort. |
| 14 | 10,9 | 22,8 | 16,9 | » | | R. Tn et Ec au sud-est de midi à 1 h. 1/2. |
| 15 | 10,5 | 23,8 | 17,2 | » | | Rosée. |
| 16 | 11,2 | 24,7 | 18,0 | » | | Id. |
| 17 | 12,0 | 26,0 | 19,0 | » | | |
| 18 | 13,2 | 26,2 | 19,7 | » | | Id. |
| 19 | 13,2 | 25,4 | 19,3 | » | | Id. |
| 20 | 9,6 | 22,8 | 16,2 | » | | Id. |
| 21 | 9,1 | 21,8 | 15,5 | » | | Rosée. Coups de vent de 10 h. à midi. |
| 22 | 11,0 | 19,8 | 15,4 | » | | Vent très-fort le soir. |
| 23 | 10,1 | 18,9 | 14,5 | » | | Qq gtes à 10h du m. Vent t.-fort et bour. le s. |
| 24 | 2,5 | 16,0 | 9,3 | » | | Gelée blanche. |
| 25 | 3,2 | 18,4 | 10,8 | » | | Idem. |
| 26 | 7,7 | 16,0 | 11,9 | » | | |
| 27 | 3,4 | 15,9 | 9,7 | » | | Idem. |
| 28 | 4,4 | 17,4 [9] | 10,9 | » | | |
| 29 | 7,7 | 18,3 | 13,0 | » | | Vent très-fort le soir. |
| 30 | 7,0 | 21,0 [10] | 14,0 | 0,35 | NO | Pluie la nuit. |
| 31 | 7,7 | 24,1 | 15,9 | » | | Pluie de 4 h. à 7 h. 1/2 du soir. |
| | Moyennes. | | | Somm | | Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir. |
| 1 à 10 | 6,6 | 16,63 | 11,36 | 24,47 | | [1] 12o,0 \| [2] 12o,0 \| [3] 13o,4 \| [4] 16o,5 |
| 11 à 20 | 10,90 | 23,58 | 17,16 | » | | [5] 15o,0 \| [6] 11o,3 \| [7] 17o,2 \| [8] 14o,8 |
| 21 à 31 | 6,71 | 18,88 | 12,81 | 0,35 | | [9] 16o,2 \| [10] 15o,3 |
| 1 à 41 | 7,85 | 19,60 | 13,73 | 24,82 | | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | 740,62 | 18,4 | 741,50 | 19,4 | Cm | 4 | » | O 2 | 739,22 | 21,0 |
| 2 | 737,06 | 19,0 | 736,82 | 22,1 | Cm 1 | 6 | » | SO 2 | 736,96 | 21,8 |
| 3 | 742,00 | 16,4 | 742,18 | 20,7 | Cm 3 | 9 | » | O 1 | 741,15 | 20,7 |
| 4 | 742,25 | 21,0 | 742,27 | 22,0 | Cm St 1 | 10 | C | SO 1 | 742,92 | 19,0 |
| 5 | ? | ? | 744,52 | 21,8 | Cm | 8 | » | O 1 | ? | ? |
| 6 | 746,91 | 19,7 | 746,84 | 20,8 | Cm 1 | 0 | » | NO 2 | 746,26 | 22,0 |
| 7 | 741,73 | 20,3 | 741,21 | 20,0 | » | 10 | P C | NE 2 | 741,63 | 18,2 |
| 8 | 741,63 | 20,2 | 741,86 | 19,2 | Cm St | 10 | C | SO 1 | 741,92 | 18,1 |
| 9 | 742,35 | 16,8 | 742,14 | 17,0 | » | 10 | P 1 C | OSO 1 | 740,88 | 19,3 |
| 10 | 739,32 | 15,8 | 740,56 | 16,0 | » | 10 | P 1 C 3 | N 1 | 741,75 | 15,9 |
| 11 | 744,69 | 16,5 | 744,56 | 17,9 | » | 0 | S | O 1 | 743,44 | 19,8 |
| 12 | ? | ? | 740,71 | 21,1 | Cm 1 | 1 | » | ONO 1 | ? | ? |
| 13 | 738,01 | 22,5 | 737,83 | 22,8 | Cm St 1 | 9 | C 1 | S 1 | 738,21 | 21,8 |
| 14 | 737,70 | 20,9 | 736,73 | 21,9 | Cm St | 10 | C 1 | S 3 | 736,44 | 19,9 |
| 15 | 738,73 | 16,3 | 739,55 | 17,7 | Cm St | 10 | C 3 | O 3 | 740,20 | 18,3 |
| 16 | 743,66 | 16,2 | 744,05 | 16,0 | Cm St 1 | 9 | C 1 | O 3 | 744,41 | 18,2 |
| 17 | 750,02 | 15,0 | 750,45 | 15,0 | Cm St 3 | 10 | C 3 | O 1 | 750,35 | 19,1 |
| 18 | 749,30 | 18,0 | 749,22 | 21,2 | Cm St 1 | 10 | C 1 | O 2 | 748,96 | 20,7 |
| 19 | ? | ? | 751,80 | 16,2 | Cm St 3 | 10 | C | O 3 | ? | ? |
| 20 | 753,97 | 19,0 | 753,94 | 20,1 | Cm St 1 | 8 | C 1 | O 1 | 752,56 | 20,8 |
| 21 | 750,40 | 20,2 | 749,66 | 21,9 | Cm 1 | 1 | V 1 | OSO 1 | 748,76 | 23,1 |
| 22 | 751,34 | 18,9 | 751,09 | 20,0 | Cm 1 | 1 | » | NNO 2 | 750,64 | 20,7 |
| 23 | 748,91 | 21,0 | 748,51 | 22,2 | Cm 1 | 1 | V 1 | OSO 1 | 746,59 | 24,0 |
| 24 | 751,68 | 14,6 | 752,05 | 16,0 | Cm St 1 | 9 | C 1 | O 3 | 751,71 | 18,4 |
| 25 | 750,85 | 16,2 | 750,35 | 20,2 | Cm St 1 | 9 | C 1 | SO 3 | 749,30 | 19,0 |
| 26 | ? | ? | 745,48 | 19,9 | Cm St 1 | 10 | C 3 | O 3 | ? | ? |
| 27 | 743,22 | 17,0 | 744,00 | 14,3 | Cm 3 | 7 | » | N 2 | 745,20 | 16,8 |
| 28 | 748,37 | 13,3 | 748,87 | 16,5 | Cm St | 9 | C 1 | NO 1 | 748,86 | 15,9 |
| 29 | 749,51 | 15,8 | 749,09 | 14,9 | St Cm | 10 | C | SO 1 | 748,04 | 16,6 |
| 30 | 745,23 | 15,7 | 742,76 | 15,5 | Cm St | 10 | C | O 2 | 742,53 | 15,4 |
| Moyennes. | | | | | | | | | | |
| 1 à 10 | 741,54 | 18,62 | 741,97 | 19,90 | | 7,7 | | | 741,41 | 19,56 |
| 11 à 20 | 744,51 | 18,05 | 744,88 | 18,99 | | 7,7 | | | 744,34 | 19,83 |
| 21 à 30 | 748,61 | 16,97 | 747,98 | 18,14 | | 6,7 | | | 747,96 | 18,84 |
| 1 à 30 | 744,90 | 17,87 | 744,93 | 19,01 | | 7,4 | | | 744,57 | 19,40 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 13,0 | 22,1 | 17,6 | 6,52 | SO | P de 8 h. à 9 h. 1/2 du s. Ec à 10 h. du s. |
| 2 | 14,8 | 23,0 | 18,9 | 8,00 | NO | P par int. dans la jour. Ec et Tn à 8h 1/2 du s. |
| 3 | 14,5 | 22,0[1] | 18,3 | 4,85 | O | P par int. le m. Or et vent très-fort à 12h 1/4. |
| 4 | 11,6 | 22,8[2] | 17,2 | 0,07 | SO | Pluie par intervalles de 1 h. à 3 h. du soir. |
| 5 | 11,5 | 23,1 | 17,3 | 0,42 | SO | Quelques gouttes à 3 h. du soir. |
| 6 | 11,5 | 22,7 | 17,1 | » | | Rosée. |
| 7 | 11,4 | 21,9 | 16,7 | 0,30 | NE | Pluie par intervalles le soir. |
| 8 | 12,4 | 21,8 | 17,1 | 22,05 | SO | Id. idem matin et soir. |
| 9 | 11,9 | 19,8 | 15,9 | 1,50 | NO | P par interv. de 10 h. du mat. à 8 h. du s. |
| 10 | 12,3 | 19,7 | 16,0 | 10,00 | NE | Pluie par intervalles le matin. |
| 11 | 9,9 | 21,6[3] | 15,8 | 1,05 | NO | |
| 12 | 9,2 | 23,2 | 16,2 | » | | Rosée. |
| 13 | 12,4 | 24,7 | 18,6 | » | | Rosée. Vent assez fort à partir de 1 h. du s. |
| 14 | 13,3 | 22,3 | 17,8 | » | | P par int., vent tr.-fort de 11h à 2h 1/4 du s. |
| 15 | 13,7 | 19,8 | 16,8 | 0,78 | SO | Pluie de 10 h. à 10 h. 1/2 du matin. |
| 16 | 10,3 | 19,1 | 14,7 | 0,68 | SO | P de minuit à 1h du mat. Qq. gtes à 9h du m. |
| 17 | 10,5 | 21,2[4] | 15,9 | 0,40 | NO | Pluie de 10 h. à 11 h. 1/2 du matin. |
| 18 | 14,1 | 21,8 | 18,0 | » | | Pluie fine de 5 h. à 6 h. du soir. |
| 19 | 11,4 | 20,2[5] | 15,8 | 0,50 | O | Rosée. Quelques gouttes à 1 h. du soir. |
| 20 | 9,3 | 21,9 | 15,6 | » | | Rosée. |
| 21 | 9,7 | 24,0 | 16,9 | » | | Id. |
| 22 | 11,9 | 22,2[6] | 17,1 | » | | |
| 23 | 11,2 | 24,1 | 17,7 | » | | |
| 24 | 10,7 | 20,2[7] | 15,5 | 1,50 | O | Pluie pendant la nuit. |
| 25 | 8,9 | 21,1 | 15,0 | » | | |
| 26 | 14,5 | 20,2 | 17,4 | 0,19 | SO | Pluie fine par intervalles matin et soir. |
| 27 | 10,4 | 16,8 | 13,6 | 2,50 | NO | Vent tr.-fort. Av. mêlée de grêle à 1 1/2 du s. |
| 28 | 7,7 | 17,6 | 12,7 | 1,70 | NO | |
| 29 | 10,7 | 17,8 | 14,3 | 0,70 | S | P fine par int. le mat. Av. à 7 h. 1/2 du soir. |
| 30 | 12,0 | 18,2 | 15,1 | 3,40 | SO | Pluie par intervalles matin et soir. |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | 12,49 | 21,89 | 17,21 | 53,71 | | Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir. |
| 11 à 20 | 11,41 | 21,58 | 16,52 | 3,41 | | [1] 20o,8 \| [2] 22o,0 \| [3] 20o,0 \| [4] 20o,2 |
| 21 à 30 | 10,77 | 20,22 | 15,53 | 9,99 | | [5] 18o,0 \| [6] 20o,9 \| [7] 19o,0 |
| 1 à 30 | 11,56 | 21,23 | 16,40 | 67,11 | | |

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Néblosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | 742,92 | 16,6 | 743,54 | 15,0 | Cm St | 10 C 3 | | O 3 | 744,09 | 15,1 |
| 2 | 745,45 | 17,3 | 745,08 | 18,6 | Cm 1 | 3 | » | S 1 | 745,30 | 20,2 |
| 3 | ? | ? | 739,82 | 23,0 | Cr Cm | 7 | » | O 2 | ? | ? |
| 4 | 745,87 | 15,0 | 746,53 | 15,1 | Cm St | 10 C | | O 2 | 746,99 | 15,8 |
| 5 | 747,27 | 18,0 | 747,14 | 18,0 | Cm St 1 | 9 C | 1 | O 2 | 746,93 | 18,7 |
| 6 | 746,08 | 16,9 | 746,14 | 18,1 | Cm 1 | 7 | » | ONO 3 | 746,22 | 18,2 |
| 7 | 747,67 | 15,1 | 747,43 | 16,1 | Cm St 1 | 10 C | | O 2 | 746,66 | 16,9 |
| 8 | 746,49 | 16,7 | 746,46 | 17,9 | Cm St | 9 C | 1 | NO 2 | 746,53 | 18,9 |
| 9 | 745,48 | 17,1 | 745,57 | 16,5 | Cm St | 10 C | 1 | N 1 | 744,53 | 19,0 |
| 10 | ? | ? | 745,14 | 21,0 | » | 0 S | | E 5 | ? | ? |
| 11 | 746,80 | 20,2 | 746,43 | 22,6 | Cr Cm | 5 | » | ESE 1 | 746,13 | 23,7 |
| 12 | 745,26 | 24,6 | 744,73 | 26,2 | Cm 1 | 5 | » | NE 1 | 743,08 | 27,9 |
| 13 | 741,68 | 19,8 | 741,36 | 22,0 | Cr Cm | 3 | » | N 1 | 741,85 | 23,9 |
| 14 | 745,66 | 21,0 | 745,40 | 22,8 | Cm 1 | 2 | » | N 1 | 743,00 | 19,8 |
| 15 | 746,83 | 21,9 | 746,61 | 23,9 | Cm 1 | 1 | » | NO 1 | 745,64 | 25,3 |
| 16 | 747,29 | 22,7 | 746,90 | 26,0 | Cm 1 | 7 | » | NNE 1 | 746,71 | 26,4 |
| 17 | ? | ? | 747,49 | 25,2 | Cm 1 | 5 | » | NO 1 | ? | ? |
| 18 | 745,70 | 21,0 | 745,30 | 22,0 | Cm St 1 | 10 C | 1 | O 1 | 744,11 | 23,8 |
| 19 | 746,16 | 18,5 | 746,32 | 19,2 | Cm St | 10 C | | NO 2 | 746,61 | 18,1 |
| 20 | 748,41 | 20,2 | 747,71 | 22,3 | Cr 1 | 0 V | 1 | OSO 1 | 747,11 | 22,1 |
| 21 | 744,23 | 23,0 | 744,47 | 24,9 | » | 0 V | 1 | O 2 | 743,55 | 26,0 |
| 22 | 744,85 | 20,5 | 745,06 | 21,7 | Cm St 1 | 9 | » | O 2 | 744,70 | 22,0 |
| 23 | 746,85 | 18,4 | 747,23 | 19,1 | Cm St | 10 C | | O 1 | 747,24 | 21,2 |
| 24 | ? | ? | 746,09 | 23,4 | Cm St | 10 C | | SO 1 | ? | ? |
| 25 | 742,32 | 24,2 | 741,55 | 25,0 | Cm | 7 | » | O 2 | 741,73 | 20,1 |
| 26 | 740,95 | 20,0 | 741,08 | 20,2 | Cm 1 | 5 | » | O 1 | 742,16 | 21,8 |
| 27 | 746,30 | 20,5 | 746,22 | 22,4 | Cm | 8 | » | E 1 | 744,99 | 24,1 |
| 28 | 745,60 | 22,3 | 745,52 | 26,5 | Cm 1 | 8 | » | SO 1 | 742,99 | 26,1 |
| 29 | 746,50 | 24,7 | 746,65 | 25,9 | Cm St | 9 | » | O 2 | 746,79 | 25,9 |
| 30 | 751,07 | 22,8 | 751,54 | 24,2 | Cm 1 | 3 | » | O 1 | 750,97 | 25,0 |
| 31 | ? | ? | 751,89 | 25,2 | Cm | 1 | » | NNO 1 | ? | ? |
| | | | | | Moyennes. | | | | | |
| 1 à 10 | 745,90 | 16,59 | 745,27 | 17,93 | | 7,5 | | | 745,63 | 17,85 |
| 11 à 20 | 745,98 | 21,32 | 745,83 | 23,22 | | 4,8 | | | 745,14 | 23,67 |
| 21 à 31 | 745,19 | 21,82 | 745,90 | 23,49 | | 6,4 | | | 745,01 | 23,58 |
| 1 à 31 | 745,68 | 20,04 | 745,67 | 21,61 | | 6,2 | | | 745,25 | 21,85 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim. | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 11,1 | 19,1[1] | 15,1 | 0,10 | SO | Pluie très-fine de 4 h. à 5 h. du soir. |
| 2 | 9,7 | 23,7[2] | 16,7 | » | | Rosée. |
| 3 | 10,8 | 23,7 | 17,3 | » | | Rosée. Pluie fine de 4 à 5 h. du soir. |
| 4 | 10,7 | 19,0[3] | 14,9 | 0,11 | NO | P tr.-fine de 10h 1/2 à 11h m. Qq. gtes à 4h s. |
| 5 | 11,0 | 19,8 | 15,4 | » | | |
| 6 | 10,1 | 19,2 | 14,7 | » | | |
| 7 | 10,0 | 18,1[4] | 14,1 | » | | |
| 8 | 10,7 | 20,0 | 15,4 | » | | |
| 9 | 12,7 | 21,0[5] | 16,9 | » | | |
| 10 | 9,4 | 22,7 | 16,1 | » | | Vent très-fort matin et soir. |
| 11 | 12,5 | 26,7 | 19,6 | » | | |
| 12 | 14,0 | 28,8 | 21,4 | » | | Rosée. |
| 13 | 14,3 | 24,1 | 19,2 | » | | Id. |
| 14 | 12,1 | 24,3 | 18,2 | » | | |
| 15 | 12,1 | 26,0[6] | 19,1 | » | | |
| 16 | 11,9 | 27,3 | 19,6 | » | | Quelques gouttes vers 4 h. 1/2 du matin. |
| 17 | 14,5 | 27,0 | 20,8 | » | | P de 1 h. 1/2 à 2 h. 1/4 du s. Tn à 4 h. du s. |
| 18 | 14,1 | 25,0 | 19,6 | 1,30 | S | Quelques gouttes à 2 h. du soir. |
| 19 | 13,7 | 22,3[7] | 18,0 | » | | Idem à 4 h. du soir. |
| 20 | 13,4 | 25,1 | 19,3 | » | | |
| 21 | 14,3 | 26,1 | 20,2 | 0,20 | SO | Rosée. |
| 22 | 16,7 | 23,9 | 20,3 | » | | Pluie très-fine de 2 h. à 5 h. matin. |
| 23 | 15,7 | 25,4 | 19,6 | » | | |
| 24 | 16,3 | 25,3[8] | 20,8 | 0,70 | S | Pluie pendant la nuit. |
| 25 | 17,0 | 27,0 | 22,0 | » | | Orage de 2 h. à 3 h. du soir. |
| 26 | 16,2 | 23,1[9] | 19,7 | 10,30 | O | P la nuit jusqu'à 10h m. P, de 11 à 11h 1/2 m. |
| 27 | 13,3 | 26,5[10] | 19,9 | » | | |
| 28 | 12,9 | 27,5 | 20,2 | » | | Rosée. Pluie fine à 1 h. du soir. |
| 29 | 14,9 | 26,8 | 20,9 | 0,08 | SO | |
| 30 | 14,6 | 25,2 | 19,9 | » | | Rosée. |
| 31 | 15,0 | 27,2 | 20,1 | » | | Id. |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | 10,62 | 20,63 | 15,66 | 0,21 | | |
| 11 à 20 | 13,26 | 25,66 | 19,48 | 1,50 | | |
| 21 à 31 | 14,99 | 25,64 | 20,53 | 11,28 | | |
| 1 à 31 | 13,02 | 24,03 | 18,53 | 12,79 | | |

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 17°,6 | [2] 21°,7 | [3] 17°,0 | [4] 17°,2
[5] 20°,5 | [6] 25°,2 | [7] 19°,8 | [8] 24°,2
[9] 23°,1 | [10] 24°,1

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0° | Temp. extér. | Bar. à 0° | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0° | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | 747,85 | 25,0 | 747,22 | 27,0 | Cm 1 | 0 | » | O 2 | 747,03 | 21,1 |
| 2 | 747,49 | 18,7 | 747,70 | 20,8 | Cm 1 | 3 | » | NO 2 | 746,90 | 20,8 |
| 3 | 748,56 | 18,8 | 748,32 | 19,3 | Cm 1 | 4 | V 1 | NNE 1 | 747,29 | 21,0 |
| 4 | 747,45 | 20,1 | 747,42 | 22,2 | Cr | 1 | » | NE 1 | 747,17 | 24,3 |
| 5 | 750,23 | 22,3 | 749,92 | 25,0 | » | 0 | S | NNE 1 | 748,99 | 26,2 |
| 6 | 747,59 | 24,3 | 746,85 | 26,8 | » | 0 | S | O 1 | 745,41 | 27,9 |
| 7 | ? | ? | 744,58 | 25,0 | Cm | 3 | V | NO 1 | ? | ? |
| 8 | 744,14 | 21,3 | 744,44 | 24,7 | Cm St 1 | 7 | » | O 2 | 743,96 | 26,1 |
| 9 | 744,73 | 23,2 | 744,21 | 24,8 | Cm 1 | 1 | » | O 1 | 742,45 | 26,1 |
| 10 | 745,52 | 16,1 | 745,94 | 17,0 | Cm 1 | 1 | » | O 3 | 745,94 | 18,8 |
| 11 | 749,35 | 15,5 | 749,37 | 16,8 | Cm St | 5 | » | NO 2 | 750,36 | 17,8 |
| 12 | 754,12 | 15,7 | 754,18 | 18,0 | Cm St | 10 | C 1 | NO 1 | 755,46 | 17,9 |
| 13 | 753,29 | 17,0 | 753,05 | 17,7 | Cm 1 | 1 | » | NE 1 | 752,12 | 19,2 |
| 14 | ? | ? | 753,64 | 18,9 | Cm 1 | 1 | » | NE 2 | ? | ? |
| 15 | ? | ? | 751,11 | 20,7 | » | 0 | S | NE 2 | ? | ? |
| 16 | 749,65 | 20,0 | 749,16 | 21,0 | » | 0 | S | NE 1 | 747,15 | 24,9 |
| 17 | 744,71 | 19,4 | 744,10 | 22,1 | St Cm | 9 | C 1 | O 1 | 743,69 | 19,7 |
| 18 | 744,23 | 15,4 | 743,08 | 17,2 | Cr Cm 1 | 3 | V 1 | NNE 2 | 741,40 | 19,1 |
| 19 | 738,21 | 17,6 | 737,82 | 18,7 | St Cm | 10 | C | SE 1 | 736,04 | 20,0 |
| 20 | 735,66 | 15,5 | 745,62 | 15,1 | Cm | 6 | » | NO 2 | 740,63 | 18,0 |
| 21 | ? | ? | 744,06 | 20,5 | Cm St | 7 | » | S 2 | ? | ? |
| 22 | 742,99 | 18,8 | 742,29 | 19,0 | Cm | 8 | » | NE 2 | 741,04 | 20,2 |
| 23 | 733,99 | 18,0 | 733,19 | 20,8 | Cm St | 10 | C | S 1 | 731,04 | 20,0 |
| 24 | 742,92 | 12,3 | 743,32 | 14,0 | » | 8 | P | O 3 | 744,86 | 13,2 |
| 25 | 750,28 | 12,0 | 750,61 | 14,5 | Cm | 6 | » | O 1 | 750,45 | 14,1 |
| 26 | 749,62 | 13,0 | 749,48 | 15,4 | Cm St | 10 | C | SE 1 | 749,57 | 14,0 |
| 27 | 742,53 | 11,2 | 752,16 | 14,9 | Cm St | 7 | » | N 1 | 751,69 | 13,9 |
| 28 | ? | ? | 752,21 | 14,7 | Cm | 5 | » | SSO 1 | ? | ? |
| 29 | 750,03 | 13,8 | 749,65 | 16,7 | Cm 1 | 0 | » | S 1 | 748,61 | 18,2 |
| 30 | 748,22 | 16,2 | 747,52 | 18,9 | » | 0 | S | SO 1 | 746,43 | 21,3 |
| 31 | 747,43 | 19,8 | 747,19 | 22,3 | Cm | 5 | » | SO 1 | 745,95 | 24,2 |
| Moyennes. | | | | | | | | | | |
| 1 à 10 | 747,06 | 21,09 | 746,66 | 23,26 | | 2,0 | | | 746,12 | 23,59 |
| 11 à 20 | 746,15 | 17,01 | 747,95 | 18,22 | | 4,5 | | | 745,61 | 19,51 |
| 21 à 31 | 746,44 | 15,01 | 746,52 | 17,25 | | 6,0 | | | 745,51 | 17,68 |
| 1 à 31 | 746,57 | 17,75 | 747,02 | 19,50 | | 4,2 | | | 745,75 | 20,31 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 14,9 | 28,1 | 21,5 | » | | |
| 2 | 13,0 | 21,8 | 17,4 | » | | Quelques gouttes pendant la nuit. |
| 3 | 10,0 | 22,2[1] | 16,1 | » | | |
| 4 | 9,0 | 25,8 | 17,4 | » | | |
| 5 | 11,1 | 26,8 | 19,0 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 6 | 13,0 | 28,2 | 20,6 | » | | Id. Id. |
| 7 | 14,7 | 26,6 | 20,7 | » | | Rosée. |
| 8 | 14,3 | 26,8 | 20,6 | » | | |
| 9 | 15,6 | 26,3 | 21,0 | » | | |
| 10 | 12,5 | 19,2 | 15,9 | 3,55 | O | Pluie vers 3 h. du matin. |
| 11 | 9,3 | 18,6 | 14,0 | 0,10 | NO | Pluie fine à 8 h. du matin. |
| 12 | 7,7 | 18,9 | 13,3 | » | | Rosée. |
| 13 | 7,3 | 19,4 | 13,4 | » | | Id. |
| 14 | 8,1 | 21,0 | 14,6 | » | | Id. |
| 15 | 9,3 | 22,7 | 16,0 | » | | Id. |
| 16 | 11,4 | 24,9 | 18,2 | » | | Id. |
| 17 | 13,0 | 23,8 | 18,4 | » | | Id. |
| 18 | 6,9 | 20,0[2] | 13,5 | » | | Id. |
| 19 | 6,9 | 21,0 | 14,0 | » | | R. Pluie fine par int. à partir de 3 h. du s. |
| 20 | 14,0 | 20,8[3] | 17,4 | 25,46 | S | Pluie pend[t] la nuit. Pluie fine par int. le jour. |
| 21 | 13,9 | 21,5 | 17,7 | » | | |
| 22 | 13,0 | 21,5 | 17,3 | 1,50 | NO | Pluie par intervalles le matin et le soir. |
| 23 | 15,5 | 21,5 | 18,5 | 13,60 | S | P jusqu'à 11[h] m. et par int. le s. Or à 6[h] du s. |
| 24 | 9,5 | 15,9 | 12,6 | 28,00 | SO | Vent très-fort la nuit. P fine de 1[h] à 4[h] du s. |
| 25 | 7,0 | 15,8 | 11,4 | 0,20 | NO | Pluie fine à 9 h. du matin. |
| 26 | 8,0 | 14,9 | 11,5 | 3,40 | SE | Pluie fine par intervalles le matin et le soir. |
| 27 | 6,7 | 15,4 | 11,1 | 2,00 | NO | Rosée. |
| 28 | 5,0 | 17,3 | 11,2 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 29 | 5,7 | 18,9 | 12,3 | » | | Id. Id. |
| 30 | 8,0 | 22,3[4] | 15,2 | » | | Rosée. |
| 31 | 12,0 | 25,3 | 18,7 | » | | Id. |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | 12,81 | 25,18 | 19,02 | 3,55 | | |
| 11 à 20 | 9,39 | 21,11 | 15,28 | 25,56 | | |
| 21 à 31 | 9,46 | 19,12 | 14,32 | 48,70 | | |
| 1 à 31 | 10,52 | 21,72 | 16,12 | 77,81 | | |

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 21°,1 | [2] 19°,3 | [3] 18°,0 | [4] 21°,5



Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0° | Temp. extér. | Bar. à 0° | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | 748,51 | 19,0 | 748,42 | 19,9 | Cm St | 8 | » | O 1 | 747,48 | 21,0 |
| 2 | 746,66 | 17,5 | 746,61 | 17,9 | Cm | 4 | » | O 1 | 745,79 | 18,2 |
| 3 | 742,26 | 16,3 | 741,72 | 15,0 | » | 10 | P 1 C | OSO 1 | 740,30 | 14,5 |
| 4 | ? | ? | 740,85 | 16,8 | Cm St | 10 | | SO 1 | ? | ? |
| 5 | 746,92 | 14,6 | 746,92 | 14,2 | » | 10 | P 1 C | OSO 1 | 745,59 | 16,9 |
| 6 | 750,34 | 15,5 | 750,19 | 17,4 | Cm | 7 | » | O 2 | 748,63 | 17,8 |
| 7 | 747,63 | 18,8 | 747,72 | 20,1 | Cm St | 9 | C 1 | O 2 | 748,06 | 19,1 |
| 8 | 749,56 | 19,0 | 749,70 | 20,1 | St Cm | 10 | C | O 1 | 749,21 | 20,8 |
| 9 | 749,60 | 21,8 | 748,88 | 22,9 | Cm | 5 | » | SO 1 | 747,53 | 22,7 |
| 10 | 746,52 | 20,5 | 745,58 | 22,8 | Cm 1 | 0 | » | SO 1 | 743,15 | 24,0 |
| 11 | ? | ? | 742,91 | 16,7 | » | 10 | P 1 C | OSO 1 | ? | ? |
| 12 | 747,11 | 14,6 | 747,14 | 15,8 | Cm | 5 | » | OSO 1 | 747,05 | 14,9 |
| 13 | 748,33 | 14,9 | 747,94 | 16,7 | Cm Cr | 6 | » | SO 1 | 747,41 | 15,4 |
| 14 | 746,11 | 15,3 | 744,70 | 18,6 | Cr Cm | 6 | » | SO 3 | 745,24 | 17,8 |
| 15 | 741,30 | 18,0 | 741,21 | 18,8 | Cm St | 10 | C 1 | SSE 2 | 740,48 | 19,6 |
| 16 | 737,97 | 18,1 | 737,10 | 21,0 | Cr 3 | 2 | » | S 3 | 734,15 | 22,6 |
| 17 | 739,25 | 15,7 | 739,48 | 15,7 | » | 10 | P C3 | S 2 | 740,07 | 15,8 |
| 18 | ? | ? | 742,00 | 16,3 | Cm Cr | 4 | » | S 3 | ? | ? |
| 19 | 742,38 | 14,7 | 742,43 | 15,9 | Cm St | 8 | » | SSO 2 | 742,51 | 14,7 |
| 20 | 744,55 | 13,2 | 744,46 | 13,0 | » | 9 | P C1 | NNE 1 | 744,84 | 14,0 |
| 21 | 745,76 | 12,7 | 744,78 | 15,2 | Cm Cr 1 | 1 | » | S 1 | 743,87 | 16,6 |
| 22 | 744,19 | 16,6 | 744,08 | 20,0 | Cm St 3 | 9 | C | SSO 2 | 745,65 | 19,3 |
| 23 | 749,02 | 15,6 | 748,83 | 16,7 | Cm | 4 | » | O 1 | 749,54 | 17,7 |
| 24 | 752,11 | 14,2 | 751,78 | 17,6 | Cm St | 4 | » | OSO 2 | 751,69 | 17,6 |
| 25 | ? | ? | 753,99 | 16,9 | Cm St | 9 | » | » | ? | ? |
| 26 | 755,11 | 13,2 | 754,79 | 15,6 | » | 0 | S | E 2 | 753,84 | 16,8 |
| 27 | 755,32 | 13,5 | 752,65 | 16,0 | C 1 | 0 | » | E 3 | 751,88 | 16,8 |
| 28 | 752,98 | 13,7 | 752,25 | 16,2 | » | 0 | S | E 1 | 750,95 | 18,0 |
| 29 | 748,05 | 12,8 | 747,52 | 16,8 | Cr Cm | 3 | » | S 1 | 746,26 | 18,1 |
| 30 | 746,42 | 13,7 | 746,58 | 12,8 | Cm St | 10 | C | NNO 1 | 746,41 | 12,8 |
| Moyennes. | | | | | | | | | | |
| 1 à 10 | 747,55 | 18,09 | 746,64 | 18,71 | | 7,3 | | | 746,17 | 19,44 |
| 11 à 20 | 743,57 | 15,56 | 742,94 | 16,85 | | 7,0 | | | 742,44 | 16,85 |
| 21 à 30 | 749,66 | 14,00 | 749,73 | 16,58 | | 4,0 | | | 748,68 | 17,08 |
| 1 à 30 | 747,00 | 15,89 | 746,43 | 17,31 | | 6,1 | | | 745,89 | 17,83 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 15,4 | 22,7 | 19,1 | 5,00 | O | Orage de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/2 du matin. |
| 2 | 11,8 | 20,0 | 15,9 | 2,95 | NO | Pluie la nuit. |
| 3 | 11,7 | 16,8 [1] | 14,3 | 0,10 | SO | Pluie fine par int. le m. Pluie de 12 à 3h du s. |
| 4 | 11,7 | 17,7 | 14,7 | 8,60 | SO | P de 6 à 9h 1/2 du m. $P_1$ par int. jusque 2h s. |
| 5 | 10,7 | 17,8 [2] | 14,3 | 1,90 | SO | $P_1$ par int. le mat. Pluie de 12 à 3 h. du s. |
| 6 | 8,3 | 20,3 [3] | 14,4 | 1,90 | SE | Rosée. Pluie très-fine à 6 h. du soir. |
| 7 | 13,3 | 20,7 | 18,1 | 0,03 | O | Pluie très-fine par intervalles le matin. |
| 8 | 16,0 | 23,2 [4] | 19,6 | 0,57 | O | Idem idem id. |
| 9 | 16,4 | 23,6 | 20,0 | » | | |
| 10 | 14,0 | 25,3 [5] | 19,7 | » | | Rosée. |
| 11 | 14,0 | 17,7 | 15,9 | 1,10 | SO | Orage à 3 h. du matin et pluie par interv. |
| 12 | 8,0 | 17,6 | 12,8 | 1,90 | O | Rosée. |
| 13 | 6,5 | 18,8 [6] | 12,7 | » | | Id. |
| 14 | 7,5 | 19,0 | 13,2 | » | | |
| 15 | 10,6 | 21,2 [7] | 15,9 | » | | |
| 16 | 14,0 | 23,0 | 18,5 | 5,35 | S | Pluie par int. matin et soir. Gd vent le soir. |
| 17 | 14,3 | 17,3 [8] | 15,8 | 8,85 | S | Pluie le matin et par intervalles le soir. |
| 18 | 9,4 | 18,2 | 13,8 | 1,80 | S | Pluie la nuit. Ec et pluie de 7h à 8h 1/2 du s. |
| 19 | 10,0 | 16,2 | 13,1 | 0,80 | S | Pluie à 1 h. et à 4 h. du soir. |
| 20 | 8,9 | 16,3 | 12,6 | 2,90 | SO | Pluie par int. le matin. Qq. gouttes le soir. |
| 21 | 5,7 | 20,0 [9] | 12,9 | 0,13 | SO | Rosée. |
| 22 | 11,3 | 20,7 | 16,1 | 0,40 | S | Pluie la nuit. Eclairs et pluie le soir. |
| 23 | 11,0 | 19,8 [10] | 15,4 | 5,20 | SO | Pluie la nuit. |
| 24 | 7,6 | 18,8 | 13,2 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 25 | 11,7 | 18,2 | 15,0 | » | | Rosée. |
| 26 | 6,0 | 18,8 | 12,4 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 27 | 7,0 | 17,8 | 12,4 | » | | Rosée. |
| 28 | 6,4 | 18,5 | 12,5 | » | | |
| 29 | 5,1 | 19,3 | 12,2 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 30 | 8,8 | 14,3 | 11,6 | » | | Rosée. Qq. gouttes de 12 h. 1/2 à 1 h. du s. |
| | Moyennes. | | | Somm | | Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir. |
| 1 à 10 | 13,15 | 20,83 | 17,01 | 21,05 | | |
| 11 à 20 | 10,32 | 18,53 | 14,43 | 22,70 | | [1] 15°,3 \| [2] 17°,0 \| [3] 19°,2 \| [4] 22°,1 |
| 21 à 30 | 8,08 | 18,64 | 13,37 | 5,73 | | [5] 25°,0 \| [6] 17°,7 \| [7] 20°,7 \| [8] 16°,0 |
| 1 à 30 | 10,52 | 19,33 | 14,93 | 49,48 | | [9] 16°,6 \| [10] 18°,9 |

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | | mm | ° |
| 1 | 746,61 | 9,4 | 745,88 | 12,8 | Cm | 1 | » | N | 1 | 745,08 | 13,0 |
| 2 | ? | ? | 747,81 | 11,9 | Cm | 3 | » | E | 3 | ? | ? |
| 3 | 750,78 | 11,9 | 750,91 | 9,5 | Cm 1 | 0 | » | NE | 4 | 750,11 | 9,0 |
| 4 | 748,75 | 7,2 | 747,75 | 9,8 | » | 0 | S | E | 4 | 746,57 | 8,9 |
| 5 | 746,11 | 6,8 | 745,35 | 9,8 | » | 0 | S | E | 3 | 745,06 | 11,1 |
| 6 | 747,78 | 7,1 | 747,45 | 9,7 | » | 0 | S | E | 2 | 745,85 | 10,6 |
| 7 | 749,79 | 8,3 | 749,16 | 11,1 | » | 0 | S | E | 2 | 748,80 | 12,4 |
| 8 | 749,46 | 8,3 | 748,92 | 10,2 | » | 0 | S | E | 1 | 747,82 | 11,2 |
| 9 | ? | ? | 746,22 | 10,4 | Cr Cm 1 | 1 | » | NE | 2 | ? | ? |
| 10 | 746,90 | 11,7 | 747,03 | 11,9 | Cm St 1 | 9 | » | ENE | 2 | 747,43 | 10,8 |
| 11 | 749,38 | 10,1 | 749,39 | 12,1 | Cm St | 8 | » | N | 1 | 748,54 | 10,4 |
| 12 | 748,99 | 9,7 | 748,79 | 12,0 | Cm St | 10 | C 1 | N | 1 | 748,21 | 9,8 |
| 13 | 746,67 | 10,2 | 746,05 | 12,0 | Cm St | 10 | C | O | 1 | 744,81 | 10,0 |
| 14 | 744,90 | 10,3 | 744,68 | 11,8 | Cm St | 10 | C 1 | ONO | 2 | 743,90 | 10,2 |
| 15 | 745,89 | 8,8 | 746,28 | 10,1 | Cm | 6 | » | N | 1 | 746,52 | 9,3 |
| 16 | ? | ? | 744,75 | 9,8 | Cm Cr | 4 | » | SO | 1 | ? | ? |
| 17 | 742,98 | 10,3 | 742,46 | 12,2 | Cm | 8 | » | O | 2 | 741,28 | 11,0 |
| 18 | 741,89 | 10,3 | 741,60 | 13,0 | Cr | 1 | » | O | 1 | 740,81 | 13,2 |
| 19 | 737,38 | 12,8 | 735,79 | 17,0 | Cr Cm | 2 | » | S | 3 | 735,30 | 17,8 |
| 20 | 735,23 | 13,0 | 734,34 | 13,0 | » | 10 | P 1 C | O | 2 | 735,74 | 12,4 |
| 21 | 736,15 | 6,0 | 735,19 | 9,0 | » | 10 | P 1 C | N | 1 | 734,07 | 10,5 |
| 22 | 732,65 | 11,9 | 731,51 | 14,2 | Cr 3 | 2 | » | SE | 2 | 729,58 | 15,0 |
| 23 | ? | ? | 733,46 | 13,0 | Cm St | 8 | » | SO | 2 | ? | ? |
| 24 | 733,27 | 12,5 | 733,05 | 13,8 | Cm St | 10 | C 1 | S | 2 | 733,07 | 13,3 |
| 25 | 733,21 | 10,0 | 734,58 | 12,8 | Cm St | 8 | » | E | 1 | 732,96 | 13,2 |
| 26 | 730,52 | 11,8 | 728,71 | 12,0 | » | 10 | P 1 C 3 | NE | 1 | 728,87 | 13,0 |
| 27 | 733,26 | 12,2 | 733,71 | 13,1 | Cm St | 10 | C | OSO | 1 | 733,76 | 12,2 |
| 28 | 733 63 | 9,0 | 732,76 | 11,0 | Cm St | 10 | C 1 | N | 1 | 732,22 | 12,3 |
| 29 | 732,66 | 10,2 | 732,84 | 10,9 | Cm St | 10 | C | E | 2 | 733,63 | 10,2 |
| 30 | ? | ? | 741,56 | 8,8 | Cm St | 10 | C | E | 1 | ? | ? |
| 31 | 748,44 | 5,5 | 749,04 | 5,5 | Cm St | 10 | C 1 | NE | 2 | 748,86 | 4,9 |
| | | | | | Moyennes. | | | | | | |
| 1 à 10 | 748,27 | 8,84 | 747,65 | 10,71 | | 1,4 | | | | 747,08 | 10,88 |
| 11 à 20 | 743,48 | 10,61 | 743,41 | 12,50 | | 6,9 | | | | 742,57 | 11,57 |
| 21 à 30 | 735,09 | 9,90 | 735,11 | 11,28 | | 8,9 | | | | 733,78 | 11,62 |
| 1 à 31 | 742,05 | 9,82 | 741,83 | 11,43 | | 5,8 | | | | 740,91 | 11,37 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 3,0 | 14,0 | 8,5 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 2 | 3,1 | 12,5 | 7,8 | » | | Rosée. Gelée blanche. |
| 3 | 2,5 | 9,8 | 6,2 | » | | |
| 4 | 0,8 | 9,8 | 5,3 | » | | Vent très-fort. |
| 5 | 0,3 | 12,3 | 6,3 | » | | |
| 6 | 2,2 | 11,1 | 6,7 | » | | |
| 7 | 1,2 | 13,0 | 7,1 | » | | |
| 8 | 0,9 | 12,8 | 6,9 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 9 | 1,0 | 12,4[1] | 6,7 | » | | Id. Id. |
| 10 | 3,0 | 12,1 | 7,6 | » | | Rosée. |
| 11 | 4,7 | 13,3 | 9,0 | » | | Quelques gouttes à 1 h. et à 3 h. du soir. |
| 12 | 5,1 | 12,9 | 9,0 | 0,92 | NC | Pluie la nuit. Pluie fine à 4 h. du soir. |
| 13 | 7,9 | 12,2 | 10,1 | 0,08 | NC | |
| 14 | 7,5 | 12,0 | 9,6 | 0,42 | NC | Pluie la nuit. |
| 15 | 5,7 | 11,0 | 8,4 | » | | Rosée. Qq. gouttes à 11 h. 1/2 du matin. |
| 16 | - 0,1 | 12,2[2] | 6,1 | » | | Rosée. Gelée blanche. |
| 17 | 2,7 | 14,0 | 8,4 | » | | |
| 18 | 2,9 | 17,0[3] | 10,0 | » | | Rosée. Brouillard. |
| 19 | 6,0 | 18,7 | 12,4 | » | | Id. Id. |
| 20 | 10,7 | 13,5 | 12,2 | 5,10 | SO | Pluie la nuit. Pluie de 9 h. à 12 h. du mat. |
| 21 | 4,0 | 14,2[4] | 9,1 | » | | Rosée. Bl très-dense. P, à partir de midi. |
| 22 | 6,8 | 16,0 | 11,4 | 0,35 | O | Rosée. Pluie à partir de 6 h. du soir. |
| 23 | 9,9 | 14,5 | 12,2 | 3,10 | S | P et gd vent la nuit. Pluie fine par int. le s. |
| 24 | 9,5 | 14,6 | 12,1 | 1,10 | S | Pluie fine la nuit. |
| 25 | 6,9 | 15,8 | 11,4 | » | | R. Bl très-dense. P à partir de 8 h. 1/2 du s. |
| 26 | 10,0 | 14,1 | 12,1 | 5,90 | SE | Pluie jusqu'à midi. Pluie fine vers 11 h. du s. |
| 27 | 10,2 | 14,2 | 12,2 | 0,25 | NE | |
| 28 | 2,7 | 13,1 | 7,9 | » | | Rosée. Gelée blanche. |
| 29 | 6,4 | 11,1 | 8,8 | » | | Quelques gouttes à 9 h. du soir. |
| 30 | 6,2 | 9,0 | 7,6 | » | | |
| 31 | 4,6 | 6,2 | 5,4 | » | | |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | 1,80 | 11,98 | 6,91 | » | | |
| 11 à 20 | 5,28 | 13,68 | 9,52 | 6,52 | | |
| 21 à 31 | 7,72 | 12,99 | 10,02 | 10,70 | | |
| 1 à 31 | 4,77 | 12,88 | 8,85 | 17,22 | | |

Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir.

[1] 11°,7 | [2] 10°,4 | [3] 14°,6 | [4] 10°,8

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | ° | mm | ° | | | | | mm | ° |
| 1 | ? | ? | 749,16 | 6,0 | Cr St 3 | 3 | » | E 2 | ? | ? |
| 2 | 745,68 | 6,3 | 745,11 | 9,0 | Cm St | 10 | C | NE 1 | 745,12 | 8,7 |
| 3 | 747,08 | 4,0 | 746,94 | 6,8 | Cm St | 10 | C | NE 1 | 747,91 | 5,0 |
| 4 | 753,27 | 0,7 | 754,70 | 4,1 | » | 0 | S | NNE 1 | 753,82 | 6,4 |
| 5 | 751,82 | 0,0 | 750,63 | 2,8 | Cm | 1 | » | S 1 | 749,48 | 6,8 |
| 6 | 754,01 | 2,1 | 753,60 | 1,8 | » | 10 | Gs | O 2 | ? | ? |
| 7 | 753,02 | - 2,2 | 752,51 | - 0,2 | » | 0 | S | NE 2 | 750,63 | - 0,2 |
| 8 | 746,55 | - 2,8 | 745,77 | - 0,8 | » | 0 | S | NE 1 | 745,41 | 0,0 |
| 9 | 746,42 | - 0,9 | 746,17 | 0,4 | » | 10 | Bl 1 | NE 1 | 745,52 | 1,0 |
| 10 | 744,75 | 0,4 | 744,10 | 2,2 | Cm | 3 | » | NE 2 | 743,76 | 1,1 |
| 11 | 742,59 | - 0,2 | 742,19 | 1,1 | Cm St | 10 | C | NE 1 | 741,64 | 0,1 |
| 12 | 742,43 | 0,8 | 741,28 | 2,9 | » | 10 | P 1 | SE 1 | 740,85 | 2,9 |
| 13 | 739,91 | 2,5 | 750,00 | 5,0 | Cm | 7 | » | S 2 | ? | ? |
| 14 | 723,57 | 9,1 | 722,61 | 8,9 | » | 10 | P C 3 | OSO 3 | 722,06 | 7,6 |
| 15 | 721,56 | 7,0 | 721,16 | 9,4 | Cm St | 7 | » | O 3 | 720,81 | 8,1 |
| 16 | 725,35 | 7,5 | 725,78 | 8,0 | Cm St | 10 | C | OSO 1 | 728,55 | 7,7 |
| 17 | 738,80 | 7,0 | 738,10 | 8,0 | Cm St | 9 | » | SO 1 | 737,23 | 7,0 |
| 18 | 737,00 | 9,0 | 737,02 | 10,0 | Cm St | 10 | C 1 | SO 1 | 738,37 | 8,9 |
| 19 | 747,05 | 6,0 | 746,74 | 5,8 | Cm St | 10 | C 1 | SO 1 | 745,72 | 5,0 |
| 20 | ? | ? | 740,36 | 5,8 | Cm St | 10 | C | S 1 | ? | ? |
| 21 | 742,72 | 7,0 | 743,28 | 7,8 | Cm St | 10 | C 1 | S 1 | 743,95 | 5,9 |
| 22 | 744,81 | 3,3 | 743,55 | 5,2 | Cm St | 10 | C 1 | S 1 | 741,29 | 5,2 |
| 23 | 744,02 | 5,8 | 743,52 | 6,8 | Cm St | 10 | C | SO 2 | 742,21 | 6,1 |
| 24 | 732,00 | 7,3 | 731,43 | 7,0 | » | 10 | P C | SSO 1 | 730,73 | 5,8 |
| 25 | 734,03 | 4,4 | 733,54 | 5,5 | Cm St 1 | 10 | » | SO 1 | 733,94 | 4,9 |
| 26 | 724,19 | 5,8 | 725,44 | 5,8 | Cm St | 10 | C | O 1 | 727,73 | 5,0 |
| 27 | ? | ? | 741,84 | 5,7 | Cm St | 10 | C | O 1 | ? | ? |
| 28 | 750,51 | 1,8 | 749,76 | 3,7 | Cr | 2 | » | SSE 2 | 749,43 | 5,0 |
| 29 | 754,50 | 6,2 | 754,70 | 7,0 | Cm St | 10 | C | O 1 | 755,59 | 4,5 |
| 30 | 756,92 | - 1,6 | 756,57 | - 0,4 | » | 10 | Bl 1 C | N 1 | 755,85 | 0,4 |
| | | | | | Moyennes. | | | | | |
| 1 à 10 | 749,39 | 0,87 | 749,07 | 3,21 | | 4,7 | | | 747,71 | 3,60 |
| 11 à 20 | 735,36 | 5,41 | 735,32 | 6,89 | | 9,3 | | | 734,45 | 5,91 |
| 21 à 30 | 742,63 | 5,11 | 742,34 | 5,41 | | 9,2 | | | 742,30 | 4,76 |
| 1 à 30 | 742,54 | 3,80 | 742,24 | 5,07 | | 7,7 | | | 741,51 | 4,76 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Maximum. | Minimum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | 0,0 | 9,0 [1] | 4,5 | » | | |
| 2 | 3,1 | 9,1 | 6,1 | » | | Pluie fine par interv. le soir à partir de 4 h. |
| 3 | 3,5 | 7,2 | 5,4 | 4,90 | N | Pluie la nuit jusque 9 h. du matin. |
| 4 | - 2,6 | 7,6 | 2,5 | » | | Gelée blanche très-forte. |
| 5 | - 2,8 | 8,1 | 2,7 | » | | Bl très-dense et givre. Qq. gouttes le soir. |
| 6 | - 0,6 | 1,8 | 0,6 | » | | Qq flons de ngle m. Grs de midi à 3h. V t.-fort. |
| 7 | - 4,2 | 0,6 | - 1,8 | 0,30 | O | Vent tr.-fort la nuit et coups de vent le jour. |
| 8 | - 7,0 | 0,8 | - 3,1 | » | | Gelée blanche. |
| 9 | - 6,4 | 2,9 [2] | - 1,8 | » | | Brouillard jusque 1 h. du soir. |
| 10 | - 5,3 | 3,6 | 0,2 | » | | Forte gelée blanche. |
| 11 | - 4,8 | 3,0 [3] | - 0,9 | » | | Brouillard et gelée blanche très-forte. |
| 12 | - 2,0 | 5,0 [4] | 1,5 | » | | Brouillard. Quelques gouttes à midi. |
| 13 | 0,3 | 9,6 [5] | 5,0 | » | | Pluie la nuit jusqu'à 7 h. du matin et brouill. |
| 14 | 4,0 | 9,6 [6] | 6,7 | 6,00 | S | Pluie par intervalles matin et soir. |
| 15 | 5,3 | 9,8 | 7,6 | 7,80 | SO | Pluie le mat. jusqu'à 10 h. et par int. le soir. |
| 16 | 5,3 | 8,3 | 6,8 | 3,60 | SO | Pluie le mat. jusqu'à 7 h. et par int. le soir. |
| 17 | 3,3 | 10,0 [7] | 6,7 | 0,48 | O | |
| 18 | 5,9 | 10,2 | 8,1 | 3,00 | S | Pluie par intervalles le matin. |
| 19 | 1,9 | 6,0 | 4,0 | 0,70 | SO | |
| 20 | 2,2 | 7,8 [8] | 5,0 | » | | Pluie le soir à partir de 8 h. 1/2. |
| 21 | 5,1 | 8,1 | 6,6 | 1,68 | SE | Pluie la nuit. |
| 22 | 0,0 | 6,9 | 3,5 | » | | Bl très-dense. Pluie le s. à partir de 1 h. 1/2. |
| 23 | 3,1 | 7,4 | 5,3 | 7,29 | S | Brouillard. |
| 24 | 3,7 | 7,0 | 5,4 | 7,80 | S | Pluie matin et soir. |
| 25 | 2,0 | 6,3 | 4,2 | 9,10 | SO | Pluie de 3 h. 1/2 à 4 h. du soir. |
| 26 | 0,9 | 6,1 | 3,5 | 7,90 | S | Pluie jusqu'à 8h. Av. mêlées de gle à 10h m. |
| 27 | 2,7 | 6,2 | 4,5 | 0,60 | SO | Gelée blanche. |
| 28 | - 0,9 | 7,1 [9] | 3,1 | » | | |
| 29 | 3,3 | 7,2 | 5,4 | 3,00 | SO | Pluie la nuit jusque 8 h. du matin. |
| 30 | - 3,3 | 1,1 [10] | - 1,1 | » | | Brl très-dense. Gelée blanche et givre. |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | - 2,03 | 5,07 | 1,53 | 5,20 | | Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir. |
| 11 à 20 | 2,14 | 7,91 | 5,05 | 21,58 | | [1] 7o,6 \| [2] 1o,9 \| [3] 1o,8 \| [4] 3o,9 |
| 21 à 30 | 1,68 | 6,34 | 4,04 | 37,37 | | [5] 7o,8 \| [6] 9o,6 \| [7] 9o,1 \| [8] 6o,2 |
| 1 à 30 | 0,60 | 6,44 | 3,52 | 64,15 | | [9] 6o,0 \| [10] 0o,6 |

Digitized by Google

| DATES. | 10 H. DU MAT. | | MIDI. | | | | | | 4 H. DU SOIR. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bar. à 0°. | Temp extér. | Bar. à 0°. | Temp. extér. | Config. des nuages. | Nébulosité. | Phénomènes | Vent. | Bar. à 0°. | Temp. extér. |
| | mm | o | mm | o | | | | | mm | o |
| 1 | 732,02 | 0,6 | 731,22 | 0,8 | Cm St | 10 | C 1 | S 1 | 730,71 | 0,8 |
| 2 | 734,59 | 1,5 | 734,62 | 2,4 | Cm St | 10 | C 1 | ONO 1 | 733,47 | 1,9 |
| 3 | 738,30 | 2,0 | 737,80 | 3,2 | Cm St | 10 | C | NE 1 | 738,43 | 2,7 |
| 4 | ? | ? | 737,52 | 0,7 | Cr St | 2 | » | E 1 | ? | ? |
| 5 | 734,03 | 0,0 | 733,10 | 1,3 | Cr Cm | 3 | » | E 1 | 731,61 | 0,8 |
| 6 | 749,39 | - 0,6 | 750,28 | 3,2 | Cr Cm 3 | 2 | » | SSO 1 | 749,84 | 2,0 |
| 7 | 731,10 | - 2,8 | 730,04 | 0,4 | » | 0 | S | S 1 | 748,43 | 0,7 |
| 8 | 744,93 | - 4,0 | 743,92 | - 2,0 | » | 0 | S | NE 1 | 743,07 | - 1,3 |
| 9 | 744,71 | 2,0 | 744,63 | 3,2 | Cm St | 10 | C 1 | SSO 1 | 744,46 | 3,0 |
| 10 | 745,08 | - 0,3 | 744,88 | 1,5 | » | 0 | S | N 1 | 744,79 | 2,6 |
| 11 | 746,22 | 2,0 | 745,69 | 3,0 | Cr Cm | 4 | » | NE 1 | 745,20 | 3,2 |
| 12 | 743,16 | 0,2 | 742,21 | 1,2 | Cm St | 10 | » | NE 1 | 741,17 | 0,8 |
| 13 | 737,83 | - 3,0 | 737,78 | - 1,3 | Cm St | 10 | C 1 | E 2 | 737,61 | - 1,4 |
| 14 | 739,03 | - 1,2 | 738,46 | 0,0 | Cr 3 | 1 | » | E 2 | 738,14 | - 1,3 |
| 15 | 735,82 | - 0,6 | 732,79 | 0,8 | Cm St | 10 | C | NE 1 | 732,71 | 0,2 |
| 16 | 733,54 | - 2,8 | 733,63 | - 3,2 | St 3 | 10 | C 3 | NE 2 | 736,83 | - 3,8 |
| 17 | 741,13 | - 4,6 | 741,26 | - 3,3 | St | 10 | » | N 1 | 741,92 | ? |
| 18 | ? | ? | 741,12 | - 2,4 | Cr 1 | 0 | » | NNE 2 | ? | ? |
| 19 | 746,19 | 0,3 | 746,44 | 0,8 | St | 10 | C | ENE 1 | 747,78 | 0,2 |
| 20 | 748,08 | 0,2 | 747,16 | 1,0 | St | 10 | C | S 1 | 745,92 | 1,1 |
| 21 | 743,74 | 1,6 | 743,38 | 1,8 | » | 10 | B13C3 | » | 744,69 | 2,0 |
| 22 | 744,14 | 1,3 | 744,63 | 1,4 | Cm St | 10 | C 1 | NE 3 | 746,67 | - 0,9 |
| 23 | 730,37 | - 7,2 | 730,23 | - 6,2 | Cm | 8 | » | NE 3 | 730,49 | - 6,2 |
| 24 | 734,74 | - 8,3 | 733,93 | - 6,0 | » | 0 | S | NE 3 | 734,01 | - 6,2 |
| 25 | ! | ? | 732,29 | - 6,4 | » | 0 | S | N 3 | ? | ? |
| 26 | 730,12 | - 9,3 | 749,16 | - 6,3 | » | 0 | S | NNE 3 | 748,69 | - 6,4 |
| 27 | 748,63 | - 9,2 | 748,49 | - 6,2 | » | 0 | S | NE 2 | 748,63 | - 4,6 |
| 28 | 731,23 | - 4,3 | 731,78 | - 4,0 | St | 10 | C | NE 3 | 732,92 | - 4,0 |
| 29 | 733,29 | - 1,3 | 734,62 | - 1,3 | St | 10 | C | NE 2 | 733,27 | - 2,7 |
| 30 | 747,49 | - 3,2 | 746,62 | - 3,8 | St | 10 | C | S 1 | 745,12 | - 4,9 |
| 31 | 741,72 | - 3,7 | 740,72 | - 3,0 | St | 10 | C 3 | S 1 | 739,51 | - 3,3 |
| | | | | | Moyennes. | | | | | |
| 1 à 10 | 730,48 | - 0,18 | 730,80 | 1,47 | | 4,7 | | | 749,64 | 1,47 |
| 11 à 20 | 741,22 | - 1,06 | 740,86 | - 0,36 | | 7,3 | | | 740,81 | - 0,38 |
| 21 à 31 | 748,93 | - 4,89 | 748,90 | - 3,82 | | 5,9 | | | 748,40 | - 3,74 |
| 1 à 31 | 746,96 | - 2,04 | 746,92 | - 1,00 | | 6,0 | | | 746,37 | - 2,48 |

Digitized by Google

| DATES. | TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum. | Maximum. | Moyen | PLUIE en 24 h. en millim | Vent pluvieux | PHÉNOMÈNES JOURNALIERS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | mm | | |
| 1 | - 1,1 | 2,8 [1] | 0,9 | » | | Bl. Neige fondue très-fine à partir de 6h du s. |
| 2 | - 1,2 | 3,2 [2] | 1,0 | 0,15 | NO | Neige pendant la nuit. |
| 3 | 0,9 | 3,4 | 2,2 | » | | |
| 4 | - 3,3 | 1,4 | - 1,0 | » | | Forte gelée blanche. |
| 5 | - 2,4 | 3,2 [3] | 0,4 | » | | G bl. Halo lunaire à 6h du s. et anneau à 7 1/2. |
| 6 | - 3,9 | 4,0 | 0,1 | » | | Gelée blanche. |
| 7 | - 3,2 | 1,6 | - 0,8 | » | | Brouillard très-dense et gelée bl. très-forte. |
| 8 | - 6,3 | 3,2 [4] | - 1,6 | » | | Brouillard. Gelée blanche et givre. |
| 9 | - 3,9 | 4,0 | 0,1 | 0,70 | SE | Pluie la nuit et verglas le matin. |
| 10 | - 3,2 | 4,0 | 0,4 | 0,15 | NO | Brouillard. Gelée blanche. Pluie fine le mat. |
| 11 | - 1,0 | 5,0 | 2,0 | » | | Quelques gouttes à 1 h. du soir. |
| 12 | - 2,6 | 2,0 | - 0,3 | » | | |
| 13 | - 4,2 | 0,0 [5] | - 2,1 | » | | |
| 14 | - 3,0 | 0,8 [6] | - 1,1 | » | | Grésil la nuit et vérglas le matin. |
| 15 | - 4,0 | 1,2 | - 1,4 | » | | Brouillard. Gelée blanche. |
| 16 | - 3,3 | -3,1 | - 3,2 | 0,28 | NE | Verg. le m. Grs de 8 à 11h m. N à pir de midi. |
| 17 | - 8,2 | -2,4 [7] | - 5,3 | 0,62 | NO | |
| 18 | - 6,9 | 0,8 | - 3,1 | » | | Brouillard. Givre. |
| 19 | - 2,5 | 1,1 | - 0,7 | » | | Quelques flocons de neige par intervalles. |
| 20 | - 1,5 | 2,0 [8] | 0,4 | » | | Brouillard. Neige 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 du soir. |
| 21 | 0,6 | 2,3 | 1,5 | 1,20 | SE | Bl très-dense dans le jour et pluie fine par int. |
| 22 | 0,7 | 1,6 | 1,2 | 10,00 | SE | Pluie la nuit jusque 8 h. du matin. |
| 23 | - 7,9 | -5,2 | - 6,6 | » | | |
| 24 | -10,7 | -5,0 | - 7,9 | » | | |
| 25 | -10,3 | -5,5 | - 7,9 | » | | |
| 26 | -11,8 | -5,2 | - 8,5 | » | | Forte gelée blanche. |
| 27 | -11,1 | -3,8 | - 7,5 | » | | Idem. |
| 28 | - 8,5 | -1,3 [9] | - 4,9 | » | | G bl. très-forte. Qq floc. de neige à 11h mat. |
| 29 | - 4,7 | -0,8 | - 2,8 | » | | Gelée blanche. |
| 30 | - 6,2 | -2,9 [10] | - 4,6 | » | | Quelques flocons de neige par intervalles. |
| 31 | - 8,2 | -1,8 [11] | - 5,0 | » | | Brouil. Gelée bl. Neige à partir de 4 h. du s. |
| | Moyennes. | | | Somm | | |
| 1 à 10 | - 2,76 | 3,08 | 0,17 | 1,00 | | Maximum du jour, constaté à 4 h. du soir. |
| 11 à 20 | - 3,70 | 0,74 | - 1,48 | 0,90 | | [1] 1o,2 \| [2] 2o,9 \| [3] 1o,7 \| [4] 0o,8 |
| 21 à 31 | - 7,10 | -2,56 | - 4,82 | 11,20 | | [5] - 0o,6 \| [6] 0o,1 \| [7] - 3o,0 \| [8] 1o,4 |
| 1 à 31 | - 4,60 | 0,35 | - 2,13 | 13,10 | | [9] - 4o,0 \| [10] - 4o,8 \| [11] - 2o,1 |



Digitized by Google

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1864.* — **Pressions atmosphériques.**

| MOIS. | MOYENNES DES PRESSIONS. | | | Différence des moy. de 10 h. et de 4 h. | Plus gr. différences de 10 h. à midi. | | | | Plus gr. différences de midi à 4 h. | | | | Plus grandes différences entre deux midi. | | | | PRESSIONS EXTRÊMES. | | | | Différences des pressions extrêmes. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | à 10 heur. | à midi. | à 4 heures | | en montant. | DATES. | en descend. | DATES. | en montant. | DATES. | en descend. | DATES. | en montant. | DATES. | en descend. | DATES. | minima absolus. | DATES. | maxima absolus. | DATES. | |
| | mm | mm | mm | mm | mm | | mm | | mm | | mm | | mm | | mm | | mm | | mm | | mm |
| Janvier | 752,47 | 752,00 | 752,11 | 0,56 | 0,68 | 30 | 0,82 | 21 | 2,20 | 29 | 1,49 | 15 | 14,65 | 1-2 | 6,77 | 27-28 | 740,55 | 1 | 758,28 | 30 | 17,93 |
| Février | 744,04 | 745,52 | 745,57 | 0,67 | 1,26 | 11 | 1,59 | 10 | 2,75 | 14 | 1,94 | 6 | 12,00 | 21-22 | 11,20 | 20-21 | 729,51 | 21 | 757,29 | 14 | 27,78 |
| Mars. | 759,11 | 758,49 | 757,97 | 1,14 | 1,82 | 10 | 1,06 | 25 | 2,46 | 29 | 3,19 | 17 | 15,05 | 9-10 | 8,61 | 28-29 | 719,48 | 28 | 754,30 | 15 | 34,82 |
| Avril.. | 746,55 | 746,29 | 745,44 | 1,09 | 0,81 | 6 | 1,08 | 9 | 1,16 | 2 | 1,89 | 13 | 6,71 | 4-5 | 4,19 | 3-4 | 738,98 | 9 | 754,52 | 8 | 15,54 |
| Mai... | 744,01 | 745,86 | 742,67 | 1,54 | 0,54 | 13 | 2,58 | 31 | 0,55 | 28 | 2,15 | 19 | 8,60 | 3-4 | 7,63 | 1-2 | 734,54 | 9 | 750,26 | 18 | 15,72 |
| Juin... | 744,96 | 744,95 | 744,57 | 0,55 | 1,04 | 10 | 0,97 | 14 | 1,39 | 10 | 1,92 | 25 | 6,42 | 16-17 | 6,85 | 25-26 | 736,44 | 14 | 755,97 | 20 | 17,53 |
| Juillet. | 745,68 | 745,67 | 745,25 | 0,45 | 0,62 | 4 | 0,77 | 25 | 1,08 | 26 | 1,78 | 2 | 6,71 | 3-4 | 5,26 | 2-3 | 739,82 | 5 | 751,89 | 31 | 12,15 |
| Août... | 746,57 | 747,02 | 745,75 | 0,82 | 7,96 | 20 | 1,15 | 18 | 1,54 | 24 | 2,99 | 20 | 10,15 | 23-24 | 9,10 | 22-25 | 731,04 | 25 | 754,18 | 12 | 23,14 |
| Septem | 747,00 | 746,45 | 745,89 | 1,11 | 0,14 | 8 | 1,41 | 14 | 0,71 | 25 | 2,97 | 16 | 6,07 | 4-5 | 4,81 | 2-3 | 734,15 | 16 | 755,11 | 26 | 20,98 |
| Octobre | 742,05 | 741,85 | 740,91 | 1,14 | 1,11 | 20 | 1,81 | 26 | 1,40 | 20 | 2,84 | 26 | 8,72 | 29-30 | 5,81 | 18-19 | 725,87 | 26 | 750,91 | 3 | 25,04 |
| Novem. | 742,54 | 742,24 | 741,51 | 1,05 | 1,59 | 6 | 1,91 | 15 | 2,77 | 16 | 2,26 | 22 | 16,40 | 26-27 | 15,59 | 13-14 | 720,81 | 15 | 756,92 | 30 | 36,11 |
| Décem. | 746,96 | 746,92 | 746,57 | 0,59 | 0,89 | 6 | 1,06 | 7 | 2,04 | 22 | 1,61 | 7 | 5,61 | 16-17 | 8,00 | 29-30 | 732,71 | 15 | 758,50 | 5 | 25,79 |
| ANNÉE. Moy. | 745,16 | 744,92 | 744,52 | 0,84 | .... | .. | .... | .. | .... | .. | .... | .. | ..... | ..... | ..... | ..... | 731,97 | .. | 754,66 | .. | 22,69 |
| Moy. de 10h et de 4h : 744,74 | | | | Ext. | 7,96 | 20 août. | 2,58 | 31 mai. | 2,77 | 19 nov. | 3,19 | 17 mars | 16,40 | 26-27 nov. | 15,59 | 13-14 nov. | 719,48 | 28 mars | 758,50 | 3 déc. | 36,11 |

Digitized by Google

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1864.* — **Températures de l'air.**

| MOIS. | MOYENNES DES TEMPÉR. à 10 h. | à midi. | à 4 heur. | TEMPÉR. JOURNAL. EXTRÊMES. MOYENNES DES mi-nima. | ma-xima. | différences | moy. | Plus grandes différences en 24 heures. des minima. | DATES. | des maxima. | DATES. | TEMPÉRATURES MINIMA. les plus hautes | DATES. | les plus basses | DATES. | TEMPÉRATURES MAXIMA. les plus hautes | DATES. | les plus basses | DATES. | Différences des tempér. extrêmes. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | o | o | o | o | o | o | o | o | | o | | o | | o | | o | | o | | o |
| Janvier | -3,59 | -1,84 | -1,63 | -5,20 | -0,11 | 5,09 | -2,66 | 8,3 | 24-25 | 7,2 | 24-25 | 6,6 | 24 | -11,7 | 14 | 9,0 | 25 | -6,3 | 5 | 20,7 |
| Février | 0,04 | 2,17 | 2,68 | -2,46 | 4,31 | 6,77 | 0,93 | 7,7 | 15-16 | 5,2 | 16-17 | 6,2 | 16 | - 7,7 | 11 | 11,2 | 16 | -1,2 | 7 | 18,9 |
| Mars.. | 6,70 | 8,90 | 9,65 | 2,25 | 10,99 | 8,74 | 6,62 | 6,4 | 2-3 | 5,9 | 9-10 | 8,5 | 6 | - 2,3 | 2 | 15,0 | 21 | 6,9 | 29 | 17,3 |
| Avril.. | 10,74 | 12,27 | 13,59 | 3,86 | 14,52 | 10,66 | 9,19 | 6,5 | 5-6 | 4,5 | 26-27 | 11,0 | 26 | - 3,8 | 8 | 24,8 | 26 | 6,9 | 8 | 28,6 |
| Mai... | 15,45 | 16,96 | 17,66 | 7,85 | 19,60 | 11,75 | 13,75 | 8,6 | 23-24 | 6,1 | 9-10 | 15,2 | 18 | 1,5 | 1 | 26,2 | 18 | 12,8 | 4 | 24,7 |
| Juin... | 17,87 | 19,01 | 19,40 | 11,56 | 21,23 | 9,67 | 16,40 | 5,6 | 25-26 | 5,9 | 23-24 | 14,8 | 2 | 8,9 | 25 | 24,7 | 15 | 16,8 | 27 | 15,8 |
| Juillet. | 20,04 | 21,61 | 21,85 | 13,02 | 24,05 | 11,01 | 18,53 | 5,3 | 9-10 | 4,7 | 3-4 12-13 | 17,0 | 25 | 9,4 | 10 | 28,8 | 12 | 18,1 | 7 | 19,4 |
| Août.. | 17,75 | 19,50 | 20,51 | 10,52 | 21,72 | 11,20 | 16,12 | 7,1 | 19-20 | 7,1 | 9-10 | 15,6 | 9 | 5,0 | 28 | 28,2 | 6 | 14,9 | 26 | 23,2 |
| Septem | 15,89 | 17,51 | 17,85 | 10,52 | 19,55 | 8,81 | 14,95 | 7,2 | 6-7 | 7,6 | 10-11 | 16,4 | 9 | 5,1 | 29 | 25,3 | 10 | 14,5 | 30 | 20,2 |
| Octob.. | 9,82 | 11,43 | 11,57 | 4,77 | 12,88 | 8,11 | 8,84 | 6,7 | 20-21 | 5,2 | 19-20 | 10,7 | 20 | - 0,1 | 16 | 18,7 | 19 | 6,2 | 31 | 18,8 |
| Novem | 3,80 | 5,07 | 4,76 | 0,60 | 6,44 | 5,84 | 3,52 | 6,8 | 29-30 | 6,3 | 5-6 | 5,9 | 18 | - 7,0 | 8 | 10,2 | 18 | 0,6 | 7 | 17,2 |
| Décem. | -2,04 | -1,00 | -2,48 | -4,60 | 0,55 | 4,95 | -2,15 | 8,6 | 22-23 | 6,8 | 22-23 | 0,9 | 3 | -11,8 | 26 | 5,0 | 11 | -5,5 | 25 | 16,8 |
| ANNÉE. Moy. | 9,37 | 10,95 | 11,59 | 4,59 | 12,94 | 8,55 | 8,67 | ..... | ..... | ..... | ..... | 10,57 | .. | -1,21 | .. | 18,95 | .. | 7,04 | .. | 20,14 |
| ANNÉE. Extrêmes | | | | | | | | 8,6 | 23-24 mai. 22-23 déc. | 7,6 | 10-11 sept. | 17,0 | 25 juillet. | -11,8 | 26 déc. | 28,8 | 12 juillet. | -6,3 | 3 janvier. | 28,6 |

Digitized by Google

*Résumé des Observations météorologiques faites à Metz en 1864.* — **Vents et Hydro-météores.**

| MOIS. | Nombres de jours où, à midi, le vent a été | | | | | | | | | Nombres de jours de | | | | | | | NÉBUL. MOYENNES. | | | | Pluies dans la cour | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | N | NE | E | SE | S | SO | O | NO | Nul. | pluie. | grêle. | neige. | gelée. | gelée bl. | ton., or. | brouillard. | à 10 heur. | à midi. | à 4 heures | moyennes. | pour les régions NE | SE | SO | NO | TOTALES. | Maxima en 24 heures. | DATES. |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | mm | mm | mm | mm | mm | mm | |
| Janvier. | 4 | 9 | 6 | 3 | 5 | 3 | 1 | » | » | 11 | » | 3 | 27 | 12 | » | 14 | 5 | 5 | 4 | 5 | » | 0,8 | 12,5 | 5,6 | 18,9 | 9,2 | 24 |
| Février. | 7 | 4 | 1 | 1 | 5 | 6 | 3 | 2 | » | 12 | » | 7 | 20 | 5 | » | 9 | 7 | 7 | 8 | 7 | » | » | 16,9 | 4,9 | 21,8 | 4,7 | 4 |
| Mars... | 2 | 2 | 7 | 1 | 4 | 2 | 10 | 3 | » | 14 | » | 2 | 7 | 9 | 1 | 3 | 6 | 6 | 6 | 6 | » | 21,4 | 32,4 | 7,1 | 60,9 | 13,3 | 8 |
| Avril... | 7 | 1 | 11 | 2 | 1 | 4 | 4 | » | » | 3 | » | » | 4 | 3 | » | » | 3 | 3 | 4 | 3 | » | » | 6,2 | 6,2 | 12,4 | 7,9 | 2 |
| Mai.... | 11 | 1 | 4 | 2 | 4 | » | 3 | 4 | » | 7 | » | » | » | 4 | 2 | » | 3 | 3 | 6 | 3 | » | 3,0 | 12,4 | 9,4 | 24,8 | 5,0 | 10 |
| Juin.... | 2 | 1 | » | » | 2 | 7 | 15 | 3 | » | 20 | » | » | » | » | 2 | » | 8 | 7 | 6 | 7 | 10,3 | 0,4 | 37,9 | 18,6 | 67,1 | 22,1 | 8 |
| Juillet.. | 4 | 1 | 3 | 1 | 1 | 2 | 14 | 3 | » | 7 | » | » | » | » | 2 | » | 6 | 6 | 3 | 6 | » | 1,0 | 6,3 | 3,3 | 12,8 | 10,3 | 26 |
| Août... | 2 | 8 | » | 2 | 4 | 2 | 8 | 3 | » | 9 | » | » | » | » | 1 | 4 | 4 | 4 | 3 | 4 | » | 22,9 | 49,3 | 3,6 | 77,8 | 28,0 | 24 |
| Septem. | 1 | 1 | 3 | » | 6 | 9 | 8 | 1 | 1 | 18 | » | » | » | » | 1 | 3 | 6 | 6 | 3 | 6 | » | 10,3 | 32,3 | 6,7 | 49,3 | 8,9 | 17 |
| Octobre | 6 | 4 | 10 | 1 | 2 | 3 | 3 | » | » | 9 | » | » | 1 | 3 | » | 7 | 6 | 6 | 3 | 6 | 0,3 | 8,0 | 7,1 | 1,6 | 17,2 | 3,9 | 26 |
| Novemb | 2 | 7 | 1 | 1 | 6 | 7 | 6 | » | » | 13 | 1 | » | 11 | 6 | » | 8 | 8 | 8 | 7 | 8 | 2,3 | 17,7 | 41,2 | 2,8 | 64,2 | 9,1 | 23 |
| Décemb | 4 | 14 | 4 | » | 6 | 1 | 1 | » | 1 | 7 | » | 4 | 28 | 11 | » | 9 | 7 | 6 | 3 | 6 | » | 11,9 | » | 1,2 | 13,1 | 10,0 | 22 |
| ANNÉE. Somes | 52 | 53 | 50 | 14 | 46 | 46 | 80 | 23 | 2 | 134 | 1 | 15 | 98 | 35 | 9 | 37 | » | » | » | » | 13,1 | 97,6 | 255,0 | 75,0 | 440,5 | > Max. en 24 h. | |
| ANNÉE. ..... | 142 | 145 | 137 | 38 | 125 | 123 | 219 | 64 | 5 | Maxima. Juin | Nov. | Fév. | Déc. | Jan. | M. J. | Jan. | 6,4 | 5,9 | 5,5 | 5,9 | Pluies sur le toit. 13,1 | 78,0 | 193,7 | 75,4 | 360,3 | 28,0 | 24 Avril |
| ANNÉE. ..... | Nombres prop. pour 1000 vents. | | | | | | | | | | | | | | | | Moy. pr l'année | | | | | | | | | | |



Digitized by Google

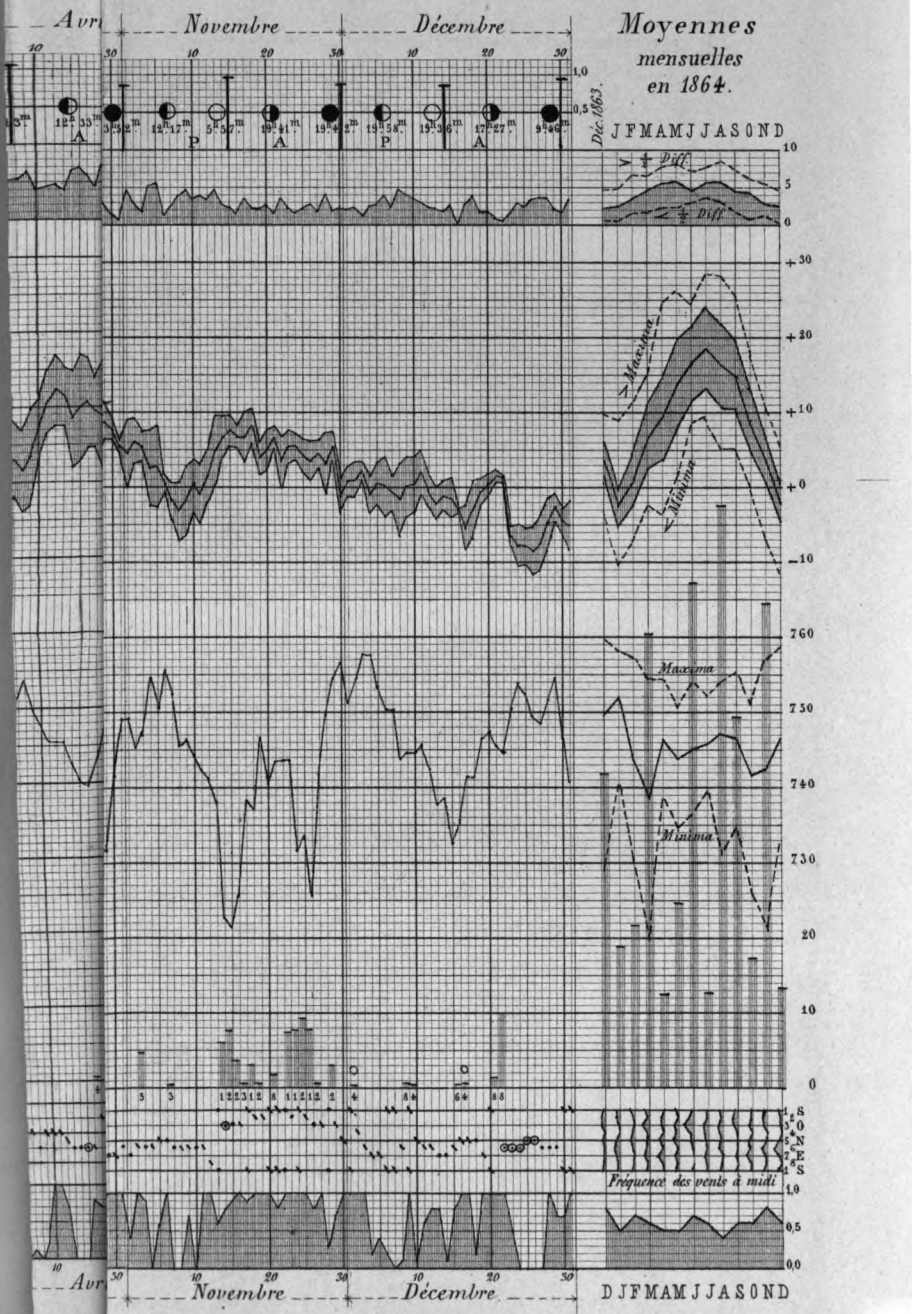


Digitized by Google

Digitized by Google

# LISTE

DES

# OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1864-1865.

---

**Ouvrages publiés par les membres de l'Académie.**

Agnès, comtesse de Deux-Ponts, dame de Bitche en 1297, par M. Jules Thilloy. Metz, 1864.

Annales du département de la Moselle, par M. F. M. Chabert, t. 1er, 1848-58. Metz.

Biographie de quelques horticulteurs messins, par M. F. M. Chabert; deuxième fascicule. Metz, 1863.

Cour impériale de Metz. — Audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1864. Discours prononcé par M. Jules Thilloy, substitut du procureur général. — Les institutions judiciaires de la Lorraine allemande avant 1789. Metz, 1864.

Cours de littérature. Étude sur Dante, par M. Mézières. Paris, 1865.

De l'acide carbonique, de ses propriétés chimiques et physiologiques, etc., par J. Ch. Herpin, de Metz. Paris, 1864.

De l'électricité considérée comme cause principale de l'action des eaux minérales sur l'organisme, par H. Scoutetten. Paris, 1864.

Digitized by Google

Des institutions communales dans le département de la Moselle, par Ch. Abel. — Les Populations rurales avant les communes. — III. Metz, 1864.

Études critiques sur l'Angleterre, par M. E. Mahon de Monaghan. Paris, 1863.

Etude sur M. le comte de Serre, par M. Salmon. Metz, 1864.

Étude sur le Froissant de Saint-Vincent, de Besançon, par Auguste Castan. Paris, 1865.

Examen d'un projet de distribution d'eau, présenté à la Jurade de Bordeaux en 1787, par M. O. de La Colonge. Bordeaux, 1865.

Fragment d'histoire de la météorologie. — Météorologie mystique et religieuse. — Météorologie des Grecs et notamment d'Aristote. — Discours prononcé à l'ouverture du cours de météorologie professé par M. Renou, sous les auspices de la Société météorologique de France, par le docteur E. Grellois. Paris, février 1864.

La comédie au coin du feu (études dramatiques), par M. Eugène Mahon de Monaghan. Paris, 1862.

La psychologie et les sciences d'observation. — Discours par M. J. Nicklès. 1861.

La table d'or de Saint-Jean, de Besançon, par Auguste Castan. Besançon, 1864.

L'église, la réforme, la philosophie et le socialisme, par M. E. Mahon de Monaghan. Paris, 1864.

Les champs de bataille et les monuments du culte druidique au pays d'Alaise, par Auguste Castan. Besançon, 1864.

L'école aliéniste française, l'isolement des fous dans les asiles, par M. le docteur Turck. Paris.

Les couches de jonction (Grenzschichten) du trias et du lias dans la Lorraine et dans la Souabe, leur continuité de l'Ardenne au Morvan. — Le grès dit infra-

Digitized by Google

liasique. — Le Bone-Bed-l'Arkose. — La zone a avicula contorta, par M. Levallois. Paris, 1865.

Les coutumes du val d'Orbey, publiées avec introduction et notes, par Ed. Bouvalot. Paris, 1864.

L'œuvre du peintre-verrier Hermann, à la cathédrale de Metz, par Ch. Abel. Metz, 1865.

Les poëmes de la nuit. — Humouristiques, par M. Achille Millien. Paris, 1863.

Louis XI et les bourgeois de Metz (fragment), par Charles Abel. Paris, 1864.

Lycée impérial de Metz. — Distribution solennelle des prix, 13 août 1864. — Allocution prononcée par M. Félix Maréchal, maire de Metz, président de la distribution.

Manuel du planteur de tabac, traduit de l'espagnol, par le docteur Wahu. Alger, 1863.

Mémoire sur le port de Liverpool, par Eugène Mahon de Monaghan. Bordeaux, 1858.

Mémoires sur Marie-Antoinette, d'après des documents authentiques et inédits, par M. Adolphe Huard. Ouvrage suivi par l'oraison funèbre de la Reine de France, par l'abbé Vitrac. Paris, 1865.

Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition du lieu où est la citadelle et les lieux du retranchement de Guise et la place Saint-Jacques, comme aussi des autours de Metz, précédé d'une notice et accompagné de notes authentiques, par M. F. M. Chabert. Metz, 1864.

Monsieur Tabouret de Crespy, notice, par M. Salmon. Metz, 1864.

Notice sur les estampilles ou noms de potiers, observés sur les vases gallo-romains découverts en Auvergne, par J. B. Bouillet, 2e édition. Clermont-Ferrand, 1864.

Digitized by Google

Notice sur Hugolin Folain, par Auguste Castan. Paris, 1864.

Notice sur l'hôpital du Saint-Esprit, de Besançon, par Auguste Castan. Besançon, 1865.

Notice sur une découverte de monnaies lorraines faite à Diarville (Meurthe), par M. J. Laurent. Épinal.

Notice historique sur la vie et les travaux de Jean Méry, par le docteur J. Ch. Herpin. Paris, 1864.

Notice biographique sur Antoine-Marie Augoyat, par Charles Emy. Paris, 1864.

Nouveau mémoire sur la nature et le traitement de la folie, par le docteur L. Turck. Paris, 1862.

Petite grammaire musicale à l'usage des écoles primaires, des cours orphéoniques, par M. Mouzin; partie du maître, partie de l'élève. Paris, 1864.

Quatrième mémoire sur les foraminifères du lias, comprenant les polymorphines des départements de la Moselle, de la Côte-d'Or et de l'Indre, par M. O. Terquem. Metz, 1864.

Rapport sur le choix de l'emplacement d'une manufacture des tabacs, à Metz, par M. le général Didion. Metz, 1864.

Recherches sur le thallium, par M. J. Nicklès. Nancy, 1865.

Récits bibliques, par Isaac Lévy, rabbin. Verdun, 1864.

Revue des travaux de chimie publiés à l'étranger, par M. J. Nicklès; année 1863. Paris, 1864.

Rome et la civilisation, par M. Eugène de Monaghan. Paris, 1863.

Sur l'enseignement supérieur, tel qu'il est organisé en France, et sur le genre d'extension à y donner, par P. G. de Dumast. Paris, 1865.

Sur un passage du testament de Saint-Remy, par Jules Thilloy. Metz, 1864.

Digitized by Google

Une visite à Rittershof, par M. Maguin (Henri). Metz, 1864.

**Envois divers.**

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 3e série, 25e année, 3e et 4e trimestre 1863 ; 3e série, 26e année, 1er, 2e, 3e trimestre 1864.

Adresses de Son Excellence Joh Andrew sur la législature de Massachusetts. Boston, 1864.

Age présumable des monuments celtiques, établi d'après des monuments de même nature, etc., etc., par le docteur Eugène Robert. Paris, 1864.

Agriculture du département du Puy-de-Dôme, par la Société centrale d'agriculture de ce département. Clermont-Ferrand, 1860.

Annales de l'observatoire physique central de Russie, publiées par A. T. Kupffer. Nos 1 et 2, 1860 ; nos 1 et 2, 1861 ; comptes rendus des années 1861 à 1863. Saint-Pétersbourg.

Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. 4e livraison 1863 ; 1re et 2e livraison 1864. Saint-Étienne.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1er et 2e semestre 1863 ; 1er semestre 1864. Nantes.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. 2e série, année 1863. Tours.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Tome 25e, 1862. Le Puy.



Digitized by Google

Annales de la Société d'agriculture de la Gironde. 19e année, 1er, 2e semestre 1864. Bordeaux.

Annales de la Société d'agriculture de La Rochelle, 1863. La Rochelle, 1864.

Annales de l'observatoire royal de Bruxelles, publiées par M. Quètelet. Tome 16e. Bruxelles, 1864.

Annales de la Société éduenne. 1862 à 1864. Autun.

Annales de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. 1re année, 1863-64. Apt, 1865.

Annales de la Société libre des beaux-arts. De juin à décembre 1864; de janvier à mars 1865. Paris.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Tome 11e, 11e cahier, 1862. Épinal.

Annuaire de l'Académie royale des lettres, sciences et arts de Belgique. 30e année, 1864. Bruxelles.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne. 1er, 2e, 3e, 4e trimestre 1864. Mayenne.

Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 7e année. Metz, 1864.

Bulletin des Comices agricoles du département de la Moselle. 1er trimestre 1864. Metz.

Bulletin de l'instruction primaire de la Moselle. Mai, juin, juillet, août, septembre, novembre, décembre 1864; janvier, mars 1865. Metz.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. D'avril à décembre 1864; janvier et février 1865. Mende.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. 4e trimestre 1863; 1er et 2e trimestre 1864. Orléans.

Bulletin de l'Académie Delphinale. 2e série, tome 3e, 1re partie, 1862-63. Grenoble.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. D'avril à décembre 1864.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. 4e année, 1863.

Bulletin de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, 1er et 2e trimestre 1864. Niort.

Bulletin de la Société linnéenne de Normandie. 9e volume, année 1863-64. Caen, 1865.

Bulletin de la Société académique de Laon. Tome 14e. 1864.

Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier. Sciences, arts et belles-lettres. Tome 8e; 3e et 4e livraison. Moulins, 1863.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure. 1er, 2e, 3e cahier 1864. Rouen.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Nos 2 et 3. Amiens, 1864.

Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. 30 et 31e année, 1862-63. Toulon.

Bulletin trimestriel du Comice agricole de l'arrondissement de Toulon. 15e année, de janvier à septembre 1864. Toulon.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 1er, 2e, 3e, 4e trimestre 1864. Le Mans.

Bulletin des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 18e volume, année 1861. Auxerre, 1864.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. Numéros de mars à août, novembre et décembre 1864.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France. 1er, 2e, 3e, 4e trimestre 1864. Paris.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale

Digitized by Google

d'agriculture de France. Tome 19e; nos 4, 5, 7, 8, 11, 1864; nos 1, 2, 3, 1865. Paris.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux. Tome 10e, de mai à décembre 1864; janvier et février 1865. Paris.

Bulletin de la Société académique de Boulogne. No 1, année 1864. Boulogne-sur-Mer.

Bulletin de la Commission historique du département du Nord. Tome 8e. Lille, 1865.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Quentin. Tome 13e, 1864. Saint-Quentin.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique. Tomes 15 et 16, 1863; tome 17, 1864. Bruxelles, 1863-64.

Catherine II, comédie en trois actes et en vers, par Charles Guével. Metz.

Collection des mélanges de la Société smithsonnienne. Tome 5e. Washington, 1864.

Compte rendu de l'administration des hospices civils de Metz pour l'exercice 1863.

Considérations sur la prévision des tempêtes et spécialement sur celles du 1er au 4 décembre 1863, par Ferdinand Müller. Saint-Pétersbourg, 1864.

De l'abolition de la misère. Étude par J. Fuix. Amiens, 1864.

Destinations principales des monuments celtiques avec quelques aperçus sur les ossements et les poteries contenus dans les hypogées, faisant suite à l'âge présumable des monuments celtiques, par le docteur Eugène Robert. Paris, 1864.

Éléments d'agriculture à l'usage des enfants des écoles primaires adressés à MM. les instituteurs par le Comice agricole de Metz. 1864.

Essai biographique. Claude Gelée, dit le Lorrain, 1600-1682, par Charles Héquet. Nancy, 1863.

Digitized by Google

Exposé sommaire des travaux de l'Administration et du Conseil municipal de Metz, du 1er octobre 1863 au 1er novembre 1864. Metz, 1864.

Exposé des travaux de la Société des sciences médicales du département de la Moselle. Metz, 1863.

Exposition universelle de 1862. Rapport de M. Natalis Rondot. Paris, 1863.

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. 4e trimestre 1862; 1er trimestre 1863. Rouen.

Fragments historiques sur le démembrement et la suppression du diocèse de Toul, par Charles Héquet. Vitry-le-François, 1864.

Garin le Lorrain, lu à l'Académie de Stanislas, par M. E. Chasles, le jour de sa réception. Nancy.

Géologie des volcans éteints du centre de la France, par G. Poulet-Scrope, traduit de l'anglais sur la deuxième édition, par Ed. Vimont; cartes et planches. Clermont-Ferrand, 1864.

Grammaire latine, suivant une nouvelle méthode, ou Principes de la grammaire générale de M. l'abbé Jany, appliqués à l'étude du latin, par H. Félix. Nancy, 1864.

Guide pratique du constructeur d'appareils économiques de chauffage, etc., etc., par Pierre Flamm. Paris, 1864.

Interprétation naturelle des pierres et des os, travaillés par les habitants primitifs des Gaules, par le docteur Eugène Robert. Paris, 1863.

Institut impérial de France. Rapport, au nom de la commission des antiquités de la France, par M. B. Haureau. Paris, 1864.

Instructions pratiques sur les mœurs et les ravages des scolytes et des cossus dans les ormes, etc, etc., par le docteur E. Robert. Paris, 1859.

Digitized by Google

Journal de la Société d'horticulture du département de la Moselle. 2e et 3e trimestre 1864. Metz.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France. De mai à décembre 1864 ; de janvier à mars 1865. Toulouse.

Journal d'agriculture de la Côte-d'Or. Décembre 1863; de janvier à août 1864. Dijon, 1863 et 1864.

Journal des antiquités des provinces rhénanes. Mayence, 1864.

Journal de la Société agricole de l'est de la Belgique. Du 29 mai 1864 au 10 avril 1865.

Journal mensuel des travaux de l'Académie agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle. De juin à décembre 1864; janvier et mars 1865. Paris.

Journal de la santé du roi Louis XIV, de l'année 1647 à 1711, écrit par Vallot, d'Aquin et Fayon, par J. A. Le Roi. Paris, 1862.

Le Cabinet historique, revue mensuelle. Tomes 1 à 10, 1855 à 1864. Paris.

L'agriculture régularisée par l'État au point de vue administratif et judiciaire, tribunaux agricoles, par Émmanuel Pendaries. Toulouse, 1864.

L'année géographique, revue annuelle, par M. Vivien de Saint-Martin. 2e année, 1863. Paris, 1864.

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy. 43e année ; décembre 1863; de mai à décembre 1864; janvier et février 1865. Nancy.

L'École, par M. Léop. Chappe, lauréat de la Société impériale de Lille. Ce poëme est terminé par le Val maudit; épilogue. Paris, 1864.

Le chemin de fer du Saint-Gothard sous le rapport commercial. Zurich, 1864.

Digitized by Google

Le Cultivateur de la Champagne, bulletin des travaux des Comices agricoles de la Marne. De mai à décembre 1864; de janvier à mars 1865. Châlons.

Le Lycée, ouvrage qui vient d'obtenir, à la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, la médaille d'or; suivi de : les Revenants, par Léop. Chappe. Paris, 1864.

Le musée d'art et d'industrie de Lyon. Rapport fait par M. F. Duban. Paris, 1860.

Les Beaux-Arts, revue de l'art ancien et moderne. Juillet, août 1864; janvier, mars 1865. Paris.

Lettres critiques adressées à M. Michel Chevalier, par M. C. H. Carey, traduites de l'anglais par Auguste Humbert. Paris, 1864.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 2e série, tome 11e, année 1863. Dijon, 1864.

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. 14e volume, année 1863-64. Caen, 1865.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 6e série, tome 11. Toulouse, 1864.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura. Années 1863 et 1864. Lons-le-Saulnier.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Metz, 1864.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. Tome 14e, 2e série; nos 67 et 68; 3e et 4e trimestre de l'année 1863. Troyes.

Mémoires de la Société smithsonnienne. Volume 13e. Washington, 1864.

Mémoires de la Société académique de Christiana. 1 brochure 1859, 1 brochure 1863, 4 brochures 1864. Christiana.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome 5e, nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9; tome 6e, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. — Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome 5e, six bulletins, nos 3, 4, 5, 6, 7, 8; tome 6e, cinq bulletins, nos 1, 2, 3, 4, 5; tome 7e, deux bulletins, nos 1, 2.

Mémoires de l'Académie royale des sciences de Munich; six cahiers, 1863; trois cahiers, 1864. — Dissertation de la section de mathématiques et de physique. 1863. — Discours prononcé à l'occasion de la fête de 104 ans. 1863. — Discours sur Andreas Wagner, par le docteur Carll Martius. 1862. — Discours sur l'anatomie pathologique, par le docteur Buhl. 1863. — Discours sur les tendances à l'unité, par le professeur Cornelius. 1862. — Dissertation de la Société philologique. 1863-1864. — Munich.

Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers, publiés par l'Académie royale de Belgique. Tome 31e, 1862-63. Bruxelles. — Collection in-8o, tomes 15e et 16e. Bruxelles, 1863 et 1864.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome 34e. Bruxelles, 1864.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise. Tome 7e, 1861-62, tome 8e, 1862-63. Versailles, 1864.

Mémoires de la Société des antiquaires de France. Tome 27e, 3e série. Paris, 1862.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes. Deux volumes: histoire, philologie et sciences morales; un volume: archéologie. Paris, 1864.

Mémoires de l'Académie d'Arras. Tome 36e. 1864.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Nouvelle série; tomes 5e et 6e. 1863 et 1864.

Mémoires de la Société-Académie d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome 5e, 2e partie. Beauvais, 1863.

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, 9e volume 1862-64. Dunkerque.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai. 2e série; tome 7e, 1861-63. Douai, 1864.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome 28e, 1re partie. Séance publique du 18 août 1863. Cambrai, 1864.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Nouvelle période; tome 6e, 4e cahier, 1863; tome 7e, 1er, 2e, 3e cahier, 1864.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1863. Nancy, 1864.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine. 2e série, 6e volume. Nancy, 1864.

Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 11e série; 10e volume, 1863. Lille, 1864.

Mémoire sur les pastilles de phosphate de fer, remplaçant toutes les préparations ferrugineuses et l'huile de foie de morue, par Alphonse Schaedelin. Paris.

Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France. Tome 8e, 4e série; cinq livraisons. Toulouse, 1864.

Mémoires de la Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg. Tome 10e. Cherbourg, 1864.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences



Digitized by Google

et arts du département de la Marne. Année 1864. Châlons-sur-Marne.

Musée d'art et d'industrie de Lyon. Rapport par M. Natalis Rondot. Lyon, 1859.

Note sur la non-contemporanéité de l'homme primitif et des grandes espèces perdues de pachydermes, par M. Eugène Robert. Paris, mai 1863.

Note sur l'origine récente d'instruments tranchants observés à la surface de quelques ossements fossiles, par M. Eugène Robert. Paris, juin 1863.

Notice nécrologique sur le docteur F. Bonfils, par Charles Héquet. Vitry, 1862.

Notice sur l'institution des crèches en France, suivie de l'exposé de la situation des crèches dans le département de la Moselle, par Jules Paté. Metz, août 1864.

Nouvelle note sur la non-contemporanéité de l'homme et des grandes espèces éteintes de mammifères, par M. Eugène Robert. Paris, juin 1863.

Nouvelles observations relatives à la prétendue contemporanéité de l'homme et des grands pachydermes éteints, par M. Eugène Robert. Paris, avril 1864.

Nouvelle méthode d'analyse pour l'explication de la syntaxe, par M. Félix. Nancy, 1864.

Organisation des états de Flandres. Notice par M. Legrand de Reulandt. Anvers, 1863.

Panthéon de la Légion d'honneur, publié sous la direction de M. A. Davous, avec la collaboration de M. Amédée Boudin. Paris, 1864.

Penser et croire, poésies choisies, suivies de Le Tasse à Sorrente, poëme, par Jules Canonge. Paris, 1865.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Année 1862-63; année 1863-64. Rouen.

Digitized by Google

Publications de la Société des sciences de la Haute-Lusace. Deux livraisons, 1864. Gorlitz.

Rapport du surintendant sur la surveillance des côtes. Année 1861. Washington, 1862.

Rapport annuel sur le musée de géologie comparée. Année 1863. Boston, 1864.

Rapport, par M. Trouessart, sur un ouvrage intitulé : Discussions sur les principes de la physique, par M. Coyteux, et réponse de M. Coyteux. Poitiers, 1864.

Recueil de l'Académie des jeux floraux. Toulouse. 1864.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1863. Havre, 1864.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille. Tomes 25e et 26e, 1862 et 1863.

Revue des provinces. De mars à septembre 1864. Paris.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société impériale des sciences de Valenciennes. Tome 16e, mars 1863; tome 17e, d'avril à décembre 1864; de janvier à mars 1865. Valenciennes.

Revue des sociétés savantes des départements. D'avril à décembre 1864. Paris.

Revue des sociétés savantes, sciences mathématiques, physiques et naturelles. De mai à décembre 1864. Paris.

Revue de l'Est (l'Austrasie). Nouvelle série. 1re année, de mai à décembre 1864; janvier et février 1865. Metz.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. 1864.

Société des sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg. Tome 7e, année 1864. Luxembourg.

Société d'agriculture du Gard (Comice agricole de l'ar-

Digitized by Google

rondissement de Nîmes). 100e, 101e et 102e bulletin. Décembre 1864. Nîmes.

Sur le monument et les ossements celtiques découverts en juillet 1845, par le docteur Eugène Robert. Paris, septembre 1845.

Sur les gisements d'ossements de grands animaux et de pierres travaillées des environs de Nancy, par Eugène Robert. Paris, août 1863.

Théorie du mouvement des corps célestes, parcourant des sections coniques autour du soleil ; traduction du *Theoria motus de Gauss,* suivie de notes, par Edmond Dubois. Paris.

Travaux de la Société géologique de Londres. 1re, 2e, 3e partie. 1863.

Travaux de la Société d'agriculture de l'État de l'Ohio. 1862. Columbus-Ohio, 1863.

Travaux de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de Rochefort. Années 1860 à 1862 et 1862-63. Rochefort, 1863 et 1864.

Travaux de l'Académie impériale de Reims. Année 1862-63; nos 1, 2, 3, 4. Reims, 1864.

3e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e lettres d'un bénédictin. 4e partie, 1864 et 1865. Paris.

Turin, Florence et Rome, Étude sur la capitale de l'Italie et sur la question romaine, par Rodolphe Rey. Paris, 1864.

Université impériale. — Académie de Nancy. — Séance solennelle d'inauguration de la Faculté de droit, et de la rentrée des Facultés des sciences et des lettres et de l'École de médecine et de pharmacie de Nancy, le 25 novembre 1864.

Ville de Metz. — Propositions présentées au Conseil municipal, dans sa séance du 2 juin 1864, au nom de l'Ad-

Digitized by Google

ministration, par M. Marly, adjoint, au sujet de l'emplacement à affecter à une manufacture des tabacs. Metz.

Ysopet, fables, par M. Alfred de Martonne. Paris, 1858.

**Manuscrits déposés aux archives pendant l'année 1864-1865.**

Études pratiques de constructions communales spécialement applicables au département de la Moselle, par M. A. Lemaire.

Inquiétudes maternelles; mémoire inédit envoyé au concours de 1865.

La Mort d'un ami; pièce de vers envoyée au concours de 1865.

La Mort, le Bal et l'Hôpital; pièces de vers envoyées au concours de 1865.

La Nouvelle année; élégie envoyée au concours de 1865.

La Tâche; pièce de vers envoyée au concours de 1865.

La Tempête; pièce de vers envoyée au concours de 1865.

Le Cigare et la Crinoline; pièce de vers envoyée au concours de 1865.

Mémoire indiquant les recherches faites pour démontrer que l'électricité est la cause principale de l'activité des eaux minérales et qu'elle est le moteur de tous les actes de la vie matérielle, par M. le docteur H. Scoutetten.

Notice sur le pollen, par M. Belhomme.

Notice sur le magnésium, par M. le docteur Scoutetten.

Notice sur la Némaïda; poëme en patois niçard, par M. le comte de Puymaigre.

Propositions relatives à la tomaison des volumes des Mémoires de l'Académie impériale de Metz, à leur titre et à l'ordre dans lequel les travaux sont imprimés, 1860-64, par M. le comte Van der Straten-Ponthoz.

Digitized by Google

Rapport de M. Thiel, sur deux ouvrages adressés à l'Académie, par M. Félix, de Remiremont.

Rapport sur un ouvrage de M. Lemaire, intitulé : *Études pratiques de constructions communales,* par M. Raillard.

Rapport sur la candidature de M. Babinet, capitaine d'artillerie, par M. le commandant Goulier.

Rapport sur la candidature de M. Maguin, avocat, par M. Serot, président de chambre.

Rapport sur la candidature de M. Collignon, ancien principal du collége de Verdun, par M. Dommanget, avocat.

Rapport sur les poëmes de la nuit, de M. A. Millien, par M. le comte de Puymaigre.

Rapport sur l'emploi du bois de chêne pour faciliter le dépôt des incrustations dans les chaudières, par M. Alfred Terquem.

Rapport sur la candidature de M. le docteur Turck, par M. le docteur Scoutetten.

Rapport sur la candidature de M. Isaac Lévy, par M. Gerson-Lévy.

Rapport sur la statue de Dom Calmet, de M. Pêtre, par M. F. M. Chabert.

Rapport sur la candidature de M. Jacquet, professeur au lycée impérial de Metz, par M. Blanc.

Rapport sur une proposition de M. O. Terquem, par M. Abel.

Rapport sur la candidature de M. Bonvalot, conseiller à la cour impériale de Colmar, par M. Abel.

Rayon d'espoir; pièce de vers envoyée au concours de 1865.

Souvenirs; pièce de vers envoyée au concours de 1865.

Une maison de Bitche; pièce de vers envoyée au concours de 1865.

Digitized by Google

# TABLEAU

DES

# MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

---

**Admissions et mutations effectuées pendant l'année 1864-1865.**

*Reçu membre honoraire:* M. de LEMUD, ❋, artiste peintre; à Pont-à-Mousson.

*Reçu membre titulaire:* M. JACQUET, professeur de rhétorique au lycée impérial de Metz.

*Reçus membres correspondants:* MM. BONVALOT, conseiller à la Cour impériale de Colmar. — LÉVY (Isaac), rabbin; à Verdun. — Docteur TURCK, médecin; à Plombières. — MAHON DE MONAGHAN, vice-consul de France; à Luxembourg.

*Associés-libres non résidants:* MM. DUFRESNOY, directeur de la manufacture des tabacs; à Bordeaux. — VINCENOT, ancien professeur; à Pont-à-Mousson.

---

DATES de l'admission.

1859. M. le baron JEANIN, O. ❋, préfet de la Moselle; président d'honneur.

**Membres honoraires.**

MM.

1823. BALSAC (de), O. ❋, ancien préfet de la Moselle; à Rodez.

Digitized by Google

1845. BARRAL (J. A.), O. ✻, directeur du Journal d'Agriculture pratique, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture et de la Revue horticole, ancien élève et répétiteur de chimie à l'École polytechnique; à Paris.

1823. DUPIN (CHARLES), C. ✻, officier supérieur du génie maritime, membre de l'Institut, etc.; à Paris, rue des Saints-Pères, 6.

1865. LEMUD (de), ✻, peintre; à Pont-à-Mousson.

1853. MALHER, C. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Versailles.

1840. MALHERBE (ALFRED), ✻, conseiller honoraire à la cour impériale, membre de l'Institut des provinces; rue du Pont-des-Morts, 37.

1836. MORIN, C. ✻, ancien élève de l'École polytechnique, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences); à Paris.

1836. PIOBERT, G. O. ✻, ancien élève de l'École polytechnique, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences); à Paris.

1820. PONCELET, G. O. ✻, ancien élève de l'École polytechnique, ancien représentant du peuple, général de brigade, membre de l'Institut (Académie des sciences), ancien professeur de mécanique-physique expérimentale à la faculté des sciences; à Paris, rue de Vaugirard, 38.

1846. ROBERT (CHARLES), O. ✻, intendant militaire, directeur au ministère de la guerre, à Paris.

1832. SAULCY (LOUIS-FÉLICIEN-JOSEPH CAIGNART DE), G. O. ✻, ancien élève de l'École polytechnique, sénateur, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); à Paris.

1828. SULEAU (de), O. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Paris.

1853. SUSANE, C. ✻, général de brigade, directeur du personnel d'artillerie au ministère de la guerre; à Paris.

1819. THIEL, ✻, inspecteur honoraire de l'académie; rue de l'Évêché, 51.

1860. THOMAS (AMBROISE), O. ✻, membre de l'Institut.

Digitized by Google

1847. WOIRHAYE, O. ✱, ancien représentant du peuple, conseiller à la cour de cassation; à Paris, rue Bonaparte, 18.

## Titulaires.

MM.

1858. ABEL, ancien avocat, docteur en droit; rue Nexirue, 18.
1864. ALMERAS LATOUR (baron), O. ✱, premier président de la cour impériale de Metz; rue Nexirue, 22.
1844. ANDRÉ; rue Royale, 2.
1864. BABINET, ✱, capitaine d'artillerie; rue Marchant, 29.
1830. BLANC, rédacteur du *Courrier de la Moselle;* rue du Palais, 10.
1843. BODIN, ✱, artiste mécanicien à l'École d'application; rue de la Haute-Pierre, 6.
1856. BOUCHOTTE (ÉMILIEN), ingénieur civil; place de la Comédie, 8.
1856. BOUTEILLER (ERNEST de), ancien capitaine d'artillerie; rue Marchant, 27.
1853. CHABERT (F. M.), membre correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre honoraire ou correspondant des Académies de Nancy, du Gard, de Luxembourg, etc.; rue Mazelle, 95.
1864. COLLIGNON, ancien principal du collége de Verdun; rue des Bénédictins.
1847. DIEU, O. ✱, pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Metz; rue Chèvremont, 10.
1863. DOMMANGET, ✱, avocat; rue aux Ours, 14.
1864. FOURNIER, O. ✱, colonel du génie, sous-directeur de l'École d'application du génie et de l'artillerie; à l'École d'application.
1855. GERANDO (baron de), ✱, procureur général impérial près la cour impériale; au palais de justice.
1863. GOULIER, ✱, commandant du génie, professeur à l'École d'application; rue du Petit-Paris, 13.



Digitized by Google

1864. JACQUET, professeur de rhétorique au lycée de Metz.
1864. HANRIOT aîné, ✠, inspecteur d'académie; rue de la Chèvre.
1853. HENNOCQUE, O. ✠, colonel d'artillerie en retraite, député au Corps législatif; à Longeville-lès-Metz (Moselle).
1862. ISNARD, O. ✠, médecin principal à l'hôpital militaire; rue du Heaume, 4.
1864. MAGUIN, avocat; rue Saint-Marcel, 42.
1863. MARCUS, ✠, ancien officier du génie; rue des Prisons-Militaires, 20.
1836. MARÉCHAL (FÉLIX), O. ✠, docteur en médecine, maire de la ville de Metz, membre du conseil général de la Moselle; quai Saint-Pierre, 23.
1858. MAUROUARD, ✠, directeur de la poudrerie de Metz, rue de l'Esplanade, 4.
1863. MICHEL (E.), artiste peintre; rue des Prisons-Militaires, 4.
1857. MOUZIN, directeur de l'École de musique, rue des Récollets.
1858. PETSCHE, ingénieur des ponts et chaussées; place de Chambre, 45.
1847. PROST (AUGUSTE); rue du Palais, 24.
1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de); place Saint-Martin, 3.
1857. RAILLARD, ✠, ingénieur des ponts et chaussées, rue Saint-Marcel, 56.
1857. SAINT-MARTIN (de), ✠, chef de bureau des ponts et chaussées; rue Saint-Louis, 2.
1856. SALMON, ✠, conseiller à la cour impériale; rue Serpenoise, 60.
1863. SEROT, ✠, président de chambre à la cour impériale; rue Saint-Marcel, 38-40.
1830. SIMON-FAVIER, pépiniériste; rue d'Asfeld, 8.
1836. TERQUEM (O.), ancien pharmacien; rue des Jardins, 6.
1863. TERQUEM fils, professeur au lycée; rue du Heaume.
1864. THILLOY, conseiller à la cour impériale; rue des Clercs, 15 bis.

Digitized by Google

**Associés-libres résidants.**

MM.

1837. BOUCHOTTE (Émile), ✻, correspondant du conseil supérieur d'agriculture; place de la Comédie, 8.

1827. DIDION (Isidore), C. ✻, général d'artillerie du cadre de la réserve; rue des Trinitaires, 1 bis.

1843. DUFRESNE, conseiller de préfecture; rue des Prisons-Militaires, 8.

1836. HARO, docteur en médecine; place Saint-Étienne.

1837. LAPOINTE (Eugène), agronome; à Maizery (Moselle).

1843. LASAULCE, ✻, directeur de l'Ecole normale; rue Marchant.

1831. LE JOINDRE, O. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de la Haie, 14.

1836. MARÉCHAL, O. ✻, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut; rue de Paris, 4.

1838. MÉZIÈRES, O. ✻, ancien recteur de l'académie universitaire; rue du Pont-Moreau, 1.

1856. PÊTRE, sculpteur; rue de l'Évêché, 30.

1849. SALIS (baron de); rempart Saint-Thiébault, 6.

1849. SAULCY (Ernest-Marie-Joseph CAIGNART de), ✻, ancien élève de l'École polytechnique, ancien lieutenant de vaisseau; rue des Parmentiers, 13.

1828. SCOUTETTEN, O. ✻, médecin principal de première classe en retraite; rue des Clercs, 11.

1824. SIMON (Victor), ✻, conseiller honoraire à la cour impériale, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs autres sociétés savantes, françaises et étrangères; rue du Haut-Poirier, 10.

1847. VIRLET, O. ✻, colonel d'artillerie, commandant l'École de pyrotechnie; rue Nexirue, 20.

1849. WORMS (Justin), banquier, directeur du comptoir d'escompte; rue des Clercs, 9.

Digitized by Google

**Associés-libres non résidants.**

MM.

1863. ADERER, professeur au lycée de Versailles.
1852. AZÉMA DE MONTGRAVIER, ✻, chef d'escadron d'artillerie, en retraite ; à Montpellier.
1822. BARDIN, O. ✻, ancien représentant du peuple, ancien élève de l'École polytechnique, ancien répétiteur des travaux graphiques à l'École polytechnique ; avenue Saint-Philibert, 5, à Paris (Passy).
1837. BÉGIN (ÉMILE), docteur en médecine ; à Paris.
1850. BOILEAU, ✻, chef d'escadron d'artillerie ; rue de Bruxelles, à Paris.
1847. BOULANGÉ (GEORGES), ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'Institut des provinces ; à Reims.
1863. BOURGEOIS, inspecteur de l'académie universitaire ; à Troyes.
1846. CAZALAS, O. ✻, médecin principal ; à Paris.
1819. CHAMPOUILLON, ancien professeur de langues anciennes ; à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), sous-préfet.
1847. CLERCX (JOSEPH), ancien conservateur en chef de la bibliothèque de la ville de Metz ; à Belletanche, près Metz.
1864. CROVA, professeur au lycée de Montpellier.
1857. DU COLOMBIER, directeur du télégraphe ; à Amiens.
1863. DUFRESNOY, directeur de la manufacture des tabacs ; à Bordeaux.
1836. DURUTTE (le comte CAMILLE), ancien élève de l'École polytechnique ; rue Jurue, à Metz.
1836. DESAINS (E.), ancien élève de l'École normale, professeur de physique ; à Paris.
1847. ÉMY (CHARLES), O. ✻, colonel d'artillerie, en retraite ; rue de l'Esplanade, à Metz.

Digitized by Google

1858. GANDAR, ancien élève de l'École normale, professeur suppléant d'éloquence française à la Sorbonne; rue Monsieur-le-Prince, 51, à Paris.

1843. GERMEAU, C. ✠, ancien préfet de la Moselle; à Paris.

1837. GRELLOIS (EUGÈNE), O. ✠, médecin principal, secrétaire du conseil de santé; rue de la Motte-Piquet, à Paris.

1855. GUÉPRATTE (l'abbé), directeur du collége de Bitche.

1851. JACQUOT, O. ✠, ingénieur en chef des mines; à Bordeaux.

1847. LANGLOIS, O. ✠, pharmacien en chef aux Invalides; à Paris.

1858. LACOULONCHE (de), professeur de rhétorique au collége Charlemagne; rue de Seine, à Paris.

1848. LAVERAN, ✠, médecin principal; à Paris.

1859. LECLERC, ✠, procureur général à la cour impériale de Nancy.

1848. LÉVY, C. ✠, médecin-inspecteur du service de santé militaire; à Paris.

1837. LUCY (ADRIEN), O. ✠, ancien receveur général du département des Bouches-du-Rhône; rue de Clichy, 47, à Paris.

1852. MARDIGNY (PAUL de), ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Bar-le-Duc.

1844. MAILLOT, O. ✠, médecin-inspecteur du service de santé militaire; à Paris.

1848. MENGIN, C. ✠, général de division, ancien directeur du service du génie au ministère de la guerre; à Paris.

1843. MICHEL (EMMANUEL), ✠, conseiller honoraire à la cour impériale de Metz; à Alais (Gard).

1845. PIOT, ingénieur des mines, au Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle.

1843. PLASSIARD, ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Lorient.

1837. PONÇOT, O. ✠, ancien sous-intendant militaire; à Besançon.

Digitized by Google

1836. REVERCHON, ✻, ingénieur en chef des mines; à Troyes.
1852. RIVES (des), ✻, sous-intendant militaire; à Strasbourg.
1844. SAINT-VINCENT (le baron de), ✻, conseiller à la cour; à Nancy.
1855. TARDIF DE MOIDREY (l'abbé); rue de l'Évêché. 49, à Metz.
1862. TRAUTMANN, ✻, ingénieur en chef des mines; à Bar-le-Duc.
1837. VAN DER NOOT, ✻, ingénieur de la ville de Metz; à Vallières.
1851. VAN DER STRATEN-PONTHOS (le comte); à Nice.
1852. VIAL, chef d'escadron d'état-major, professeur d'art militaire; à Paris.
1858. VIGNOTTI, ✻, capitaine d'artillerie; au Mexique.
1847. VINCENOT, O. ✻, ancien lieutenant-colonel du génie; à Bordeaux.
1847. VINCENOT, ancien professeur; à Pont-à-Mousson.
1857. WOLFF, astronome; à l'observatoire de Paris.

### Agrégés-Artistes.

MM.

1858. BELLEVOYE, graveur; rue du Four-du-Cloître.
1849. BELLIÉNI, opticien; rue Fournirue.
1853. COUVREPUIT, ancien économe à l'hospice Saint-Nicolas; place Saint-Louis.
1834. HUMBERT, horloger-mécanicien; rue Fournirue.
1838. NOUVIAN, imprimeur-lithographe; rue Neuve-Saint-Louis.

### Agrégés-Cultivateurs.

MM.

1854. BELHOMME, directeur du jardin botanique; à Metz.
1830. DEXIVRY, propriétaire; à Ludelange.
1830. HENNEQUIN, cultivateur; à Tichémont.

Digitized by Google

1854. KLEINHOLT, architecte-paysagiste ; à Metz, rempart Saint-Thiébault.
1829. LEROY, ✻ ; à Château-Bas, près d'Augny.
1849. SAMSON, médecin vétérinaire ; place de Chambre, 39.
1830. SÉRARD, ancien agronome ; à Saint-Avold.

## Correspondants.

MM.

1859. ALLARD (CAMILLE), médecin-inspecteur des eaux thermales de Saint-Honoré (Nièvre).
1821. ALTMAYER (NICOLAS), agriculteur ; à Saint-Avold.
1861. ANCELON, docteur en médecine, médecin en chef de l'hôpital de Dieuze ; à Dieuze.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND, médecin ; rue Saint-Benoît, 14, à Paris.
1833. AUDOY, C. ✻, général de brigade ; à Lavaur.
1829. BALBY (ADRIEN de) ; rue du Colombier, 19, à Paris.
1856. BARD (JOSEPH), inspecteur des monuments historiques du département de la Côte-d'Or ; à Beaune.
1843. BARUEL-BAUVERT (de), agronome ; en Amérique.
1854. BATAILLE ; à Toul.
1859. BEAUDOUIN (JULES) ; à Châtillon-sur-Seine.
1859. BEAUPRÉ, conseiller à la cour impériale de Nancy.
1838. BEDFORD ; à Vincennes.
1861. BELLIN (GASPARD), juge suppléant au tribunal de première instance ; à Lyon.
1855. BENEYTON (AMÉDÉE), percepteur ; à Colmar.
1862. BENOIT, maire de Berthelming (Meurthe).
1824. BENOIST, ancien professeur de l'École centrale des arts et manufactures ; rue d'Enfer, 31, à Paris.
1851. BIDARD DE TAUMAIDE (le chevalier de), chevalier de plusieurs ordres, secrétaire général de la Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, sciences et arts de Liége ; à Liége.

Digitized by Google

1835. BOUILLET (J. B.), membre de plusieurs sociétés savantes ; à Clermont-Ferrand.
1837. BOUILLÉ (A.), ancien magistrat ; à Lyon.
1865. BONVALOT, conseiller à la cour impériale de Colmar.
1846. BREINDEIS, docteur en médecine ; à Tours.
1831. CAEN (SAMUEL), membre de plusieurs sociétés savantes ; rue Pavée, 1, à Paris.
1840. CARMOLY, ancien grand rabbin.
1854. CARRÉ (MICHEL), homme de lettres ; à Paris.
1845. CARPENTIN, ancien capitaine commandant au 6e régiment de hussards.
1859. CASTAN, bibliothécaire ; à Besançon (Doubs).
1821. CAUMONT (de), O. ✱, correspondant de l'Institut, directeur de l'Institut des provinces et de la Société française pour la conservation des monuments.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire ; à Thury (Moselle).
1844. CHAUVINIÈRE (de la) ; rue Taranne, 10, à Paris.
1826. CHENOU, ✱, ancien élève de l'École normale, professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Bordeaux.
1849. CIVRY (VICTOR de), homme de lettres ; à Nancy.
1841. CLOUET (l'abbé), bibliothécaire ; à Verdun.
1847. COLLIGNON, propriétaire ; à Ancy (Moselle).
1852. COLSON, médecin ; à Noyon.
1833. CRESSANT, agronome, directeur de la ferme expérimentale d'Arfeuil (Creuse).
1843. CUSSY (le vicomte de) ; à Saint-Mandé, banlieue de Paris.
1841. DAUBRÉE, O. ✱, ingénieur en chef des mines, membre de l'Institut, directeur du jardin des plantes ; à Paris.
1862. DEBLAY (l'abbé), curé de Dommartin-lès-Toul (Meurthe).
1845. DÉGOUTIN, conseiller à la cour impériale de Nancy.
1820. DELARUE, pharmacien ; à Careux.
1821. DELCASSO, ✱, recteur de l'académie ; à Strasbourg.
1835. DELMAS, ancien censeur du lycée de Reims.
1828. DOUMERC, naturaliste ; rue du Bac, 89, à Paris.
1845. DUMONT, juge au tribunal ; à Saint-Mihiel.

Digitized by Google

1829. ENGELPACH-LARIVIÈRE, ingénieur des mines; à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1837. FALLOT DE BROGNARD, officier d'état-major, membre de l'Académie et de la Société statistique de Marseille.
1832. FÉE, O. ✠, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.
1845. FISTIÉ (JOSEPH), cultivateur; à Grosbliederstroff (Moselle).
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles; à Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine, agrégé à la faculté de Montpellier.
1858. FRÉCOT, O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Toulouse.
1845. GÉNOT, propriétaire; à Maizières (Moselle).
1846. GALOUZEAU DE VILLEPIN, avocat à la cour d'appel; à Paris.
1829. GLŒSSENER, professeur de physique à l'université de Liége.
1859. GOMART, ✠, membre de plusieurs sociétés savantes; à Saint-Quentin.
1837. GIGAULT D'OLINCOURT, architecte des prisons de la Seine; à Paris.
1851. GIRARDIN, membre de l'Institut, professeur de chimie; à Rouen.
1837. GRATTELOUP, président de l'Académie de Bordeaux.
1838. GRELLET-WAMMY, membre de l'Institut pour l'amélioration des prisons de Genève; à Carrouge, près Genève.
1839. GUERRIER DE DUMAST, C. ✠, ancien sous-intendant militaire et homme de lettres; à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), aumônier de la chapelle ducale et secrétaire de la Société d'archéologie lorraine; à Nancy.
1834. HALPHEN, docteur en médecine; à la Nouvelle-Orléans.
1863. HUARD (ADOLPHE), homme de lettres; à Paris.



Digitized by Google

1857. HUMBERT, ancien sous-préfet de Thionville, professeur à la faculté de droit de Toulouse.
1831. JULIA, docteur en médecine et professeur de chimie; à Narbonne.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE; à Bruges.
1846. LACOUR (de), ancien sous-directeur au ministère de la justice; à Vigneulles (Meuse).
1861. LACRETELLE (de), homme de lettres; à Paris, boulevart Haussmann, 96.
1845. LADOUCETTE (CHARLES de), C. ✱, sénateur; rue Saint-Lazare, 58, à Paris.
1852. LAFONTAINE (de), ancien gouverneur du duché de Luxembourg.
1853. LARCHEY (LORÉDAN), attaché à la bibliothèque Mazarine; rue de Londres, 29, à Paris.
1836. LASAUSSAYE (de), O. ✱, membre de l'Institut, recteur de l'académie de Lyon.
1830. LAURENT, conservateur du musée d'Épinal.
1856. LECADRE, médecin, président de la Société havraise d'études diverses; au Havre.
1860. LEGENTIL, juge; à Arras.
1860. LENOIR (VICTOR), architecte; boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
1844. LEPAGE (HENRI), ✱, archiviste du département de la Meurthe, président de la Société d'archéologie lorraine; à Nancy.
1844. LEREBOULLET, docteur en médecine, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg.
1831. LESAUVAGE, professeur à l'École de médecine de Caen.
1831. LEVALLOIS, O. ✱, inspecteur général des mines; à Paris.
1864. LÉVY (ISAAC), rabbin; à Verdun.
1865. MAHON DE MONAGHAN, vice-consul de France à Luxembourg.
1843. MANSUY, médecin vétérinaire; à Frouard (Meurthe).
1852. MATHÉRON, ✱, ingénieur civil; à Toulon.

Digitized by Google

1856. MEAUME, avocat, professeur à l'École forestière; à Nancy.
1841. MERCY (de), docteur en médecine; à Paris.
1838. MERSON (M. L.), major de cavalerie.
1863. MÉZIÈRES (ALFRED), ✱, professeur à la Sorbonne; rue Madame, à Paris.
1833. MICHAULT, officier en retraite et naturaliste.
1862. MICHELANT (HENRI), ✱, président de la Société des antiquaires de France, attaché à la bibliothèque impériale (département des manuscrits); à Paris.
1862. MILLIEN (ACHILLE); à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1830. MOREAU (CÉSAR), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie; à Paris.
1852. MOUGENOT, archéologue; à Nancy.
1839. MOURE, secrétaire de la Société linnéenne de Bordeaux.
1841. MUNARET, médecin; à Lyon.
1852. NAMUR, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1843. NEYEN (AUGUSTE), docteur en médecine; à Vianden.
1837. NICOLAS, professeur de théologie protestante; à Paris.
1824. NICOT, recteur de l'académie de Nîmes.
1861. NICKLÈS, ✱, professeur de physique à la faculté des sciences; à Nancy.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire à Longlaville (Moselle).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE, ✱, chef d'escadron d'artillerie, inspecteur de la poudrerie de Saint-Médard; à Bordeaux.
1838. PASCAL, ✱, médecin en chef de l'hôpital militaire; à Bayonne.
1843. PELTE, ✱, agronome; à Épinat (Meuse).
1840. PEROT, ancien principal du collége de Phalsbourg; à Vic.
1844. PERREY (ALEXIS), professeur; à Dijon.
1841. PIROUX, ✱, directeur de l'institution des sourds-muets; à Nancy.
1853. POLAIN, architecte de la ville de Liége.
1850. QUIQUANDON, chef de bataillon du génie; à Chambéry.
1826. RAUCH, ancien officier du génie; rue Basse-du-Rempart, 52, à Paris.

Digitized by Google

1836. REICHENSPERGER, conseiller à la cour de cassation; à Berlin.
1843. REYNAL, vétérinaire en chef au 6e de lanciers.
1851. ROISIN (le baron de); à Trèves.
1860. ROUMEGUÈRE, numismate; à Bordeaux.
1849. SCHIAVETTI, opticien; à Brest.
1839. SCHONBERG (de), architecte de S. M. le roi de Danemarck.
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✱, médecin-major de deuxième classe au 5e d'artillerie; à Metz.
1837. SELIS LONCHAMP (de), membre de plusieurs sociétés savantes; à Liége.
1852. SICHEL, O. ✱, docteur en médecine; rue de la Chaussée-d'Antin, 35, à Paris.
1860. SIMONNET, substitut; à Dijon.
1850. SIMONIN (Ed.), docteur en médecine; à Nancy.
1826. SOYER-VILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy; rue des Dominicains, 29.
1825. TASTU (Mme Amable), de Metz, membre de la Société linnéenne de Paris; à Alexandrie (Égypte).
1860. TRANCHARD, ✱, adjoint à l'intendance militaire; à Toulouse.
1830. TRÉLAT, docteur en médecine; à Paris.
1864. TURCK, médecin; à Plombières.
1850. ULRICH, (C.), ✱, colonel en retraite; à Paris.
1820. VILLEROY (Félix); au Rittershoff, commune de Hassel (Bavière).
1826. VINCENT, professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis, membre de la Société philomatique; à Paris.
1842. VIOLLET, ingénieur civil; rue Saint-Louis, au Marais, 79, à Paris.
1854. VION, chef d'institution; à Amiens.
1828. VITRY (Urbain), architecte en chef, ingénieur de la ville de Toulouse; allée Lafayette.
1828. WAHU, ✱, docteur en médecine, médecin principal; à Nice.

Digitized by Google

1838. WITHWEEL, ingénieur civil; à Londres.
1859. WOGUE, professeur de théologie au séminaire israélite de Paris.
1819. WORMS (EUGÈNE), ✻, de Metz, professeur; à Strasbourg.
1852. WURTH-PAQUET, président à la cour de justice de Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES.

## Séance publique.


Pages.

Discours prononcé par M. le comte de Puymaigre, président. — Souvenirs littéraires du pays Messin ..... 1

Compte rendu des travaux de l'année 1864-1865, par M. E. Michel ..... 41

Rapport sur les concours littéraires, par M. de Bouteiller.. 63

Les deux Sages (dialogue), par M. Eugène Ferrez..... 69

Le Cyprès, par M. Achille Millien..... 91

Les Voix du printemps (poëme), par M. Delphis de la Cour. 95

Notice biographique sur M. Gerson-Lévy, membre honoraire de l'Académie impériale de Metz, par M. Thiel..... 103

Programme des concours ouverts pendant l'année 1865-1866 115

Bureau pour l'année 1865-1866..... 119


## Lettres, Histoire, Archéologie.


Les deux Envieux, conte imité d'un fabliau, par M. le comte de Puymaigre..... 123

Antiquités découvertes aux environs de Merlebach. — Rapport à l'Académie sur ce sujet, par M. Aug. Prost..... 127

Notice biographique sur Hubert Lemaire, par M. Dommanget. 145

Note sur l'abbé Jany, natif de Metz, par M. Thiel..... 153


## Sciences.


Notice sur Pilatre de Rozier, par M. Léon Babinet..... 161

Note sur deux instruments propres à l'enseignement de l'électricité, présentée par MM. Terquem et Vincenot..... 229


Digitized by Google

### Beaux-Arts.

Sur le Beethoven de M. A. de Lemud, par M. E. Michel.... 235

### Agriculture.

Les Irrigations de la France, d'après la dernière statistique officielle, par M. Raillard..... 253
Observations météorologiques faites à Metz, en 1863, par M. Baur..... 279

---

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1864-1865..... 309
Tableau des membres de l'Académie..... 327

FIN DU VOLUME.

Digitized by Google